

TITRE 8 CYCLISME EN SALLE

Version 11.02.2020

SOMMAIRE

Page

PART 8 CYCLISME EN SALLE - CYCLISME ARTISTIQUE	4
Chapitre I RÈGLES GÉNÉRALES	5
§ 1 Organisation	5
§ 2 UCI Championnats du Monde	5
§ 3 Compétitions comptant pour le classement UCI	6
§ 4 Records du Monde	8
§ 5 Disciplines et catégories d'âge	9
§ 6 Zone de compétition	10
§ 7 Équipement	12
§ 8 La fiche d'évaluation	13
§ 9 Collège des commissaires	15
Chapitre II RÈGLES SPÉCIFIQUES	19
§ 1 Durée du programme	19
§ 2 Nombre de figures	19
§ 3 Le programme	19
. Supplément pour cyclisme artistique à 2	20
§ 4 Déroulement des figures	21
. Supplément pour cyclisme artistique à 1 et à 2	22
. Supplément pour cyclisme artistique à 2	23
. Supplément pour cyclisme artistique à 2, à 4 et à 6	24
. Supplément pour cyclisme artistique à 4 et à 6	25
§ 5 Le parcours	27
. Supplément pour cyclisme artistique à 2	29
. Supplément pour cyclisme artistique à 4 et à 6	30
Chapitre III DESCRIPTIONS DES FIGURES	38
§ 1 Cyclisme artistique à 1	38
§ 2 Cyclisme artistique à 2	50
§ 3 Cyclisme artistique à 4	65
§ 4 Cyclisme artistique à 6	95
Chapitre IV ÉVALUATION	128
§ 1 Règles générales d'évaluation	128
§ 2 Évaluation de la difficulté	128
. Supplément pour cyclisme artistique à 1 et à 2	130
. Supplément pour cyclisme artistique à 2	131
. Supplément pour cyclisme artistique à 2, à 4 et à 6	132
. Supplément pour cyclisme artistique à 4 et à 6	132
§ 3 Évaluation de l'exécution	134

Chapitre V	TABLEAU DES FIGURES.....	137
§ 1	Cyclisme artistique à 1	137
§ 2	Cyclisme artistique à 2	148
§ 3	Cyclisme artistique à 4	164
§ 4	Cyclisme artistique à 6	176
Chapitre VI	Coupe du monde de cyclisme artistique UCI	192
PART 8 CYCLISME EN SALLE - CYCLE BALL.....		197
Chapitre VII	CONDITIONS TECHNIQUES	197
§ 1	Type de sport	197
§ 2	Jury.....	197
§ 3	Terrain de jeu et dimensions.....	198
§ 4	Bordure d'encadrement du terrain.....	198
§ 5	Marquage du terrain.....	199
§ 6	Cages de but	199
§ 7	Balle.....	200
§ 8	Equipement sportif	200
§ 9	Vélos de Cycle Ball	201
§ 10	Dégâts matériel et changement de vélo.....	203
§ 11	Déroulement des matches	203
§ 12	Catégories d'âge / Durée des matches / Prolongations.....	203
Chapitre VIII	RÈGLES DU JEU.....	205
§ 1	Règles générales	205
§ 2	L'engagement.....	206
§ 3	Début du jeu	206
§ 4	Interruptions / Coups de sifflet / Balle neutre	206
§ 5	Règle de l'avantage.....	207
§ 6	Franchissement de la ligne de but / Retour au droit de jouer	207
§ 7	Buts marqués	208
§ 8	Sortie en touche	209
§ 9	Corner.....	209
§ 10	Défense du but	210
§ 11	Surface de réparation.....	211
§ 12	Coup franc	211
§ 13	Tirs de réparation (penalties)	212
§ 14	Coups de sifflet.....	214
§ 15	Réclamations / Comportement inconvenant / Comportement anti-sportif grave / Avertissements.....	214
§ 16	Blessures et élimination de joueurs ou d'équipes	215
Chapitre IX	RÉSULTATS / DÉCOMPTE DES POINTS / RÉCLAMATIONS ...	218
§ 1	Résultats.....	218
§ 2	Décompte des points.....	218
§ 3	Egalité de points / Matches d'appui.....	218
§ 4	Tirs de réparation (penalties)	220

§ 5	Réclamations.....	220
	Chapitre X CLASSIFICATION DES ÉPREUVES / CLASSEMENT UCI	223
§ 1	Classification des épreuves.....	223
§ 2	Classement UCI	223
	Chapitre XI DISPOSITION CHAMPIONNATS DU MONDE	225

PART 8 CYCLISME EN SALLE - CYCLISME ARTISTIQUE

ABRÉVIATIONS

Abréviations utilisées dans le règlement et symboles, classés par ordre alphabétique :

½ PT	Demi-pourtour
1JL	Jambe lâchée
2ML	2 mains lâchées
50cm	50 centimètres
8	Parcours en forme de huit
8 contr.	Huit à contresens
2 en align.fr.	2 en alignement frontal
ATR	Appui tendu renversé
B-D	Boucle à droite
B-G	Boucle à gauche
BS	Boucle solo
C	Demi-cercle, ½ cercle
Ca.	Figure en cabré
CàC	Côte à côte
cm	Centimètre
change.	Changement
contr.	Rouler à contresens
contr. alt.	A contresens alterné
diag.	En diagonale
ext.	Passages à l'extérieur
Fig.tact.	Figure tactique
long.	En longitudinale
M.ARR	Marche arrière
mm	Millimètre
O	Cercle
O contr.	Cercle à contresens
PIR	Pirouette
R pos.	Rentrée en position dans la figure
R en PIR	Rentrée en pirouette
R et S pos.	Rentrée en et sortie de en position dans la figure
S	Demi-huit (½-8)
sim.	Simultané(s)
sup.	superposé(e,s)
transv.	en transversale

Chapitre I RÈGLES GÉNÉRALES

§ 1 Organisation

8.1.001 Organisation des compétitions

Les compétitions peuvent être organisées par l'UCI, les fédérations continentales, les fédérations nationales et leurs structures. Tant les règles des organes organisateurs que ceux de l'UCI sont en vigueur.

(texte modifié au 1.01.20)

8.1.002 Liste de résultats

Pour toutes les compétitions, l'organisateur doit publier une liste de résultats pour chaque discipline.

§ 2 UCI Championnats du Monde

8.1.003 Les Championnats du Monde

Les Championnats du Monde seront disputés par la catégorie «élites» (femmes, hommes, équipe mixte).

Lors des Championnats du Monde, chaque discipline verra ses compétitions se disputer avec un tour préliminaire et une finale.

Les compétiteurs/équipes qui ont atteint les rangs 1 à 4 lors du tour préliminaire se qualifient pour la finale.

Dans les disciplines où sont inscrits 4 compétiteurs/équipes ou moins, seule la finale sera disputée.

Toutes les fédérations nationales peuvent inscrire un maximum de compétiteurs/équipes pour les disciplines comme suit :

- cyclisme artistique à 1 femme : 2 compétiteurs
- cyclisme artistique à 1 homme : 2 compétiteurs
- cyclisme artistique à 2 femmes : 2 équipes
- cyclisme artistique à 2 équipes mixtes : 2 équipes
- cyclisme artistique à 4 équipes mixtes : 1 équipe

L'inscription des compétiteurs/équipes par les fédérations nationales se fait conformément aux directives de l'UCI.

Le programme des compétitions est établi par le délégué technique de l'UCI. L'ordre des compétiteurs pour le tour préliminaire est établi selon les points de difficulté indiqués lors de l'inscription.

Selon l'article 8.1.023, le compétiteur / l'entraîneur doit vérifier si la fiche d'évaluation est correcte et doit y apposer ses éventuelles corrections et sa signature. Le délai et la procédure pour retourner les fiches d'évaluation sont annoncés sur place par le délégué technique UCI.

Pour le tour préliminaire des Championnats du Monde, les points de difficulté indiqués lors de l'inscription ne peuvent pas être augmentés. Ils peuvent cependant être réduits au maximum à 7,5%. L'ordre des compétiteurs reste identique même si des compétiteurs changent leurs points de difficulté.

Pour la finale, les compétiteurs ont la permission de déposer une nouvelle fiche d'évaluation, sans limite pour l'augmentation ou réduction des points de difficulté indiqués lors de l'inscription. L'ordre des compétiteurs pour la finale est établi selon les points de difficulté indiqués lors de la fiche d'évaluation pour la finale.

(texte modifié au 1.01.18)

§ 3 Compétitions comptant pour le classement UCI

8.1.004 Inscription UCI

Un évènement UCI peut être inscrit au calendrier UCI dans les catégories suivantes selon les conditions suivantes :

Evènement catégorie A :

- Au moins 4 nations participantes
- Au moins 8 compétiteurs dans les disciplines cyclisme artistique à 1 (total des catégories d'âge « élites » et « juniors »)
- Au moins 4 équipes dans les disciplines cyclisme artistique à 2 (total des catégories d'âge « élites » et « juniors »)
- Au moins 4 équipes dans la discipline cyclisme artistique à 4 (total des catégories d'âge « élites » et « juniors »)
- Membres du collège conformément à l'article 1.2.116 (Règlement UCI, Titre I, Organisation générale du sport cycliste) : 1 commissaire international UCI en tant que commissaire président du collège, 2 commissaires internationaux UCI de deux nations différentes en tant qu'annonceurs, 2 commissaires avec licence en tant que lecteurs-marqueurs

Les évènements enregistrés en tant qu'évènement catégorie A mais qui ne remplissent pas toutes les conditions n'auront pas droit de faire une demande d'enregistrement en tant qu'évènement de catégorie A pendant les 2 années suivantes.

Evènement catégorie B :

- Au moins 2 nations participantes
- Au moins 5 compétiteurs dans les disciplines cyclisme artistique à 1 (total des catégories d'âge « élites » et « juniors »)
- Au moins 3 équipes dans les disciplines cyclisme artistique à 2 (total des catégories d'âge « élites » et « juniors »)
- Au moins 3 équipes dans la discipline cyclisme artistique à 4 (total des catégories d'âge « élites » et « juniors »)
- Membres du collège conformément à l'article 1.2.116 (Règlement UCI, Titre I) : 1 commissaire international UCI en tant que commissaire président du collège, 2 commissaires internationaux UCI ou nationaux en tant qu'annonceurs, 2 commissaires avec licence en tant que lecteurs-marqueurs

Le déroulement, les règles et les délais pour l'inscription sont publiés par l'UCI.

(texte modifié au 1.01.18 ; 11.02.20)

8.1.005 Classement UCI

Le classement UCI est établi par l'addition de tous les points que les compétiteurs ou les équipes (à 2, à 4) ont obtenu lors des événements suivants :

1. Les Championnats du Monde (CM)
2. Coupe du Monde (CDM)

Barème des points pour le classement UCI :

Place	<i>Championnats du Monde</i>	Coupe du Monde
1	60	50
2	55	45
3	50	40
4	45	35
5	40	30
6	35	25
7	32	20
8	29	18
9	26	16
10	23	14
11	20	12
12	18	10
13	16	8
14	14	6
15	12	4
16	10	
17	9	
18	8	
19	7	
20	6	
21	5	
22	4	
23	3	
24	2	
25	1	

Les points ne sont attribués qu'aux compétiteurs et équipes (à 2, à 4) **de la** catégorie d'âge « élites ». Les équipes dans lesquelles il y a également des compétiteurs des catégories d'âge **« juniors »**, « moins de 15 ans » et/ou « moins de 13 ans » ne reçoivent pas de points.

En cas d'égalité de points pour la première place, la place finale des compétiteurs ou des équipes (à 2, à 4) concernés sera établie selon leur classement obtenu lors de la compétition la plus récente de la saison, dans l'ordre suivant :

1. Championnats du Monde (CM)
2. Coupe du Monde (CDM)

(texte modifié au 1.01.18 ; 11.02.20)

8.1.006 Résultats :

La fédération nationale compétente ou le commissaire président du collège doit déposer les résultats de chaque discipline conformément à la procédure de l'UCI DataRide en vigueur.

- Résultats d'événements catégorie A et B, championnats continentaux et nationaux :
La fédération nationale compétente / le commissaire président du collège compétent doit déposer les résultats auprès de l'UCI.
- Résultats de la Coupe du Monde et des Championnats du Monde :
Le commissaire président du collège doit déposer les résultats auprès de l'UCI.

(texte modifié au 1.01.18)

8.1.007 Publication du classement UCI :

Le classement UCI sera publié le 28 février, le 30 avril, le 30 juin, le 31 août, le 30 septembre, le 31 octobre et le 31 décembre.

(texte modifié au 1.01.18)

§ 4 Records du Monde

8.1.008 Records du Monde

Les records du Monde ne peuvent être établis que

- dans les catégories « élites » et « juniors »
- lors des *Championnats du Monde*
- lors de championnats continentaux
- lors de compétitions inscrites au calendrier UCI
- Quand le collège est composé comme suit :
1 commissaire président du collège au moins deux commissaires internationaux UCI de deux nations différentes en tant qu'annonceurs, au moins deux commissaires en tant que lecteurs-marqueurs.

Confirmation de records du Monde :

- Le commissaire président du collège doit remplir et signer le formulaire prévu à cet effet.
- La demande pour la confirmation doit être envoyée par l'organisateur ou par le commissaire président du collège au coordinateur UCI cyclisme en salle dans un délai de 48 heures après la fin de la compétition.
- Après vérification par le coordinateur, le record du Monde sera confirmé et publié. Les records du Monde établis lors des Championnats du Monde seront publiés immédiatement, sans autre vérification par le coordinateur.

(texte modifié au 1.01.18)

§ 5 Disciplines et catégories d'âge

8.1.009 Les disciplines de compétition

- Cyclisme artistique à 1
- Cyclisme artistique à 2
- Cyclisme artistique à 4
- Cyclisme artistique à 6

Toutes les disciplines seront disputées par les femmes et les hommes.

Les équipes mixtes seront classées dans les disciplines «hommes» de la catégorie d'âge correspondante.

La participation dans deux catégories d'âge différentes, dans la même discipline, lors d'une compétition ou d'un championnat est interdite.

La discipline de cyclisme artistique à 4 est admise au niveau international sous la forme mixte / homme.

(texte modifié au 1.01.16)

8.1.010 Les catégories d'âge

Les compétitions s'adressent aux catégories ci-dessous :

- A. élite plus de 18 ans
- B. junior moins de 19 ans
- C. scolaires A moins de 15 ans
- D. scolaires B moins de 13 ans
- E. scolaires C moins de 11 ans

La catégorie d'âge des compétiteurs est établie par la différence de l'année de la naissance et l'année de la compétition.

Il est possible au compétiteur de concourir dans la catégorie immédiatement supérieure à la sienne. Les scolaires de la catégorie B et C peuvent également concourir dans les catégories deux fois supérieures.

En cyclisme artistique à 4 «junior», l'équipe peut concourir avec un compétiteur «élite» de moins de 23 ans.

En cyclisme artistique à 4 «scolaire», l'équipe peut concourir avec un compétiteur «junior» de moins de 17 ans.

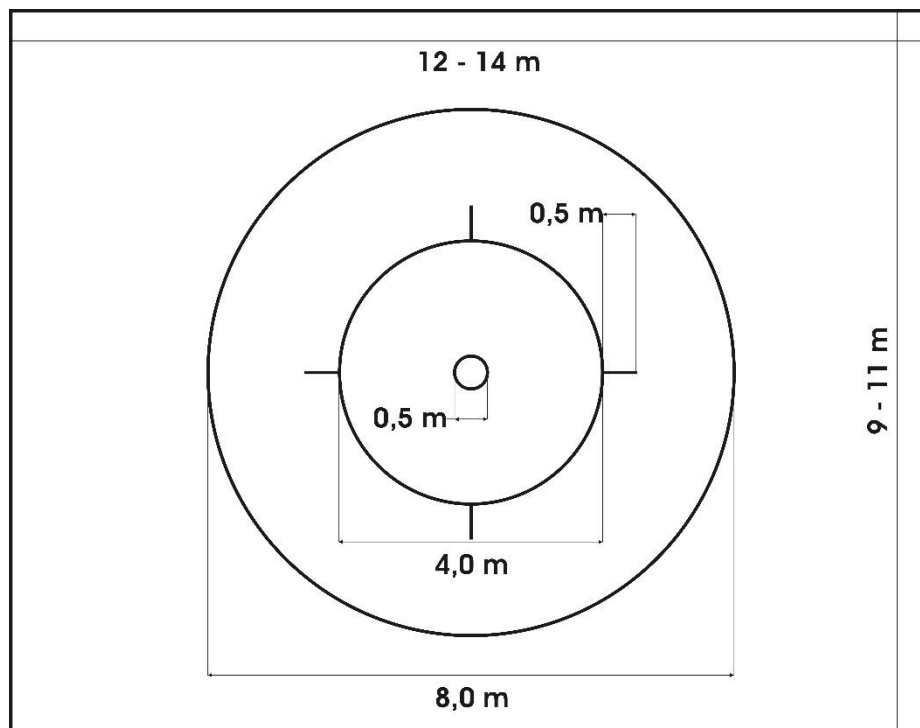
En cyclisme artistique à 6 «junior», l'équipe peut concourir avec deux compétiteurs «élite» de moins de 23 ans.

En cyclisme artistique à 6 «scolaire», l'équipe peut concourir avec deux compétiteurs «junior» de moins de 17 ans.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

§ 6 Zone de compétition

8.1.011 La Piste



- **Point central de la piste :** Cercle autour du point central avec un diamètre de 50 cm.
- **Traits de 50 cm :** Ces traits partent du cercle de 4m et sont situés sur l'axe longitudinal et transversal de la piste.
- **Cercle de 4m :** Cercle autour du point central de la piste avec un diamètre de 4m.
- **Cercle de 8m :** Cercle autour du point central de la piste avec un diamètre de 8m.
- Les dimensions indiquées par le dessin sont toutes prises à l'extérieur du marquage. Tous les marquages doivent être réalisés exactement tel qu'ils sont indiqués par le dessin ci-dessus.
- Tous les marquages ont une largeur de 3 à 5 cm. Ils sont à réaliser avec du ruban adhésif, de la peinture ou par incrustation.
- Lors de compétitions ou de championnats internationaux, la piste doit être conforme aux dimensions maximum.
- Les marquages doivent être visibles pour tous les commissaires.
- Pendant une compétition de cyclisme artistique, les bordures de la piste et les buts de cycle-balle doivent se trouver au minimum à 0,5 m à l'extérieur des marquages de la piste.
- L'espace entre la piste et les murs, piliers ou tout autre obstacle fixe doit être, lors de compétitions internationales, de 2m minimum et lors des autres compétitions de 0,5m minimum.
- La nature du sol de la piste doit permettre de rouler dans des conditions optimales.

(texte modifié au 1.01.16)

8.1.012 Emplacement des commissaires

Les commissaires sont placés près de la piste de manière à avoir une bonne vision de celle-ci et que chaque groupe de commissaires puisse avoir un jugement indépendant par rapport aux autres groupes.

(texte modifié au 1.01.16)

8.1.013 Zone de l'encadrement

Un emplacement fixe doit être défini par le président du collège et matérialisé par l'organisateur pour l'entraîneur et un accompagnateur (largeur minimum de 2 mètres distance minimum de la limite de la piste 0,5 mètres). En cas d'évaluation électronique, le chronométrage doit être visible depuis la zone d'encadrement.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

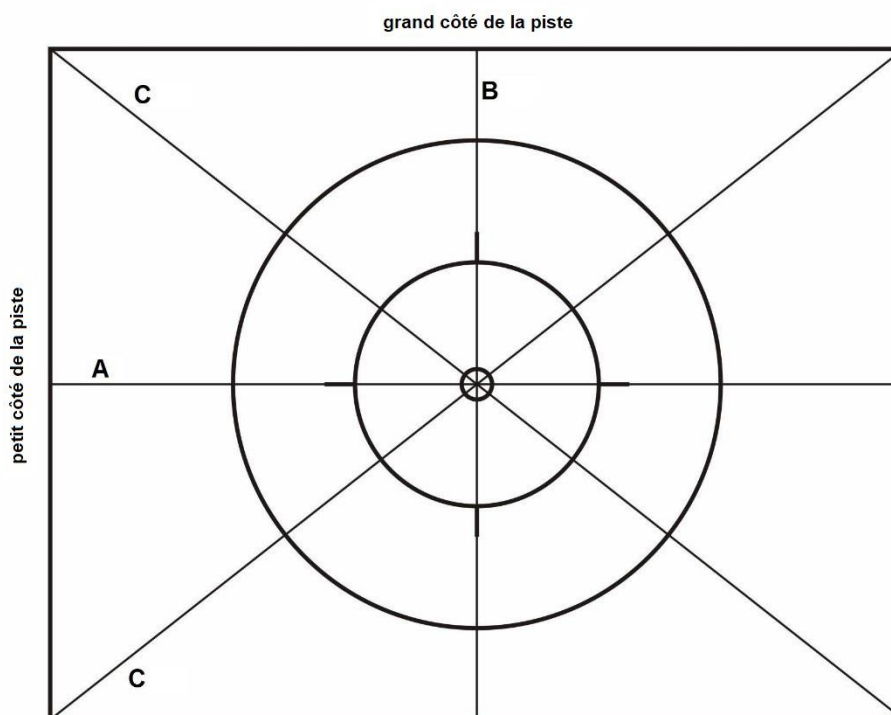
8.1.014 Chronométrage

En cas d'évaluation électronique, le chronométrage visible est le temps officiel. En cas d'évaluation manuelle, le chronométrage peut être visuel ou acoustique par l'intermédiaire d'un chronomètreur.

(article introduit au 1.01.16)

8.1.015 Lignes utiles

Ces lignes ne doivent pas être tracées sur la piste, mais elles peuvent aider à comprendre la bonne exécution de la figure.



- **Axe longitudinal (ligne auxiliaire A) :** Ligne parallèle au grand côté de la piste et qui passe par le point central de la piste.
- **Axe transversal (ligne auxiliaire B) :** Ligne parallèle au petit côté de la piste et qui passe par le point central de la piste.

- **Axe diagonal (lignes auxiliaires C) :** Lignes qui partent d'un coin pour rejoindre un autre coin de la piste et qui passe par le point central de la piste.

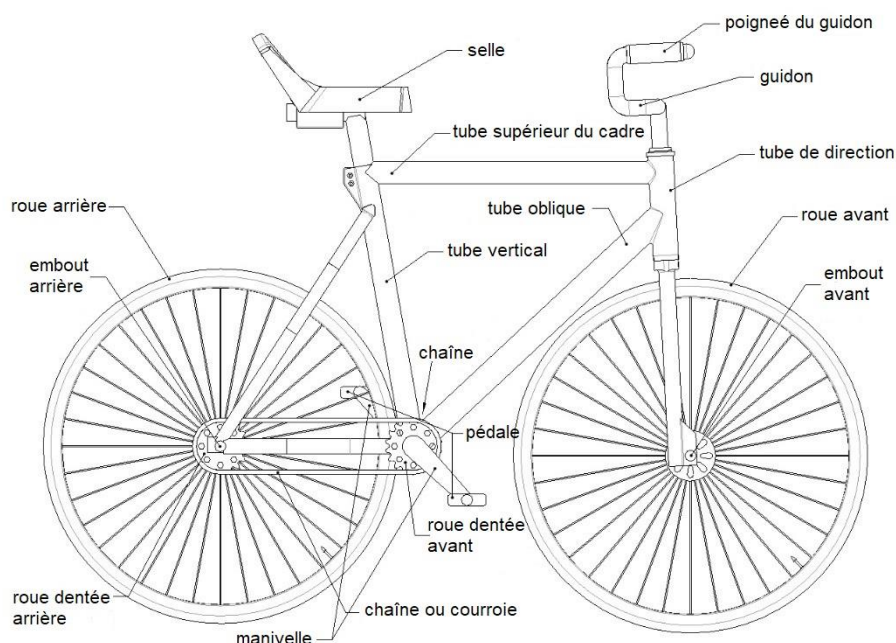
(texte modifié au 1.01.16)

§ 7 Équipement

8.1.016 La bicyclette de cyclisme artistique

Tout accessoire ne figurant pas sur le dessin ci-dessous est interdit.

La bicyclette de cyclisme artistique doit correspondre aux directives et dimensions suivantes. Toutes les dimensions hors standard doivent être approuvées d'avance par l'UCI. La bicyclette doit être fabriquée de manière qu'elle n'abîme pas le sol de la piste.



- **Manivelles :** Distance de l'axe du pédalier à l'axe de la pédale 130 à 170 mm.
- **Guidon :** Les extrémités du guidon doivent être arrondies et obstruées. On peut également recouvrir les extrémités par de la tresse ou des poignées.
- **La selle :** La selle doit être manufacturée. Longueur maximale 300 mm. Largeur maximale : 220 mm, profondeur de la selle 60 mm.
- **Les roues :** Les roues avant et arrière doivent avoir le même diamètre. A partir d'une hauteur de cadre de 46 cm les roues ont un diamètre minimum de 24 pouces et à partir d'une hauteur de 50 cm, elles doivent avoir un diamètre minimal de 25 pouces.
- **Développement :** Le plateau avant ne doit pas avoir moins de dents que le pignon arrière.
- **Transmission :** D'autres moyens que par chaîne sont autorisés dans la mesure où ils permettent le même rapport de développement.

- **Les embouts :** Les roues avant et arrière peuvent être munies latéralement, en prolongement de leur axe, d'embouts d'une longueur maximale de 50 mm.

(texte modifié au 1.01.16)

- 8.1.017** Tenue sportive
Lors des compétitions de cyclisme artistique, l'habillement porté doit être adapté.
- 8.1.018** Accompagnement musical
Tous les programmes peuvent être accompagnés d'une musique. Si un compétiteur désire une musique particulière, il doit la fournir au responsable de la sonorisation.

§ 8 La fiche d'évaluation

- 8.1.019** Remplir la fiche d'évaluation et composer le programme
L'en-tête de la fiche d'évaluation doit être entièrement renseignée.
Le numéro, le nom et la valeur de la figure doivent être inscrits et libellés sur la fiche d'évaluation conformément au tableau des figures. Le total de la valeur des figures est à calculer et à inscrire dans la rubrique « Points de difficulté ».
Seulement les figures du tableau de figures correspondant peuvent être utilisées pour la composition du programme, sous respect du nombre maximum de figures de la catégorie.
A la suite du numéro de la figure, il faut obligatoirement préciser la version (a, b, c, etc.). Une seule version de la figure peut être choisie.
L'ordre des figures à l'intérieur du programme est libre. Pendant l'exécution du programme, l'ordre des figures prévu sur la fiche d'évaluation doit être rigoureusement respecté.

(texte modifié au 1.01.16)

- 8.1.020** Exceptions
A la suite d'un passage dont la position d'arrivée correspond à une position en cabré, la figure suivante doit être réalisée dans cette position.
En cyclisme artistique à deux sont autorisées au «maximum» :
- 3 pivotements sur place.
 - 3 figures portant la mention «séparément» (excepté les passages sur deux bicyclettes).

(texte modifié au 1.01.16)

8.1.021 Modèle de fiche d'évaluation

Dans tous les championnats et compétitions, le modèle suivant de fiche d'évaluation devra être utilisé.

Fiche d'évaluation pour le cyclisme artistique

UCI-ID	Nom, Prénom:	Discipline:	N° Départ:	
		M.P.: Pts. le:		
		Fédération:		
		Club:		
		Compétition:		
		Jour/Lieu:		
		Organisateur:		

N° Séq.	N° Figure	Nom de la figure	Points tac	Valeur	Difficulté %	Pts.	Exécution symbole
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							

Vérificateur:		POINTS DE DIFFICULTÉ:	Pénalisation de difficulté
		+ Points tactiques:	_____ X x 0,2 = _____
Annonceur:		TOTAL DE POINTS:	_____ ~ x 0,5 = _____
		- Total des pénalisations	_____ x 1,0 = _____
Marqueur:		RÉSULTAT:	_____ O x 2,0 = _____
		+ Résultat du groupe des commissaires 2	Pénalisation d'exécution
Président du collège:		+ Résultat du groupe des commissaires 3	Total de pénalisations
		RÉSULTAT FINAL:	: 2 ou 3 = _____ Points

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.18)

8.1.022 Vérification des fiches d'évaluation

Lorsque l'évaluation se fait par ordinateur, le compétiteur ou l'entraîneur doit vérifier si la copie de la fiche introduite dans l'ordinateur correspond à l'exemplaire qu'il avait proposé, il doit y apposer sa signature et ses éventuelles corrections.

Les programmes proposés pourront être modifiés jusqu'à une heure avant le début de la discipline.

Les inconvénients qui pourraient résulter du non-respect de cette règle sont à supporter par le compétiteur.

(texte modifié au 1.01.16)

8.1.023 Calcul du résultat

Le total de points est obtenu par addition des points tactiques aux valeurs de chaque figure.

Le total des pénalisations est obtenu par l'addition de la pénalisation de difficulté et de la pénalisation d'exécution. Le total des pénalisations soustrait au total de points donne le résultat individuel.

Pour les figures tactiques, toute pénalisation de difficulté se fait sur base de la valeur de la figure, y compris les points pour l'extension tactique qui a été essayée.

Le résultat final est obtenu par l'addition des résultats individuels et divisé par le nombre de groupes de commissaires, arrondi à deux chiffres après la virgule. Dans une discipline, si plusieurs compétiteurs obtiennent le même résultat final, la pénalisation d'exécution plus basse sera décisive pour établir le classement. S'ils sont encore à égalité, ils seront classés ex-æquo.

Le résultat final doit être publié le plus rapidement possible directement par le président du collège ou par l'organisateur.

Lorsque le résultat final est zéro ou négatif, il ne sera pas publié, par contre le classement le sera en tenant compte du résultat final réel.

(texte modifié aux 1.01.16 ;1.01.18)

8.1.024 Remise des fiches d'évaluation

Après la fin de chaque discipline, les fiches d'évaluation ou documents informatiques de résultats sont à remettre aux personnes compétentes par la personne responsable. Les fiches d'évaluation sont à considérer comme des documents confidentiels et sont remises uniquement au chef de délégation, au compétiteur concerné ou à son entraîneur.

Au *Championnat du Monde* les fiches d'évaluation sont remises aux chefs de délégation.

(texte modifié au 1.01.16)

§ 9 Collège des commissaires**8.1.025** Nomination des commissaires

Pour exercer la fonction de commissaire lors de toutes les compétitions de cyclisme artistique, il faut être en possession d'une licence de commissaire correspondante à la catégorie de l'évènement.

Lors des championnats internationaux, les commissaires sont désignés suivant les directives des fédérations internationales concernées. Pour les autres compétitions, ils sont désignés par les fédérations nationales ou par leurs structures.

8.1.026 Responsabilité des commissaires

Chaque évaluation est sous la responsabilité personnelle de chaque commissaire, sans influence extérieure, et seulement sur la base de l'application du règlement en vigueur.

Chaque commissaire doit faire preuve d'une neutralité absolue envers tous les compétiteurs.

Le résultat publié est une décision finale de l'ensemble du collège des commissaires. Les commissaires individuels ne doivent pas partager des opinions divergentes envers les partis extérieurs.

Composition du collège des commissaires

8.1.027 Championnat international :

- 1 Commissaire président du collège
- 3 commissaires annonceurs
- 3 commissaires lecteurs-marqueurs

Un groupe de commissaires est composé d'un annonceur et d'un lecteur-marqueur.

(texte modifié au 1.01.20)

8.1.028 Autres compétitions :

bis

- 1 Commissaire président du collège
- 2 /3 commissaires annonceurs
- 2 /3 commissaires lecteurs-marqueurs

Un groupe de commissaires est composé d'un annonceur et d'un lecteur-marqueur.

(texte modifié au 1.01.20)

Mission du collège des commissaires

8.1.029 Le collège des commissaires

- Les commissaires est entièrement responsable de l'évaluation et doit en cas d'utilisation manuelle de la fiche d'évaluation la signer (la signature n'est pas nécessaire en cas d'évaluation numérique).
- Les commissaires doit vérifier les dimensions et la qualité de la piste et donner son accord pour la compétition.
- Les commissaires est dans l'obligation en cas d'utilisation manuelle des fiches d'évaluation de les vérifier et de les signer avant le début de la compétition. Les fautes ou les propositions non-réglementaires sont à corriger, si possible ensemble avec le / un compétiteur ou l'entraîneur concerné.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

8.1.030 Le président du collège

- définit les groupes de commissaires.
- peut organiser une réunion afin que le déroulement soit sans incident.
- remet aux commissaires les fiches d'évaluation.
- signale (par moyen acoustique ou visuel) au compétiteur qu'il peut commencer son programme.
- démarre le chronométrage et chronomètre mécaniquement ou électroniquement la durée du programme, et par un signal sonore indique la fin de la durée maximum du programme. Il peut déléguer cette mission à un chronométreur qui sera placé à côté de lui.

- doit prévoir un système parallèle de chronométrage.
- décide du début de l'évaluation si le signal de départ «START» n'a pas été donné.
- observe le déroulement du programme afin d'être en mesure de prendre des décisions en cas de problème particulier ou d'interruption du programme.
- vérifie les fiches d'évaluation à la fin du programme.
- en cas de faute d'évaluation, il doit faire prendre une décision à la majorité par le collège des commissaires et si possible avant le départ du compétiteur suivant.
- lorsque la fiche d'évaluation est remplie manuellement, il doit la signer. Il est responsable de publier le résultat final officiel et doit remettre les fiches aux personnes compétentes.
- arrête le chronométrage officiel, en cas d'incident mécanique ou d'une blessure. Dans ce cas-là, il décide du reste du temps. Il décide si le programme peut être poursuivi. Lors de la reprise du programme, le compétiteur tombé se trouve en position debout à côté de la bicyclette. La bicyclette se trouve au même endroit et dans la même direction qu'au moment d'arrêt du chronométrage. Au cyclisme artistique à 2, à 4 et à 6, les autres compétiteurs prennent la même position qu'ils avaient immédiatement avant l'interruption.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

8.1.031 Le commissaire annonceur

Le commissaire annonceur suit le déroulement du programme afin d'évaluer la difficulté et l'exécution. Après chaque figure il annonce la pénalisation éventuelle respective.

(texte modifié au 1.01.16)

8.1.032 Le commissaire lecteur-marqueur

- lit pour le commissaire annonceur les figures de la fiche d'évaluation dans l'ordre dans lequel ils sont inscrits.
- inscrit les pénalisations annoncées sur la fiche d'évaluation dans les emplacements prévus des figures concernés.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

§ 8 Evaluation de la difficulté

[Paragraphe remis au chapitre IV au 1.01.20]

§ 9 Evaluation de la difficulté en cyclisme artistique à 1 et 2

[Paragraphe remis au chapitre IV au 1.01.20]

§ 10 Evaluation de la difficulté en cyclisme artistique à 2

[Paragraphe remis au chapitre IV au 1.01.20]

§ 11 Evaluation de la difficulté en cyclisme artistique à 4 et 6

[Paragraphe remis au chapitre IV au 1.01.20]

§ 12 Evaluation de l'exécution

[Paragraphe remis au chapitre IV au 1.01.20]

Chapitre II RÈGLES SPÉCIFIQUES

§ 1 Durée du programme

- 8.2.001** Durée du programme
Pour toutes les disciplines, le temps maximum accordé est de 5 minutes.

(texte modifié au 1.01.16)

§ 2 Nombre de figures

- 8.2.002** Catégories «élite» et «junior»
- Cyclisme artistique à 1 : maximum 30 figures
 - Cyclisme artistique à 2 : maximum 25 figures (le programme comporte au minimum 8 et au maximum 15 figures sur une bicyclette). Des figures doivent être montrées sur une et sur deux bicyclettes.
 - Cyclisme artistique à 4 : maximum 25 figures
 - Cyclisme artistique à 6 : maximum 25 figures
- 8.2.003** Catégorie «scolaire»
- Cyclisme artistique à 1 : maximum 25 figures
 - Cyclisme artistique à 2 : maximum 20 ex figures (le programme comporte au minimum 4 et au maximum 12 figures sur une bicyclette). Des figures doivent être montrées sur une et sur deux bicyclettes.
 - Cyclisme artistique à 4 : maximum 25 figures
 - Cyclisme artistique à 6 : maximum 25 figures

§ 3 Le programme

- 8.2.004** Début du programme
Dès que l'un des compétiteurs pénètre sur la piste, l'évaluation commence. Avant le début du programme, les compétiteurs se présentent en position debout sur la piste. Le programme débute sans contact du compétiteur avec le sol par le signal «START». A ce moment précis, le chronométrage est déclenché.

(texte modifié au 1.01.16)

- 8.2.005** Fin du programme et descente de la bicyclette
Tous les compétiteurs doivent descendre de la bicyclette d'une manière correcte à la fin de leur programme (**cyclisme artistique à 4/6** : de manière correcte et en même temps) et saluer le public. C'est là que se termine l'évaluation (même après la fin du temps maximum).

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

- 8.2.006** Descente de la bicyclette
Pendant le programme les compétiteurs ne doivent pas descendre de la bicyclette. **Exception cyclisme artistique à 2** : Les compétiteurs peuvent descendre une fois au moment de changer d'une bicyclette sur deux ou inversement.

8.2.007 Interruption du programme
En cours de programme, le compétiteur/entraîneur doit lever le bras et crier «STOP» en cas de bicyclette endommagée, blessure ou malaise.

8.2.008 Les commandes d'exécution
Les commandes d'exécution doivent être données uniquement par les compétiteurs concernés sur la piste.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.009 L'annonce des figures
L'annonce verbale et/ou gestuelle des figures par une personne se trouvant à l'extérieur n'est pas autorisée.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.010 Figures tactiques (T)
Dans le tableau des figures, lorsque l'un d'entre-eux est suivi de la mention «tactique» (T), il est possible pendant le programme de le faire évoluer comme indiqué dans la description de cette figure.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.011 Figures de fin de programme
Les figures de fin de programme sont réalisés soit en tant que dernier figure du programme ou avant le changement de bicyclette en cyclisme artistique à 2 et font partie intégrante du programme.
Le compétiteur termine la figure en position debout et droit sur la piste. Il doit tenir sa bicyclette d'une main, l'autre bras est tendu latéralement et horizontalement (Exception : ATR, bicyclette couché sur le sol).

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.012 Ecart d'interprétation
En cas de différence entre le dessin et le texte, c'est le texte qui fait autorité pour l'ensemble du règlement.

. Supplément pour cyclisme artistique à 2

8.2.013 Changement de bicyclette
La descente de la bicyclette doit s'effectuer correctement. Lors d'accepter la bicyclette du compétiteur / donner la bicyclette au compétiteur, l'entraîneur doit rester à l'intérieur de la zone de l'encadrement. La bicyclette doit être entreposée dans la zone d'encadrement.
La montée sur la / les bicyclette(s) doit s'effectuer sans aide extérieure.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

§ 4 Déroulement des figures

8.2.014 Exécution des figures

Tous les figures doivent être réalisés sur la piste et conformément aux règles spécifiques (Chapitre II), le nom de la figure et la description de la figure (Chapitre III).

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.015 Position du corps

Une position du corps compatible avec la pratique sportive du cyclisme artistique doit être prise pour la présentation de tous les figures du programme. La position doit être maintenue pendant tout la figure, à l'exception de ceux qui nécessitent lors de leur exécution une modification de position.

(texte modifié au 1.01.16)

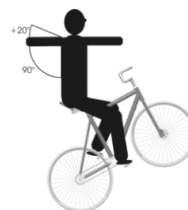
8.2.016 Mains lâchées (2ML)

Lorsque le nom de la figure mentionne les mains lâchées (2ML), tous les compétiteurs doivent rouler les mains lâchées sur la totalité du parcours.

Un parcours en «mains lâchées» est conforme si tous les compétiteurs n'ont aucun contact des mains avec leur bicyclette ou un autre compétiteur, sauf en cas de prescription d'une jonction dans la description de la figure.

Le /les bras hors jonction doivent être tendus latéralement et horizontalement en formant avec le corps à un angle de 90° et à 110°.

(Cyclisme artistique à 4 / à 6: à l'exception des figures avec porte, compas ou tourne(nt) autour.



(texte modifié au 1.01.16)

8.2.017 Position des bras

S'il n'est pas prescrit «2ML» dans le nom de la figure, les compétiteurs doivent tenir le guidon avec la main qui n'est pas utilisée pour la jonction ou rouler les deux mains lâchées. La position des bras doit être réalisé de manière uniforme. Si les compétiteurs sont sans jonction et ont une main au guidon, ils doivent tendre l'autre bras. Les exceptions sont mentionnées dans les descriptions de figures.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.018 Extension des bras et des jambes

Lorsque les règles spécifique ou les descriptions des figures mentionnent :

- le terme «bras», cela désigne le coude, le poignet et les doigts.
- le terme «jambe(s)», cela désigne le genou et la cheville.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.019 Roues au sol

Lorsque le nom de la figure ne précise pas «cabré», la totalité de la figure se réalise avec les deux roues en contact avec le sol. Sauf exception précisée dans la description de la figure.

(texte modifié au 1.01.16)



8.2.020 Cabré (ca.)

Lorsque le nom de la figure mentionne «cabré», la totalité du parcours doit être réalisé en cabré. Seule la roue arrière est en contact avec le sol.

(texte modifié au 1.01.16)



8.2.021 Marche avant

Lorsque le nom de la figure ne précise pas la «marche arrière (M.ARR)», la figure se réalise en «marche avant». Les exceptions sont mentionnées dans la description des figures. Pour tous les figures avec les roues au sol, les retournements, les sauts groupés et autres sauts, la marche avant est définie par le sens de déplacement de la bicyclette. Pour tous les figures en cabré, le compétiteur est en marche avant lorsqu'il est face au sens du déplacement.

(texte modifié au 1.01.16)



8.2.022 Marche arrière (M.ARR)

Lorsque le nom de la figure précise la «marche arrière (M.ARR)», la figure se réalise en «marche arrière» sur la totalité du parcours. Les exceptions sont mentionnées dans la description des figures.

Pour tous les figures avec les roues au sol, les retournements, les sauts groupés et autres sauts, la marche arrière est définie par le sens de déplacement de la bicyclette. Pour tous les figures en cabré, le compétiteur est en marche arrière lorsqu'il est «dos au sens du déplacement».

(texte modifié au 1.01.16)



. Supplément pour cyclisme artistique à 1 et à 2

8.2.023 Figures avec une ligne droite

1. Stations fléchies et debout envers embout avant : La tête, le tronc, la jambe et le pied doivent former une ligne droite. Le pied de la jambe tendue doit être au minimum à la même hauteur que le pied de la jambe d'appui.
2. Genou sur selle : Ligne droite de la tête, du tronc et de la jambe tendue.
3. Planche : Ligne droite du tronc et des jambes.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

- 8.2.024** Debout selle et guidon, debout guidon, debout selle
Ces figures sont réalisés en position du corps verticale et les mains lâchées.

(texte modifié au 1.01.16)

- 8.2.025** Equerre, drapeau et appui carpé
1. L'équerre doit être réalisé avec les jambes jointes et tendues horizontalement.
 2. Le drapeau doit être réalisé avec les jambes jointes et tendues horizontalement. Les jambes et le tronc forment une ligne droite
 3. Dans la position carpée, les jambes doivent être tendues horizontalement par rapport au sol ou en angle droit par rapport à la bicyclette, avec un angle d'ouverture d'au moins 70°.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

- 8.2.026** Sauts et pivotements
Ces figures doivent être réalisés sans prendre appui, sans se repousser, sans se retenir, avec les jambes au guidon, cadre ou selle.

(texte modifié au 1.01.16)

- 8.2.027** Surplaces et ATR bicyclette couché sur le sol
Le temps minimum pendant lequel il faut montrer ces figures est de 3 secondes.

(texte modifié au 1.01.16)

- 8.2.028** Les passages
La manière de réaliser un passage est libre néanmoins ils doivent être exécutés sans aide, sans toucher le sol et sans prendre de position intermédiaire codifiée comme étant la position d'un autre figure, de la position de départ à celle d'arrivée du passage.
Lorsque l'arrivée du passage est une position de figures en cabré, la figure suivante doit être réalisée dans cette position.
Le début et la fin d'un passage sont les positions de départ et d'arrivée définies dans le nom de la figure.
Cyclisme artistique à 2 : Les passages sur deux bicyclettes doivent être réalisés avec une prise de jonction (sauf les passages suspension envers / cabré debout bicyclette devant soi et cabré envers direction / cabré debout bicyclette devant soi).

(texte modifié au 1.01.16)

- 8.2.029** Inversion
Dans les descriptions de figures lorsque l'adverbe «inversement» est utilisé, cela signifie que la position est identique même si le compétiteur utilise l'autre pied ou l'autre jambe avec l'autre pédale ou l'autre embout avant /arrière.

. Supplément pour cyclisme artistique à 2

- 8.2.030** Debout et assis épaules en cyclisme à 2 sur une bicyclette
Toutes les positions «debout» (embouts arrières, selle et guidon, selle, guidon, épaules) ainsi qu'assis épaules doivent être réalisées sans l'aide du partenaire,

les bras tendus horizontalement et latéralement (exception: position «mains dans mains», le corps redressé.

Pour la figure debout selle et guidon / debout selle et guidon, il n'est pas obligatoire pour l'un des compétiteurs de tendre les bras latéralement puisqu'il est autorisé à tenir ou de prendre appui sur le partenaire.

Pour la figure cabré assis selle / debout embout arrière, il n'est pas obligatoire pour le compétiteur debout sur embout arrière de tendre les bras horizontalement et latéralement puisqu'il est autorisé à tenir et prendre appui sur le partenaire.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.031 Appui renversé sur la tête, debout épaules et appui tendu renversé (ATR) sur une bicyclette

Ces figures sont réalisés sans aide et sans appui sur le partenaire.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.032 Coordination dans l'exécution des figures

Tous les figures sur deux bicyclettes seront exécutés simultanément.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.033 Figures « séparément »

Lors des figures en O et C à réaliser séparément, la distance entre les compétiteurs doit être identique.

. Supplément pour cyclisme artistique à 2, à 4 et à 6

8.2.034 Les jonctions

Les jonctions valables sont :

- main dans main
- prise réciproque du bras
- prise réciproque de l'épaule
- prise de l'épaule (uniquement cyclisme artistique à 4 et à 6)

Toute autre jonction n'est pas autorisée, exception faite de celles définies dans les descriptions des figures.

Cyclisme artistique à 2 : Tous les figures sur deux bicyclettes sont à exécuter en totalité ou en partie en faisant une jonction, sauf si le nom ou la description de la figure précise « séparément » ou si les règles ne précisent qu'un effleurement des mains.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.035 Alignement frontal

Le nombre de compétiteurs prescrits (2 en alig. fr., 3 en alig. fr., 4 en alig. fr., 6 en alig. fr.) roulent et/ou sont sur place côte à côte dans la même direction en réalisant une jonction. La distance entre les compétiteurs doit être identique.

(texte modifié au 1.01.16)

. Supplément pour cyclisme artistique à 4 et à 6

8.2.036 Au sens contraire

Si le nom de la figure précise « au sens contraire », un compétiteur ou un groupe de compétiteurs doit rouler dans le sens des aiguilles d'une montre et l'autre compétiteur ou l'autre groupe de compétiteurs doit rouler dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. L'exécution est précisée dans la description de la figure. Le sens du déplacement (marche avant ou marche arrière) doit être uniforme.

(texte modifié au 1.01.20)

8.2.037 Figures côte à côte et figures en file

1. Côte à côte (CàC)
 - a) Pour les figures à réaliser côte à côte, la distance entre les compétiteurs doit être identique.
 - b) Quand les compétiteurs roulent côte à côte lors d'un figure, le parcours est mesuré par rapport au compétiteur qui roule à l'extérieur (exception : figures en longitudinale, en transversale et en diagonale).
2. Figures en file
 - a) La distance entre les compétiteurs qui roulent en file doit être identique.
 - b) Lors de tous les figures en longitudinale, en transversale, en diagonale, en S et en 8, la distance maximum entre les compétiteurs est de 2 mètres. Les exceptions sont précisées dans les descriptions des figures.

8.2.038 Règles concernant les rentrées en position ou en pirouette et les sorties de position

La rentrée en position ou en pirouette et la sortie de position sont des extensions de figures conformes à leur description. Tous les compétiteurs roulent, de manière uniforme, à la position de la figure, réalisent simultanément la jonction de la figure (rentrer en position ou rentrer en pirouette) et quittent la position de manière uniforme (sortie de position). Un figure peut être réalisé soit uniquement avec rentrée en position/pirouette soit avec rentrée en position/pirouette et sortie de position. Les règles suivantes sont à appliquer :

1. Rentrée en position :
 - a) Tous les compétiteurs doivent parcourir sans jonction au moins 2 mètres dans la position conforme au nom de la figure, pour arriver dans la position précisée dans la description de la figure.
 - b) Après la rentrée, la jonction est réalisée simultanément et en roulant. Exception : Lors des figures en étoile, la jonction ne doit pas être établie en roulant.
 - c) Pour les figures qui sont à réaliser à l'intérieur du cercle de 4m ou autour du point central de la piste, la rentrée doit commencer à l'extérieur du cercle de 4m.
 - d) Pour les figures en étoile avec rentrée en frontal à 2 / à 4 / à 6, la rentrée est réalisée avec jonction.
2. Rentrée en pirouette :
 - a) Suite à la rentrée en position (voir 1. a), la rentrée en pirouette est réalisé avec un diamètre de 50cm maximum. Le mouvement de pirouette peut être inférieur à 360°.
 - b) Après la rentrée en pirouette, les compétiteurs doivent rouler, sans jonction et les 2 main lâchées, pour arriver dans la position précisée

dans la description de la figure. Ils réalisent la jonction, simultanément et en roulant, ayant roulé séparément au maximum 2 mètres après la pirouette.

- c) Pour les figures qui sont à réaliser à l'intérieur de cercle de 4m, la rentrée doit commencer à l'extérieur du cercle de 4m.
- 3. Sortie de position :
 - a) Lors de la sortie de position, les compétiteurs quittent la jonction simultanément et en roulant.
 - b) Pour les compétiteurs roulent au minimum 2 mètres dans la position précisée au nom de la figure.
 - c) Pour les figures qui sont à réaliser à l'intérieur de cercle de 4m, la sortie doit être terminée en dehors du cercle de 4 mètres.

Règles concernant la manière d'exécution :

- 1. Rentrée ou rentrée et sortie
 - a) Rentrée en position (R pos.)

La rentrée et la position peuvent être réalisées de manière libre: les 2 mains lâchées, une main au guidon ou les deux mains au guidon. La manière d'exécution doit être uniforme.
 - b) Rentrée en position et sortie de position (R et S pos.)

Pour la rentrée, voir a). La sortie peut également être réalisée de manière libre, voire a). La manière d'exécution doit être uniforme.
- 2. 2ML rentrée en position ou 2ML rentrée en position et sortie de position (2ML R pos. ou 2 ML R et S pos.)
 - a) 2ML rentrée en position (2ML R pos.)

La figure précisée dans la description doit être réalisé les 2 mains lâchées. La rentrée peut être réalisée de manière libre: les 2 mains lâchées, une main au guidon ou les deux mains au guidon. La manière d'exécution doit être uniforme.
 - b) 2ML rentrée en position et sortie de position (2ML R et S pos.)

Pour la rentrée, voir a). La sortie peut également être réalisée de manière libre, voire a). La manière d'exécution doit être uniforme.
- 3. Rentrée en position 2ML ou Rentrée en position et sortie de position 2ML (R pos. 2ML ou R et S pos. 2ML)
 - a) Rentrée en position 2ML (R pos. 2ML)

La rentrée en position et la position précisée dans la description de la figure doivent être réalisées les 2 mains lâchées.
 - b) Rentrée en position et sortie de position 2ML (R et S pos. 2ML)

Pour la rentrée, voir a). La sortie doit également être réalisée les 2 mains lâchées.
- 4. Rentrée en pirouette 2ML ou rentrée en pirouette et sortie de position 2ML (R en PIR 2ML ou R en PIR et S pos. 2ML)
 - a) Rentrée en pirouette 2ML (R en PIR 2ML)

La rentrée en pirouette et la position précisée dans la description de la figure doivent être réalisées les 2 mains lâchées.
 - b) Rentrée en pirouette et sortie de position 2ML (R en PIR et S pos. 2ML)

Pour la rentrée, voir a). La sortie doit également être réalisée les 2 mains lâchées.

(texte modifié aux 1.01.16 ;1.01.17)

- 8.2.039** Levage et abaissement de la roue avant
Avant le premier figure ou entre les figures, l'éventuel levage ou abaissement volontaire de la roue avant doivent être effectués simultanément par tous les compétiteurs.

(texte modifié au 1.01.16)

- 8.2.040** Le lâché et la saisie de la bicyclette
Avant le premier figure ou entre les figures, l'éventuel lâché et la saisie de la bicyclette doivent être effectués simultanément par tous les compétiteurs.

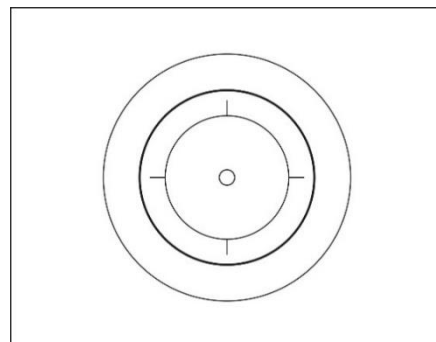
(texte modifié au 1.01.16)

§ 5 Le parcours

- 8.2.041** Explication du parcours
Le parcours est la description du déroulement de la figure sur la piste. Tout figure est à réaliser sur la piste. Le parcours réalisé à l'extérieur de la piste doit être compensé sur la piste.

- 8.2.042** Cercle (O)
Pour l'évaluation du cercle, il ne sera tenu compte que du parcours extérieur au «cercle de 4m». La distance par rapport au point central de la piste doit être constant pendant tout la figure. La figure est terminée après avoir réalisé au moins un cercle complet autour du «cercle de 4m».

(texte modifié au 1.01.16)

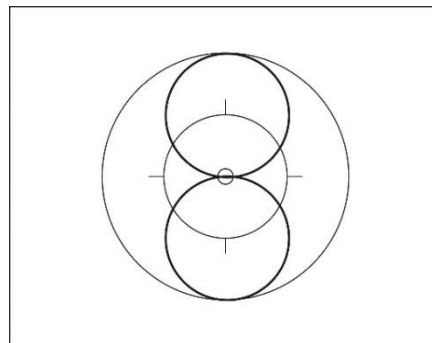


- 8.2.043** Demi-cercle (C)
Pour l'évaluation du demi-cercle, il ne sera tenu compte que du parcours extérieur au «cercle de 4m». La distance par rapport au point central de la piste doit être constant pendant tout la figure. La figure est terminée après avoir réalisé au moins la moitié d'un cercle complet autour du «cercle de 4m».

(texte modifié au 1.01.16)

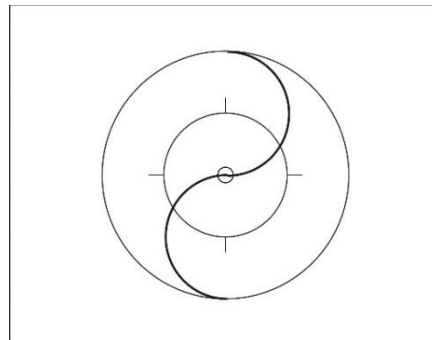
- 8.2.044** Parcours en forme de huit (8)
Le parcours en forme de huit est constitué de deux cercles. Les deux cercles doivent être de même grandeur et d'un diamètre minimum de 4m. L'un des cercles est à réaliser dans le sens des aiguilles d'une montre, l'autre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre ; le changement doit être réalisé sur le « point central de la piste ». Le « point central de la piste » doit être traversé deux fois. Les cercles doivent être répartis sur chaque moitié de piste. La

piste est partagée en deux parties égales par une ligne droite imaginaire qui passe par le point central.



8.2.045 Demi-huit (S)

Le parcours de demi-huit est constitué de deux demi-cercles. Les deux demi-cercles doivent être de même grandeur et d'un diamètre minimum de 4m. L'un des demi-cercles est à réaliser dans le sens des aiguilles d'une montre, l'autre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre ; le changement doit être réalisé sur le « point central de la piste ». Le « point central de la piste » doit être traversé une fois. Le parcours de la figure commence sur l'axe longitudinal ou transversal de la piste. Les deux demi-cercles doivent être répartis sur deux quarts diagonalement opposés de la piste. La piste est partagée en quatre parties égales par l'axe longitudinal et transversal.



(texte modifié au 1.01.16)

8.2.046 Pirouette de 50 cm (PIR)

Toutes les pirouettes sont à réalisées sur une surface de 50 cm maximum de diamètre. Les pirouettes commencent lorsque tous les compétiteur ont atteint ce diamètre. Tous les compétiteur doivent enchaîner simultanément et sans interruption 3 tours complets.

Si la pirouette fait partie d'un figure avec jonction, les compétiteurs réalisent simultanément et en roulant une rupture de jonction, la pirouette et une reprise de jonction. En cyclisme artistique à deux, le sens du déplacement peut être inversé dès la reprise.

Cyclisme artistique à 4/à 6 : Lors de toute figure avec « pirouette » (PIR) dans le nom, les compétiteurs doivent parcourir au moins deux mètres avant et après la pirouette dans la position prescrite.

Exception Remmlinger pirouettes : Cette figure est à réaliser conformément à la description de la figure.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

8.2.047 Les pivotements sur place

Au cours de la figure, les compétiteurs se trouvent dans la position de la figure et réalisent simultanément une rupture de jonction. Tous les compétiteurs réalisent immédiatement, simultanément et sans pédaler un demi pivotement, un pivotement complet ou plusieurs pivotements sur place. Après les pivotements, la reprise de jonction est réalisé simultanément et les compétiteurs restent en position sans bouger. Les distances entre les compétiteurs doivent être identiques.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.048 Les boucles « solo » (BS)

La boucle «solo» fait le pourtour complet d'un point. A partir d'un figure avec jonction, la rupture et la reprise de jonction doivent être réalisées en roulant. La boucle « solo » est terminée après un pourtour complet d'un point sans jonction et lorsque la position de départ est de nouveau atteinte.

Pour les figures debout selle et guidon, debout guidon et debout selle avec boucles «solo», les compétiteurs doivent réciproquement s'effleurer la main pour définir le début et la fin de la figure.

En exécutant des boucles «solo» à partir d'un moulin, les compétiteurs doivent franchir la ligne du «cercle de 4m».

Les boucles « solo » doivent être réalisées dans une largeur qui ne permet pas de réaliser un pourtour autour de l'autre compétiteur.

(texte modifié au 1.01.16)

8.2.049 Figures qui peuvent être présentées à n'importe quel endroit de la piste :

Figures avec pivotement du guidon, pivotements en debout de face guidon, surplaces, retournements, sauts groupés, sauts, pirouettes, pivotements sur place, boucles solos à partir d'un alignement frontal, passages et figures de fin de programme.

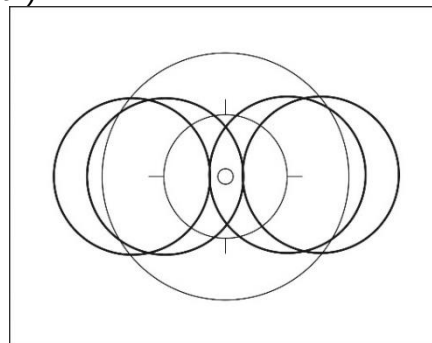
Les exceptions en cyclisme artistique à 4/ à 6 sont précisées dans les règles spécifiques (Chapitre II) et dans les descriptions des figures.

(texte modifié au 1.01.16)

Supplément pour cyclisme artistique à 2

8.2.050 Parcours en forme de huit à contresens (8 contr.)

Chaque compétiteur réalise un parcours en forme de 8. Le parcours de la figure commence au point central de la piste où les deux compétiteurs réalisent un effleurement de la main (sauf ATR) en roulant à contresens. A la fin du parcours, les deux compétiteurs réalisent un effleurement de la main (sauf ATR) au-dessus du point central de la piste.



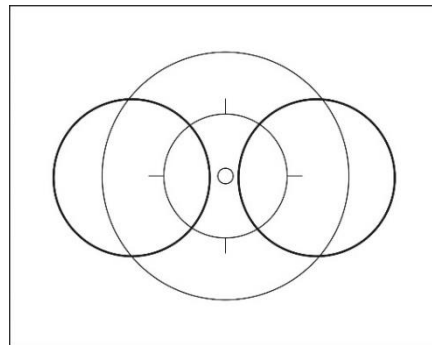
8.2.051 Cercle à contresens (O contr.)

Chaque compétiteur réalise dans une moitié de la piste au minimum un cercle complet d'au moins 4m de diamètre autour d'un point, ces points étant situées sur l'axe longitudinal et symétriquement opposés par rapport au point central de la piste.

L'axe transversal de la piste délimite chaque moitié de la piste.

Le parcours de la figure débute et se termine par un effleurement de la main des deux compétiteurs, au-dessus du point central de la piste.

Le parcours du debout guidon pivotement fait partie intégrante du cercle à contresens.



(texte modifié au 1.01.16)

8.2.052 Le moulin

1. Deux compétiteurs roulent l'un derrière l'autre à la même distance, autour du point central de la piste en réalisant une boucle complète. Dans ce cas les compétiteurs réalisent une jonction «main dans main» avec leurs mains gauches ou droites.
2. Dans le cas de moulin avec boucles «solo» ou pirouettes, les compétiteurs constituent le moulin au-dessus du point central de la piste avec la jonction, en roulant ils réalisent une rupture de jonction pour exécuter la boucle «solo» ou la pirouette et reprennent la jonction au-dessus du point central pour reconstituer le moulin. Lors du parcours de la boucle « solo », les compétiteurs doivent franchir la ligne du cercle de 4m.

(texte modifié au 1.01.16)

. Supplément pour cyclisme artistique à 4 et à 6

8.2.053 Boucle à gauche (B-G) / Boucle à gauche intercalée (B-G interc.)

1. Boucle à gauche : Lors de la boucle à gauche, les compétiteurs réalisent un pourtour complet d'un point. En marche avant, la boucle s'effectue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en marche arrière la boucle s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre. La boucle est terminée, lorsque tous les compétiteurs ont réalisé le pourtour complet d'un point et la position de départ est de nouveau atteinte.
2. Boucle à gauche intercalée: exécution identique à la boucle à gauche, mais les boucles à gauche des compétiteurs s'entrecroisent.

Exécution de boucles à gauche au cours d'un figure :

- Simultanément, de même grandeur et de même forme.
- Avant et après les boucles à gauche, les compétiteurs doivent parcourir au moins 2 mètres dans la position de départ (exception : étoiles). Le parcours est mesuré par rapport au compétiteur qui roule à l'extérieur.
- Avant de réaliser les boucles à gauche, la rupture de la jonction doit être réalisé simultanément et en roulant.

- Après avoir réalisé la boucle à gauche, la reprise de la jonction doit être réalisé simultanément et en roulant.

(article introduit au 1.01.16 ; texte modifié aux 1.01.17 ; 1.01.20)

8.2.054 Boucle à droite (B-D) / Boucle à droite intercalée (B-D interc.)

1. Lors de la boucle à droite, les compétiteurs réalisent un pourtour complet d'un point. En marche avant, la boucle s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre, en marche arrière la boucle s'effectue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. La boucle est terminée, lorsque tous les compétiteurs ont réalisé le pourtour complet d'un point et la position de départ est de nouveau atteinte.
2. Boucle à droite intercalée : exécution identique à la boucle à droite, mais les boucles à droite des compétiteurs s'entrecroisent.

Exécution de boucles à droite au cours d'un figure

- Simultanément, de même grandeur et de même forme.
- Avant et après les boucles à gauche, les compétiteurs doivent parcourir au moins 2 mètres dans la position de départ (exception : étoiles). Le parcours est mesuré par rapport au compétiteur qui roule à l'extérieur.
- Avant de réaliser les boucles à gauche, la rupture de la jonction doit être réalisé simultanément et en roulant.
- Après avoir réalisé la boucle à gauche, la reprise de la jonction doit être réalisé simultanément et en roulant.

(article introduit au 1.01.16 ; text modifié au 1.01.20)

8.2.055 Boucle à gauche 2 en alignement frontal (B-G 2 en alig. fr.)

Lors de la boucle gauche 2 en alignement frontal les compétiteurs réalisent un pourtour complet d'un point commun. Les deux compétiteurs avec jonction roulent dans la même direction en alignement frontal. En marche avant, la boucle s'effectue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en marche arrière, la boucle s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre. La boucle est terminée lorsque tous les compétiteurs ont réalisé le pourtour complet d'un point et la position de départ est de nouveau atteinte.

Exécution de boucles à gauche 2 en alignement frontal au cours d'un figure

- Simultanément, de même grandeur et de même forme.
- Avant et après les boucles à gauche, les compétiteurs doivent parcourir au moins 2 mètres dans la position de départ (exception : étoiles). Le parcours est mesuré par rapport au compétiteur qui roule à l'extérieur.
- Avant de réaliser les boucles à gauche, la rupture de la jonction doit être réalisé simultanément et en roulant.
- Après avoir réalisé la boucle à gauche, la reprise de la jonction doit être réalisé simultanément et en roulant.

(article introduit au 1.01.16)

8.2.056 Boucle à droite 2 en alignement frontal (B-D 2 en alig. fr.)

Lors de la boucle droite 2 en alignement frontal les compétiteurs réalisent un pourtour complet d'un point commun. Les deux compétiteurs avec jonction roulent dans la même direction en alignement frontal. En marche avant, la boucle s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre du déplacement, en marche arrière, la boucle s'effectue dans le sens contraire des aiguilles d'une

montre. La boucle est terminée lorsque tous les compétiteurs ont réalisé le pourtour complet d'un point et la position de départ est de nouveau atteinte.

Exécution de boucles à droite 2 en alignement frontal au cours d'un figure

- Simultanément, de même grandeur et de même forme.
- Avant et après les boucles à gauche, les compétiteurs doivent parcourir au moins 2 mètres dans la position de départ (exception : étoiles). Le parcours est mesuré par rapport au compétiteur qui roule à l'extérieur.
- Avant de réaliser les boucles à gauche, la rupture de la jonction doit être réalisé simultanément et en roulant.
- Après avoir réalisé la boucle à gauche, la reprise de la jonction doit être réalisé simultanément et en roulant.

(article introduit au 1.01.16)

8.2.057 Demi changement de boucle ($\frac{1}{2}$ change. boucle)

Le parcours est constitué de deux $\frac{1}{2}$ pourtours autour d'un point qui doivent être de même grandeur et de même forme. L'un des $\frac{1}{2}$ pourtours se réalise dans le sens des aiguilles d'une montre et l'autre dans le sens contraire.

(article introduit aux 1.01.16 ; text modifié au 1.01.20)

8.2.058 Changement de boucle (chang. boucle) / Changement de boucle superposés (change. boucle sup.)

1. Changement de boucle : Le parcours est constitué de deux pourtours autour d'un point qui doivent être de même grandeur et de même forme. L'un des pourtours se réalise dans le sens des aiguilles d'une montre et l'autre dans le sens contraire.
2. Changement de boucle superposés : Le parcours du deuxième pourtour est superposé au pourtour que le compétiteur roulant devant a réalisé comme premier pourtour.

(article introduit au 1.01.16 ; texte modifié aux 1.01.17 ; 1.01.20)

8.2.059 Demi changement de boucle en transversale à contresens ($\frac{1}{2}$ chang. boucle transv. contr.)

Des groupes de deux ou trois compétiteurs roulent côte à côte sans jonction sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste. Les groupes roulent à contresens, partant d'une limite longitudinale de la piste pour rejoindre la limite opposée, et réalisent un demi changement de boucle (voir article **8.2.057**).

8.2.060 Changement de boucle en transversale à contresens (change. boucle transv. contr.)

Des groupes de deux ou trois compétiteurs roulent côte à côte sans jonction sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste. Les groupes roulent à contresens, partant d'une limite longitudinale de la piste pour rejoindre la limite opposée et pour retourner, et réalisent un changement de boucle (voir article **8.2.058** n°1).

8.2.061 Étoile face à face

Tous les compétiteurs sont répartis sur place et à intervalles semblables autour du point central de la piste et reliés par une jonction «main dans main». L'avant de la bicyclette est orienté vers le point central de la piste (**Exception** : cyclisme artistique à 6, deux étoiles face à face).

(article introduit au 1.01.16)

8.2.062 Étoile dos à dos

Tous les compétiteurs sont répartis sur place et à intervalles semblables autour du point central de la piste et reliés par une jonction «main dans main». L'arrière de la bicyclette est orienté vers le point central de la piste (**Exception** : cyclisme artistique à 6, deux étoiles dos à dos).

(article introduit au 1.01.16)

8.2.063 Étoile alternée

Tous les compétiteurs sont répartis sur place et à intervalles semblables autour du point central de la piste et reliés par une jonction «main dans main». Les compétiteurs 1 et 3 ont l'avant de la bicyclette orienté vers le point central et les compétiteurs 2 et 4 l'arrière de la bicyclette.

8.2.064 En transversale

Quand ils roulent en transversale, les compétiteurs ou groupes de compétiteurs sont orientés parallèlement à la largeur de la piste. Ils roulent d'une limite longitudinale de la piste à la limite opposée, sur un axe parallèle à la limite transversale de la piste.

Lors d'une file en transversale, tous les compétiteurs roulent sur un axe commun. Lors d'une figure côte à côte en transversale, chaque compétiteur roule sur son propre axe.

Toute figure en transversale commence à une distance de 1m de la limite longitudinale de la piste et doit être présenté en ligne droite jusqu'à 1m de la limite opposée. Le parcours est mesuré par rapport à la roue avant ou à la roue arrière la plus proche à la limite de la piste.

(article introduit au 1.01.16)

8.2.065 En transversale à contresens

Quand ils roulent en transversale à contresens, les compétiteurs ou groupes de compétiteurs sont orientés parallèlement à la largeur de la piste. Ils roulent d'une limite longitudinale de la piste à la limite opposée respective, sur un axe parallèle à la limite transversale de la piste, en roulant à la même vitesse et en direction opposée, les groupes se passant.

Lors d'une file en transversale à contresens, les compétiteurs roulent sur un axe commun. Lors d'une figure côte à côte en transversale à contresens, chaque compétiteur roule sur son propre axe.

Toute figure en transversale commence à une distance de 1m de la limite longitudinale de la piste et doit être présenté en ligne droite jusqu'à 1m de la limite opposée. Le parcours est mesuré par rapport à la roue avant ou à la roue arrière la plus proche à la limite de la piste.

8.2.066 En longitudinale

Quand ils roulent en longitudinale, les compétiteurs ou groupes de compétiteurs sont orientés parallèlement à la longueur de la piste. Ils roulent d'une limite transversale de la piste à la limite opposée, sur un axe parallèle à la limite longitudinale de la piste.

Lors d'une file en longitudinale, tous les compétiteurs roulent sur un axe commun. Lors d'une figure côte à côte en longitudinale, chaque compétiteur roule sur son propre axe.

Toute figure en longitudinale commence à une distance de 1m de la limite transversale de la piste et doit être présenté en ligne droite jusqu'à 1m de la limite opposée. Le parcours est mesuré par rapport à la roue avant ou à la roue arrière la plus proche à la limite de la piste.

8.2.067 En longitudinale à contresens

Quand ils roulent en longitudinale à contresens, les compétiteurs ou groupes de compétiteurs sont orientés parallèlement à la longueur de la piste. Ils roulent d'une limite transversale de la piste à la limite opposée respective, sur un axe parallèle à la limite longitudinale de la piste, en roulant à la même vitesse et en direction opposée, les groupes se passant.

Lors d'une file en longitudinale à contresens, les compétiteurs roulent sur un axe commun. Lors d'une figure côte à côte en longitudinale à contresens, chaque compétiteur roule sur son propre axe.

Toute figure en longitudinale commence à une distance de 1m de la limite transversale de la piste et doit être présenté en ligne droite jusqu'à 1m de la limite opposée. Le parcours est mesuré par rapport à la roue avant ou à la roue arrière la plus proche à la limite de la piste.

8.2.068 En diagonale

Quand ils roulent en diagonale, les compétiteurs ou groupes de compétiteurs roulent en ligne droite d'un coin de la limite de la piste au coin diagonalement opposé. Toute figure en diagonale commence à une distance de 1m de la limite respective de la piste et doit être présenté en ligne droite jusqu'à 1m de la limite opposée. Le parcours est mesuré par rapport à la roue avant ou à la roue arrière la plus proche à la limite de la piste.

8.2.069 En diagonale à contresens

Quand ils roulent en diagonale à contresens, les compétiteurs ou groupes de compétiteurs roulent en ligne droite d'un coin de la limite de la piste au coin diagonalement opposé, à la même vitesse et en direction opposée, les groupes se passant. Toute figure en diagonale commence à une distance de 1m de la limite respective de la piste et doit être présenté en ligne droite jusqu'à 1m de la limite opposée. Le parcours est mesuré par rapport à la roue avant ou à la roue arrière la plus proche à la limite de la piste.

8.2.070 Moulin

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables autour du point central de la piste en réalisant un pourtour complet et en réalisant une jonction avec leurs mains gauches. La figure doit être montré à l'intérieur du «cercle de 4m».

8.2.071 2 moulins / 3 moulins

Deux / trois compétiteurs roulent l'un derrière l'autre à intervalles semblables autour d'un point commun en réalisant un pourtour complet et en réalisant une jonction avec leur main gauche. Les groupes sont distribués uniformément sur l'axe longitudinal ou transversal de la piste. Les moulins commencent quand tous les compétiteurs ont établi la jonction. Tout compétiteur doit être situé sur

un axe commun parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste avec un compétiteur de l'autre moulin / des autres moulins. Les moulins sont à réaliser simultanément par tous les compétiteurs. Les exceptions pour la fin de la figure sont mentionnées dans les descriptions des figures.

(texte modifié au 1.01.20)

8.2.072 Moulin à ailes 2 en alignement frontal / Moulin à ailes 3 en alignement frontal
Deux / trois compétiteurs roulent avec jonction sur un axe commun et constituent un groupe. Les groupes roulent à intervalles semblables et réalisent un demi pourtour / pourtour complet autour du point central de la piste. Les compétiteurs qui roulent à l'intérieur réalisent une jonction main dans main avec leur main gauche. Les exceptions pour la fin de la figure sont mentionnées dans les descriptions des figures.

8.2.073 Anneau face à face
Lors de l'anneau face à face, tous les compétiteurs roulent l'un derrière l'autre à intervalles semblables et réalisent un pourtour complet autour du point central de la piste en réalisant une jonction, chacun prenant la main gauche du partenaire qui le précède avec sa main droite. La figure commence quand tous les compétiteurs ont établi la jonction. La figure doit être montrée à l'intérieur du «cercle de 4m». Les exceptions pour la fin de la figure sont mentionnées dans les descriptions des figures.

8.2.074 2 anneaux face à face / 3 anneaux face à face
Deux / trois compétiteurs roulent l'un derrière l'autre à intervalles semblables et réalisent un pourtour complet autour d'un point commun en réalisant une jonction, chacun prenant la main gauche du partenaire qui le précède avec sa main droite. Les deux groupes sont distribués uniformément sur l'axe longitudinal ou transversal de la piste. Les anneaux face à face commencent quand tous les compétiteurs ont établi la jonction. Tout compétiteur doit être situé sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste avec un compétiteur de l'autre anneau / des autres anneaux. Les anneaux face à face sont à réaliser simultanément par tous les compétiteurs. Les exceptions pour la fin de la figure sont mentionnées dans les descriptions des figures.

(texte modifié au 1.01.20)

8.2.075 Anneau à ailes 2 en alignement frontal / Anneau à ailes 3 en alignement frontal
Deux / trois compétiteurs roulent avec jonction sur un axe commun et constituent un groupe. Les groupes roulent à intervalles semblables et réalisent un pourtour complet autour du point central de la piste. Les compétiteurs qui roulent à l'intérieur réalisent une jonction, chacun prenant la main gauche du partenaire qui le précède avec sa main droite. Les compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent une jonction avec leurs mains gauches une prise de l'épaule du compétiteur roulant à l'intérieur. Les exceptions pour la fin de la figure sont mentionnées dans les descriptions des figures.

8.2.076 Anneau dos à dos

Lors de l'anneau dos à dos, tous les compétiteurs roulent l'un derrière l'autre à intervalles semblables et réalisent un pourtour complet autour du point central de la piste en réalisant une jonction, chacun prenant la main droite du partenaire qui le précède avec sa main gauche. La figure commence quand tous les compétiteurs ont établi la jonction. La figure doit être montrée à l'intérieur du «cercle de 4m».

Les exceptions pour la fin de la figure sont mentionnées dans les descriptions des figures.

8.2.077 2 anneaux dos à dos / 3 anneaux dos à dos

Deux / trois compétiteurs roulent l'un derrière l'autre à intervalles semblables et réalisent un pourtour complet autour d'un point commun en réalisant une jonction, chacun prenant la main droite du partenaire qui le précède avec sa main gauche. Les deux groupes sont distribués uniformément sur l'axe longitudinal ou transversal de la piste. Les anneaux face à face commencent quand tous les compétiteurs ont établi la jonction. Tout compétiteur doit être situé sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste avec un compétiteur de l'autre anneau / des autres anneaux. Les anneaux dos à dos sont à réaliser simultanément par tous les compétiteurs.

Les exceptions pour la fin de la figure sont mentionnées dans les descriptions des figures.

(texte modifié au 1.01.20)

8.2.078 Anneau jonctions alternées

Lors de l'anneau jonctions alternées, tous les compétiteurs roulent l'un derrière l'autre à intervalles semblables et réalisent un pourtour complet autour du point central de la piste en réalisant une jonction. Les compétiteurs 1 et 3 (et 5) prennent la main gauche du partenaire qui le précède avec leur main gauche. Les compétiteurs 2 et 4 (et 6) prennent la main droite du partenaire qui le précède avec leur main droite. L'anneau jonctions alternées commence quand tous les compétiteurs ont établi la jonction. La figure doit être montrée à l'intérieur du «cercle de 4m».

Les exceptions pour la fin de la figure sont mentionnées dans les descriptions des figures.

8.2.079 Porte

Deux compétiteurs sont situés sur l'axe longitudinal ou transversal et sont reliés par une jonction au-dessus du point central de la piste formant ainsi une porte. Les bras non reliés sont tendus horizontalement et latéralement.

8.2.080 Double porte

Trois compétiteurs sont situés à intervalles semblables sur l'axe longitudinal ou transversal de la piste, le compétiteur central étant situé sur place sur le point central de la piste. Ils sont reliés par une jonction «main dans main», formant ainsi une porte double. Les bras non utilisés pour la jonction sont tendus horizontalement et latéralement.

8.2.081 Turbine

Trois compétiteurs sont situés sur un axe, le compétiteur central étant situé sur le point central de la piste. Les deux compétiteurs roulant à l'extérieur sont liés au compétiteur central par une jonction «mains dans main» et contournent dans le même sens celui du milieu qui se laisse entraîner pour pivoter sur lui-même sans pédaler, formant ainsi une turbine.

(texte modifié au 1.01.20)

8.2.082 2 turbines

Trois compétiteurs sont situés sur un axe, le compétiteur central étant situé sur un point qui se trouve sur l'axe longitudinal ou transversal de la piste. Les deux points sont situés à la même distance du point central de la piste. Les deux compétiteurs roulant à l'extérieur sont liés au compétiteur central par une jonction « main dans main » et contournent dans le même sens celui du milieu qui se laisse entraîner pour pivoter sur lui-même sans pédaler, formant ainsi une turbine. Tout compétiteur doit être situé sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste avec un compétiteur de l'autre groupe.

(texte modifié au 1.01.20)

Chapitre III RÈGLES POUR LE CYCLISME ARTISTIQUE À 4 ET 6

[Chapitre résumé et remis au chapitre II au 1.01.20]

Chapitre III DESCRIPTIONS DES FIGURES

§ 1 Cyclisme artistique à 1

8.3.001 Figures les deux roues au sol

Assis selle

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.

1002c : en faisant tourner le guidon sur lui-même, une boucle complète est réalisée avec les deux mains lâchées.



1001
1002

Assis envers selle

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.

1004e : en faisant tourner le guidon sur lui-même, une boucle complète est réalisée avec les deux mains lâchées.



1003
1004

Pieds sur guidon

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur le guidon.



1011

Amazone

Assis sur la selle, face au guidon, un pied sur une pédale.

La jambe libre doit être passée par-dessus le tube supérieur du cadre et tendue de l'autre côté et dessous du guidon. La jambe ne doit pas toucher le guidon.



1012
1013

Assis guidon

Assis sur le guidon, dos à la selle, la jambe libre tendue horizontalement vers l'avant, l'autre pied au tube oblique du cadre.



1016

Assis envers guidon

Assis sur le guidon, face à la selle, les pieds sur les pédales.



1017

Debout embouts avant et arrière

Debout le pied gauche sur l'embout arrière gauche et le pied droit sur l'embout avant droit (ou inversement), face au guidon. La jambe ne doit pas toucher le guidon.



1021
1022

Debout envers embouts avant et arrière

Debout le pied droit sur l'embout arrière gauche et le pied gauche sur l'embout avant droit (ou inversement), face à la selle. La jambe ne doit pas toucher le guidon.



1023
1024

Debout embout avant

Debout à l'avant du guidon, dos à la selle, un pied sur l'embout de la roue, l'autre pied au tube oblique du cadre.



1031

Debout envers embout avant

Debout à l'avant du guidon, face à la selle, un pied sur l'embout de la roue. La jambe libre doit être tendue dans la



1032

direction du déplacement. Les jambes ne doivent pas toucher le guidon.

Station latérale debout pédale

Debout sur une pédale, les jambes jointes, face au guidon.



1036

Station latérale, pédalage d'un pied

Debout avec un pied sur l'embout arrière gauche et l'autre pied sur la pédale gauche (ou inversement), face au guidon.



1037

Station latérale sur embouts

Debout, un pied sur l'embout arrière gauche et l'autre pied sur l'embout avant gauche (ou inversement), face au guidon. La jambe ne doit pas toucher le guidon.



1038

Station latérale envers sur embouts

Debout, un pied sur l'embout arrière gauche et l'autre pied sur l'embout avant gauche (ou inversement), face à la selle. La jambe ne doit pas toucher le guidon.



1039

Station latérale genou sur selle

Le genou de l'une des jambes est placé en travers de la selle, le pied de l'autre jambe sur une pédale. Le genou ne doit pas dépasser le bord extérieur de la selle.



1040

Assis cadre

Une jambe passée à travers le cadre, le pied posé sur l'embout avant. La jambe libre tendue vers l'avant, assis dans le cadre.



1041

Debout embouts arrières

Debout derrière la selle, les pieds sur les embouts arrières.



1046

Station fléchie embout arrière

Debout avec un pied sur un embout arrière, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière.



1047

1048

Accroupi sur le cadre

En position accroupie, un pied sur le tube supérieur du cadre, la jambe libre est tendue horizontalement vers l'avant, dos à la selle.



1051

Genou sur selle

Genou sur la selle, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière, formant une ligne droite avec le tronc et la tête.



1053

1054

Station fléchie selle

Un pied sur la selle, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière.



1061
1062

Station fléchie cadre

Un pied sur le tube supérieur du cadre, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière.



1063
1064

Station fléchie envers cadre

Un pied sur le tube supérieur du cadre, le corps incliné vers la selle, la jambe libre tendue dans la direction du déplacement.



1065

Station fléchie envers guidon

Un pied sur le guidon, le corps incliné vers la selle, la jambe libre tendue dans la direction du déplacement, une main à la selle, l'autre au guidon.



1066

Station latérale envers pédaler à travers cadre

Avec une jambe passée au travers du cadre, debout avec les pieds sur les pédales, face à la selle.



1071

Debout cadre

Debout, le dos droit, un pied uniquement sur le tube oblique du cadre, l'autre pied uniquement sur le tube vertical du cadre, face au guidon. Les pieds ne doivent pas se toucher, le guidon ne doit pas être en contact avec la jambe.



1076

Debout envers cadre

Debout, le dos droit, un pied uniquement sur le tube oblique du cadre, l'autre pied uniquement sur le tube vertical du cadre, face à la selle. Les pieds ne doivent pas se toucher, le guidon ne doit pas être en contact avec la jambe.



1077

Suspension frontale

Les deux mains en appui sur le guidon derrière le dos, la roue avant entre les jambes et les pieds sur les pédales.



1081
1082

Suspension envers

Suspension à l'avant de la tube de direction, face à la selle, le cadre entre les jambes et les pieds sur les pédales.



1083
1084

Allongé guidon

L'avant du corps allongé sur le guidon, face à la selle, les jambes jointes et tendues horizontalement dans la direction du déplacement.



1091

Allongé selle, allongé selle et guidon

a-b : L'avant du corps allongé sur la selle, les jambes jointes et tendues horizontalement vers l'arrière.

c-d : L'avant du corps allongé sur la selle, les bras sur le guidon, tendus latéralement et les deux mains lâchées, les jambes jointes et tendues horizontalement vers l'arrière.



1092

Planche

Allongé en ligne droite, l'arrière du corps sur le guidon, les jambes et les pieds sont tendues dans les figures **a** et **b** sous et dans ceux **c** et **d** sur la selle.



1093

Marcher sur roue avant ¼ cercle

Marcher avec les deux pieds sur le pneumatique de la roue avant, les deux mains au guidon, face à la selle.
La totalité du parcours pour cette figure est de ¼ de cercle.



1096

Debout selle et guidon

Debout sans autre appui qu'un pied sur le guidon et l'autre sur la selle.



1101

1102

Debout selle

Debout sans autre appui que les deux pieds sur la selle.



1103

Debout de face guidon, Pivotement debout de face guidon (T)

Debout sans autre appui que les deux pieds sur les poignées du guidon, dos à la selle.

Après un pivotement entier, l'augmentation tactique de 4 demi-pivotements au maximum est possible.

e-h : Le compétiteur atteint la position debout de face guidon en sautant d'assis selle.

i-l : Debout de face guidon avec un ½ ou plusieurs demi-pivotements pour arriver debout de face guidon ou debout envers guidon. Après le nombre de demi-pivotements prévus, il faut encore rouler au minimum sur 2m.

m-p : Le compétiteur atteint la position debout guidon en sautant d'assis selle, à part cela identiques aux figures **i-l**.



1104

Debout envers guidon

Debout sans autre appui que les deux pieds sur le guidon, face à la selle.



1105

Drapeau sur selle

Une main sur la selle, le corps prenant appui sur le coude. L'autre main sur le guidon (l'avant-bras peut prendre appui sur la poignée du guidon). Le compétiteur est face à la direction du déplacement et les jambes sont tendues vers l'arrière.



1111

Drapeau sur guidon

Une main sur le guidon, le corps prenant appui sur le coude. L'autre main sur la selle. Le compétiteur est face à la selle et les jambes sont tendues dans la direction du déplacement.



1112 a
1112 b
1112 c

Drapeau envers 2 mains sur guidon.

Les deux mains sur le guidon, le corps prenant appui sur les deux coudes. Le compétiteur est face à la selle et les jambes sont tendues dans la direction du déplacement.



1112 d
1112 e
1112 f
1112 g

Drapeau 2 mains sur guidon

Les deux mains sur le guidon, le corps prenant appui sur les deux coudes. Le compétiteur est face au déplacement et les jambes sont tendues au-dessus de la selle.



1112 h
1112 i
1112 j
1112 k

Equerre

Les bras tendus et les mains en appui sur les poignées du guidon, les jambes sont tendues vers l'avant, dos à la selle.



1115

Equerre envers

Les bras tendus et les mains en appui sur les poignées du guidon, les jambes sont tendues face à la selle.



1116

Equerre latérale

Les bras tendus, une main en appui sur la selle et l'autre sur le guidon, les jambes sont tendues. L'avant-bras ou le poignet ne doit pas prendre appui sur une poignée du guidon.

1117

Appui carpé guidon ; Appui carpé selle

a-b : Les bras tendus et les mains en appui sur les poignées du guidon, les jambes écartées tendues horizontalement à l'extérieur des bras.

c-d : Les bras tendus et les mains en appui sur la selle, les jambes écartées tendues horizontalement à l'extérieur des bras, sans toucher le guidon



1118

Appui renversé tête sur selle

La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



1121

Appui renversé épaule

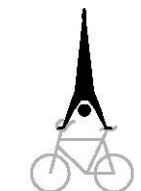
Une épaule en appui sur la selle ou le tube supérieur du cadre, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



1122

Appui tendu renversé (ATR) selle et guidon

ATR, les bras tendus, une main en appui sur le guidon et l'autre sur la selle, Les jambes sont jointes, droites et tendues vers le haut. L'avant-bras et le poignet ne doit pas prendre appui sur une poignée du guidon.



1123 a
1123 b
1123 c
1123 d

Equerre latérale ATR selle et guidon (T)

À partir de l'équerre latérale qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes au-dessus du cadre sans le toucher pour atteindre directement la position appui tendu renversé exécuté comme les figures **1123a-d**. Le parcours du C, O, S ou 8 débute dans la position du ATR selle et guidon.

L'augmentation tactique est possible en réalisant un ATR selle et guidon suisse conforme à **1123i-l**.

L'augmentation tactique est possible en réalisant un ATR selle et guidon allemand conforme à **1123m-p**.

1123 e
1123 f
1123 g
1123 h

Equerre latérale ATR selle et guidon suisse

À partir de l'équerre latérale qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes tendues au-dessus du cadre sans le toucher pour atteindre jambes tendues écartées la position appui tendu renversé exécuté comme les figures **1123a-d**. Le parcours du C, O, S ou 8 débute dans la position du ATR selle et guidon.

1123 i
1123 j
1123 k
1123 l

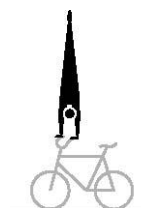
Equerre latérale ATR selle et guidon allemand

À partir de l'équerre latérale qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes tendues et jointes au-dessus du cadre sans le toucher pour atteindre jambes tendues jointes la position appui tendu renversé exécuté comme les figures **1123a-d**. Le parcours du C, O, S ou 8 débute dans la position du ATR selle et guidon.

1123 m
1123 n
1123 o
1123 p

Appui tendu renversé (ATR) guidon

ATR, les bras tendus, les deux mains en appui sur les poignées du guidon, les jambes sont jointes, droites et tendues vers le haut.



1124 a
1124 b
1124 c
1124 d

Equerre ATR guidon (T)

À partir de l'équerre ou l'équerre à l'envers qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes au-dessus du cadre et du guidon sans les toucher pour atteindre directement la position appui tendu renversé exécuté comme les figures **1124a-d**. Le parcours du C, O, S ou 8 débute dans la position du ATR guidon.

L'augmentation tactique est possible en réalisant un ATR guidon suisse conforme à la figure **1124i-l**.

L'augmentation tactique est possible en réalisant un ATR guidon allemand conforme à la figure **1124m-p**.

1124 e
1124 f
1124 g
1124 h

Equerre ATR guidon suisse

1124 i
1124 j

À partir de l'équerre ou l'équerre à l'envers qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes tendues au-dessus du cadre et du guidon sans les toucher pour atteindre jambes tendues écartées la position appui tendu renversé exécuté comme les figures **1124a-d**. Le parcours du C, O, S ou 8 débute dans la position du ATR guidon.

1124 k
1124 l

Equerre ATR guidon allemand

À partir de l'équerre ou l'équerre à l'envers qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes tendues et jointes au-dessus du cadre et du guidon sans les toucher pour atteindre jambes tendues jointes la position appui tendu renversé exécuté comme les figures **1124a-d**. Le parcours du C, O, S ou 8 débute dans la position du ATR guidon.

1124m
1124 n
1124 o
1124 p

Appui carpé guidon ATR guidon

À partir de l'appui carpé guidon qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, atteindre jambes et bras tendus la position appui tendu renversé exécuté comme les figures **1124a-d**. Le parcours du C, O, S ou 8 débute dans la position du ATR guidon.

1124 q
1124 r
1124 s
1124 t

Surplace pédales ; Surplace pédale et roue avant

a-b : Debout avec exclusivement un pied sur chaque pédale, dos à la selle. Le compétiteur doit maintenir le surplace au minimum pendant 3 secondes.

c-d : Debout avec exclusivement un pied sur une pédale et l'autre sur le pneumatique de la roue avant, dos à la selle. Le compétiteur doit maintenir le surplace au minimum pendant 3 secondes.



1141

(texte modifié aux 1.01.12 ; 1.01.16 ; 1.01.17 ;1.01.20)

8.3.002 Retournement, sauts groupés, autres sauts

Retournement station latérale /suspension envers

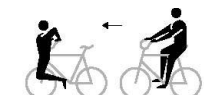
Face au guidon, le pied droit sur l'embout avant droit, le pied gauche sur la pédale droite (ou inversement), réaliser un ½ pivotement du guidon et de la roue avant pour atteindre la position suspension envers. Le pied ne doit pas quitter la pédale pendant le pivotement.



1151 a

Saut groupé d'assis selle

D'assis selle, sauter par dessus le guidon pour atteindre la position suspension frontale

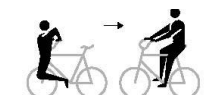


1156

Saut groupé de suspension frontale

a : De suspension frontale, par dessus le guidon pour atteindre la position assis selle. Le compétiteur peut prendre appui avec un pied sur un embout de la roue avant.

b-c : Comme **a**, mais sans prendre appui sur un embout de la roue avant.



1157

Saut groupé de suspension envers

a : De suspension envers, sauter par dessus le guidon pour atteindre la position assis envers guidon. Le compétiteur peut prendre appui avec un pied sur un embout de la roue avant.

b-c : Comme **a**, mais sans prendre appui sur un embout de la roue avant.



1158

Saut groupé d'assis envers guidon

D'assis envers guidon, sauter par dessus le guidon pour atteindre la position suspension envers.



1159

Saut ciseaux d'assis envers guidon.

D'assis envers sur le guidon, croiser les jambes tendues au-dessus de la selle, puis inversion de l'appui des mains sur les poignées du guidon pour atteindre la position assis selle. Après le croisement des jambes, une position assise intermédiaire sur le cadre ou le guidon pendant le pivotement du corps ou l'inversion des appuis est permise.



1171 a

Saut ciseaux de suspension envers

De la position suspension envers, sauter par dessus le guidon, pour enchaîner sans s'asseoir sur le guidon par le croisement des jambes tendues au-dessus de la selle, l'inversion de l'appui des mains sur les poignées du guidon pour atteindre la position assis selle. Après le croisement des jambes, une position assise intermédiaire sur le cadre ou le guidon pendant le pivotement du corps ou l'inversion des appuis est permise.

1171 b

Saut pivoté / Saut pivoté avec ciseaux

a : De station latérale pied pédale avant, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour et enchaîner le saut groupé au-dessus du guidon pour atteindre la position assis envers guidon. Pour le saut pivoté, le pied doit quitter la pédale.

b : D'assis selle, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour et enchaîner le saut groupé au-dessus du guidon pour atteindre la position assis envers guidon.

c : D'assis envers guidon, réalisation d'un saut groupé par-dessus le guidon et enchaîner un ½ pivotement de la roue avant pour atteindre la position assis selle.

d : D'assis selle, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour et enchaîner le saut au-dessus du guidon pour atteindre la position station fléchie envers cadre.

e : D'assis selle, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour et enchaîner le saut au-dessus du guidon sans prendre la position assis envers guidon, pour enchaîner par le croisement des jambes tendues au-dessus de la selle, l'inversion de l'appui des mains sur les poignées du guidon pour atteindre la position assis selle. Après le croisement des jambes, une position assise intermédiaire sur le cadre ou le guidon pendant le pivotement du corps ou l'inversion des appuis est permise.



1172

Saut pivoté / marcher sur roue

a : De station latérale pied pédale, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour pour atteindre la position marcher sur roue. Pour le saut pivoté, le pied doit quitter la pédale.

b : D'assis selle, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour pour atteindre la position marcher sur roue.



1173

Saut pivoté /suspension envers

a : De station latérale pied pédale, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour pour atteindre la position suspension envers. Pour le saut pivoté, le pied doit quitter la pédale.

b : D'assis selle, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour pour atteindre la position suspension envers.

c : De la position suspension envers, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un ½ tour pour atteindre la position assis selle.



1174

Saut pivoté (T)

L'augmentation tactique est possible de 2 jusqu'à 7 tours, de 3 jusqu'à 8 tours, de 4 jusqu'à 9 tours et de 5 jusqu'à 10 tours.

a : D'assis selle, sauter en faisant pivoter la roue avant d'un 1 tour pour revenir à la position assis selle.

b-e : D'assis selle, sauter en faisant pivoter la roue avant plusieurs tours en continu, puis terminer à la position assis selle.



1175

Saut de pédale

De la position station latérale debout pédale, saut latéral simultané des deux jambes au-dessus du tube supérieur du cadre pour arriver sur la pédale en position debout de l'autre côté de la bicyclette.



1181

Saut de Maute

Saut de debout selle à debout guidon. Après le saut, il faut rouler au moins sur 2m dans la position d'arrivée.



1186

(texte modifié aux 1.01.16)

8.3.003 Figures en cabré

Cabré assis selle

a-d/i : Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.

e-h : Assis sur la selle, face au guidon, un pied sur une pédale. La jambe lâchée doit être tendue sans toucher la bicyclette.



1201

1202

Cabré assis envers selle

a-d/g : Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.

1203e-f : Assis sur la selle, dos au guidon, un pied sur une pédale. La jambe lachée doit être tendue sans toucher la bicyclette.



1203
1204

Cabré amazone

Assis sur la selle, un pied sur une pédale. La jambe libre doit passer au-dessus du cadre et être tendue de l'autre côté en-dessous du guidon, sans que le pied ne maintienne la roue avant.



1211
1212

Cabré sur embout / Cabré sur embout M.ARR

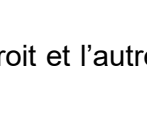
1216a-d/1217a-e : Debout sur l'embout arrière gauche avec le pied gauche et le pied droit sur la pédale droite (ou inversement), face au guidon.



1216
1217

Cabré station latérale / Cabré station latérale M.ARR

1216e-h/1217f-g : Debout avec un pied sur l'embout arrière droit et l'autre pied sur la pédale droite (ou inversement), face au guidon.



1216
1217

Cabré envers sur embout

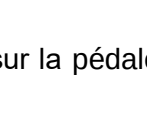
Debout avec le pied droit sur l'embout arrière gauche et le pied gauche sur la pédale droite (ou inversement), dos au guidon.



1219 a
1219 b

Cabré envers station latérale

Debout avec un pied sur l'embout arrière droit et l'autre pied sur la pédale droite (ou inversement), dos au guidon.



1219 c
1219 d

Cabré assis guidon

Assis dans le guidon, face à la roue avant. Les pieds sont sur les pédales.



1226
1227

Cabré assis envers guidon

Assis dans le guidon, dos à la roue avant. Les pieds sont sur les pédales.



1228
1229

Cabré direction

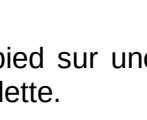
Assis sur le tube de direction, la roue avant devant lui. Les pieds sont sur les pédales.



1236 a
1236 b
1236 e
1237

Cabré direction 1 jambe lachée

Assis sur le tube de direction, la roue avant devant lui, un pied sur une pédale. La jambe lachée doit être tendue sans toucher la bicyclette.



1236 c
1236 d

Cabré envers direction

Assis sur le tube de direction, la roue avant derrière lui. Les pieds sont sur les pédales.



1238
1239

Cabré debout bicyclette devant soi

La selle vers le sol. La roue avant est saisie devant soi en position debout, les pieds sur les pédales.



1246
1247

Cabré debout bicyclette derrière soi

La selle vers le sol. La roue avant est saisie derrière soi en position debout, les pieds sur les pédales.



1248
1249

(texte modifié au 1.01.17)

8.3.004 Passages en cabré

Passages

Exécution conformément à **8.2.028**.

1281-
1293

8.3.005 Figures de fin de programme

Les figures de fin de programme ne peuvent être présentées qu'en dernière position du programme. Le compétiteur termine la figure de fin de programme debout sur la piste en tenant la bicyclette d'une main, l'autre bras étant tendu latéralement et horizontalement (sauf version **o** et **p**).

Assis selle / saut groupé guidon

D'assis selle, saut au dessus du guidon, puis pose des deux pieds sur le sol. Pendant le saut, le guidon doit être tenu par les deux mains.

1301 a

Station latérale sur pédale / saut latéral de la bicyclette

Les deux pieds sur une pédale, saut groupé latéral au dessus du cadre, puis pose des deux pieds sur le sol. Pendant le saut, le guidon doit être tenu par les deux mains.

1301 b

Assis selle / saut carapé au dessus guidon

D'assis selle, saut carapé au dessus du guidon, puis pose des deux pieds sur le sol. Pendant le saut, le guidon doit être lâché.

1301 c

Assis selle / saut groupé guidon avec ½ vrille

D'assis selle, saut au dessus du guidon avec ½ vrille de l'axe du corps, puis pose des deux pieds sur le sol. Après le saut, le guidon doit être momentanément lâché avant d'être repris.

1301 d

Assis envers guidon / saut groupé guidon

D'assis envers guidon, saut groupé au-dessus du guidon, puis pose des pieds sur le sol. Pendant le saut, le guidon doit être tenu par les deux mains.

1301 e

Assis envers guidon / saut carapé guidon

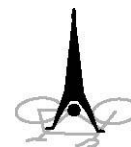
D'assis envers guidon, saut carapé au dessus du guidon, puis pose des deux pieds sur le sol. Pendant le saut, le guidon doit être lâché.

1301 f

- Station fléchie selle / ATR guidon / Rotation arrière** 1301 g
De station fléchie selle avec impulsion pour atteindre l'appui renversé tendu, puis pose des pieds sur le sol à l'avant du guidon. A mi-parcours de la phase ATR guidon, les bras sont tendus, les jambes droites, tendues et jointes vers le haut. Après l'ATR suit la rotation arrière de l'axe du corps, les bras lâchent le guidon pour terminer debout sur le sol. Il n'est pas imposé de marquer un temps d'arrêt en position ATR.
- Assis selle ATR rotation avant** 1301 h
D'assis sur selle avec impulsion sans position intermédiaire pour atteindre l'appui renversé tendu, puis pose des pieds sur le sol à l'avant du guidon. A mi-parcours de la phase ATR guidon, les bras sont tendus, les jambes droites, tendues et jointes vers le haut. Après l'ATR suit la rotation avant autour de l'axe horizontal du corps, les bras lâchent le guidon pour terminer debout sur le sol. Il n'est pas imposé de marquer un temps d'arrêt en position ATR.
- Debout de face guidon saut tendu à l'arrière de la bicyclette** 1301 i
De debout de face guidon, saut tendu en hauteur avec le corps entièrement tendu et les jambes jointes, pour poser les pieds sur le sol à l'arrière de la bicyclette. Au point le plus élevé du saut, les bras doivent être tendus verticalement vers le haut.
- Debout de face guidon, saut tendu et ½ vrille à l'avant de la bicyclette** 1301 j
De debout de face guidon, saut tendu en hauteur avec le corps entièrement tendu et les jambes jointes, avec ½ vrille de l'axe vertical du corps pour poser les pieds sur le sol à l'avant de la bicyclette. Au point le plus élevé du saut, les bras doivent être tendus verticalement vers le haut.
- Debout de face guidon, saut carapé vers l'arrière de la bicyclette** 1301 k
De debout de face guidon, saut carapé avec les jambes tendues horizontalement, pour poser les pieds sur le sol à l'arrière de la bicyclette. Au moment de l'écart tendu des jambes, les mains touchent les pieds.
- Debout envers guidon, saut tendu à l'avant de la bicyclette** 1301 l
De debout envers guidon, saut tendu en hauteur avec le corps entièrement tendu et les jambes jointes, pour poser les pieds sur le sol à l'avant de la bicyclette. Au point le plus élevé du saut, les bras doivent être tendus verticalement vers le haut.
- Debout envers guidon, saut tendu et vrille (1 tour) à l'avant de la bicyclette** 1301 m
De debout envers guidon, saut tendu en hauteur avec le corps entièrement tendu et les jambes jointes, puis vrille d'un tour de l'axe vertical du corps pour poser les pieds sur le sol à l'avant de la bicyclette. Au point le plus élevé du saut, les bras doivent être tendus verticalement vers le haut.
- Debout envers guidon / salto arrière** 1301 n
De debout envers guidon, salto arrière (saut arrière avec rotation complète groupée de l'axe horizontal du corps), puis pose des pieds au sol devant la bicyclette.

ATR bicyclette couché sur le sol

Appui renversé tendu sur le cadre, bicyclette couché sur le sol, les bras tendus, les jambes tendues et jointes vers le haut. Les avant-bras et les poignets ne doivent pas prendre appui sur le guidon, la selle ou la pédale. La position ATR doit être tenue au minimum 3 secondes.



1301 o

Equerre suisse et ATR bicyclette couché sur le sol

Sur la bicyclette couché au sol, les positions suivantes doivent être tenues au minimum 3 secondes: les mains sur le cadre, bras tendus et les jambes jointes tendues horizontalement. Ensuite poussée des jambes tendues et écartées sans prendre appui sur le cadre, bras tendus pour atteindre directement la position ATR réalisée comme la figure **1301o**. La position ATR doit être tenue au minimum 3 secondes.

1301 p

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

§ 2 Cyclisme artistique à 2

8.3.006 Figures sur deux bicyclettes avec les roues au sol

Assis selle

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.



**2001
2002
2003
2004**

Assis envers selle

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.



2005

Pieds sur guidon

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur le guidon.



2011

Amazone

Assis sur la selle, face au guidon, un pied sur une pédale. La jambe libre doit être passée par-dessus le tube supérieur du cadre pour de l'autre côté la tendre en-dessous du guidon, sans toucher celui-ci.



**2012
2013**

Assis guidon

Assis sur le guidon, dos à la selle, la jambe libre tendue horizontalement vers l'avant, l'autre pied au tube oblique du cadre.



2021

Assis envers guidon

Assis sur le guidon, face à la selle, les pieds sur les pédales.



2022

Debout embouts avant et arrière

Debout le pied gauche sur l'embout arrière gauche et le pied droit sur l'embout avant droit (ou inversement), face au guidon. La jambe ne doit pas toucher le guidon.



2026

Debout envers embouts avant et arrière

Debout le pied droit sur l'embout arrière gauche et le pied gauche sur l'embout avant droit (ou inversement), face à la selle. La jambe ne doit pas toucher le guidon.



2027

Debout embout avant

Debout à l'avant du guidon, dos à la selle, un pied sur l'embout de la roue, l'autre pied au tube oblique du cadre.



2031

Station latérale, pédalage d'un pied

Debout avec un pied sur l'embout arrière gauche et l'autre pied sur la pédale gauche (ou inversement), face au guidon.



2036

Station latérale sur embouts

Debout, un pied sur l'embout arrière gauche et l'autre pied sur l'embout avant gauche (ou inversement), face au guidon. La jambe ne doit pas toucher le guidon.



2037

Debout embouts arrières

Debout derrière la selle, les pieds sur les embouts arrières.



2046

Station fléchie embout arrière

Debout avec un pied sur un embout arrière, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière.



2047

Accroupi sur le cadre

En position accroupie, un pied sur le tube supérieur du cadre, la jambe libre est tendue horizontalement vers l'avant, dos à la selle.



2051

Genou sur selle

Genou sur la selle, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière, formant une ligne droite avec le tronc et la tête.

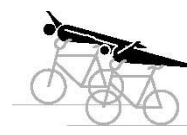


2052

Allongé selle, allongé selle et guidon

a-b : L'avant du corps allongé sur la selle, les jambes jointes et tendues horizontalement vers l'arrière.

c-d : L'avant du corps allongé sur la selle, les bras sur le guidon, tendus latéralement et les deux mains lâchées, les jambes jointes et tendues horizontalement vers l'arrière.



2061

Planche

Allongé en ligne droite, l'arrière du corps sur le guidon, les jambes et les pieds sont tendues dans les figures **a** et **b** sous et dans ceux **c** et **d** sur la selle.



2062

Debout cadre

Debout, le dos droit, un pied uniquement sur le tube oblique du cadre, l'autre pied uniquement sur le tube vertical du cadre, face au guidon. Les pieds ne doivent pas se toucher, le guidon ne doit pas être en contact avec la jambe.



2066

Debout selle et guidon

Debout sans autre appui qu'un pied sur le guidon et l'autre sur la selle.



2067

2068

Debout selle

Debout sans autre appui que les deux pieds sur la selle



2069

Debout de face guidon / Pivotements (T)

A partir d'un pivotement entier, l'augmentation tactique de 4 demi-pivotements au maximum est possible.

a-f : Debout sans autre appui que les deux pieds sur les poignées du guidon, dos à la selle.

g-j : En position debout de face guidon et après rupture de la jonction, réalisation d'un ½ ou plusieurs ½ pivotements pour arriver debout de face guidon ou debout envers guidon. Après avoir terminé le dernier ½ pivotement, il faut réaliser une reprise de jonction et rouler au minimum sur 2m dans cette position.

aa-ja : Les compétiteurs atteignent la position debout guidon en sautant simultanément d'assis selle, à part cela comme **a-f** et **g-j**.



2070

Debout de face guidon en cercles à contresens et pivotements (T)

k-n : En position debout de face guidon, réalisation d'un ½ ou plusieurs ½ pivotements pour arriver debout de face guidon ou debout envers guidon. Exécution des cercles à contresens conformément à **8.2.051**. Après avoir terminé le dernier ½ pivotement et avant le toucher de mains, il faut parcourir au minimum 2m.

ka-na : Les compétiteurs atteignent la position debout guidon en sautant simultanément d'assis selle, à part cela comme **k-n**.

2070 k

2070 l

2070 m

2070 n

Debout envers guidon

Debout sans autre appui que les deux pieds sur le guidon, face à la selle.



2071

Appui renversé tête sur selle

Les compétiteurs réalisent la figure séparément. La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



2073

Appui renversé épaule

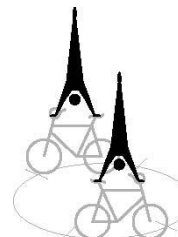
Les compétiteurs réalisent la figure séparément. Une épaule en appui sur la selle ou le tube supérieur du cadre, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



2074

ATR selle et guidon

Les compétiteurs réalisent la figure séparément. ATR, les bras tendus, une main en appui sur le guidon et l'autre sur la selle, les jambes sont jointes, droites et tendues vers le haut. L'avant-bras et le poignet ne doivent pas prendre appui sur le guidon.



2076 a
2076 b
2076 c

Equerre latérale ATR selle et guidon (T)

À partir de l'équerre latérale qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes au-dessus du cadre sans le toucher pour atteindre directement la position appui tendu renversé exécuté comme **2076a-c**. Le parcours du C, O ou 8 contr. débute dans la position du ATR selle et guidon. L'augmentation tactique est possible en réalisant un ATR selle et guidon suisse conforme à **2076g-i**. L'augmentation tactique est possible en réalisant un ATR selle et guidon allemand conforme à **2076j-l**.

2076 d
2076 e
2076 f

Equerre latérale ATR selle et guidon suisse

À partir de l'équerre latérale qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes tendues au-dessus du cadre sans le toucher pour atteindre jambes tendues écartées la position appui tendu renversé exécuté comme **2076a-c**. Le parcours du C, O ou 8 contr. débute dans la position du ATR selle et guidon.

2076 g
2076 h
2076 i

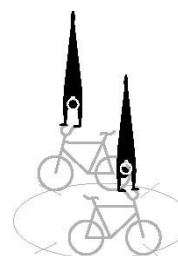
Equerre latérale ATR selle et guidon allemand

À partir de l'équerre latérale qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes tendues au-dessus du cadre sans le toucher pour atteindre jambes tendues et jointes la position appui tendu renversé exécuté comme **2076a-c**. Le parcours du C, O ou 8 contr. débute dans la position du ATR selle et guidon.

2076 j
2076 k
2076 l

ATR guidon

Les compétiteurs réalisent la figure séparément. ATR, les bras tendus, les deux mains en appui sur les poignées du guidon, les jambes sont jointes, droites et tendues vers le haut.



2077 a
2077 b
2077 c

Equerre ATR guidon (T)

2077 d
2077 e
2077 f

À partir de l'équerre ou l'équerre à l'envers qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes au-dessus du cadre et du guidon sans les toucher pour atteindre directement la position appui tendu renversé exécuté comme **2077a-c**. Le parcours du C, O ou 8 contr. débute dans la position du ATR guidon.

L'augmentation tactique est possible en réalisant un ATR guidon suisse conforme à **2077g-i**.

L'augmentation tactique est possible en réalisant un ATR guidon allemand conforme à **2077j-l**.

Equerre ATR guidon suisse

2077 g
2077 h
2077 i

À partir de l'équerre ou l'équerre à l'envers qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes tendues au-dessus du cadre et du guidon sans les toucher pour atteindre jambes tendues écartées la position appui tendu renversé exécuté comme **2077a-c**. Le parcours du C, O ou 8 contr. débute dans la position du ATR guidon.

Equerre ATR guidon allemand

2077 j
2077 k
2077 l

À partir de l'équerre ou l'équerre à l'envers qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, faire passer les jambes tendues au-dessus du cadre et du guidon sans les toucher pour atteindre jambes tendues et jointes la position appui tendu renversé exécuté comme **2077a-c**. Le parcours du C, O ou 8 contr. débute dans la position du ATR guidon.

Appui carpé guidon ATR guidon

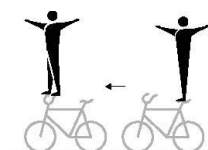
2077 m
2077 n
2077 o

À partir de l'appui carpé guidon qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, atteindre jambes et bras tendus la position appui tendu renversé exécuté comme **2077a-c**. Le parcours du C, O ou 8 contr. débute dans la position du ATR guidon.

Saut de Maute

2081

Saut de debout selle séparément à debout guidon. Après le saut, il faut rouler au moins sur 2m dans la position d'arrivée. Le saut peut uniquement se faire à la suite d'un cercle à contresens ou d'un huit à contresens. Il doit être réalisé simultanément. Les compétiteurs ne doivent pas se toucher avant et après le saut.



Surplace pédales ; Surplace pédale et roue avant

2091

a-b : Debout avec exclusivement un pied sur chaque pédale, dos à la selle. Le compétiteur doit maintenir le surplace au minimum pendant 3 secondes.

c-d : Debout avec exclusivement un pied sur une pédale et l'autre sur le pneumatique de la roue avant, dos à la selle. Le compétiteur doit maintenir le surplace au minimum pendant 3 secondes.



(texte modifié aux 1.01.12 ; 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

8.3.007 Figures en cabré sur deux bicyclettes.

Cabré assis selle

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.



2131
2132
2133
2134

Cabré assis envers selle

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.



2135
2136
2137
2138

Cabré amazone

Assis sur la selle, face au guidon, un pied sur une pédale. La jambe libre doit passer au-dessus du cadre et être tendue de l'autre côté en-dessous du guidon, sans que le pied ne maintienne la roue avant.



2147

Cabré sur embout

Debout sur l'embout arrière gauche avec le pied gauche et le pied droit sur la pédale droite (ou inversement), face au guidon.



2151
2152
2154

Cabré assis guidon

Assis dans le guidon, face à la roue avant. Les pieds sont sur les pédales.



2161
2162
2163
2164

Cabré assis envers guidon

Assis dans le guidon, dos à la roue avant. Les pieds sont sur les pédales.



2165
2166
2167
2168

Cabré direction

Assis sur le tube de direction, la roue avant devant lui. Les pieds sont sur les pédales.



2176
2177
2178
2179

Cabré envers direction

Assis sur le tube de direction, la roue avant derrière lui. Les pieds sont sur les pédales.



2180
2181
2182
2183

Cabré debout bicyclette devant soi

La selle vers le sol. La roue avant est saisie devant soi en position debout, les pieds sur les pédales.



2191
2192
2193
2194

Cabré debout bicyclette derrière soi

La selle vers le sol. La roue avant est saisie derrière soi en position debout, les pieds sur les pédales.



2195
2196
2197
2198

(texte modifié au 1.01.17)

- 8.3.008** Pivotements sur place sur deux bicyclettes
Pivotements sur place (T) 2211
 L'augmentation tactique des pivotements sur place sur deux bicyclettes est possible à partir de 2 pivotements pour arriver à un total de 4 pivotements. 2212
 Exécution conformément à **8.2.047**. 2213
 2214
 2215
 2216
- 8.3.009** Passages sur deux bicyclettes
Passages 2236
 Exécution conformément à **8.2.028**. 2237
 2238
 2239
 2240
 2241
 2242
 2243
- 8.3.010** Figures de fin de première partie ou de fin de programme sur deux bicyclettes
Debout envers guidon / salto arrière 2250 a
 De debout envers guidon, salto arrière (saut arrière avec rotation complète de l'axe du corps) puis pose des pieds au sol jambes tendues devant la bicyclette. Les saltos sont à réaliser simultanément. Le salto peut uniquement se faire à la suite d'un cercle à contresens ou d'un huit à contresens. Les compétiteurs n'ont pas besoin de se toucher avant et après le salto.
- (texte modifié au 1.01.16)
- 8.3.011** Figures sur une bicyclette
Assis selle / Debout embouts arrières ; Debout selle 2261
a-b : Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales. / Debout derrière la selle, les pieds sur les embouts arrières.
c-d : Comme **a-b** avant le trait / Debout les pieds sur la selle.
- Assis selle / assis épaules** 2266
 Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales. 2267
 / Assis sur les épaules du partenaire.
- Assis selle / Debout épaules** 2268
 Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales. 2269
 / Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



Assis selle / suspension renversée

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.
/ En suspension sur le dos du partenaire, mains en appui sur la poitrine, la tête en bas. Les jambes sont jointes et tendues vers le haut et doivent former avec le corps une ligne droite.



2270
2271

Assis selle / Debout guidon

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Debout les pieds sur les poignées du guidon.



2276

Assis selle / ATR guidon

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Appui tendu renversé (ATR), les deux mains sur les poignées du guidon, les bras tendus, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



2277 a
2277 b

Assis selle / Appui carpé guidon ATR guidon

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.
/ À partir de l'appui carpé guidon qui doit être montrée au moins sur 2 mètres, atteindre directement, jambes et bras tendus la position appui tendu renversé exécuté comme 2277a-c. Le parcours du C ou O débute dans la position du ATR guidon.



2277 c
2277 d

Assis envers selle / Assis épaules

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Assis sur les épaules du partenaire.



2281
2282

Assis envers selle / Debout épaules.

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



2283

Assis envers selle / suspension renversée

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.
/ En suspension sur le dos du partenaire, mains en appui sur la poitrine, la tête en bas. Les jambes sont jointes et tendues vers le haut et doivent former avec le corps une ligne droite.



2285
2286

Assis guidon / Debout embouts arrières ; Debout selle
a-d : Assis sur le guidon, dos à la selle, la jambe libre tendue horizontalement vers l'avant, l'autre pied au tube oblique du cadre. / Debout derrière la selle, les pieds sur les embouts arrières.

e-h : Comme **a-d** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.



2296

Assis envers guidon / Debout embouts arrières

Assis sur le guidon, face à la selle, les pieds sur les pédales. / Debout derrière la selle, les pieds sur les embouts arrières.



2301

Assis envers guidon / debout selle et guidon ; debout selle

a-d : Assis sur le guidon, face à la selle, les pieds sur les pédales. / Debout un pied sur la selle et l'autre pied sur le guidon.

e-h : Comme **a-d** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.



2302

Assis envers guidon / assis épaules

Assis assis sur le guidon, face à la selle, les pieds sur les pédales. / Assis sur les épaules du partenaire.



2303

Assis envers guidon / debout épaules

Assis sur le guidon, face à la selle, les pieds sur les pédales. / Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



2304

Assis envers guidon / suspension renversée

Assis sur le guidon, face à la selle, les pieds sur les pédales. / En suspension sur le dos du partenaire, mains en appui sur la poitrine, la tête en bas. Les jambes sont jointes et tendues vers le haut et doivent former avec le corps une ligne droite.



2305

Assis envers guidon / Appui renversé tête sur selle

Assis sur le guidon, face à la selle, les pieds sur les pédales. / La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



2306

Debout embout avant / Debout embouts arrières ; debout selle

a-d : Debout à l'avant du guidon, dos à la selle, un pied sur l'embout de la roue, l'autre pied au tube oblique du cadre. / Debout derrière la selle, les pieds sur les embouts arrières.

e-h : Comme **a-d** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.



2311

Debout embout avant et arrière / Assis épaules

Debout le pied gauche sur l'embout arrière gauche et le pied droit sur l'embout avant droit (ou inversement), face au guidon. La jambe ne doit pas toucher le guidon. / Assis sur les épaules du partenaire.



2316

Station latérale embouts / Station latérale embouts mains dans mains

Debout, un pied sur l'embout arrière gauche et l'autre pied sur l'embout avant gauche (ou inversement), face au guidon. La jambe ne doit pas toucher le guidon. / Debout de même manière de l'autre côté de la bicyclette. Réalisation d'un anneau, bras tendus et jonction mains dans mains.



2317

Station fléchie selle / Station fléchie envers guidon

Un pied sur la selle, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière. / Un pied sur le guidon, le corps incliné vers la selle, la jambe libre tendue dans la direction du déplacement, une main à la selle, l'autre au guidon.



2319

Assis cadre / station fléchie selle

Une jambe passée à travers le cadre, le pied posé sur l'embout avant, la jambe libre tendue vers l'avant, assis dans le cadre. / Un pied sur la selle, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière.



2321

Assis cadre / Debout selle et guidon ; debout selle

a-b : Une jambe passée à travers le cadre, le pied posé sur l'embout avant, la jambe libre tendue vers l'avant, assis dans le cadre. / Debout un pied sur la selle et l'autre pied sur le guidon.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.



2322

Assis cadre / Drapeau sur selle

Une jambe passée à travers le cadre, le pied posé sur l'embout avant, la jambe libre tendue vers l'avant, assis dans le cadre. / Une main sur la selle, le corps prenant appui sur le coude. L'autre main sur le guidon (l'avant-bras peut prendre appui sur la poignée du guidon face au déplacement, les jambes tendues vers l'arrière.



2323

Suspension frontale / Station fléchie selle

Les deux mains en appui sur le guidon derrière le dos, la roue avant entre les jambes et les pieds sur les pédales. / Un pied sur la selle, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière.



2331

Suspension frontale / debout selle et guidon ; debout selle

a-b : Les deux mains en appui sur le guidon derrière le dos, la roue avant entre les jambes et les pieds sur les pédales. / Debout un pied sur la selle et l'autre pied sur le guidon.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.



2332

Suspension frontale / Appui renversé tête sur selle ; ATR selle et guidon

a-b : Les deux mains en appui sur le guidon derrière le dos, la roue avant entre les jambes et les pieds sur les pédales. / La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / ATR, les bras tendus, une main en appui sur le guidon et l'autre sur la selle, les jambes sont jointes, droites et tendues vers le haut. L'avant-bras et le poignet ne doivent pas prendre appui sur le guidon.



2334

Suspension envers / Debout embouts arrières

Suspension à l'avant de la tube de direction, face à la selle, le cadre entre les jambes et les pieds sur les pédales. / Debout derrière la selle, les pieds sur les embouts arrières.



2341

Suspension envers / Debout selle et guidon ; Debout selle

a-b : Suspension à l'avant de la tube de direction, face à la selle, le cadre entre les jambes et les pieds sur les pédales. / Debout un pied sur la selle et l'autre pied sur le guidon.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.



2342

Suspension envers / debout guidon

Suspension à l'avant de la tube de direction, face à la selle, le cadre entre les jambes et les pieds sur les pédales. / Debout les pieds sur les poignées du guidon.



2343

Suspension envers / Appui renversé tête sur selle ; ATR selle et guidon

a-b : Suspension à l'avant de la tube de direction, face à la selle, le cadre entre les jambes et les pieds sur les pédales. / La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / ATR, les bras tendus, une main en appui sur le guidon et l'autre sur la selle, les jambes sont jointes, droites et tendues vers le haut. L'avant-bras et le poignet ne doivent pas prendre appui sur le guidon.



2346

Allongé guidon / Station fléchie selle ; Debout selle

a-b : L'avant du corps allongé sur le guidon, les jambes jointes et tendues horizontalement dans la direction du déplacement. / Un pied sur la selle, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.

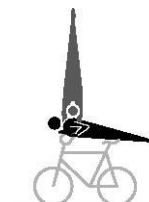


2351

Allongé selle / Debout guidon ; ATR guidon

a-b : L'avant du corps allongé sur la selle, les jambes jointes et tendues horizontalement vers l'arrière. / Debout les pieds sur les poignées du guidon.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / Appui tendu renversé (ATR) sur les poignées du guidon, les bras tendus, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



2352

Planche / Station fléchie selle ; Debout selle

a-b : Allongé en ligne droite, l'arrière du corps sur le guidon, les jambes et les pieds tendus sous la selle. / Un pied sur la selle, le corps incliné vers le guidon, la jambe libre tendue vers l'arrière.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.



2353

Debout selle et guidon / Debout selle et guidon

Chaque compétiteur est debout un pied sur la selle et l'autre pied sur le guidon.



2356

Debout selle et guidon / Debout embouts arrières ; selle ; guidon

a-b : Debout un pied sur la selle et l'autre pied sur le guidon. / Debout derrière la selle les pieds sur les embouts arrières.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.

e-f : Comme **a-b** avant le trait. / Debout les pieds sur les poignées du guidon.



2357

Debout guidon / Debout embouts arrières

Debout les pieds sur les poignées du guidon. / Debout derrière la selle les pieds sur les embouts arrières.

g-h : Le compétiteur atteint la position debout de face guidon en sautant d'assis selle, à part cela identiques aux figures **a-b**.



2358 a
2358 b
2358 g
2358 h

Debout guidon ½ pivotement ou plus (T) / Debout embouts arrières

Après un pivotement entier, l'augmentation tactique est possible au maximum jusqu'à 4 demi-pivotements.

c-f : Debout guidon (de face ou envers) avec un ½ ou plusieurs ½ pivotements pour arriver debout de face guidon ou debout envers guidon. Après le nombre de ½ pivotements prévus, il faut encore rouler au minimum sur 2m. / Debout derrière la selle les pieds sur les embouts arrières, position à conserver pendant l'exécution complète de la figure.

i-l : Le compétiteur atteint la position debout de face guidon en sautant d'assis selle, à part cela identiques aux figures **c-f**.

2358 c
2358 d
2358 e
2358 f
2358 i
2358 j
2358 k
2358 l

Debout guidon / Debout selle

a-b : Debout les pieds sur les poignées du guidon. / Debout les pieds sur la selle. Réalisation d'un anneau, bras tendus et jonction mains dans mains.

c-f : Identiques aux figures **a-b** sans jonction.



2359

Equerre / Debout embouts arrières ; Debout selle ; Appui carpé sur selle

a-b : Les bras tendus et les mains en appui sur les poignées du guidon, les jambes sont tendues vers l'avant, dos à la selle. / Debout derrière la selle les pieds sur les embouts arrières.

c-d : Comme **a-b** avant le trait. / Debout les pieds sur la selle.

e-f : Comme **a-b** avant le trait. / Les bras tendus et les mains en appui sur la selle, les jambes écartées tendues horizontalement à l'extérieur des bras, sans toucher le guidon ou le partenaire.



2366 a
2366 b
2366 c
2366 d
2366 e
2366 f

Appui carpé guidon / Appui carpé sur selle

Les bras tendus et les mains en appui sur les poignées du guidon, les jambes écartées tendues à l'extérieur des bras, dos à la selle. / Les bras tendus et les mains en appui sur la selle, les jambes écartées tendues à l'extérieur des bras, sans toucher le guidon ou le partenaire.



2366 g
2366 h

Appui renversé tête sur selle / Debout guidon

La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. / Debout les pieds sur les poignées du guidon.



2371

Appui renversé tête sur selle / Appui renversé épaule sur cadre

La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. / Une épaule en appui sur le tube supérieur du cadre, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



2372

Appui renversé tête sur selle / Appui carpé guidon

2373

La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. / Les bras tendus et les mains en appui sur les poignées du guidon, les jambes écartées tendues horizontalement à l'extérieur des bras.

Appui renversé tête sur selle / Appui tendu renversé (ATR) sur guidon

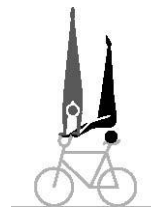
2374 a

2374 b

2374 c

2374 d

La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. / Appui tendu renversé (ATR) sur les poignées du guidon, les bras tendus, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut.



Appui renversé tête sur selle / Appui carpé guidon ATR guidon.

2374 e

2374 f

2374 g

2374 h

La tête en appui sur la selle, les mains au guidon, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. / A partir de l'appui carpé guidon qui doit être montrée au moins sur 2 mètres (le partenaire étant en position appui renversé tête sur selle), atteindre directement jambes et bras tendus la position appui tendu renversé comme **2374a-d**. Le parcours du C, O, S ou 8 débute dans la position du ATR guidon.

ATR selle et guidon / Debout guidon

2376 a

2376 b

ATR, les bras tendus, une main en appui sur le guidon et l'autre sur la selle, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. L'avant-bras et le poignet ne doivent pas prendre appui sur le guidon. / Debout les pieds sur les poignées du guidon.



ATR guidon / Debout selle

2376 c

2376 d

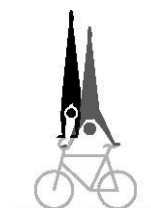
Appui tendu renversé (ATR) sur les poignées du guidon, les bras tendus, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. / Debout les pieds sur la selle.



ATR guidon / ATR selle et guidon

2377

Appui tendu renversé (ATR) sur les poignées du guidon, les bras tendus, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. / ATR, les bras tendus, une main en appui sur le guidon et l'autre sur la selle, les jambes jointes, droites et tendues vers le haut. L'avant-bras et le poignet ne doivent pas prendre appui sur le guidon.



Surplace pédales / Assis épaules ; Debout épaules

2391

a-b : Debout avec exclusivement un pied sur chaque pédale, dos à la selle. Le compétiteur doit maintenir le surplace au minimum pendant 3 secondes. / Assis sur les épaules du partenaire.

c-d : Comme **a-b** avant le trait / Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

8.3.012 Figures en cabré sur une bicyclette

Cabré assis selle / Debout embout arrière

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Debout avec un pied sur l'embout arrière ou les deux pieds sur les embouts arrière.



2411

Cabré assis selle / Assis épaules

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Assis sur les épaules du partenaire.



2412

2413

Cabré assis selle / Suspension renversée

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.
/ En suspension sur le dos du partenaire, mains en appui sur la poitrine, la tête en bas. Les jambes sont jointes et tendues vers le haut et doivent former avec le corps une ligne droite.



2414

2415

Cabré assis selle / Debout épaules

Assis sur la selle, face au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



2416

2417

Cabré assis envers selle / Assis épaules

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Assis sur les épaules du partenaire.



2418

2419

Cabré assis envers selle / Suspension renversée

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.
/ En suspension sur le dos du partenaire, mains en appui sur la poitrine, la tête en bas. Les jambes sont jointes et tendues vers le haut et doivent former avec le corps une ligne droite.



2420

2421

Cabré assis envers selle / Debout épaules

Assis sur la selle, dos au guidon, les pieds sur les pédales.
/ Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



2422

Cabré assis guidon / Assis épaules

Assis dans le guidon, face à la roue avant, les pieds sur les pédales. / Assis sur les épaules du partenaire.



2426

2427

Cabré assis guidon / Debout épaules

Assis dans le guidon, face à la roue avant, les pieds sur les pédales. / Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



2428
2429

Cabré direction / Assis épaules

Assis sur le tube de direction, la roue avant devant lui, les pieds sur les pédales. / Assis sur les épaules du partenaire.



2436
2437

Cabré direction / Debout épaules

Assis sur le tube de direction, la roue avant devant lui, les pieds sur les pédales. / Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



2438
2439

Cabré envers direction / Assis épaules

Assis sur le tube de direction, la roue avant derrière lui, les pieds sur les pédales. / Assis sur les épaules du partenaire.



2446
2447

Cabré envers direction / Debout épaules

Assis sur le tube de direction, la roue avant derrière lui, les pieds sur les pédales. / Debout les pieds sur les épaules du partenaire.



2448
2449

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

8.3.013 Passages cabré sur une bicyclette

Passages

Exécution conformément à 8.2.028.

2471
2472
2473

§ 3 Cyclisme artistique à 4

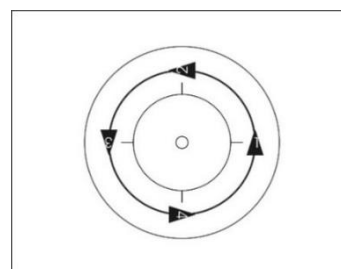
8.3.014 Cyclisme artistique à 4

File de 4 en demi-cercle / cercle

Tous les compétiteurs roulent en cercle / en demi-cercle, roulant en file.

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

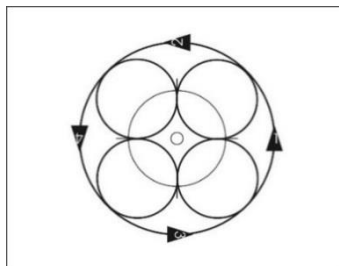


4001
4002
4003
4004

A File de 4 en demi-cercle / cercle, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche (8.2.053)

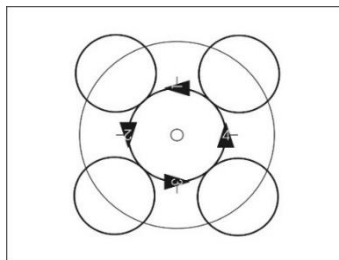


4001 c-d
4002 c-d
4003 e-f
4003 g-h
4004 c-d

B File de 4 en demi-cercle / cercle, 4 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)



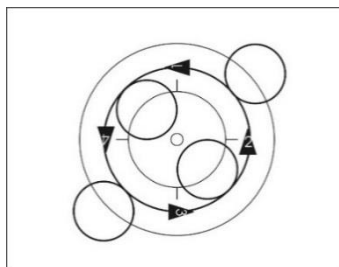
4001 e-f
4004 e-f

C File de 4 en demi-cercle / cercle, 2 B-G, 2 B-D

Au cours de la figure, deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Les compétiteurs roulant l'un en face de l'autre au cercle réalisent le même genre de boucle.

Boucle à gauche (8.2.053)

Boucle à droite (8.2.054)



4001 g-h
4004 g-h

File de 4, 4 changements de boucle superposés

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables et à la même distance du cercle de 4m autour de celui-ci.

Au cours de la figure, ils doivent chacun réaliser un changement de boucle. Le parcours du deuxième pourtour est superposé au pourtour que le compétiteur roulant devant a réalisé comme premier pourtour.

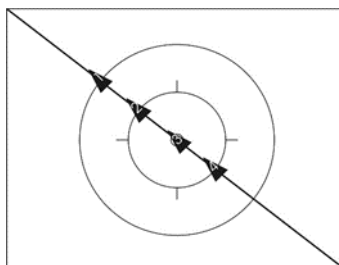
Changement de boucle (8.2.058)

4001 i
4002 e
4004 i

File de 4 en diagonale

Tous les compétiteurs roulent en diagonale, roulant en file.

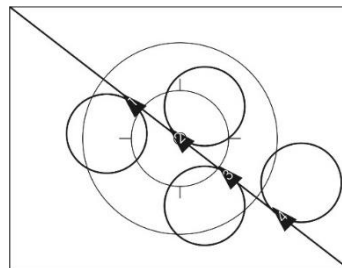
Diagonale (8.2.068)



4006

A File de 4 en diagonale, 2 B-G, 2 B-D

Au cours de la figure, deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Le compétiteur 1 et 3 et le compétiteur 2 et 4 réalisent le même genre de boucle.



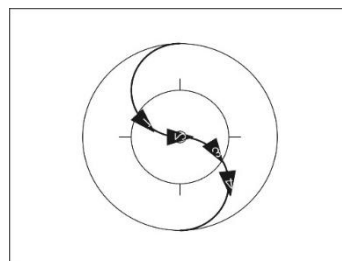
4006 b

Boucle à gauche (8.2.053)

Boucle à droite (8.2.054)

File de 4 en demi-huit (S)

Tous les compétiteurs réalisent un demi-huit, roulant en file.



4007 a

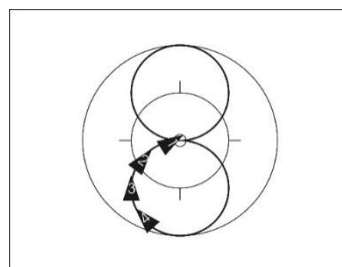
4008 a

4010 a

Demi-huit (8.2.045)

File de 4 en huit (8)

Tous les compétiteurs réalisent un huit, roulant en file.



4007 b

4008 b

4010 b

Huit (8.2.044)

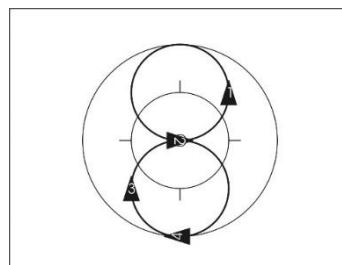
File de 4 en huit intercalés

Tous les compétiteurs roulent en file autour d'un point (position de départ) sur une des moitiés de la piste.

Sans changer d'intervalles entre eux, les compétiteurs 1 et 3 réalisent chacun un 8, puis le pourtour complet du point.

Les compétiteurs 2 et 4 réalisent d'abord le pourtour du point, puis un 8, sans changer d'intervalles entre eux.

Fin de la figure : Dès que tous les compétiteurs ont atteint de nouveau la position de départ.



4007 c

4008 c

4010 c

Huit (8.2.044)

File de 4 en longitudinale

Tous les compétiteurs roulent en longitudinale, roulant en file.

4011

Longitudinale (8.2.066)

- A File de 4 en longitudinale, 2 B-G, 2 B-D** 4011 b
Au cours de la figure, deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Le compétiteur 1 et 3 et le compétiteur 2 et 4 réalisent le même genre de boucle.

Boucle à gauche **(8.2.053)**
Boucle à droite **(8.2.054)**
- File de 2 en longitudinale à contresens** 4012
Des paires de compétiteurs roulent en file, roulant en longitudinale à contresens.

Longitudinale à contresens **(8.2.067)**
- A File de 2 en longitudinale à contresens, 2 moulins** 4012 b
Au cours de la figure, les compétiteurs doivent réaliser deux moulins. Dès que les compétiteurs qui viennent à la rencontre se trouvent à la même hauteur, ils réalisent la jonction pour les deux moulins.

2 moulins **(8.2.071)**
- 2 côte à côte en longitudinale à contresens** 4013
Des paires de compétiteurs roulent côte à côte, sans jonction, roulant en longitudinale à contresens.

Longitudinale à contresens **(8.2.067)**
- A 2 côte à côte en longitudinale à contresens, 4 B-G** 4013 b
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**
- B 2 côte à côte en longitudinale à contresens intercalés** 4013 c
Après la moitié du parcours, un compétiteur chacun passe par l'espace créé par les autres deux compétiteurs.
- C 2 côte à côte en longitudinale à contresens intercalés, 4 B-G** 4013 d
Après la moitié du parcours, un compétiteur chacun passe par l'espace créé par les autres deux compétiteurs. Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

- D 2 côte à côte en longitudinale à contresens intercalés, 4 B-D** 4013 e
Après la moitié du parcours, un compétiteur chacun passe par l'espace créé par les autres deux compétiteurs. Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite **(8.2.054)**

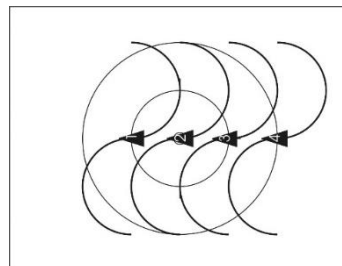
- E 2 côte à côte en longitudinale à contresens intercalés, 2 moulins** 4013 f
Après la moitié du parcours, un compétiteur chacun passe par l'espace créé par les autres deux compétiteurs. Au cours de la figure, les compétiteurs doivent réaliser deux moulins. Dès que les compétiteurs qui viennent à la rencontre se trouvent à la même hauteur, ils réalisent la jonction pour les deux moulins.

2 moulins **(8.2.071)**

- File de 2 en diagonale à contresens** 4014
Des paires de compétiteurs roulent en file, roulant en diagonale à contresens.

Diagonale à contresens **(8.2.069)**

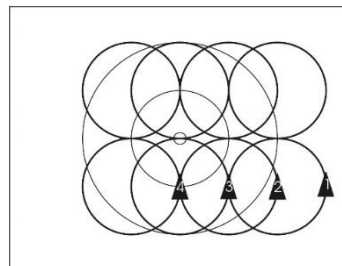
- 4 côte à côte en transversale, demi changement de boucle**
Tous les compétiteurs roulent côte à côte sans jonction sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste, roulant d'une limite longitudinale de la piste à la limite opposée, réalisant chacun un demi changement de boucle.



4015 a
4016 a

Demi changement de boucle **(8.2.057)**

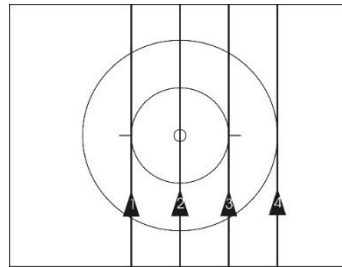
- 4 côte à côte en transversale, changement de boucle**
Tous les compétiteurs roulent côte à côte sans jonction sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste, réalisant chacun un changement de boucle.



4015 b
4016 b

Changement de boucle **(8.2.058)**

- 4 côte à côte en transversale**
Tous les compétiteurs roulent côte à côte en transversale, sans jonction.



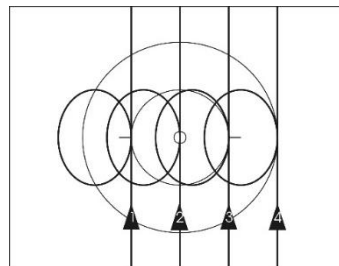
4017
4018

Transversale **(8.2.064)**

A 4 côte à côte en transversale, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

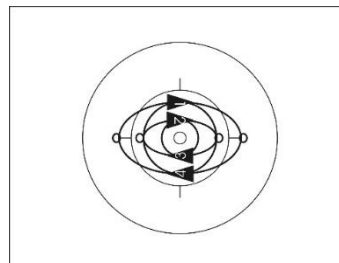
Boucle à gauche **(8.2.053)**



4017 b
4018 b

Moulin à ailes 2 en align. fr. ½ PT, pirouettes / Moulin à ailes 2 en align. fr. pirouettes

Tous les compétiteurs réalisent un moulin à ailes 2 en alignement frontal. Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser des pirouettes de 50cm sur un axe commun qui passe par le point central de la piste.



4024 a
4024 b

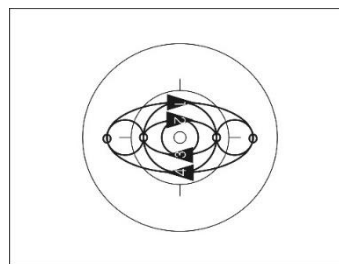
Moulin à ailes 2 en align. fr. **(8.2.072)**

Pirouettes **(8.2.046)**

Pirouettes Remmlinger

Tous les compétiteurs réalisent la jonction pour un moulin à ailes, puis en roulant la rupture de la jonction. A cette occasion, les compétiteurs réalisent d'abord des pirouettes de 50cm sur l'axe longitudinal ou transversal. Puis les compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent une jonction avec leurs mains gauches au-dessus du point central de la piste et réalisent un moulin, avant de réaliser de nouveau une rupture de leur jonction et au moins une pirouette de 50cm (360°) sur un axe commun. Les compétiteurs roulant à l'extérieur continuent leurs pirouettes de 50cm.

Fin de la figure : Réalisation simultanée de jonctions pour deux moulins.



4024 c

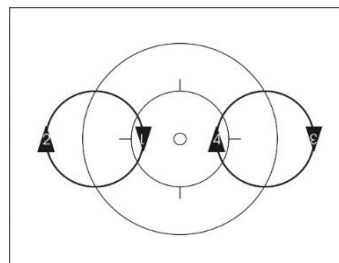
Moulin à ailes 2 en align. fr. **(8.2.072)**

Pirouettes **(8.2.046)**

2 moulins **(8.2.071)**

File de 2 en demi double cercle / en double cercle

Des paires de compétiteurs forment un groupe de compétiteurs et roulent à intervalles semblables en file, réalisant un demi pourtour / le pourtour complet d'un point commun. Les points se trouvent sur l'axe longitudinal, à la même distance du point central de la piste. Un compétiteur chacun doit rouler sur un axe commun, parallèle à la limite longitudinale de la piste, avec un compétiteur de l'autre groupe. Le diamètre du demi double cercle / du double cercle est de 4m minimum.

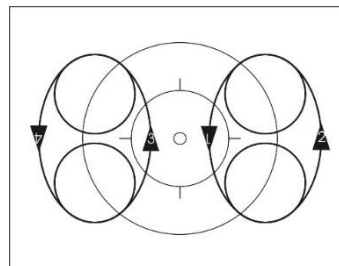


4026
4027
4028
4029

A File de 2 en demi double cercle / en double cercle, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**



4026 d-e
4027 d-e
4028 g-h
4028 j-k
4029 d-e

B File de 2 en double cercle intercalés

Au cours de la figure, chaque compétiteur passe par l'espace créé par l'autre groupe de compétiteurs.

C File de 2 en double cercle intercalés, 4 B-G

Au cours de la figure, chaque compétiteur passe par l'espace créé par l'autre groupe de compétiteurs. Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

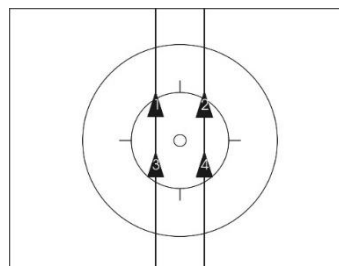
4026 c
4027 c
4028 c
4028 f
4029 c

4026 f
4027 f
4028 i
4028 l
4029 f

Files de 2 en transversale

Des paires de compétiteurs roulent en file, les paires roulant côte à côte sans jonction en transversale.

Transversale **(8.2.064)**

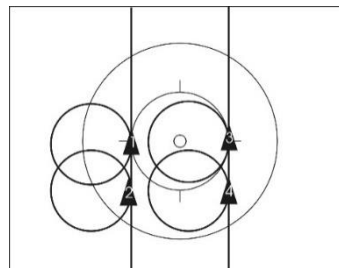


4031
4032

A Files de 2 en transversale, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**



4031 b
4032 b

B Files de 2 en transversale, 2 B-G, 2 B-D

Au cours de la figure, deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Le compétiteur 1 et 3 et le compétiteur 2 et 4 réalisent le même genre de boucle.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

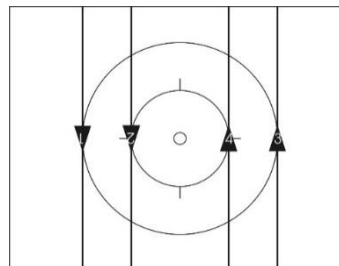
Boucle à droite **(8.2.054)**

4031 c
4032 c

2 côte à côte en transversale à contresens

Des paires de compétiteurs roulent côte à côte, sans jonction, roulant en transversale à contresens.

Transversale à contresens (8.2.065)

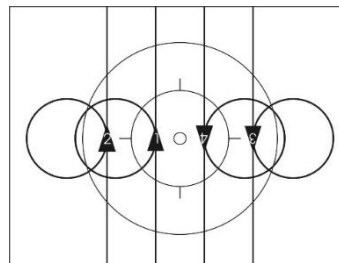


4044 a-e
4045 a-c

A 2 côte à côte en transversale à contresens, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

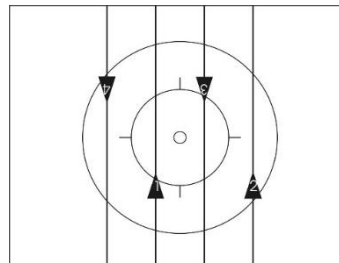
Boucle à gauche (8.2.053)



4044 b
4045 c

B 2 côte à en transversale à contresens, intercalés

Après la moitié du parcours, un compétiteur chacun passe par l'espace créé par les autres deux compétiteurs.

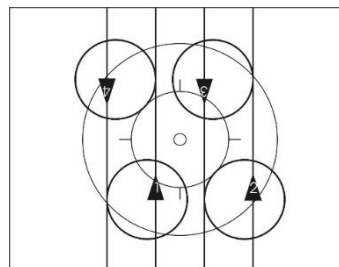


4044 c
4045 b

C 2 côte à côte en transversale à contresens, intercalés, 4 B-G

Après la moitié du parcours, un compétiteur chacun passe par l'espace créé par les autres deux compétiteurs. Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche (8.2.053)



4044 d

D 2 côte à côte en transversale à contresens, intercalés, 2 moulins

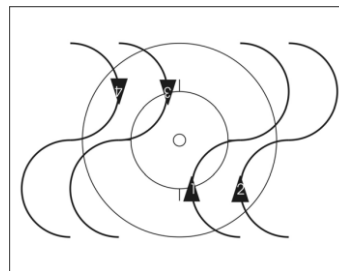
Après la moitié du parcours, un compétiteur chacun passe par l'espace créé par les autres deux compétiteurs. Au cours de la figure, les compétiteurs doivent réaliser deux moulins. Dès que les compétiteurs qui viennent à la rencontre se trouvent à la même hauteur, ils réalisent la jonction pour les deux moulins.

2 moulins (8.2.071)

4044 e

2 côte à côte en transversale à contresens, demi changement de boucle
Des paires de compétiteurs roulent côte à côte, sans jonction, réalisant un demi changement de boucle en roulant en transversale à contresens.

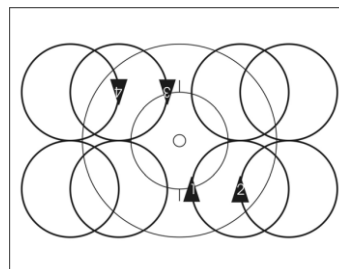
Demi changement de boucle **(8.2.057)**
Demi en transversale à contresens, changement de boucle **(8.2.059)**



4044 f
4045 d

2 côte à côte en transversale à contresens, changement de boucle
Des paires de compétiteurs roulent côte à côte, sans jonction, réalisant un changement de boucle en roulant en transversale à contresens.

Changement de boucle **(8.2.058)**
Transversale à contresens, changement de boucle **(8.2.060)**



4044 g
4045 e
4048 b

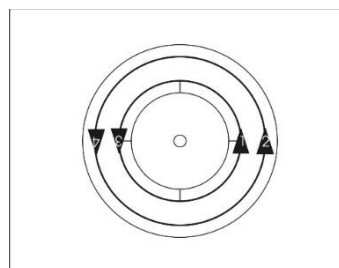
2 côte à côte en transversale à contresens, changement de boucle, 4048 c
intercalés

Des paires de compétiteurs roulent côte à côte sans jonction en transversale à contresens en changement de boucle. Au cours de la figure, un compétiteur chacun passe par l'espace entre l'autre paire de compétiteurs. En ce moment, tous les compétiteurs se trouvent sur l'axe longitudinal et à l'intérieur du cercle de 4m.

Changement de boucle **(8.2.058)**
Transversale à contresens, changement de boucle **(8.2.060)**

2 en alig. fr. en demi-cercle / cercle
Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, formant un groupe de compétiteurs. Les groupes de compétiteurs roulent en file, réalisant un demi-cercle / un cercle

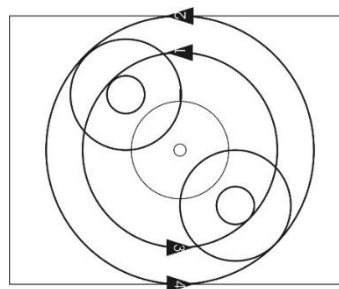
Demi-cercle **(8.2.043)**
Cercle **(8.2.042)**



4071
4072
4073
4074

A 2 en alig. fr. en demi-cercle / cercle, B-G à 2 en alig. fr.
Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à gauche 2 en alignement frontal.

Boucle à gauche 2 en alig. fr.
(8.2.055)

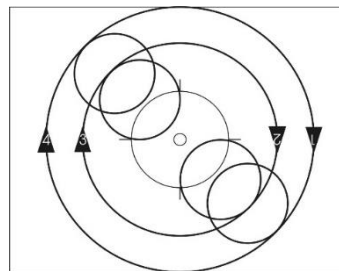


4071 c-d
4072 c-d
4073 e-h
4074 c-d

B 2 en alig. fr. en demi-cercle / cercle, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**



4071 e-f
4072 e-f
4073 i-l
4074 e-f

C 2 en alig. fr. en demi-cercle / cercle, 4 B-G intercalés

Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser une boucle à gauche. Les boucles à gauche des compétiteurs s'entrecroisent. Au cours de la réalisation des boucles à gauche, un compétiteur de chaque groupe passe par l'espace créé par l'autre groupe de compétiteurs.

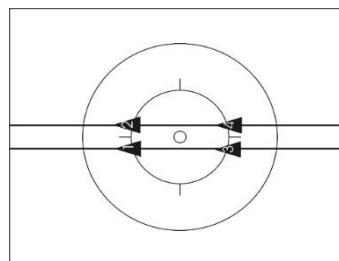
Boucle à gauche intercalés **(8.2.053)**

4073 m-p
4074 g-h

File de 2 en alig. fr. en longitudinale

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, formant un groupe de compétiteurs. Les groupes de compétiteurs roulent en file, roulant en longitudinale.

Longitudinale **(8.2.066)**



4081
4082

A File de 2 en alig. fr. en longitudinale, B-G 2 en alig. fr.

Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à gauche 2 en alignement frontal.

Boucle à gauche 2 en alig. fr. **(8.2.055)**

4081 b

B File de 2 en alig. fr. en longitudinale, B-D 2 en alig. fr.

Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à droite 2 en alignement frontal.

Boucle à droite 2 en alig. fr. **(8.2.056)**

4081 c

C File de 2 en alig. fr. en longitudinale, 4 B-G

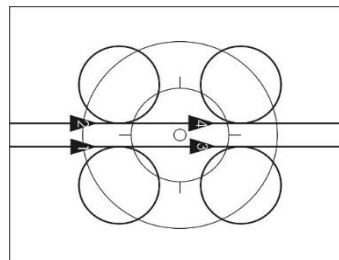
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

4081 d

D File de 2 en alig. fr. en longitudinale, 2 B-G, 2 B-D

Au cours de la figure, deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Le compétiteur 1 et 3 et le compétiteur 2 et 4 réalisent le même genre de boucle.



4082 b

Boucle à gauche (8.2.053)

Boucle à droite (8.2.054)

2 en alig. fr. en longitudinale à contresens

4083

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, et forment un groupe de compétiteurs. Les deux groupes roulent en longitudinale à contresens.

Longitudinale à contresens (8.2.067)

A 2 en alig. fr. en longitudinale à contresenses intercalés, 4 B-G

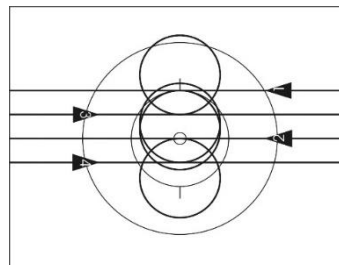
4083 a

Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser une boucle à gauche sur l'axe transversal, un compétiteur chacun passant par l'espace créé par les autres deux compétiteurs.

Boucle à gauche (8.2.053)

B 2 en alig. fr. en longitudinale à contresenses intercalés, 4 B-D

Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser une boucle à droite sur l'axe transversal, un compétiteur chacun passant par l'espace créé par les autres deux compétiteurs.



4083 b

Boucle à droite (8.2.054)

C 2 en alig. fr. en longitudinale à contresenses intercalés, 2 moulins

4083 c

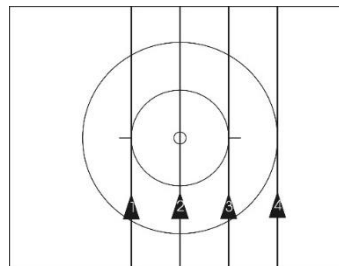
Après la moitié du parcours, un compétiteur chacun passe par l'espace créé par les autres deux compétiteurs. Au cours de la figure, les compétiteurs doivent réaliser deux moulins. Dès que les compétiteurs se trouvent à la même hauteur, ils réalisent la jonction pour les deux moulins.

2 moulins (8.2.071)

2 en alig. fr. en transversale

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, et forment un groupe de compétiteurs. Les deux groupes roulent côte à côte en transversale.

Transversale **(8.2.064)**

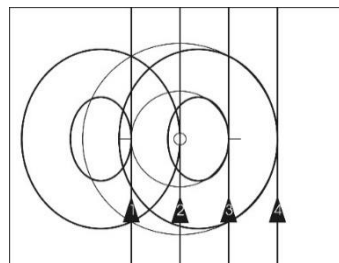


4086
4087
4088
4089

A 2 en alig. fr. en transversale, B-G 2 en alig. fr.

Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à gauche 2 en alignement frontal.

Boucle à gauche 2 en alig. fr. **(8.2.055)**

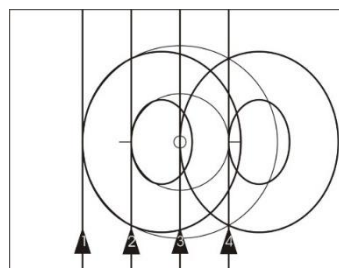


4086 b
4087 b
4088 c-d
4089 b

B 2 en alig. fr. en transversale, B-D à 2 en alig. fr.

Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à droite 2 en alignement frontal.

Boucle à droite 2 en alig. fr. **(8.2.056)**

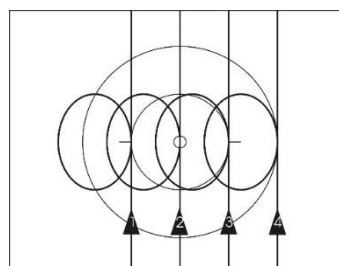


4086 c
4088 e
4089 c

C 2 en alig. fr. en transversale, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

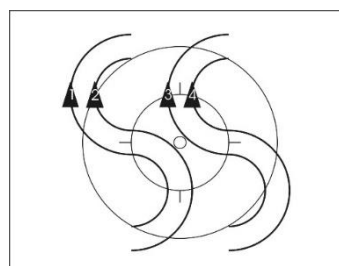


4086 d
4087 c
4088 f-g
4089 d

2 en alig. fr. en transversale, demi changement de boucle

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, et forment un groupe de compétiteurs. Les deux groupes roulent sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste, roulant d'une limite longitudinale de la piste à la limite opposée, réalisant un demi changement de boucle.

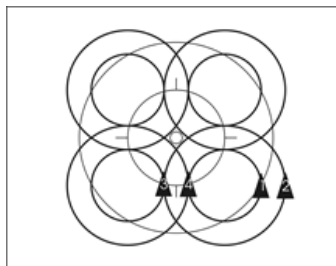
Demi changement de boucle **(8.2.057)**



4096 a
4097 a
4098 a
4098 c
4099 a

2 en alig. fr. en transversale, changement de boucle

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, et forment un groupe de compétiteurs. Les deux groupes roulent sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste, réalisant un changement de boucle.

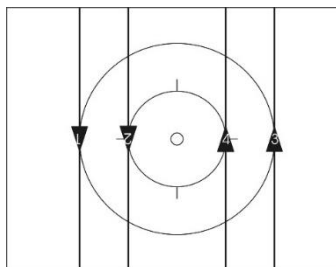


4096 b
4097 b
4098 b
4098 d
4099 b

Changement de boucle (8.2.058)

2 en alig. fr. en transversale à contresens

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, et forment un groupe de compétiteurs. Les deux groupes roulent en transversal à contresens

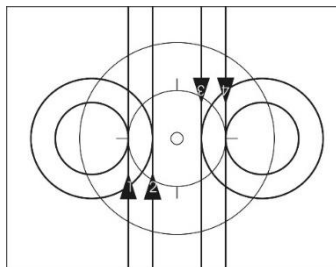


4105
4106
4107
4108

Transversale à contresens (8.2.065)

- A **2 en alig. fr. en transversale à contresens, B-G à 2 en alig. fr.**
Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à gauche 2 en alignement frontal.

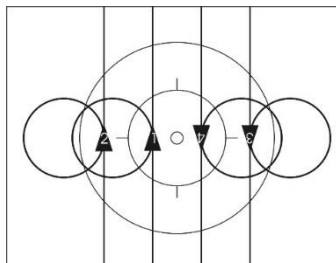
Boucle à gauche 2 en alig. fr.
(8.2.055)



4105 b
4106 b
4107 c-d

- B **2 en alig. fr. en transversale à contresens, 4 B-G**
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche (8.2.053)



4105 c
4106 c
4107 e-f
4108 b

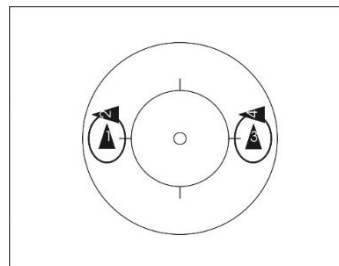
- C **2 en alig. fr. en transversale à contresens, 2 B-D, 2 B-G**
Au cours de la figure, deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et deux compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. De chaque paire de compétiteurs, l'un réalise une boucle à gauche et l'autre une boucle à droite.

Boucle à gauche (8.2.053)
Boucle à droite (8.2.054)

4108 c

1 tourne autour de 1

Des paires de compétiteurs sont reliés par une jonction main dans la main et forment un groupe de compétiteurs. Les deux groupes se trouvent sur une ligne droite imaginaire qui passe par le point central ou qui est parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste. Les distances entre les groupes de compétiteurs doivent être identiques. Un compétiteur chacun est surplace, sans pédaler; l'autre réalisant le pourtour complet du premier. La manière d'exécution doit être uniforme.

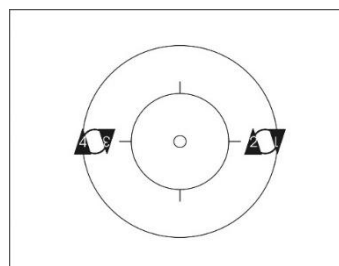


4116
4117

2 Moulins

Des paires de compétiteurs réalisent un moulin.

2 moulins (8.2.071)

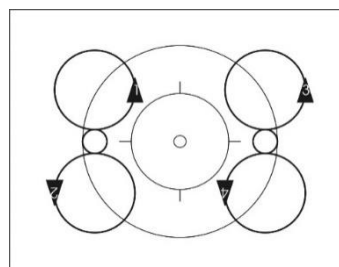


4121
4122
4123
4124

A 2 Moulins, 4 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)

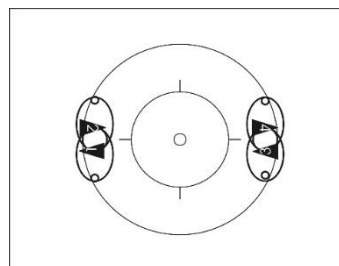


4121 b
4124 e

B 2 Moulins, PIR

Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

Pirouettes (8.2.046)

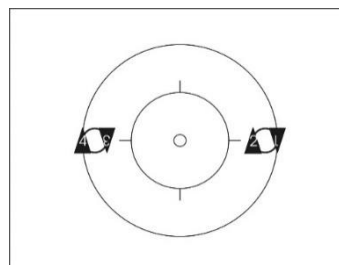


4124 d

2 anneaux face à face

Des paires de compétiteurs réalisent des anneaux face à face

2 anneaux face à face (8.2.074)



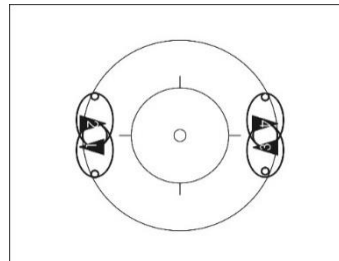
4133
4134

- A **2 anneaux face à face, 4 B-D** 4134 d
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite **(8.2.054)**

- B **2 anneaux face à face, PIR** 4134 e
Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

Pirouettes **(8.2.046)**



- 2 anneaux dos à dos** 4135
Des paires de compétiteurs réalisent des anneaux dos à dos. 4136

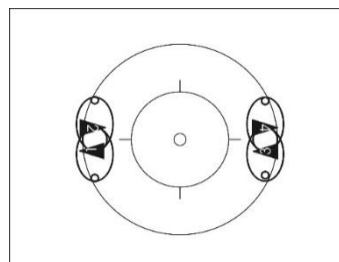
2 anneaux dos à dos **(8.2.077)**

- A **2 anneaux dos à dos, 4 B-D** 4136 d
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite **(8.2.054)**

- B **2 anneaux dos à dos, PIR** 4136 e
Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

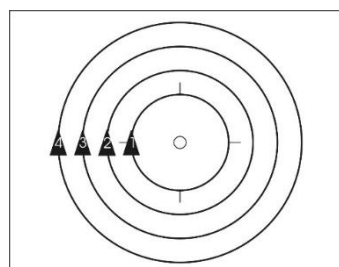
Pirouettes **(8.2.046)**



- 4 en align. fr. en demi-cercle / cercle** 4151
Tous les compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, sur un axe commun qui passe par le point central de la piste, réalisant un demi-cercle / un cercle. 4152
4153
4154

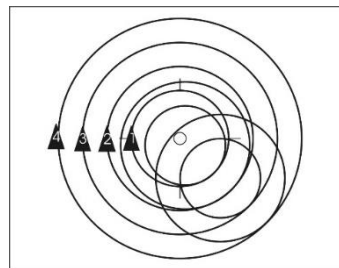
Demi-cercle **(8.2.043)**

Cercle **(8.2.042)**



A 4 en align. fr. en demi-cercle / cercle, B-G 2 en align. fr.

Au cours de la figure, les compétiteurs 2 et 3 réalisent une rupture de jonction. Les deux paires de compétiteurs créés par ceci doivent réaliser des boucles à gauche 2 en alignement frontal.

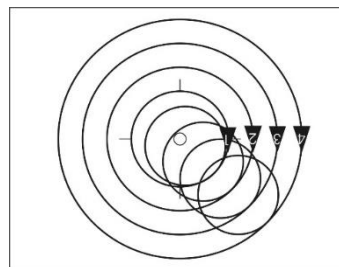


4151 c-d
4152 c-d
4153 e-h
4154 c-d

Boucle à gauche 2 en align. fr. **(8.2.055)**

B 4 en align. fr. en demi-cercle / cercle, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

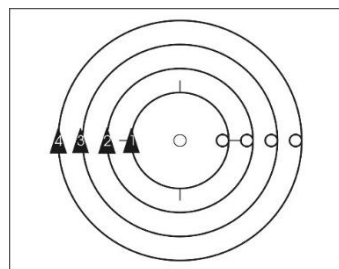


4151 e-f
4152 e-f
4153 i-l
4154 e-f

Boucle à gauche **(8.2.053)**

C 4 en align. fr. en demi-cercle / cercle, PIR

Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

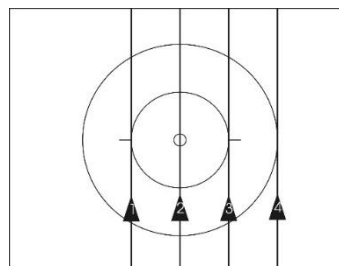


4154 g-h

Pirouettes **(8.2.046)**

4 en align. fr. en transversale

Tous les compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, roulant en transversale.

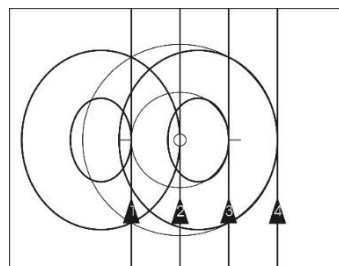


4161
4162
4163
4164

Transversale **(8.2.064)**

A 4 en align. fr. en transversale, B-G 2 en align fr.

Au cours de la figure, les compétiteurs 2 et 3 réalisent une rupture de jonction. Les deux paires de compétiteurs créés par ceci doivent réaliser des boucles à gauche 2 en alignement frontal.

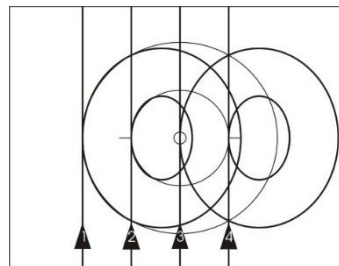


4161 b
4162 b
4163 c-d
4164 b

Boucle à gauche 2 en align. fr. **(8.2.055)**

B 4 en alig. fr. en transversale, B-D 2 en alig. fr.

Au cours de la figure, les compétiteurs 2 et 3 réalisent une rupture de jonction. Les deux paires de compétiteurs créés par ceci doivent réaliser des boucles à droite 2 en alignement frontal.

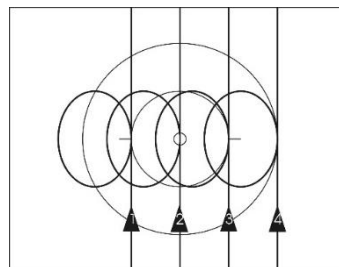


4161 c
4162 c

Boucle à droite 2 en alig. fr. (8.2.056)

C 4 en alig. fr. en transversale, 4 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

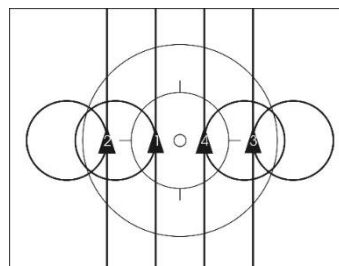


4161 d
4162 d
4163 e-f
4164 c

Boucle à gauche (8.2.053)

D 4 en alig. fr. en transversale, 2 B-G, 2 B-D

Au cours de la figure, les compétiteurs 1 et 2 doivent réaliser chacun une boucle à gauche et les compétiteurs 3 et 4 chacun une boucle à droite.



4164 d

Boucle à gauche (8.2.053)

Boucle à droite (8.2.054)

E 4 en alig. fr. en transversale, PIR

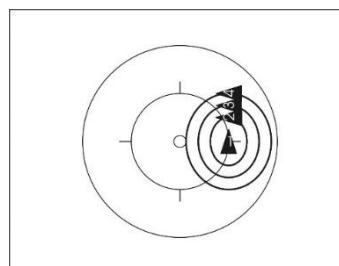
Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

4164 e

Pirouettes (8.2.046)

3 en alig. fr. tournent autour de 1

Tous les compétiteurs sont reliés par une jonction. Un compétiteur est surplace, sans pédaler, les autres réalisant son pourtour complet, les trois roulant en alignement frontal sur une ligne droite imaginaire qui passe par le compétiteur surplace.



4171
4172
4173
4174

Calèche, en demi-cercle / cercle

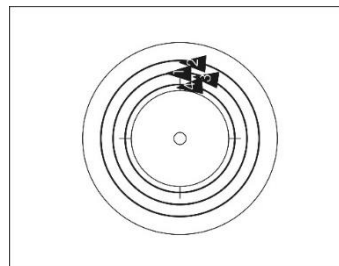
Tous les compétiteurs roulent autour du cercle de 4m.

Le compétiteur 1 tient avec sa main droite la poignée gauche du guidon du compétiteur 2.

Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche vers l'arrière l'épaule droite du compétiteur 3.

Le compétiteur 3 tient avec sa main gauche vers l'avant l'épaule droite du compétiteur 4.

Le compétiteur 4 tient avec sa main droite l'épaule gauche du compétiteur 1.



4181

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Calèche, en demi-cercle / cercle, cabré

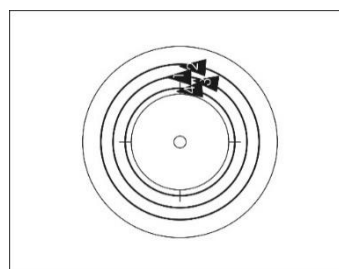
Tous les compétiteurs roulent autour du cercle de 4m.

Le compétiteur 1 tient avec sa main droite la main droite du compétiteur 2.

Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche la main droite du compétiteur 3.

Le compétiteur 3 tient avec sa main gauche la main droite du compétiteur 4.

Le compétiteur 4 tient avec sa main gauche la main gauche du compétiteur 1.



4182

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Serpent, en demi-cercle / cercle

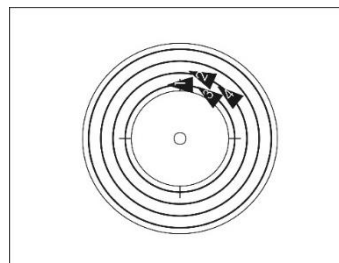
Tous les compétiteurs roulent en diagonale gauche/droite et l'un derrière l'autre autour du cercle de 4m.

Le compétiteur 1 tient avec sa main droite, le la poignée gauche du guidon du compétiteur 2

Le compétiteur 2 saisit avec sa main gauche le la poignée gauche du guidon du compétiteur 3.

Le compétiteur 3 saisit avec sa main droite le la poignée droite du guidon du compétiteur 4.

Le compétiteur 4 tient son guidon avec les deux mains.



4183

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Chaîne, en demi-cercle / cercle

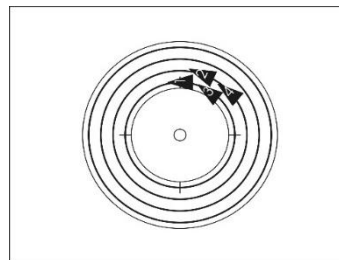
Tous les compétiteurs roulent en diagonale gauche/droite et l'un derrière l'autre autour du cercle de 4m.

Le compétiteur 1 tient son guidon avec les deux mains.

Le compétiteur 2 tient l'épaule droite du compétiteur 1 avec sa main gauche.

Le compétiteur 3 tient l'épaule gauche du compétiteur 2 avec sa main droite.

Le compétiteur 4 tient l'épaule droite du compétiteur 3 avec sa main gauche.



4191

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Chaîne, en demi-cercle / cercle, cabré

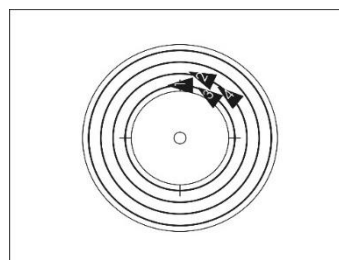
Tous les compétiteurs roulent en diagonale gauche/droite et l'un derrière l'autre autour du cercle de 4m.

Le compétiteur 1 tient avec sa main droite la main droite du compétiteur 2.

Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche la main gauche du compétiteur 3.

Le compétiteur 3 tient avec sa main droite la main droite du compétiteur 4.

Les bras sans jonction doivent être tendus latéralement.



4192

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Prise de selle, en demi-cercle / cercle

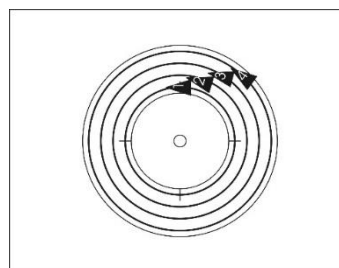
Tous les compétiteurs roulent l'un derrière l'autre sur des cercles décalés autour du cercle de 4m.

Le compétiteur 1 tient son guidon avec ses deux mains.

Le compétiteur 2 tient la selle du compétiteur 1 avec sa main gauche.

Le compétiteur 3 tient la selle du compétiteur 2 avec sa main gauche.

Le compétiteur 4 tient la selle du compétiteur 3 avec sa main gauche.



4196

4197

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

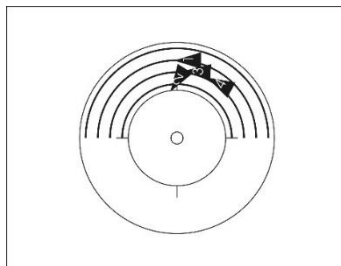
A Prise de selle avec passage moulin

La position de départ est la prise de selle.

Les compétiteurs 1 et 2 sont reliés par leurs mains gauches.

Les compétiteurs 2, 3 et 4 sont toujours reliés par la prise de selle et passent par le côté intérieur du compétiteur 1. Ils réalisent ainsi un passage.

Fin de la figure : Dès que la prise de selle ou l'anneau prise de selle (voire figure 4198) est établie.



4197 a

Prise de selle en anneau

Tous les compétiteurs roulent en file autour du point central de la piste.

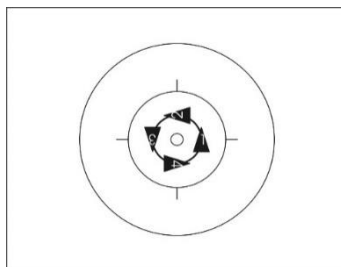
Le compétiteur 1 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 4.

Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 1.

Le compétiteur 3 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 2.

Le compétiteur 4 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 3.

Fin de la figure : Après un pourtour complet du point central de la piste.

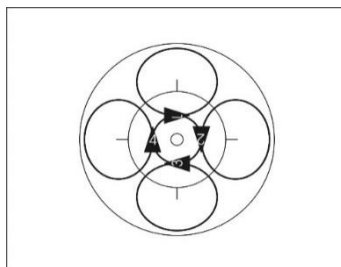


4198
4199

A Prise de selle en anneau, 4 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)

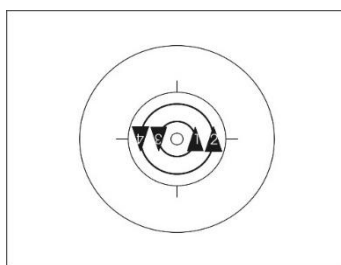


4198 b

Moulin à ailes 2 en align. fr.

Tous les compétiteurs réalisent un moulin à ailes 2 en alignement frontal.

Moulin à ailes 2 en align. fr. (8.2.072)



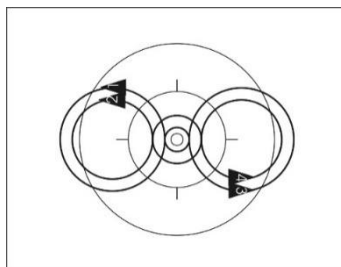
4211
4212
4213
4214

4233 c

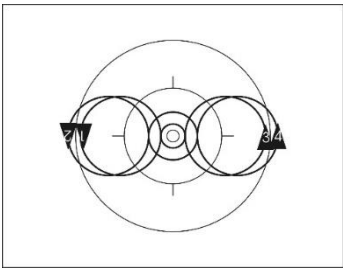
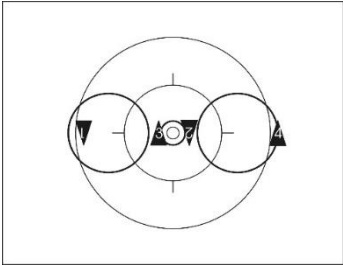
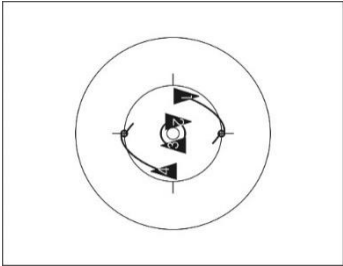
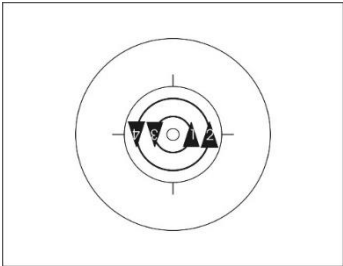
A Moulin à ailes 2 en align. fr. demi-pourtour, B-D 2 en align. fr. / Moulin à ailes 2 en align. fr. B-D 2 en align. fr.

Au cours de la figure, les deux compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent une rupture de jonction. Chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à droite 2 en alignement frontal.

Boucle à droite 2 en align. fr. (8.2.056)



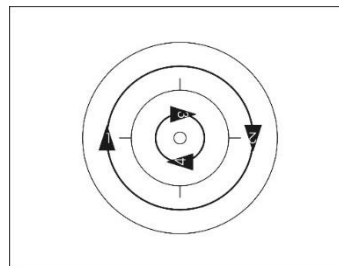
4211 b-c
4212 b-c
4214 e-f

- B Moulin à ailes 2 en align. fr. demi-pourtour, 4 B-D / Moulin à ailes 2 en align. fr. 4 B-D**
 Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.
- Boucle à droite (8.2.054)
- 4211 d-e
4214 g-l
- 
- C Moulin à ailes 2 en align. fr. demi-pourtour, moulin avec 2 B-D**
 Au cours de la figure, les deux compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent une rupture de jonction et chacun une boucle à droite. Les deux compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un moulin.
- Moulin (8.2.070)
 Boucle à droite (8.2.054)
- 4214 d
- 
- D Moulin à ailes 2 en align. fr. demi-pourtour, moulin avec PIR**
 Au cours de la figure, les compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent une rupture de jonction et réalisent chacun, sur un axe commun qui passe par le point central de la piste, des pirouettes de 50cm. Les deux compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un moulin.
- Pirouettes (8.2.046)
 Moulin (8.2.070)
- 4233 c
- 
- Anneau à ailes 2 en align. fr.**
 Tous les compétiteurs réalisent un anneau à ailes 2 en alignement frontal.
- Anneau à ailes 2 en align. fr. (8.2.075)
- 4223
4224
- 

Moulin à ailes 2 en alig. fr. moulin avec file de 2 en cercle

Tous les compétiteurs réalisent la jonction pour le moulin à ailes 2 en alignement frontal. Les deux compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent simultanément et en roulant une rupture de jonction et réalisent un cercle en file. Les deux compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un moulin.

Fin de la figure : Dès que tous les compétiteurs ont atteint de nouveau la position de départ, simultanément et en roulant.



4230
4231
4232 a-b
4233 a

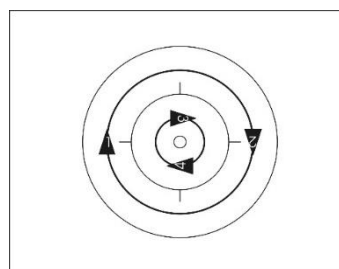
Moulin (8.2.070)

Cercle (8.2.042)

Anneau à ailes 2 en alig. fr. anneau face à face avec file de 2 en cercle

Tous les compétiteurs réalisent la jonction pour l'anneau à ailes 2 en alignement frontal. Les deux compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent simultanément et en roulant une rupture de jonction et réalisent un cercle en file. Les deux compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un anneau face à face.

Fin de la figure : Dès que tous les compétiteurs ont atteint de nouveau la position de départ, simultanément et en roulant.



4232 c-d
4233 b

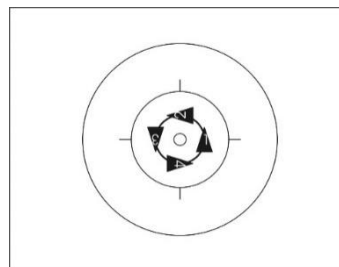
Anneau face à face (8.2.073)

Cercle (8.2.042)

Moulin

Tous les compétiteurs réalisent un moulin.

Moulin (8.2.070)

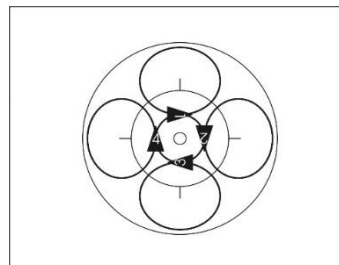


4241
4242
4243
4244

A Moulin, 4 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)

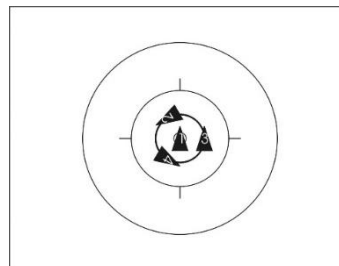


4241 b
4244 d-e

Anneau face à face autour de 1

Trois compétiteurs réalisent un anneau face à face autour du quatrième compétiteur. Celui-ci est relié à l'un des autres trois compétiteurs par quelconque jonction et se laisse tourner autour de son axe propre sans pédaler.

La figure est à réaliser à l'intérieur du cercle de 4m.



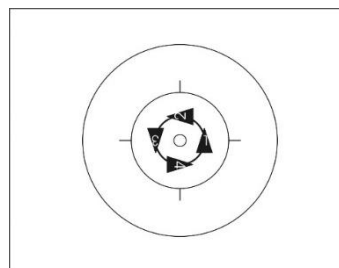
4251
4252

Anneau face à face (8.2.073)

Anneau face à face

Tous les compétiteurs réalisent un anneau face à face.

Anneau face à face (8.2.073)

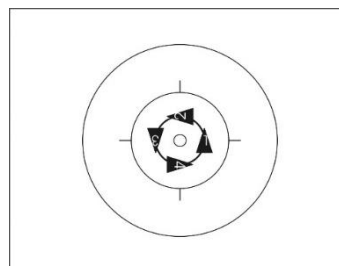


4258
4259

Anneau jonctions alternées

Tous les compétiteurs réalisent un anneau jonctions alternées.

Anneau jonctions alternées (8.2.078)

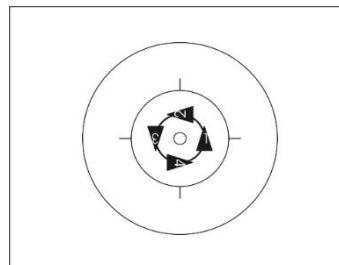


4267 a
4267 c-f
4268 a
4268 c-e

Anneau jonctions alternées demi-pourtour / Anneau face à face demi-pourtour

La position de départ est l'anneau jonctions alternées. Après un demi pourtour, les compétiteurs réalisent un anneau face à face. Le changement de la jonction est à réaliser simultanément et en roulant.

Fin de la figure : Après un autre demi-pourtour en anneau face à face.



4267 b
4268 b

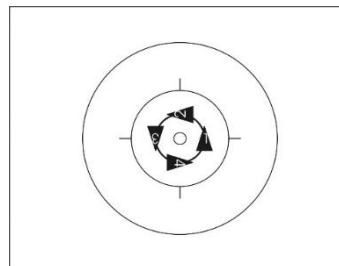
Anneau jonctions alternées (8.2.078)

Anneau face à face (8.2.073)

Anneau dos à dos

Tous les compétiteurs réalisent un anneau dos à dos.

Anneau dos à dos (8.2.076)

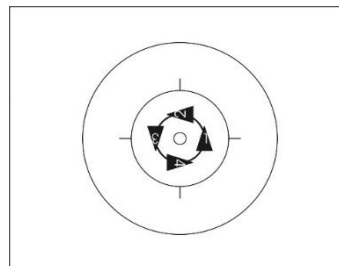


4272 a-e
4273 a-c

**Anneau dos à dos demi-pourtour /
Anneau face à face demi-pourtour**

La position de départ est l'anneau dos à dos. Après un demi pourtour, les compétiteurs réalisent un anneau face à face. Le changement de la jonction est à réaliser simultanément et en roulant.

Fin de la figure : Après un autre demi-pourtour en anneau face à face.

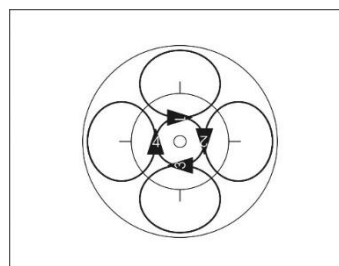


4272 f
4273 d

Anneau dos à dos (8.2.076)
Anneau face à face (8.2.073)

Anneau dos à dos, 4 B-D

Tous les compétiteurs réalisent un anneau dos à dos. Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.



4273 e

Anneau dos à dos (8.2.076)
Boucle à droite (8.2.054)

**Porte / Porte synchrone / Porte à contresens simultanés / Porte
boucles simultanés**

Deux compétiteurs forment une porte.

Début de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la porte.

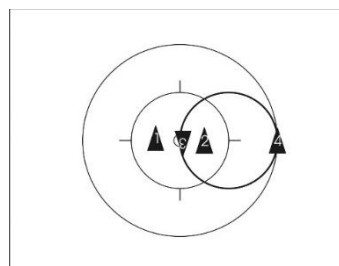
Fin de la figure : 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la porte. La porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

4280
4281 a-e
4282
4283
4284 a
4285
4286
4287
4290 a

Porte (8.2.079)

A Demi-porte / Porte

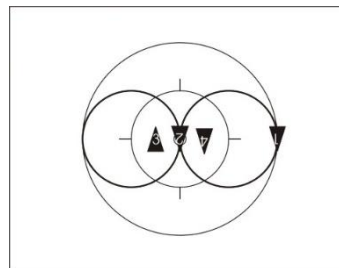
Les deux autres compétiteurs roulent en file, passant chacun une fois (demi-porte) / deux fois (porte) par l'espace créé par la porte. Ces deux compétiteurs doivent rouler autour de l'un des compétiteurs surplace formant la porte.



4280 a-b
4281 a-b
4282 a-d
4283 a-b

B Demi-porte synchrone / porte synchrone

Les deux autres compétiteurs roulent sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste, passant chacun une fois (demi-porte synchrone) / deux fois (porte synchrone) par l'espace créé par la porte. Ces deux compétiteurs roulent chacun autour de l'un des compétiteurs surplace formant la porte.



4280 c-d
4281 c-d
4285 a-d
4286 a-b

C Porte à contresens simultanés

Les deux autres compétiteurs roulent chacun autour de l'un des compétiteurs surplace formant la porte. Ils passent simultanément deux fois par l'espace créé par la porte.

4280 e
4281 e
4284 a
4287 a-b

D Porte boucles simultanés

L'un des deux autres compétiteurs roule autour de l'un des compétiteurs surplace formant la porte, réalisant deux boucles à gauche. L'autre compétiteur roule autour de l'autre compétiteur surplace, réalisant deux boucles à droite. Les compétiteurs qui réalisent les boucles passent simultanément par l'espace créé par la porte.

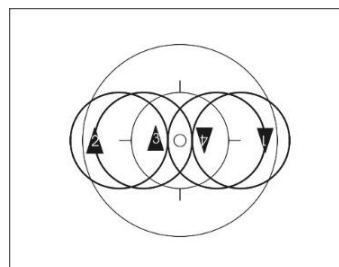
4290 a

Boucle à gauche **(8.2.053)**

Boucle à droite **(8.2.054)**

Porte à contresens, changement de boucle simultanés

Deux compétiteurs forment une porte. Les deux autres compétiteurs réalisent des changements de boucle de même forme et grandeur, passant deux fois simultanément par l'espace créé par la porte. Les changements de boucles commencent chacun sur une moitié de la piste. La piste est divisée en deux moitiés par son axe longitudinal ou transversal.
Début de la figure : Au plus tard 2 mètres avant le premier passage par la porte.



4281 f
4298 a

Fin de la figure : Au plus tôt 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la porte. La porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont atteint de nouveau la position de départ.

Porte **(8.2.079)**

Changement de boucle **(8.2.058)**

Moulin avec demi-porte synchrone / avec porte synchrone / avec porte à contresens simultanés 4284 b
4288
4289

Deux compétiteurs réalisent un moulin.

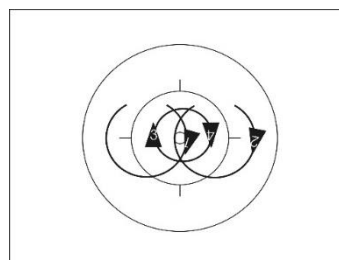
Début de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la porte.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la porte. Le moulin roule au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

Moulin (8.2.070)

A Moulin avec demi-porte synchrone

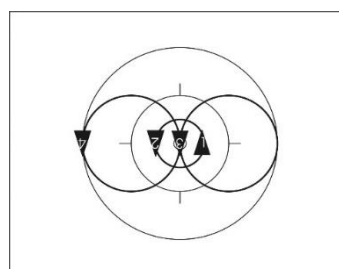
Les autres deux compétiteurs roulent, décalés par la moitié du parcours, chacun sur une moitié de la piste, passant chacun une fois par l'espace créé par le moulin. La piste est divisée en deux parties égales par l'axe longitudinal ou transversal. Pour les passages, les compétiteurs peuvent quitter leur moitié de la piste.



4288 a

B Moulin avec porte synchrone

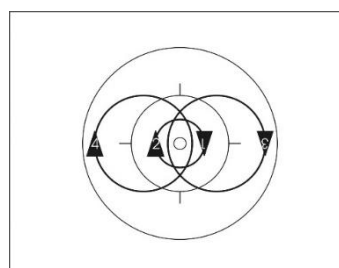
Les autres deux compétiteurs roulent, décalés par la moitié du parcours, chacun sur une moitié de la piste, passant chacun deux fois par l'espace créé par le moulin. La piste est divisée en deux parties égales par l'axe longitudinal ou transversal. Pour les passages, les compétiteurs doivent quitter leur moitié de la piste.



4288 b
4289 a

C Moulin avec porte à contresens simultanés

Les deux autres compétiteurs roulent chacun autour d'un point et passent simultanément deux fois par l'espace créé par les compétiteurs qui réalisent le moulin.



4284 b
4289 b

Double porte

Trois compétiteurs forment une double porte.

Le quatrième compétiteur passe alternativement deux fois par les deux espaces créés par la double porte.

Début de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la porte.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier passage par la porte. La double porte est surplace au moins jusqu'au moment où le compétiteurs qui a réalisé les passages a accompli le parcours nécessaire.

Double porte (8.2.080)

4291 a

4292 a

4293 a

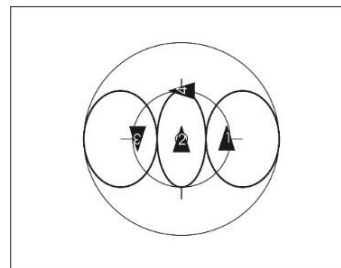
Double porte serpent

Trois compétiteurs forment une double porte.

Le quatrième compétiteur passe par les deux espaces créés par la double porte, passant deux fois par chaque espace et changeant de sens lors de chaque passage.

Début de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la porte.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier passage par la porte. La double porte est surplace au moins jusqu'au moment où le compétiteur qui a réalisé les passages a accompli le parcours nécessaire.



4292 b
4294 a

Double porte (8.2.080)

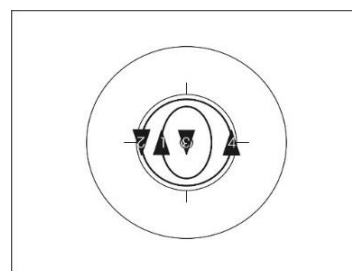
Turbine double porte au sens contraire

Trois compétiteurs réalisent une turbine.

Le quatrième compétiteur passe alternativement par les deux espaces en mouvement créés par la turbine. Au cours de la figure, il doit passer au moins deux fois par les deux espaces.

Début de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la turbine.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier passage par la turbine. La turbine roule au moins jusqu'au moment où le compétiteur qui a réalisé les passages a accompli le parcours nécessaire.



4293 b

Turbine (8.2.081)

Au sens contraire (8.2.036)

Turbine double porte serpent au sens contraire

Trois compétiteurs réalisent une turbine.

Le quatrième compétiteur passe alternativement par les deux espaces en mouvement créés par la turbine. Il passe chacun des deux espaces au moins deux fois et change de sens lors de chaque passage.

Début de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la turbine.

Fin de la figure : mètres après le dernier passage par la turbine. La turbine roule au moins jusqu'au moment où le compétiteur qui a réalisé les passages a accompli le parcours nécessaire.

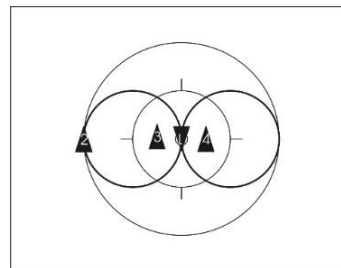
4294 b

Turbine (8.2.081)

Au sens contraire (8.2.036)

Changement de boucle, porte

Deux compétiteurs forment une porte.
Les autres deux compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, réalisant des changements de boucle de même grandeur et forme. A cette occasion, ils passent chacun deux fois par l'espace créé par la porte.



4296 a
4297 a

Début de la figure : Au plus tard 2 mètres avant le premier passage par la porte.

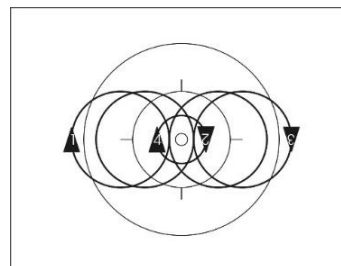
Fin de la figure : Au plus tôt 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la porte. La porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont atteint de nouveau la position de départ.

Porte (8.2.079)

Changement de boucle (8.2.058)

Moulin avec porte à contresens, changement de boucle simultanés

Deux compétiteurs réalisent un moulin.
Les deux autres compétiteurs réalisent des changements de boucle de même grandeur et forme. A cette occasion, ils passent chacun deux fois et en même temps par l'espace créé par le moulin. Les deux changements de boucle doivent commencer sur les moitiés opposées de la piste. La piste est divisée en deux parties égales par l'axe longitudinal ou transversal.



4298 b

Début de la figure : Au plus tard 2 mètres avant le premier passage par le moulin.

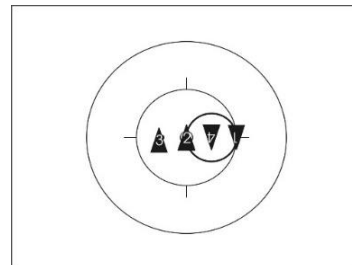
Fin de la figure : Au plus tôt 2 mètres après le dernier compétiteur passe par le moulin. Le moulin roule au minimum jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont atteint de nouveau la position de départ.

Moulin (8.2.070)

Changement de boucle (8.2.058)

Demi-porte anneau / Porte anneau

Deux compétiteurs forment une porte.
Les deux autres compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, passant chacun une fois (demi porte anneau) / deux fois (porte anneau) par l'espace créé par la porte et formant un anneau face à face.



4307 a-b

Fin de la figure : La porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

Porte (8.2.079)

Anneau face à face (8.2.073)

Compas avec anneau face à face au sens contraire

4307 c

Deux compétiteurs se trouvent à l'intérieur du «cercle des 4m», l'un d'eux se trouve sur le point central de la piste. Ils sont reliés par une jonction « main dans main » avec leurs mains gauches. Au cours de la figure, le compétiteur extérieur contourne le compétiteur au surplace sur le point central. Le compétiteur surplace se laisse tourner autour de son axe propre sans pédaler. Les deux compétiteurs forment ainsi un compas. Les deux autres compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, passant chacun deux fois par l'espace créé par le compas, réalisant un anneau face à face autour du compétiteur sur le point central de la piste.

Fin de la figure : Après un tour complet du compas et quand les compétiteurs formant l'anneau face à face ont réalisé le parcours nécessaire.

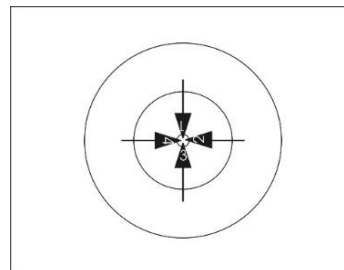
Anneau face à face **(8.2.073)**

Au sens contraire **(8.2.036)**

Étoile face à face

Tous les compétiteurs se trouvent dans la position de l'étoile face à face.

Étoile face à face **(8.2.061)**



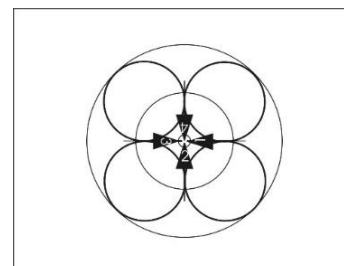
**4316 a
4317 a-f**

Étoile face à face, 4 B-G

Tous les compétiteurs roulent en file autour du cercle de 4m. Au cours de la figure, tous les compétiteurs réalisent une boucle à gauche. Après la boucle à gauche, les compétiteurs forment une étoile face à face autour du point central de la piste.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

Étoile face à face **(8.2.061)**



**4316 b
4317 g**

Étoile face à face, 4 B-D

Tous les compétiteurs roulent en file autour du cercle de 4m. Au cours de la figure, tous les compétiteurs réalisent une boucle à droite. Après la boucle à droite, les compétiteurs forment une étoile face à face autour du point central de la piste.

Boucle à droite **(8.2.054)**

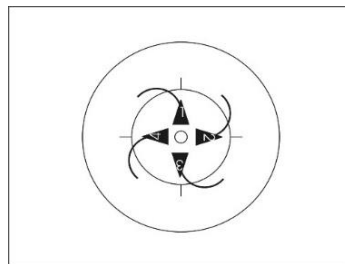
Étoile face à face **(8.2.061)**

4317 h

Étoile dos à dos

Tous les compétiteurs se trouvent dans la position de l'étoile dos à dos.

Étoile dos à dos (8.2.062)



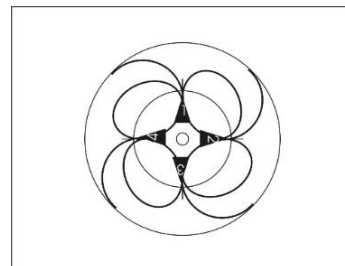
4326 a-b
4328 a-d

Étoile dos à dos, 4 B-G

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables en file autour du cercle de 4m. Au cours de la figure, tous les compétiteurs réalisent une boucle à gauche. Après la boucle à gauche, les compétiteurs forment une étoile dos à dos autour du point central de la piste.

Boucle à gauche (8.2.053)

Étoile dos à dos (8.2.062)



4326 c
4328 e

Étoile dos à dos, 4 B-D

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables en file autour du cercle de 4m. Au cours de la figure, tous les compétiteurs réalisent une boucle à droite. Après la boucle à droite, les compétiteurs forment une étoile dos à dos autour du point central de la piste.

Boucle à droite (8.2.054)

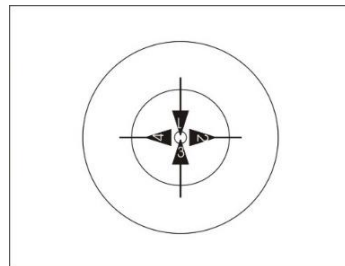
Étoile dos à dos (8.2.062)

4328 f

Étoile alternée

Tous les compétiteurs se trouvent dans la position de l'étoile alternée.

Étoile alternée (8.2.063)



4327

Étoile face à face, ½ / 1 pivotement

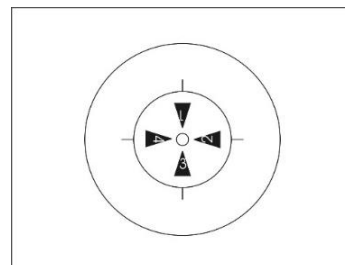
L'étoile face à face est la position de départ. Au cours de la figure, les compétiteurs réalisent une rupture de jonction et chacun un ½ / 1 pivotement.

Fine de la figure : Dans la position étoile dos à dos / étoile face à face.

Étoile face à face (8.2.061)

Étoile dos à dos (8.2.062)

Pivotement (8.2.047)

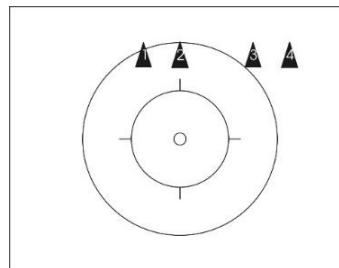


4331

2 en alig. fr. cabré pivotement

Des paires de compétiteurs sont reliés par une jonction. Au cours de la figure, ils réalisent une rupture de jonction et chacun un ½ jusqu'à 4 demi pivotements.

Pivotement (8.2.047)

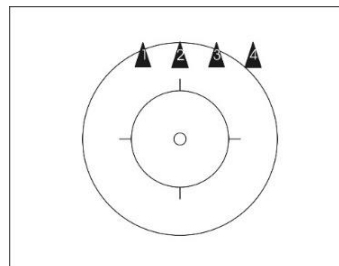


4341

4 en alig. fr. cabré pivotement

Tous les compétiteurs se trouvent sur un axe commun et sont reliés par une jonction. Au cours de la figure, ils réalisent une rupture de jonction et chacun un ½ jusqu'à 4 demi pivotements.

Pivotement (8.2.047)



4342

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

§ 4 Cyclisme artistique à 6

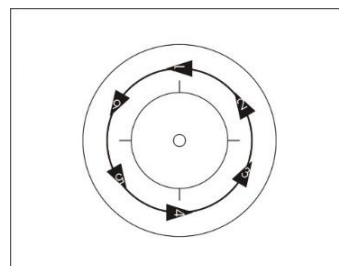
8.3.015 Cyclisme artistique à 6

File de 6 en demi-cercle / cercle

Tous les compétiteurs roulent en cercle / en demi-cercle, roulant en file.

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)



6001

6002

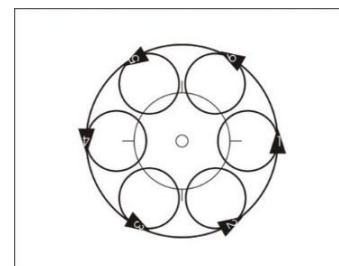
6003

6004

A File de 6 en demi-cercle / cercle, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche (8.2.053)



6001 c-d

6002 c-d

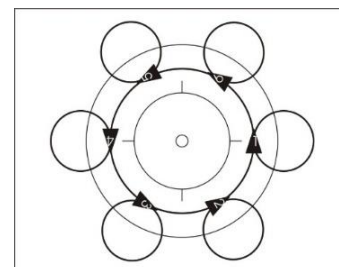
6003 e-h

6004 c-d

B File de 6 en demi-cercle / cercle, 6 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)

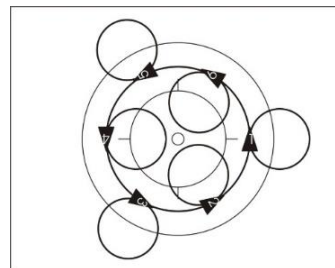


6001 e-f

6004 e-f

C File de 6 en demi-cercle / cercle, 3 B-G, 3 B-D

Au cours de la figure, trois compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et trois compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Le compétiteur 1, 3 et 5 et le compétiteur 2, 4 et 6 réalisent le même genre de boucle.



6001 g-h
6004 g-h

Boucle à gauche (8.2.053)
Boucle à droite (8.2.054)

File de 6, 6 changements de boucle superposés

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables et à la même distance du cercle de 4m autour de celui-ci.

Au cours de la figure, ils doivent chacun réaliser un changement de boucle. Le parcours du deuxième pourtour est superposé au pourtour que le compétiteur roulant devant a réalisé comme premier pourtour.

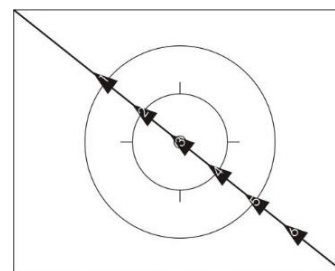
6001 i
6002 e
6004 i

Changement de boucle (8.2.058)

File de 6 en diagonale

Tous les compétiteurs roulent en diagonale, roulant en file.

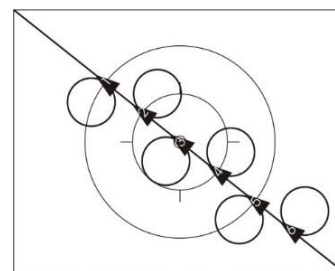
Diagonale (8.2.068)



6006 a

A File de 6 en diagonale, 3 B-G, 3 B-D

Au cours de la figure, trois compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et trois compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Le compétiteur 1, 3 et 5 et le compétiteur 2, 4 et 6 réalisent le même genre de boucle.



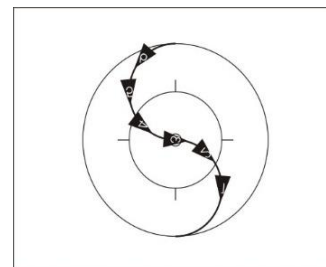
6006 b

Boucle à gauche (8.2.053)
Boucle à droite (8.2.054)

File de 6 en demi-huit (S)

Tous les compétiteurs réalisent un demi-huit, roulant en file.

Demi-huit (8.2.045)

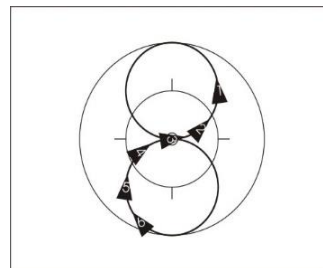


6007 a
6008 a
6010 a

File de 6 en huit (8)

Tous les compétiteurs réalisent un huit, roulant en file.

Huit (8.2.044)



6007 b
6008 b
6010 b

File de 6 en huit intercalés

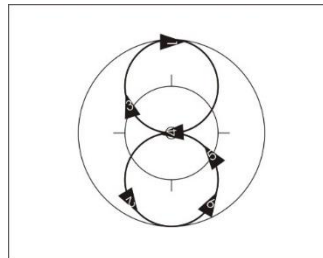
Tous les compétiteurs roulent en file autour d'un point (position de départ) sur une des moitiés de la piste.

Sans changer d'intervalles entre eux, les compétiteurs 1, 3 et 5 réalisent chacun un huit, puis le pourtour complet du point.

Les compétiteurs 2, 4 et 6 réalisent d'abord le pourtour du point, puis un huit, sans changer d'intervalles entre eux.

Fin de la figure : Dès que tous les compétiteurs ont atteint de nouveau la position de départ.

Huit (8.2.044)



6007 c
6008 c
6010 c

File de 6 en longitudinale

Tous les compétiteurs roulent en longitudinale, roulant en file.

Longitudinale (8.2.066)

6011

A File de 6 en longitudinale, 3 B-G, 3 B-D

Au cours de la figure, trois compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et trois compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Le compétiteur 1, 3 et 5 et le compétiteur 2, 4 et 6 réalisent le même genre de boucle.

Boucle à gauche (8.2.053)

Boucle à droite (8.2.054)

6011 b

File de 3 en longitudinale à contresens

Des groupes de trois compétiteurs roulent en file, roulant en longitudinale à contresens.

Longitudinale à contresens (8.2.067)

6012

A File de 3 en longitudinale à contresens, 3 moulins

Au cours de la figure, les compétiteurs doivent réaliser trois moulins. Dès que les compétiteurs qui viennent à la rencontre se trouvent à la même hauteur, ils réalisent la jonction pour les trois moulins.

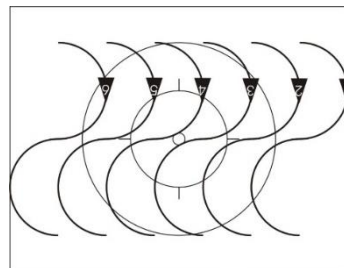
3 moulins (8.2.071)

6012 b

- 3 côte à côte en longitudinale à contresens** **6013**
Des groupes de trois compétiteurs roulent côte à côte, sans jonction, roulant en longitudinale à contresens.
- Longitudinale à contresens **(8.2.067)**
- A **3 côte à côte en longitudinale à contresens, 6 B-G** 6013 b
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.
- Boucle à gauche **(8.2.053)**
- B **3 côte à côte en longitudinale à contresens intercalés** 6013 c
Après la moitié du parcours, deux compétiteurs de chaque groupe passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe de compétiteurs.
- C **3 côte à côte en longitudinale à contresens intercalés, 6 B-G** 6013 d
Après la moitié du parcours, deux compétiteurs passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe de compétiteurs. Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.
- Boucle à gauche **(8.2.053)**
- D **3 côte à côte en longitudinale à contresens intercalés, 6 B-D** 6013 e
Après la moitié du parcours, deux compétiteurs de chaque groupe passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe de compétiteurs. Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser une boucle à droite.
- Boucle à droite **(8.2.054)**
- E **3 côte à côte en longitudinale à contresens intercalés, 3 moulins** 6013 f
Après la moitié du parcours, deux compétiteurs de chaque groupe passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe de compétiteurs. Au cours de la figure, les compétiteurs doivent réaliser trois moulins. Dès que les compétiteurs se trouvent à la même hauteur, ils réalisent la jonction pour les trois moulins.
- 3 moulins **(8.2.071)**
- File de 3 en diagonale à contresens** **6014**
Des groupes de trois compétiteurs roulent en file, roulant en diagonale à contresens.
- Diagonale à contresens **(8.2.069)**

6 côte à côte en transversale, demi changement de boucle

Tous les compétiteurs roulent côte à côte sans jonction sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste, roulant d'une limite longitudinale de la piste à la limite opposée, réalisant chacun un demi changement de boucle.

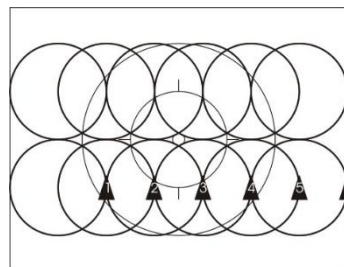


**6015 a
6016 a**

Demi changement de boucle **(8.2.057)**

6 côte à côte en transversale, changement de boucle

Tous les compétiteurs roulent côte à côte sans jonction sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste, réalisant chacun un changement de boucle.

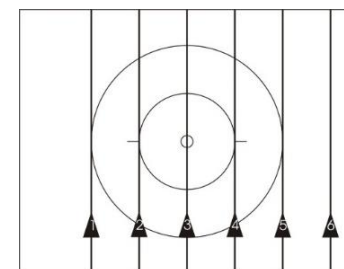


**6015 b
6016 b**

Changement de boucle **(8.2.058)**

6 côte à côte en transversale

Tous les compétiteurs roulent côte à côte en transversale, sans jonction.

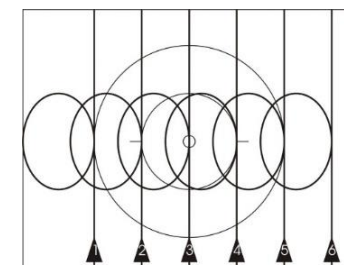


**6017
6018**

Transversale **(8.2.064)**

A 6 côte à côte en transversal, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.



**6017 b
6018 b**

Boucle à gauche **(8.2.053)**

Moulin à ailes 2 en alig. fr. ½ PT PIR / Moulin à ailes 2 en alig. fr. PIR

6024

Tous les compétiteurs réalisent un moulin à ailes 2 en alignement frontal. Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm. Les deux compétiteurs de chaque groupe doivent réaliser leurs pirouettes sur une ligne droite commune qui passe par le point central de la piste. Les trois groupes sont repartis à intervalles semblables.

Moulin à ailes 2 en alig. fr. **(8.2.072)**

Pirouettes **(8.2.046)**

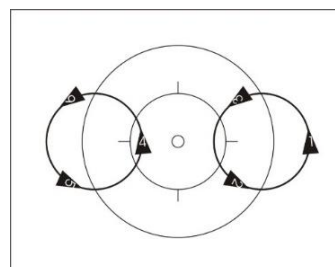
Moulin à ailes 3 en alig. fr. ½ PT pirouettes / Moulin à ailes 3 en alig. fr. pirouette **6025**

Tous les compétiteurs réalisent un moulin à ailes 3 en alignement frontal. Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm, se trouvant sur un axe commun qui passe par le point central de la piste.

Moulin à ailes 3 en alig. fr. **(8.2.072)**
Pirouettes **(8.2.046)**

File de 3 en demi double cercle / en double cercle

Des groupes de trois compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, réalisant un demi pourtour / le pourtour complet d'un point commun. Les points se trouvent sur l'axe longitudinal, à la même distance du point central de la piste. Un compétiteur chacun doit rouler sur un axe commun, parallèle à la limite longitudinale de la piste, avec un compétiteur de l'autre groupe. Le diamètre du demi double cercle / du double cercle est de 4m minimum.

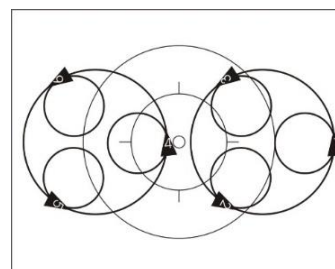


6026
6027
6028
6029

A File de 3 en demi double cercle / en double cercle, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

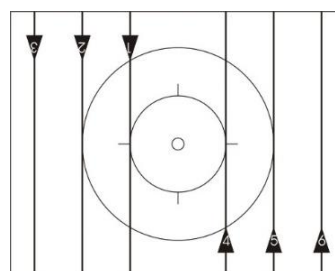


6026 c-d
6027 c-d
6028 e-h
6029 c-d

3 côte à côte en transversale à contresens

Des groupes de trois compétiteurs roulent côte à côte, sans jonction, roulant en transversale à contresens.

Transversale à contresens **(8.2.065)**

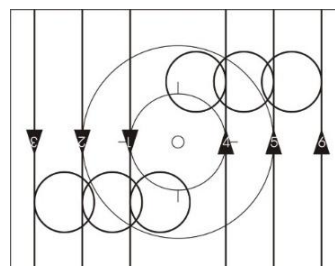


6039 a-e
6040 a-c

A 3 côte à côte en transversale à contresens, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

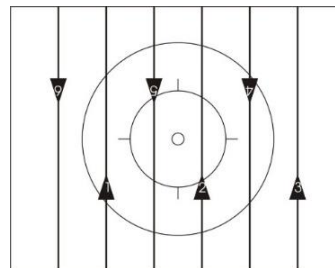
Boucle à gauche **(8.2.053)**



6039 b
6040 c

B 3 côte à côte en transversale à contresens intercalés

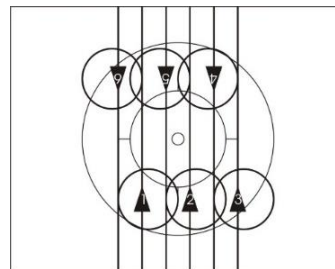
Après la moitié du parcours, deux compétiteurs de chaque groupe passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe de compétiteurs.



6039 c
6040 b

C 3 côte à côte en transversale à contresens intercalés, 6 B-G

Après la moitié du parcours, deux compétiteurs de chaque groupe passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe de compétiteurs. Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser une boucle à gauche.

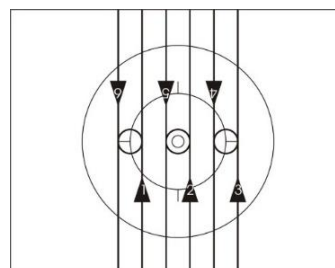


6039 d

Boucle à gauche **(8.2.053)**

D 3 côte à côte en transversale à contresens intercalés, 3 moulins

Après la moitié du parcours, deux compétiteurs de chaque groupe passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe de compétiteurs. Au cours de la figure, les compétiteurs doivent réaliser trois moulins. Dès que les compétiteurs se trouvent à la même hauteur, ils réalisent la jonction pour les trois moulins.

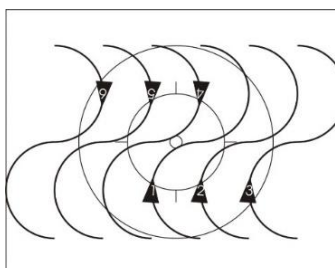


6039 e

3 moulins **(8.2.071)**

3 côte à côte en transversale à contresens, demi changement de boucle

Des groupes de trois compétiteurs roulent côte à côte, sans jonction, réalisant un demi changement de boucle en roulant en transversale à contresens.



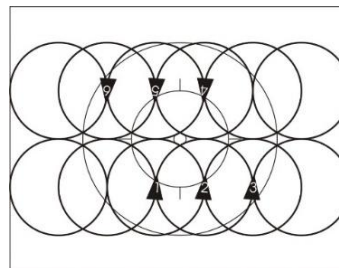
6039 f
6040 d
6042 a

Demi changement de boucle **(8.2.057)**

Transversale à contresens, demi changement de boucle **(8.2.059)**

3 côte à côte en transversale à contresens, changement de boucle

Des groupes de trois compétiteurs roulent côte à côte, sans jonction, réalisant un changement de boucle en roulant en transversale à contresens.



6039 g
6040 e
6042 b

Changement de boucle (8.2.058)

Transversale à contresens, changement de boucle (8.2.060)

3 côte à côte en transversale à contresens, changement de boucle, intercalés

6042 c

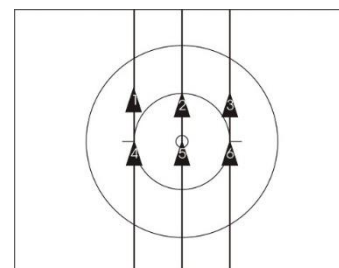
Des groupes de trois compétiteurs roulent côte à côte sans jonction en transversale à contresens en changement de boucle. Au cours de la figure, deux compétiteurs de chaque groupe passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe de compétiteurs. En ce moment, tous les compétiteurs se trouvent sur l'axe longitudinal et un maximum de deux compétiteurs peuvent être à l'extérieur du cercle de 4m.

Changement de boucle (8.2.058)

Transversale à contresens, changement de boucle (8.2.060)

File de 2 en transversale

Des paires de compétiteurs roulent en file, les paires roulant côte à côte sans jonction en transversale.



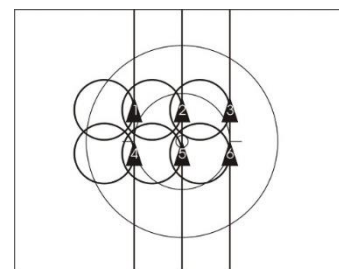
6052
6053

Transversale (8.2.064)

A Files de 2 en transversale, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

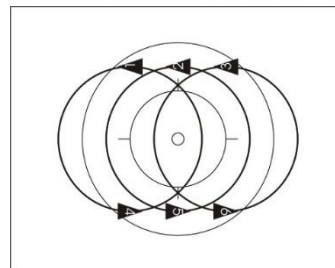
Boucle à gauche (8.2.053)



6052 b
6053 b

Triple cercle

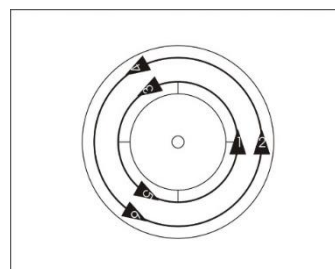
Des groupes de deux compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, réalisant le pourtour complet d'un point commun. L'un des points est le point central de la piste, les autres deux points sont situés sur l'axe longitudinal, à distances égales du point central de la piste. Un compétiteur de chaque groupe roule sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste avec un compétiteur chacun des autres groupes. Les trois cercles s'entrecroisent. Le diamètre de chaque cercle est de 4m minimum.



6061 a
6062 a
6063 a-b
6064 a

2 en align. fr. en demi-cercle / cercle

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, formant un groupe de compétiteurs. Les groupes de compétiteurs roulent en file, réalisant un demi-cercle / un cercle.



6081
6082
6083
6084

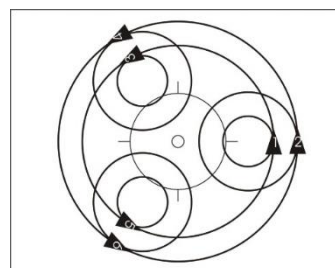
Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

A 2 en align. fr. en demi-cercle / cercle, B-G 2 en align. fr.

Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à gauche 2 en alignement frontal.

Boucle à gauche 2 en align. fr.
(8.2.055)

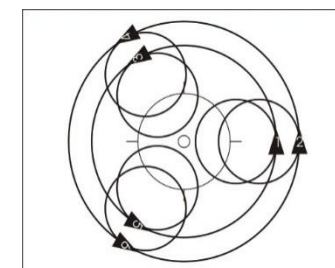


6081 c-d
6082 c-d
6083 e-h
6084 c-d

B 2 en align. fr. en demi-cercle / cercle, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche (8.2.053)

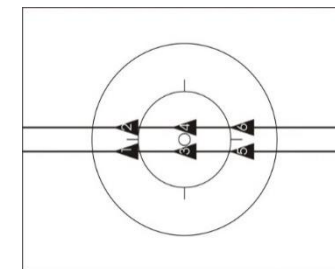


6081 e-f
6082 e-f
6083 i-l
6084 e-f

File de 2 en align. fr. en longitudinale

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, formant un groupe de compétiteurs. Les groupes de compétiteurs roulent en file, roulant en longitudinale.

Longitudinale (8.2.066)



6091
6092

- A **File de 2 en alig. fr. en longitudinale, B-G 2 en alig. fr.** 6091 b
Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à gauche 2 en alignement frontal.

Boucle à gauche 2 en alig. fr. **(8.2.055)**

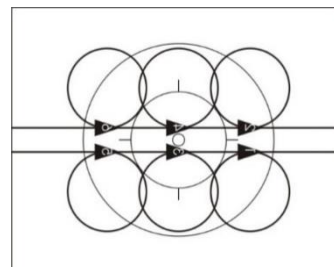
- B **File de 2 en alig. fr. en longitudinale, B-D 2 en alig. fr.** 6091 c
Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à droite 2 en alignement frontal.

Boucle à droite 2 en alig. fr. **(8.2.056)**

- C **File de 2 en alig. fr. en longitudinale, 6 B-G** 6091 d
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

- D **File de 2 en alig. fr. en longitudinale, 3 B-G, 3 B-D**
Au cours de la figure, trois compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche et trois compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite. Les compétiteurs 1, 3 et 5 et les compétiteurs 2, 4 et 6 réalisent le même genre de boucle.



6092 b

Boucle à gauche **(8.2.053)**
Boucle à droite **(8.2.054)**

- 3 en alig. fr. en longitudinale à contresens** 6093
Des groupes de trois compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction. Les deux groupes roulent en longitudinale à contresens.

Longitudinale à contresens **(8.2.067)**

- A **3 en alig. fr. en longitudinale à contresens intercalés, 6 B-G** 6093 a
Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser une boucle à gauche sur l'axe transversal, deux compétiteurs de chaque groupe passant chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe.

Boucle à gauche **(8.2.053)**

- B 3 en align. fr. en longitudinale à contresens intercalés, 6 B-D** 6093 b
 Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser une boucle à droite sur l'axe transversal, deux compétiteurs de chaque groupe passant chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe.

Boucle à droite **(8.2.054)**

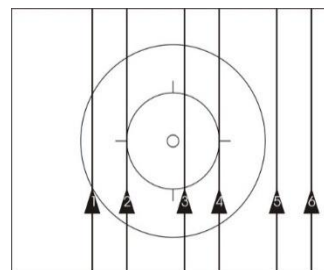
- C 3 en align. fr. en longitudinale à contresens intercalés, 3 moulins** 6093 c
 Après la moitié du parcours, deux compétiteurs de chaque groupe passent chacun par l'un des deux espaces créés par l'autre groupe. Au cours de la figure, les compétiteurs doivent réaliser trois moulins. Dès que les compétiteurs se trouvent à la même hauteur, ils réalisent la jonction pour les trois moulins.

3 moulins **(8.2.071)**

2 en align. fr. en transversale

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction. Les trois groupes roulent côte à côte en transversale.

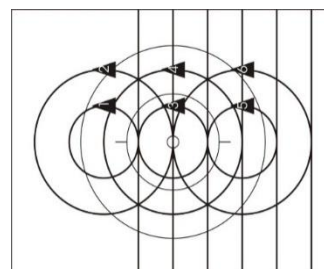
Transversale **(8.2.064)**



6096
6097
6098
6099

- A 2 en align. fr. en transversale, B-G 2 en align. fr.**
 Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à gauche 2 en alignement frontal.

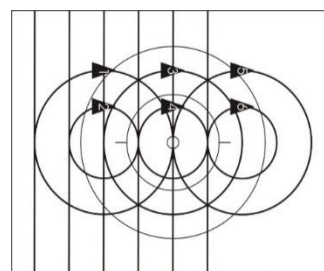
Boucle à gauche 2 en align. fr. **(8.2.055)**



6096 b
6097 b
6098 c-d
6099 b

- B 2 en align. fr. en transversale, B-D 2 en align. fr.**
 Au cours de la figure, chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à droite 2 en alignement frontal.

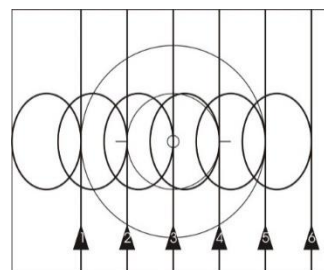
Boucle à droite 2 en align. fr. **(8.2.056)**



6096 c
6098 e
6099 c

- C 2 en align. fr. en transversale, 6 B-G**
 Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

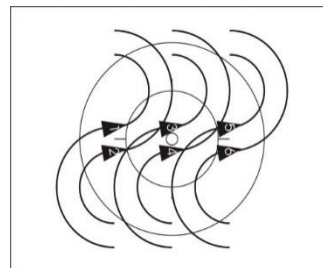
Boucle à gauche **(8.2.053)**



6096 d
6097 c
6098 f-g
6099 d

2 en align. fr. en transversale, demi changement de boucle

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, et forment un groupe de compétiteurs. Les trois groupes roulent sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste, roulant d'une limite longitudinale de la piste à la limite opposée, réalisant un demi changement de boucle.

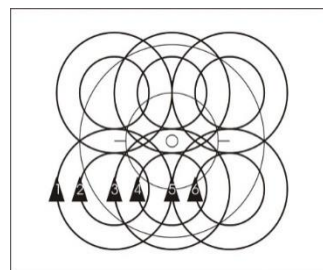


6106 a
6107 a
6108 a
6108 c
6109 a

Demi changement de boucle **(8.2.057)**

2 en align. fr. en transversale, changement de boucle

Des paires de compétiteurs roulent en alignement frontal(, avec jonction,) et forment un groupe de compétiteurs. Les trois groupes roulent sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale de la piste, réalisant un changement de boucle.

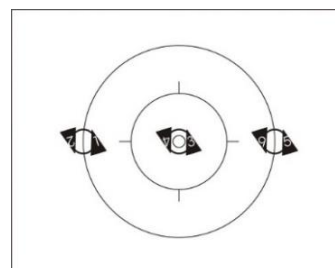


6106 b
6107 b
6108 b
6108 d
6109 b

Changement de boucle **(8.2.058)**

3 moulins

Des paires de compétiteurs réalisent un moulin.



6121
6122
6123
6124

3 moulins **(8.2.071)**

A 3 moulins, 6 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

6121 b
6124 e

Boucle à droite **(8.2.054)**

B 3 moulins, PIR

Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

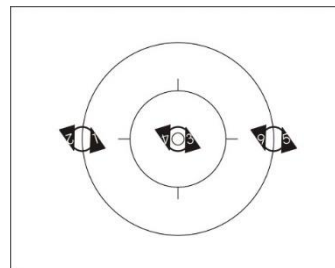
6124 d

Pirouettes **(8.2.046)**

3 anneaux face à face

Des paires de compétiteurs réalisent un anneau face à face.

3 anneaux face à face (8.2.074)



6133
6134

A 3 anneaux face à face, 6 B-D

6134 d

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)

B 3 anneaux face à face, PIR

6134 e

Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

Pirouettes (8.2.046)

3 anneaux dos à dos

Des paires de compétiteurs réalisent un anneau dos à dos.

6135
6136

3 anneaux dos à dos (8.2.077)

A 3 anneaux dos à dos, PIR

6136 d

Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

Pirouettes (8.2.046)

B 3 anneaux dos à dos, 6 B-D

6136 e

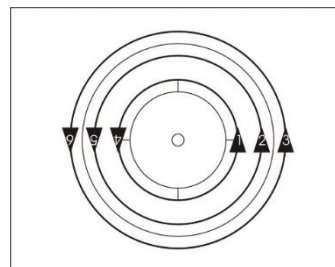
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)

3 en alig. fr. demi-cercle / cercle

Des groupes de trois compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction. Les groupes de compétiteurs roulent en file, réalisant un demi-cercle / un cercle.

Demi-cercle (8.2.043)
Cercle (8.2.042)

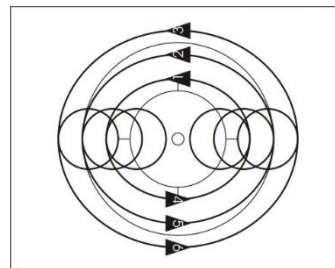


6151
6152
6153
6154

A 3 en align. fr. demi-cercle / cercle, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche (8.2.053)

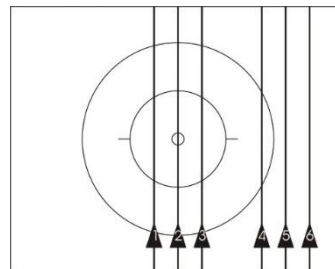


6151 c-d
6152 c-d
6153 e-h
6154 c-d

3 en align. fr. en transversale

Des groupes de trois compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction. Les deux groupes roulent côte à côte en transversale.

Transversale (8.2.064)

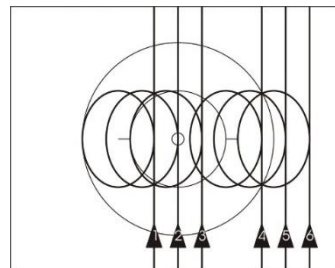


6165
6166
6167
6168

A 3 en align. fr. en transversale, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche (8.2.053)

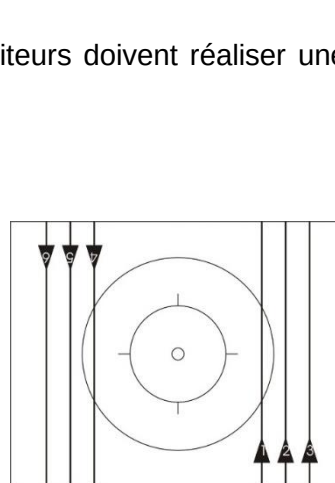


6165 b
6166 b
6167 c-d
6168 b

B 3 en align. fr. en transversale, 6 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)

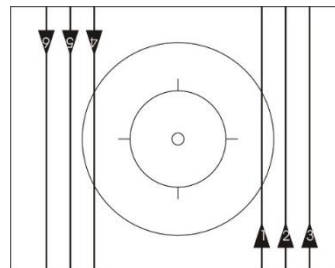


6165 c
6166 c
6168 c

3 en align. fr. en transversale à contresens

Des groupes de trois compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction. Les deux groupes roulent en transversale à contresens.

Transversale à contresens (8.2.065)

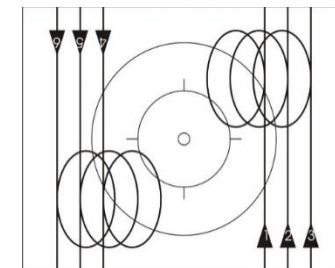


6170
6171
6172
6173

A 3 en align. fr. en transversale à contresens, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

Boucle à gauche (8.2.053)



6170 b
6171 b
6172 c-d
6173 b

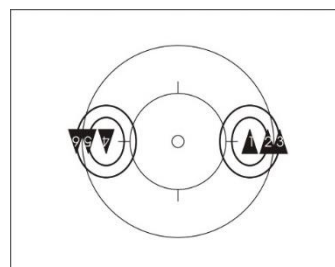
1 tourne autour de 1

Des paires de compétiteurs sont reliés par une jonction main dans la main et forment un groupe de compétiteurs. Les trois groupes se trouvent à intervalles semblables et à distances égales du cercle de 4m autour du cercle de 4m ou sur une ligne droite imaginaire parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste qui passe par le point central. Les distances entre les groupes de compétiteurs doivent être identiques. Un compétiteur chacun est surplace, sans pédaler ; l'autre réalisant le pourtour complet du premier. La manière d'exécution doit être uniforme.

6184
6185

2 en alig. fr. tournent autour de 1

Des groupes de trois compétiteurs sont reliés par une jonction main dans la main. Les deux groupes se trouvent sur une ligne droite imaginaire qui passe par le point central de la piste ou qui est parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste. Un compétiteur de chaque groupe est surplace, sans pédaler ; les deux autres réalisant le pourtour complet du premier. La manière d'exécution doit être uniforme.



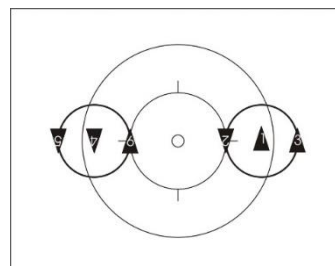
6186
6187

2 turbines

Trois compétiteurs réalisent une turbine.

Fin de la figure : Après au moins un pourtour complet.

2 turbines (8.2.082)

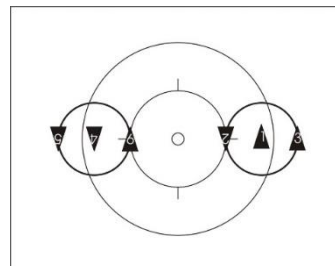


6208
6209

A 2 turbines, PIR

Au cours de la figure, les compétiteurs réalisent une rupture de jonction et les compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent des pirouettes de 50cm. Les deux autres compétiteurs de chaque groupe roulent autour de celui à l'intérieur. Après les pirouettes, les compétiteurs doivent rétablir la position de départ.

Pirouettes (8.2.046)

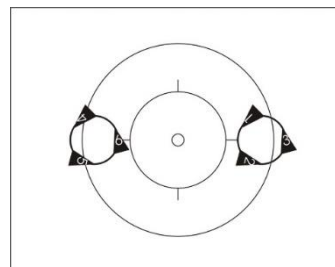


6209 d

2 moulins

Des groupes de trois compétiteurs réalisent un moulin.

2 moulins (8.2.071)



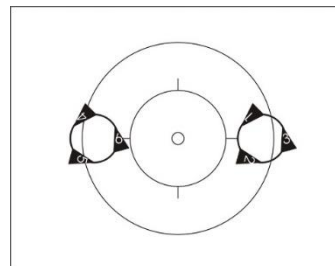
6216
6217
6218
6219

- A **2 moulins, 6 B-D** 6219 d
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite **(8.2.054)**

- 2 anneaux face à face**
Des groupes de trois compétiteurs réalisent un anneau face à face.

2 anneaux face à face **(8.2.074)**



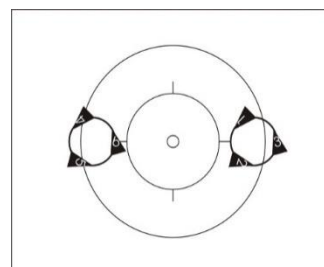
6228
6229

- A **2 anneaux face à face, 6 B-D** 6229 d
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite **(8.2.054)**

- 2 anneaux dos à dos**
Des groupes de trois compétiteurs réalisent un anneau dos à dos.

2 anneaux dos à dos **(8.2.077)**



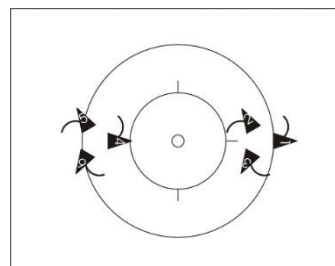
6236
6237

- A **2 anneaux dos à dos demi-pourtour / 2 anneaux face à face, demi-pourtour** 6236 f
La position de départ est 2 anneaux dos à dos. Après un demi-pourtour, les groupes de compétiteurs réalisent 2 anneaux face à face. Le changement de la jonction est à réaliser simultanément et en roulant. 6237 d
Fin de la figure : Après un autre demi-pourtour en anneaux face à face.

2 anneaux face à face **(8.2.074)**

- 2 étoiles face à face**
Des groupes de trois compétiteurs sont surplace en étoile face à face autour d'un point commun. Les tubes de direction sont orientés vers ce point. Les points sont repartis de manière uniforme sur l'axe longitudinal ou transversal.

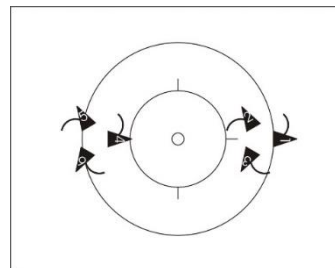
Étoile face à face **(8.2.061)**



6238

2 étoiles dos à dos

Des groupes de trois compétiteurs sont surplace en étoile dos à dos autour d'un point commun. Les roues arrières sont orientés vers ce point. Les points sont repartis de manière uniforme sur l'axe longitudinal ou transversal.



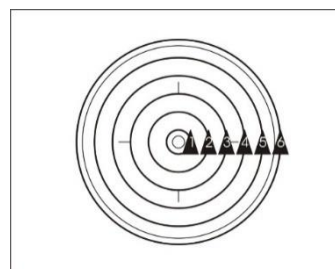
6251
6252

Étoile dos à dos (8.2.062)

6 en align. fr. en demi-cercle / cercle

Tous les compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, sur un axe commun qui passe par le point central de la piste, réalisant un demi-cercle / un cercle.

Deux compétiteurs au maximum sont tolérés à l'intérieur du cercle de 4m.



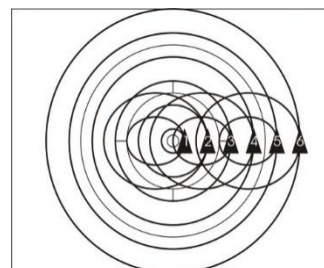
6271
6272
6273
6274

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

A 6 en align. fr. en demi-cercle / cercle, B-G 2 en align. fr.

Au cours de la figure, les compétiteurs 2 et 3 et les compétiteurs 4 et 5 réalisent une rupture de jonction. Les trois paires de compétiteurs créés par ceci doivent réaliser des boucles à gauche 2 en alignement frontal.

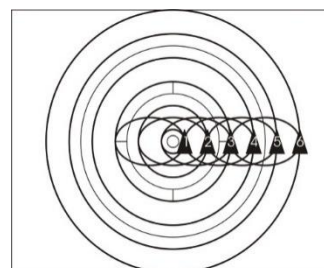


6271 c-d
6272 c-d
6273 e-h
6274 c-d

Boucle à gauche 2 en align. fr. (8.2.055)

B 6 en align. fr. en demi-cercle / cercle, 6 B-G

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.

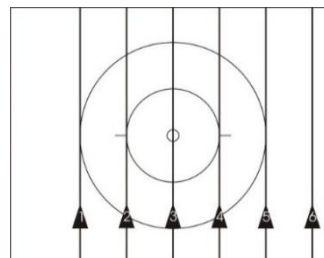


6271 e-f
6272 e-f
6273 i-l
6274 e-f

Boucle à gauche (8.2.053)

6 en align. fr. en transversale

Tous les compétiteurs roulent en alignement frontal, avec jonction, roulant en transversale.

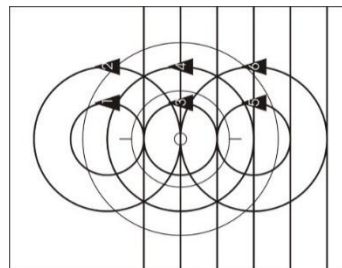


6281
6282
6283
6284

Transversale (8.2.064)

**A 6 en alig. fr. en 6 transversale, B-G
2 en alig. fr.**

Au cours de la figure, les compétiteurs 2 et 3 et les compétiteurs 4 et 5 réalisent une rupture de jonction. Les trois paires de compétiteurs créés par ceci doivent réaliser des boucles à gauche 2 en alignement frontal.



6281 b
6282 b
6283 c-d
6284 b

Boucle à gauche 2 en alig. fr. **(8.2.055)**

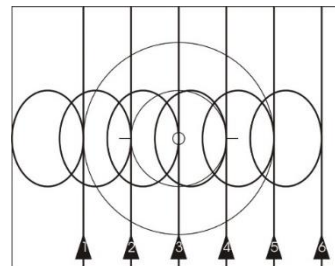
B 6 en alig. fr. en transversale, B-D 2 en alig. fr.

Au cours de la figure, les compétiteurs 2 et 3 et les compétiteurs 4 et 5 réalisent une rupture de jonction. Les trois paires de compétiteurs créés par ceci doivent réaliser des boucles à droite 2 en alignement frontal.

6281 c
6282 c

Boucle à droite 2 en alig. fr. **(8.2.056)**

C 6 en alig. fr. en transversale, 6 B-G
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à gauche.



6281 d
6282 d
6283 e-f
6284 c

Boucle à gauche **(8.2.053)**

D 6 en alig. fr. en transversale, 3 B-G, 3 B-D

Au cours de la figure, les compétiteurs 1, 2 et 3 doivent réaliser chacun une boucle à gauche et les compétiteurs 4, 5 et 6 chacun une boucle à droite.

6284 d

Boucle à gauche **(8.2.053)**

Boucle à droite **(8.2.054)**

E 6 en alig. fr. en transversale, PIR

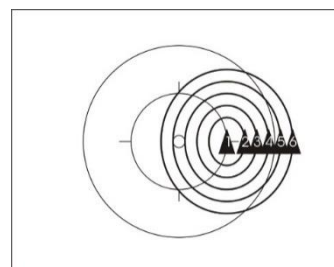
Au cours de la figure, chaque compétiteur doit réaliser des pirouettes de 50cm.

6284 e

Pirouettes **(8.2.046)**

5 en alig. fr. tournent autour de 1

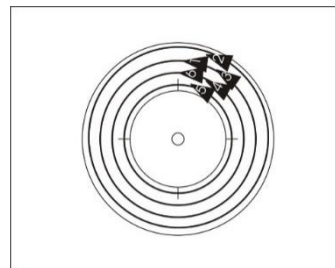
Tous les compétiteurs sont reliés par une jonction. Un compétiteur est surplace, sans pédaler; les autres réalisant son pourtour complet, les cinq roulant en alignement frontal sur une ligne droite imaginaire qui passe par le compétiteur surplace.



6291
6292
6293
6294

Calèche, en demi-cercle / cercle

Tous les compétiteurs roulent autour du cercle de 4m. Le compétiteur 1 tient avec sa main droite la poignée gauche du guidon du compétiteur 2. Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche vers l'arrière l'épaule droite du compétiteur 3. Le compétiteur 3 tient avec sa main gauche l'épaule droite du compétiteur 4. Le compétiteur 4 tient avec sa main gauche vers l'avant l'épaule droite du compétiteur 5. Le compétiteur 5 tient avec sa main droite vers l'avant l'épaule gauche du compétiteur 6. Le compétiteur 6 tient avec sa main droite l'épaule gauche du compétiteur 1.



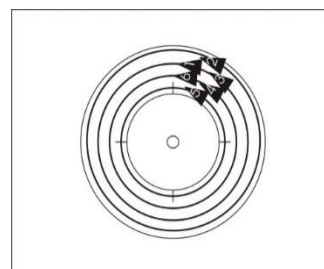
6301

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Calèche, en demi-cercle / cercle, cabré

Tous les compétiteurs roulent autour du cercle de 4m. Le compétiteur 1 tient avec la main droite la main droite du compétiteur 2. Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche la main droite du compétiteur 3. Le compétiteur 3 tient avec sa main gauche la main droite du compétiteur 4. Le compétiteur 4 tient avec sa main gauche la main droite du compétiteur 5. Le compétiteur 5 tient avec sa main gauche la main gauche du compétiteur 6. Le compétiteur 6 tient avec sa main droite la main gauche du compétiteur 1.



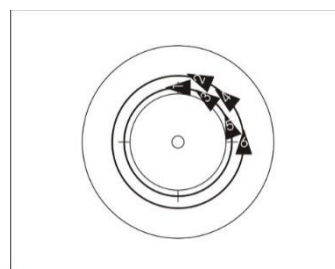
6302

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Serpent, en demi-cercle / cercle

Tous les compétiteurs roulent en diagonale gauche/droite et l'un derrière l'autre autour du « cercle de 4m ». Le compétiteur 1 tient avec sa main droite, la poignée gauche du guidon du compétiteur 2. Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche la poignée droite du guidon du compétiteur 3. Le compétiteur 3 tient avec sa main droite la poignée gauche du guidon du compétiteur 4. Le compétiteur 4 tient avec sa main gauche la poignée droite du guidon du compétiteur 5. Le compétiteur 5 tient avec sa main droite la poignée gauche du guidon du compétiteur 6. Le compétiteur 6 tient son guidon avec les deux mains.



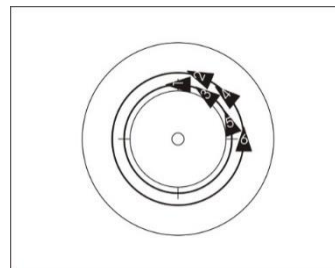
6311

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Chaîne, en demi-cercle / cercle

Tous les compétiteurs roulent en diagonale gauche/droite et l'un derrière l'autre autour du cercle de 4m. Le compétiteur 1 tient son guidon avec les deux mains. Le compétiteur 2 tient l'épaule droite du compétiteur 1 avec sa main gauche. Le compétiteur 3 tient l'épaule gauche du compétiteur 2 avec sa main droite. Le compétiteur 4 tient l'épaule droite du compétiteur 3 avec sa main gauche. Le compétiteur 5 tient l'épaule gauche du compétiteur 4 avec sa main droite. Le compétiteur 6 tient l'épaule droite du compétiteur 5 avec sa main gauche.



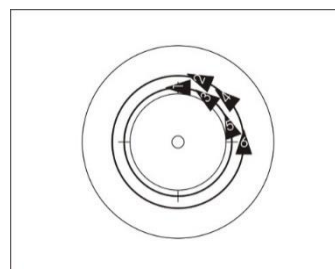
6316

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Chaîne, en demi-cercle / cercle, cabré

Tous les compétiteurs roulent en diagonale gauche/droite et l'un derrière l'autre autour du cercle de 4m. Le compétiteur 1 tient avec sa main droite la main droite du compétiteur 2. Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche la main gauche du compétiteur 3. Le compétiteur 3 tient avec sa main droite la main droite du compétiteur 4. Le compétiteur 4 tient avec sa main gauche la main gauche du compétiteur 5. Le compétiteur 5 tient avec sa main droite la main droite du compétiteur 6. Les bras sans jonction doivent être tendus latéralement.



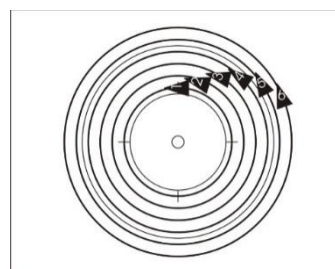
6317

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

Prise de selle, en demi-cercle / cercle

Tous les compétiteurs roulent l'un derrière l'autre sur des cercles décalés autour du cercle de 4m. Le compétiteur 1 tient son guidon avec ses deux mains. Le compétiteur 2 tient la selle du compétiteur 1 avec sa main gauche. Le compétiteur 3 tient la selle du compétiteur 2 avec sa main gauche. Le compétiteur 4 tient la selle du compétiteur 3 avec sa main gauche. Le compétiteur 5 tient la selle du compétiteur 4 avec sa main gauche. Le compétiteur 6 tient la selle du compétiteur 5 avec sa main gauche.



6321

6322

Demi-cercle (8.2.043)

Cercle (8.2.042)

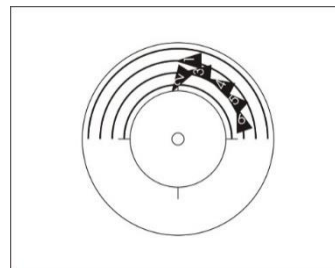
A Prise de selle avec passage moulin

La position de départ est la prise de selle.

Les compétiteurs 1 et 2 sont reliés par leurs mains gauches.

Les compétiteurs 2, 3, 4, 5 et 6 sont toujours reliés par la prise de selle et passent par le côté intérieur du compétiteur 1. Ils réalisent ainsi un passage.

Fin de la figure : Dès que la prise de selle ou l'anneau prise de selle (figure 6323) est rétablie.



6322 a

Prise de selle en anneau

Tous les compétiteurs roulent en file autour du point central de la piste.

Le compétiteur 1 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 6.

Le compétiteur 2 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 1.

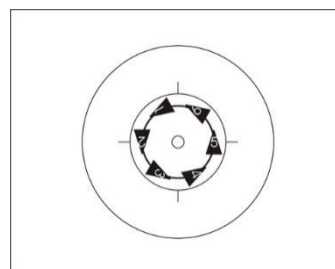
Le compétiteur 3 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 2.

Le compétiteur 4 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 3.

Le compétiteur 5 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 4.

Le compétiteur 6 tient avec sa main gauche la selle du compétiteur 5.

Fin de la figure : Après un pourtour complet du point central de la piste.

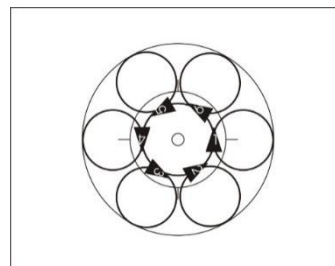


6323
6324

A Prise de selle anneau, 6 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite (8.2.054)



6323 b

Moulin à ailes 2 en align. fr., porte à contresens

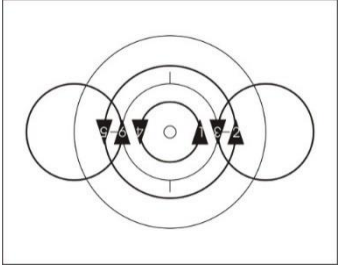
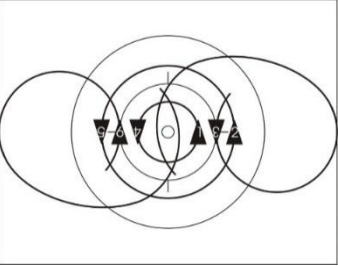
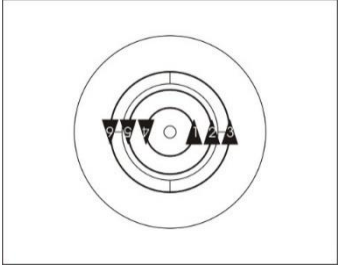
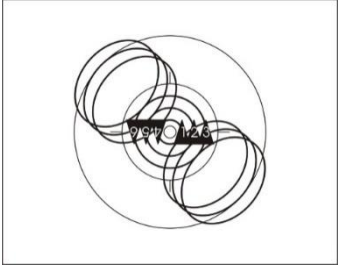
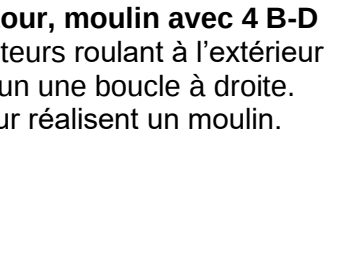
Quatre compétiteurs réalisent un moulin à ailes 2 en alignement frontal.

Début de la figure : 2 mètres avant le premier passage par le moulin.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier compétiteur passe par le moulin. Le moulin à ailes 2 en alignement frontal roule au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

Moulin à ailes 2 en align. fr. (8.2.072)

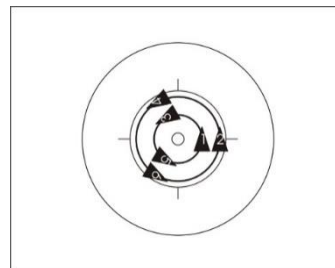
6331
6332
6333

- A Moulin à ailes 2 en alig. fr., porte à à contresens, passages simultanés à l'extérieur**
Les autres deux compétiteurs réalisent le pourtour d'un point et passent simultanément deux fois par les espaces extérieurs créés par le moulin à ailes.
- 
- 6331 a
6332 a-b
6333 a
- B Moulin à ailes, 2 en alig. fr., porte à contresens passages simultanés**
Les autres deux compétiteurs réalisent le pourtour d'un point et passent simultanément une fois par les espaces extérieurs créés par le moulin à ailes et une fois par l'espace au milieu créé par le moulin à ailes.
- 
- 6331 b
6332 c-d
6333 b
- Moulin à ailes 3 en alig. fr.**
Les compétiteurs réalisent un moulin à ailes 3 en alignement frontal.
- 
- 6341
6342
6343
6344
- Moulin à ailes 3 en alig. fr. (8.2.072)
- A Moulin à ailes 3 en alig fr. demi-pourtour, 6 B-D / Moulin à ailes 3 en alig fr. 6 B-D**
Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.
- 
- 6341 b-c
6344 e-f
- Boucle à droite (8.2.054)
- B Moulin à ailes 3 en alig. fr. demi-pourtour, moulin avec 4 B-D**
Au cours de la figure, les quatre compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent une rupture de jonction et chacun une boucle à droite. Les deux compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un moulin.
- 
- 6344 d
- Moulin (8.2.070)
Boucle à droite (8.2.054)

Moulin à ailes 2 en align. fr.

Les compétiteurs réalisent un moulin à ailes 2 en alignement frontal.

Moulin à ailes 2 en align. fr. **(8.2.072)**

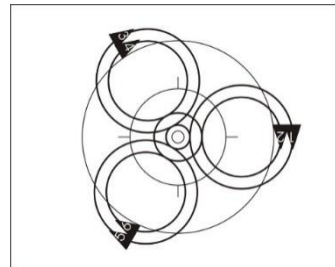


6351
6352
6353
6354
6378 c

A Moulin à ailes 2 en align. fr. demi-pourtour, B-D 2 en align. fr. / Moulin à ailes 2 en align. fr. B-D 2 en align. fr.

Au cours de la figure, les trois compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent une rupture de jonction. Chaque paire de compétiteurs doit réaliser une boucle à droite 2 en alignement frontal.

Boucle à droite 2 en align. fr. **(8.2.056)**

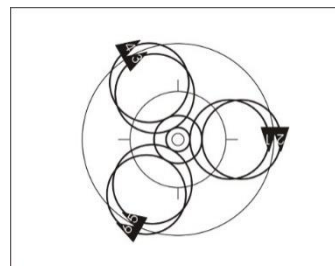


6351 b-c
6352 b-c
6354 e-f

B Moulin à ailes 2 en align. fr. demi-pourtour, 6 B-D / Moulin à ailes 2 en align. fr. 6 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

Boucle à droite **(8.2.054)**



6351 d-e
6354 g-l

C Moulin à ailes 2 en align. fr. demi-pourtour, moulin avec 3 B-D

Au cours de la figure, les trois compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent une rupture de jonction et chacun une boucle à droite. Les trois compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un moulin.

Moulin **(8.2.070)**

Boucle à droite **(8.2.054)**

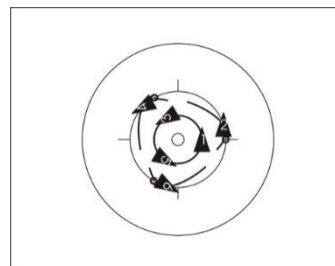
6354 d

D Moulin à ailes 2 en align. fr. demi-pourtour, moulin avec pirouettes

Au cours de la figure, les trois compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent une rupture de jonction et chacun des pirouettes de 50cm. Les trois compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un moulin.

Pirouettes **(8.2.046)**

Moulin **(8.2.070)**

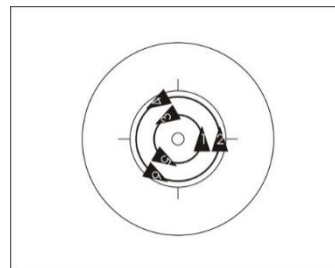


6378 c

Anneau à ailes 2 en alig. fr.

Les compétiteurs réalisent un anneau à ailes 2 en alignement frontal.

Anneau à ailes 2 en alig. fr. **(8.2.075)**



6363
6364

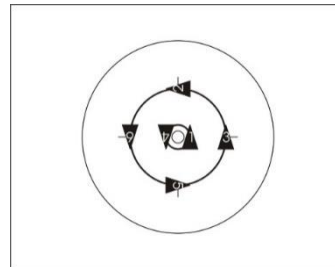
Moulin à ailes 3 en alig. fr. moulin avec file de 4 en cercle

Les compétiteurs réalisent la jonction pour le moulin à ailes 3 en alignement frontal. Les quatre compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent simultanément et en roulant une rupture de jonction et réalisent un cercle en file. Les deux compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un moulin.

Fin de la figure : Dès que tous les compétiteurs ont atteint de nouveau la position de départ, simultanément et en roulant.

Moulin **(8.2.070)**

Cercle **(8.2.042)**



6371 a
6372 a-b
6373 a

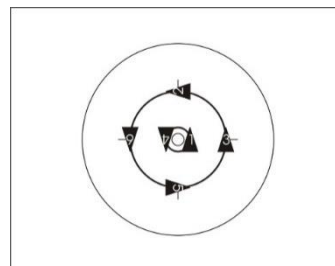
Anneau à ailes 3 en alig. fr. anneau face à face avec file de 4 en cercle

Les compétiteurs réalisent la jonction pour l'anneau à ailes 3 en alignement frontal. Les quatre compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent simultanément et en roulant une rupture de jonction et réalisent un cercle en file. Les deux compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un anneau face à face.

Fin de la figure : Dès que tous les compétiteurs ont atteint de nouveau la position de départ, simultanément et en roulant.

Anneau face à face **(8.2.073)**

Cercle **(8.2.042)**



6371 b
6372 c-d
6373 b

Moulin à ailes 2 en alig. fr. moulin avec file de 3 en cercle

Les compétiteurs réalisent la jonction pour le moulin à ailes 2 en alignement frontal. Les trois compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent simultanément et en roulant une rupture de jonction et réalisent un cercle en file. Les trois compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un moulin.

Fin de la figure : Dès que tous les compétiteurs ont atteint de nouveau la position de départ, simultanément et en roulant.

Moulin **(8.2.070)**

Cercle **(8.2.042)**

6375
6376
6377 a-b
6378 a

Anneau à ailes 2 en align. fr. anneau face à face avec file de 3 en cercle
 Les compétiteurs réalisent la jonction pour l'anneau à ailes 2 en alignement frontal. Les trois compétiteurs roulant à l'extérieur réalisent simultanément et en roulant une rupture de jonction et réalisent un cercle en file. Les trois compétiteurs roulant à l'intérieur réalisent un anneau face à face.

6377 c-d
 6378 b

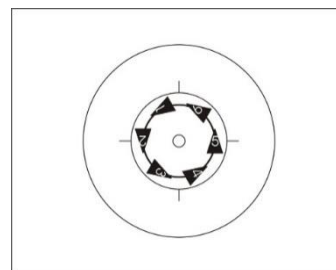
Fin de la figure : Dès que tous les compétiteurs ont atteint de nouveau la position de départ, simultanément et en roulant.

Anneau face à face (8.2.073)
 Cercle (8.2.042)

Moulin

Tous les compétiteurs réalisent un moulin.

Moulin (8.2.070)

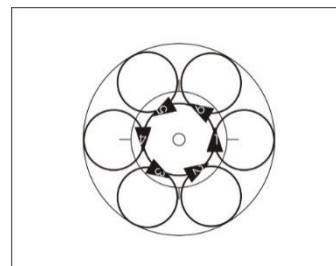


6386
 6387
 6388
 6389

A Moulin, 6 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

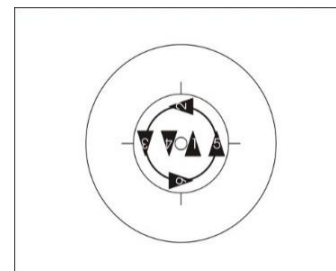
Boucle à droite (8.2.054)



6386 b
 6389 d-e

Anneau face à face autour de 2

Quatre compétiteurs réalisent un anneau face à face autour des deux autres compétiteurs surplace autour du point central de la piste. Avec leurs mains gauches, ils tiennent la main droite de l'autre compétiteur. La figure est à réaliser à l'intérieur du cercle de 4m.



6396
 6397

Anneau face à face (8.2.073)

A Anneau face à face autour de 2 au sens contraire

Les deux compétiteurs à l'intérieur roulent en anneau face à face au sens contraire à celui de l'anneau à l'extérieur. C'est-à-dire une partie de la figure est réalisé dans le sens des aiguilles d'une montre et l'autre partie dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Le sens du déplacement est uniforme.

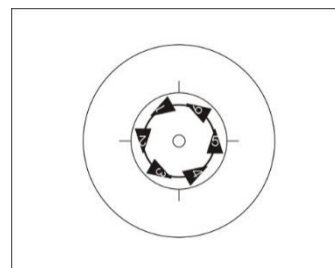
6396 d
 6396 g
 6397 c
 6397 e

Au sens contraire (8.2.036)

Anneau face à face

Tous les compétiteurs réalisent un anneau face à face.

Anneau face à face **(8.2.073)**

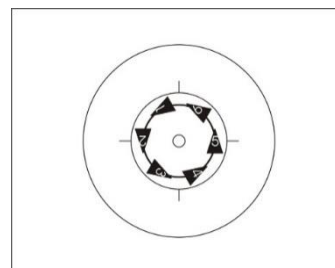


6403
6404

Anneau jonctions alternées

Tous les compétiteurs réalisent un anneau jonctions alternées.

Anneau jonctions alternées **(8.2.078)**



6412 a
6412 c-f
6413 a
6413 c-e

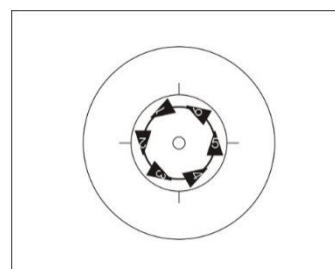
Anneau jonctions alternées demi-pourtour / Anneau face à face demi-pourtour

La position de départ est l'anneau jonctions alternées. Après un demi pourtour, les compétiteurs réalisent un anneau face à face. Le changement de la jonction est à réaliser simultanément et en roulant.

Fin de la figure : Après un autre demi-pourtour en anneau face à face.

Anneau jonctions alternées **(8.2.078)**

Anneau face à face **(8.2.073)**

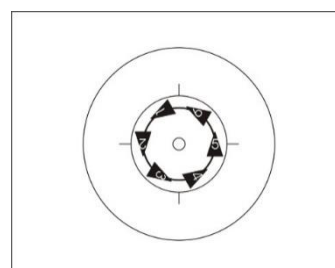


6412 b
6413 b

Anneau dos à dos

Tous les compétiteurs réalisent un anneau dos à dos.

Anneau dos à dos **(8.2.076)**



6417 a-e
6418 a-c
6418 e

A Anneau dos à dos, 6 B-D

Au cours de la figure, tous les compétiteurs doivent réaliser une boucle à droite.

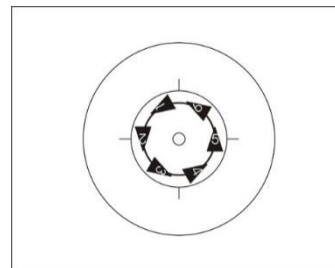
Boucle à droite **(8.2.054)**

6418 e

**Anneau dos à dos demi-pourtour /
Anneau face à face demi-pourtour**

La position de départ est l'anneau dos à dos. Après un demi pourtour, les compétiteurs réalisent un anneau face à face. Le changement de la jonction est à réaliser simultanément et en roulant.

Fin de la figure : Après un autre demi-pourtour en anneau face à face.



6417 f
6418 d

Anneau dos à dos (8.2.076)

Anneau face à face (8.2.073)

**Porte / Porte synchrone / Porte à contresens simultanés / Porte
boucles simultanés**

Deux compétiteurs forment une porte.

Départ de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la porte.

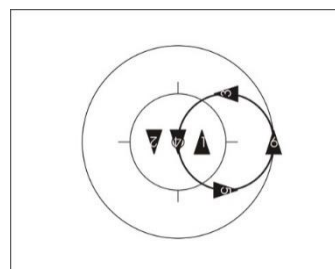
Fin de la figure : 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la porte. La porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

6425
6426
6427
6428
6429 a
6430
6431
6432
6435 a

Porte (8.2.079)

A Demi-porte / Porte

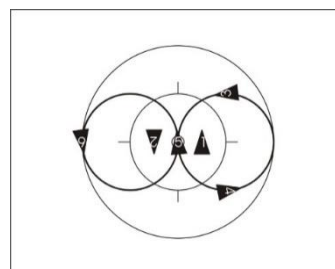
Les quatre autres compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, passant chacun une fois (demi-porte) / deux fois (porte) par l'espace créé par la porte. Ces quatre compétiteurs doivent rouler autour de l'un des compétiteurs surplace formant la porte.



6425 a-b
6426 a-b
6427 a-d
6428

**B Demi-porte synchrone / Porte
synchrone**

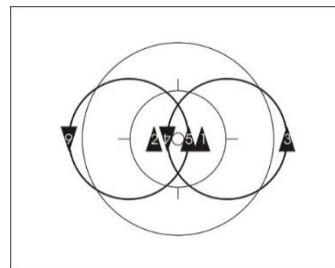
Les quatre autres compétiteurs forment des paires et chaque paire roule à intervalles semblables en file autour d'un des compétiteurs qui forment la porte. Les deux paires sont décalés par un quart du parcours. Chacun des quatre compétiteurs passe une fois (demi-porte synchrone) / deux fois (porte synchrone) par l'espace créé par la porte.



6425 c-d
6426 c-d
6430
6431

C Porte à contresens simultanés

Les quatre autres compétiteurs forment des paires et chaque paire roule à intervalles semblables en file autour d'un des compétiteurs qui forment la porte. Un compétiteur de chaque paire passe par l'espace créé par la porte, simultanément à un compétiteur de l'autre groupe, les quatre passant chacun deux fois.



6425 e
6426 e
6429 a
6432

D Porte boucles simultanés

Les quatre autres compétiteurs roulent en paires autour de l'un des compétiteurs surplace formant la porte, l'un des paires deux en réalisant deux fois une boucle à gauche et l'autre paire en réalisant deux fois une boucle à droite. Les compétiteurs qui réalisent les boucles passent simultanément par l'espace créé par la porte.

6435 a

Boucle à gauche **(8.2.053)**

Boucle à droite **(8.2.054)**

Moulin avec demi-porte synchrone / avec porte synchrone / avec porte à contresens simultanés

Deux compétiteurs réalisent un moulin.

6429 b
6433
6434

Départ de la figure : 2 mètres avant le premier passage par le moulin.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier compétiteur passe par le moulin. Le moulin roule au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

Moulin **(8.2.070)**

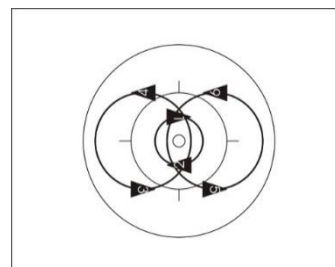
A Moulin avec demi-porte synchrone / Moulin avec porte synchrone

Les autres quatre compétiteurs roulent en paires autour de chacun des compétiteurs formant le moulin. Les deux paires sont décalées par un quart du parcours. Chacun des quatre compétiteurs passe une fois (demi-porte synchrone) / deux fois (porte synchrone) par l'espace créé par le moulin.

6433
6434 a

B Moulin avec porte à contresens simultanés

Les autres quatre compétiteurs roulent en paires, chaque paire roulant à intervalles semblables en file autour d'un point. Un compétiteur chacun de chaque paire passe deux fois par l'espace créé par le moulin, simultanément à un compétiteur chacun de l'autre paire.



6432 b
6434 b

Double porte / Double porte synchrone

Trois compétiteurs forment une double porte.

Départ de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la porte.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la porte. La double porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

6436

6437 a

6437 c

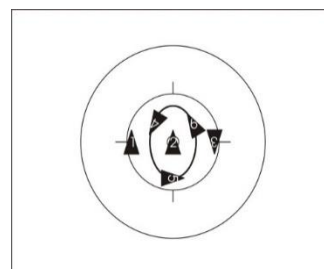
6438 a

6438 c

Double porte (8.2.080)

A Double porte

Les trois autres compétiteurs roulent à intervalles semblables, chacun passant deux fois par les deux espaces créés par la double porte.



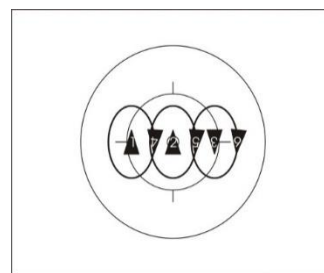
6436 a

6437 a

6438 a

B Double porte synchrone

Les autres trois compétiteurs roulent sur un axe commun parallèle à la limite longitudinale ou transversale de la piste. Un compétiteur chacun roule autour un des compétiteurs formant la double porte. Au cours de la figure, chacun doit passer au moins deux fois par un des espaces créés par la double porte.



6436 b

6437 c

6438 c

Double porte serpent

Trois compétiteurs forment une double porte.

Les trois autres compétiteurs roulent en file. Ils passent par les deux espaces créés par la double porte, passant deux fois par chaque côté et changeant de sens lors de chaque passage.

Départ de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la porte.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la porte. La double porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

6437 b

6441 a

Double porte (8.2.080)

Turbine double porte au sens contraire

6438 b

Trois compétiteurs réalisent une turbine.

Les trois autres compétiteurs passent alternativement par les deux espaces créés par la turbine. Au cours de la figure, il doivent chacun passer au moins deux fois par chacun des deux espaces.

Départ de la figure : 2 mètres avant le premier passage par la turbine.

Fin de la figure : 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la turbine. La turbine roule au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.

Turbine (8.2.081)

Au sens contraire (8.2.036)

Changement de boucle, porte

6442

Deux compétiteurs forment une porte.

Les quatre autres compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, réalisant des changements de boucle de même grandeur et forme. A cette occasion, ils passent chacun deux fois par l'espace créé par la porte.

Départ de la figure : Au plus tard 2 mètres avant le premier passage par la porte.

Fin de la figure : Au plus tôt 2 mètres après le dernier compétiteur passe par la porte. La porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont atteint de nouveau la position de départ.

6443

Porte (8.2.079)

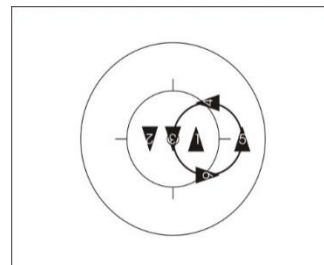
Changement de boucle (8.2.058)

Demi-porte anneau / Porte anneau

Deux compétiteurs forment une porte.

Les quatre autres compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, passant chacun une fois (demi porte anneau) / deux fois (porte anneau) par l'espace créé par la porte et formant un anneau face à face.

Fin de la figure : La porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.



6452

6453

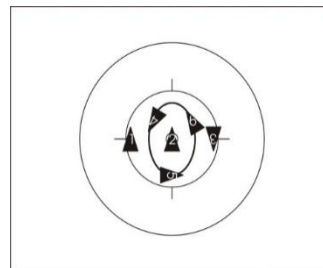
Porte (8.2.079)

Anneau face à face (8.2.073)

Demi double porte anneau / Double porte anneau

Trois compétiteurs forment une double porte. Les trois autres compétiteurs roulent à intervalles semblables en file, passant chacun une fois (demi-double porte anneau) / deux fois (double porte anneau) par les deux espaces créés par la double porte et formant un anneau face à face.

Fin de la figure : La double porte est surplace au moins jusqu'au moment où les compétiteurs qui ont réalisé les passages ont accompli le parcours nécessaire.



6462
6463

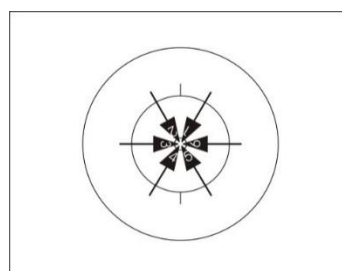
Double porte (8.2.080)

Anneau face à face (8.2.073)

Étoile face à face

Tous les compétiteurs se trouvent dans la position de l'étoile face à face.

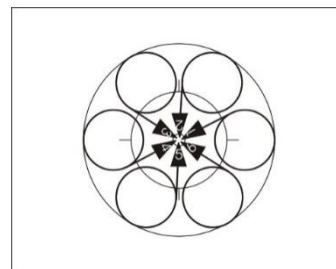
Étoile face à face (8.2.061)



6471 a
6472 a-f

Étoile face à face, 6 B-G

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables en file autour du cercle de 4m. Au cours de la figure, tous les compétiteurs réalisent une boucle à gauche. Après la boucle à gauche, les compétiteurs forment une étoile face à face autour du point central de la piste.



6471 b
6472 g

Boucle à gauche (8.2.053)

Etoile face à face (8.2.061)

Étoile face à face, 6 B-D

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables en file autour du cercle de 4m. Au cours de la figure, tous les compétiteurs réalisent une boucle à droite. Après la boucle à droite, les compétiteurs forment une étoile face à face autour du point central de la piste.

Boucle à droite (8.2.054)

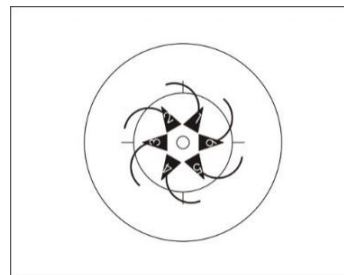
Étoile face à face (8.2.061)

6472 h

Étoile dos à dos

Tous les compétiteurs se trouvent dans la position de l'étoile dos à dos.

Étoile dos à dos (8.2.062)

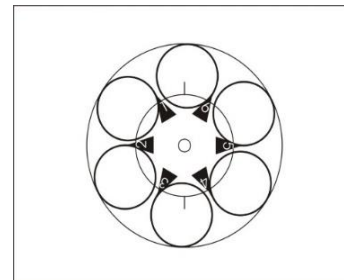


6481 a-b
6483 a-d

Étoile dos à dos, 6 B-G

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables en file autour du cercle de 4m. Au cours de la figure, tous les compétiteurs réalisent une boucle à gauche. Après la boucle à gauche, les compétiteurs forment une étoile dos à dos autour du point central de la piste.

Boucle à gauche (8.2.053)
Étoile dos à dos (8.2.062)



6481 c
6483 e

Étoile dos à dos, 6 B-D

Tous les compétiteurs roulent à intervalles semblables en file autour du cercle de 4m. Au cours de la figure, tous les compétiteurs réalisent une boucle à droite. Après la boucle à droite, les compétiteurs forment une étoile dos à dos autour du point central de la piste.

Boucle à droite (8.2.054)
Étoile dos à dos (8.2.062)

6483 f

Étoile alternée

Tous les compétiteurs se trouvent dans la position de l'étoile alternée.

Étoile alternée (8.2.063)

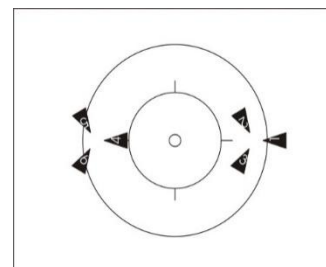
6482

2 étoiles face à face, ½ pivotement

La position de départ sont deux étoiles face à face autour d'un point. Les deux points sont situés sur l'axe longitudinal ou transversal, à la même distance du point central de la piste. Au cours de la figure, les compétiteurs réalisent une rupture de jonction et chacun un ½ pivotement

Fin de la figure : Dans la position étoile dos à dos.

Étoiles face à face (8.2.061)
Étoiles dos à dos (8.2.062)
Pivotement (8.2.047)

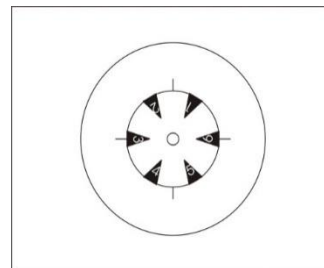


6485

Étoile face à face, ½ pivotement / 1 pivotement

L'étoile face à face est la position de départ. Au cours de la figure, les compétiteurs réalisent une rupture de jonction et chacun un ½ / 1 pivotement.

Fin de la figure : Dans la position étoile dos à dos / étoile face à face.



6486

Etoiles face à face (8.2.061)

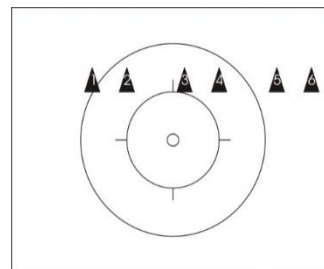
Etoiles dos à dos (8.2.062)

Pivotement (8.2.047)

2 en align. fr. cabré pivotement

Des paires de compétiteurs sont reliés par une jonction. Au cours de la figure, ils réalisent une rupture de jonction et chacun un ½ jusqu'à 4 demi pivotements.

Pivotement (8.2.047)

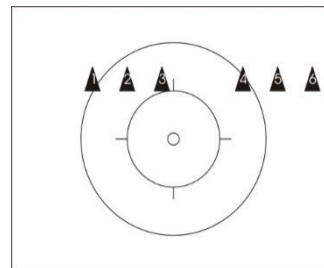


6496 a-d

3 en align. fr. cabré pivotement

Des groupes de trois compétiteurs sont reliés par une jonction. Au cours de la figure, ils réalisent une rupture de jonction et chacun un ½ jusqu'à 4 demi pivotements.

Pivotement (8.2.047)

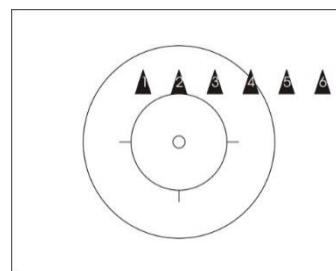


6496 e-h

6 en align. fr. cabré pivotement

Tous les compétiteurs se trouvent sur un axe commun et sont reliés par une jonction. Au cours de la figure, ils réalisent une rupture de jonction et chacun un ½ jusqu'à 4 demi pivotements.

Pivotement (8.2.047)



6497

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

Chapitre IV ÉVALUATION

§ 1 Règles générales d'évaluation

8.4.001 Début de l'évaluation
L'évaluation débute dès que le premier compétiteur pénètre sur la piste, voire **8.2.004**.

8.4.002 Fin de l'évaluation
Pour les règles de la fin de l'évaluation, voire **8.2.005**.

(article introduit au 1.01.16)

§ 2 Évaluation de la difficulté

8.4.003 Pour l'évaluation de la difficulté, les règles générales (Chapitre I), les règles spécifiques (Chapitre II) et les descriptions des figures (Chapitre III) sont à respecter. Pour l'évaluation de la difficulté, toutes les fautes sont à pénaliser lorsque qu'elles se produisent pendant la réalisation du programme.

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.004 Ordre chronologique
Les figures qui ne sont pas présentées dans l'ordre chronologique sont à pénaliser à : **100%**
En cas d'inversion de figures, les commissaires décident à la majorité de la pénalité à attribuer.

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.005 Présentation
Dans le cas où le compétiteur ne se présente pas en position debout sur la piste avant le début du programme, la première figure sera pénalisée par : **100%**

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.006 Début du programme
Le programme commence avec le signal défini et perceptible «Start». L'absence de signal est à pénaliser sur le premier figure par : **100%**

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

8.4.007 Début de la figure

1. Chaque figure commence lorsque la position décrite est atteinte et, si nécessaire, les jonctions éventuelles établies et toute autre condition prescrite dans la description de la figures est remplie. Les irrégularités sont à pénaliser à : **100%**
2. Les figures en file (longitudinale, transversale, diagonale) commencent indépendamment de la distance avec la limite de la piste et se terminent à un mètre de la limite opposée. Une pénalité proportionnelle à la partie manquante sera attribuée.

3. Un S débute indépendamment de l'axe longitudinal ou transversal de la piste dès la prise de la position. Une pénalité proportionnelle à la partie manquante sera attribuée.
4. Les cercles à contresens et 8 à contresens débutent toujours au niveau du point central de la piste, indépendamment de la prise de jonction. Une pénalité proportionnelle à la partie manquante sera attribuée.
5. Si la description de la figure précise une jonction par toucher ou effleurement de la main au début et/ou à la fin de la figure au-dessus du point central de la piste et si celle-ci n'est pas montrée, la figure est à pénaliser par : **10%** /

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.008 Figures non conformes

Tous les figures présentées doivent être conformes à leur description, si la figure n'est pas reconnaissable, elle sera pénalisée à : **100%**

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.009 Parcours

Le parcours est la description du déroulement de la figure ; celui-ci est décrit dans les règles spécifiques (Chapitre II) dans la description propre à chaque figure (Chapitre III) et au tableau de figures correspondant (Chapitre V).

Toutes les figures qui figurent sur la fiche d'évaluation sont à exécuter de la manière qui respecte la description du début à la fin de la totalité du parcours et pour tous les compétiteurs. L'axe du corps fait référence.

1. Pénalisation de la figure présentée sur moins de la moitié du parcours : **100%**
2. Pénalisation de la figure présentée sur moins de 9 /10ème du parcours : **50%**
3. Pénalisation de la figure non présentée en totalité : **10%**
4. Abaisser la roue avant lors d'un figure en cabré pendant plus de 1 seconde définit la fin de la figure.
5. Une chute ou / une position debout au sol de plus de 1 seconde définit la fin de la figure.
6. Toucher ou prendre appui pendant plus d'une seconde lorsque ceci n'est pas permis définit la fin de la figure.
7. Lors des parcours en forme de S ou de 8, le compétiteur décale le franchissement du point central de plus de 75 cm, une pénalité proportionnelle à la partie manquante sera attribuée.
8. Toucher le guidon, la bicyclette ou d'autres compétiteurs au cours de figures 2ML pendant plus de 1 seconde définit la fin du parcours.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

8.4.010 Figures tactiques

La bonification est reconnue dès qu'il est visible que l'augmentation de la difficulté tactique est essayée. L'évaluation de la difficulté se fait conformément à l'article **8.4.009**. L'extension tactique est prise en considération lors du parcours.

(article introduit au 1.01.18)

8.4.011 Annonce des figures

Les figures annoncées ou mimées par une personne extérieure seront pénalisées : **100%**

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.012 Fin du temps accordé pour le programme

Tous les figures d'un programme doivent être montrées pendant le temps réglementaire. Si le temps réglementaire est écoulé avant la fin du programme, il faut attribuer la pénalité correspondante au parcours qui n'a pas été réalisé pour la ou les figures concernées (**exception** : étoiles, voire article **8.4.025**). Le temps accordé pour le programme prend fin lorsque la dernière figure est terminée.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

Supplément pour cyclisme artistique à 1 et à 2

8.4.013 Positions du corps

1. Jambes tendues : le décalage de la tension de la jambe (par rapport à la ligne droite) de plus de 20° est à pénaliser à : **100%**
2. Stations fléchies, debout envers embout avant et genou sur selle : le décalage de la jambe libre de plus de 20° par rapport la ligne droite prescrite est à pénaliser à : **100%**
3. Stations fléchies et debout envers embout avant : si le pied de la jambe tendue librement est plus bas que le pied de la jambe d'appui, ceci est à pénaliser à : **100%**
4. Planche sous / sur selle : le décalage du tronc de plus de 10° par rapport à la ligne droite prescrite est à pénaliser à : **100%**
5. Drapeaux : le décalage de plus de 10° par rapport à la ligne droite prescrite est à pénaliser à : **100%**
6. Équerres et toute autre figure dont la position prescrite est «jambes horizontales» :
 - a) Le décalage des jambes vers le bas par rapport à la position prescrite est à pénaliser à : **100%**
 - b) Le décalage des jambes vers le haut de plus de 20° par rapport à la position prescrite est à pénaliser à : **100%**
7. Positions jambes écartées :
 - a) Le décalage des jambes vers le bas par rapport à la position prescrite est à pénaliser à : **100%**
 - b) Le décalage des jambes vers le haut de plus de 20° par rapport à la position prescrite est à pénaliser à : **100%**
 - c) L'angle d'ouverture de l'écartement des jambes inférieur à 70° est à pénaliser à : **100%**

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

8.4.014 Passages

1. Lors d'un passage, une position intermédiaire qui peut être celle d'une autre figure non prévue (suivant le Chapitre II Règles spécifiques et le Chapitre V Tableau des figures) est autorisée pendant moins d'une seconde, au-delà la figure est à pénaliser à : **50%**
2. Lors d'un passage, lorsqu'une position intermédiaire qui n'est pas celle d'une autre figure sera maintenue sur plus de 2 mètres (suivant-le

Chapitre II Règles spécifiques et le Chapitre V Tableau des figures) le passage est à pénaliser à : **50%**

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.015 Saut de Maute et pivotement debout de face guidon

1. Lors du saut, le compétiteur n'atteint pas ou n'atteint que d'un pied le guidon, la pénalisation est de : **100%**
2. Le compétiteur atteint le guidon avec les deux pieds, mais n'atteint pas la position debout guidon, la pénalisation est de : **50%**
3. Si les 2 mètres à rouler sont manquants entièrement ou partiellement, la pénalisation est de : **10%**

(article introduit au 1.01.16 ; texte modifié au 1.01.20)

8.4.016 Figures de fin de programme

1. Dans les sauts carpés, si une ou les deux mains ne touchent pas les pieds, la pénalisation est de : **100%**
2. Les sauts tendus doivent être exécutés jambes jointes. Au plus haut point du saut, les bras doivent être tendus vers le haut, sinon la pénalisation est de : **100%**
3. Dans les figures avec ATR rotation sur guidon, si à la verticale du guidon, l'ATR n'est pas réalisé avec jambes jointes (il n'est pas nécessaire de s'arrêter dans cette position), la pénalisation est de : **100%**
4. Si à la fin de figures de fin de programme, le compétiteur est debout sur le sol sans rattraper la bicyclette, la pénalisation est de : **10%**

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

Supplément pour cyclisme artistique à 2

8.4.017 Figures à l'intérieur du «cercle de 4m»

Pour les parties de figures dont, selon Chapitre II § 5 Le parcours, une jonction est prescrite au-dessus du point central de la piste, lorsque la réalisation est effectuée à l'extérieur du «cercle des 4m», la pénalisation est de : **50%**
Le centre de l'exercice est déterminant.

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.018 Exécution simultanée figures sur deux bicyclettes

1. Passages / Saut à partir d'assis selle
 - a) Les passages et le saut à partir d'assis selle sur deux bicyclettes qui sont réalisés l'un après l'autre sont à pénaliser à : **50%**
 - b) Si un compétiteur a atteint la position finale avant que l'autre compétiteur n'ait commencé le passage / le saut à partir d'assis selle, la figure est montrée l'un après l'autre.
2. Saut de Maute et pivotement debout de face guidon
 - a) Dans le saut de Maute, le deuxième compétiteur doit avoir sauté au plus tard avant que le premier compétiteur ait effectué les deux mètres suivants le saut, sinon, la pénalisation est de : **50%**
 - b) Lors des pivotements debout de face guidon, le deuxième compétiteur doit avoir commencé sa première rotation avant que le

premier compétiteur ne termine les deux mètres après sa dernière rotation, sinon, la pénalisation est de : **50%**

3. Salto

Le deuxième compétiteur doit avoir quitté le guidon avant que le premier compétiteur touche le sol, sinon, la pénalisation est de : **50%**

(texte modifié aux 1.01.12 ; 1.01.16)

8.4.019 Reprise de jonction pour la position de départ

Si la reprise de jonction prescrite ne se réalise pas en roulant (excepté les pivotements), la pénalisation est de : **10%**

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.020 Les boucles

Les boucles ne doivent pas se transformer en un contournement du partenaire, sinon, la pénalisation est de : **50%**

Supplément pour cyclisme artistique à 2, à 4 et à 6

8.4.021 Pivotements sur place

1. Bouger les pédales de plus d'un quart de tour de pédalier d'un ou de plusieurs compétiteurs est à pénaliser proportionnellement à la partie du parcours manquante.
2. Les pivotements doivent être réalisés par chaque compétiteur sur une surface de 50 cm de diamètre maximum. Un écart par rapport au diamètre autorisé est à pénaliser proportionnellement à la partie manquante.
3. Si la position sur place est manquante après la rotation, la pénalisation est de : **10%**

(texte modifié aux 1.01.12; 1.01.16)

Supplément pour cyclisme artistique à 4 et à 6

8.4.022 Exécution simultanée des figures

Prise et rupture simultanée de la jonction : Une exécution non-synchronisée conduit toujours et exclusivement à une pénalité de difficulté.

1. Si les prises ou ruptures de jonction simultanées prévues dans la figure ou dans une partie de la figure sont réalisées avec décalage, la pénalisation est de : **10%**
2. Si les compétiteurs roulent sur plus de 2 m pour réaliser l'ensemble d'une jonction multiple, la pénalisation est de : **50%**
3. Les prises et les ruptures de jonction non réalisées en roulant quand ceci est prévu dans le Chapitre II Règles spécifiques ou dans le Chapitre III Description des figures, la pénalisation est de : **10%**

Passages simultanés porte et moulin : Lorsque le passage ou croisement simultané est réalisé plus de 25cm à l'extérieur de la porte, la pénalisation est de :

4. Si une fois non simultanément : **50%**
5. Si deux fois non simultanément : **100%**

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

8.4.023 Figures à l'intérieur du «cercle des 4m»

1. Lorsque qu'il est indiqué dans la description que la figure doit être réalisé à l'intérieur du «cercle de 4m» et que la figure se réalise à l'extérieur, la pénalisation est de : **50%**. Le centre de la figure est déterminant.
2. Lorsqu'un figure à réaliser à l'intérieur du «cercle de 4m», en version rentrer en position ou rentrer en pirouette, ne débute pas en-dehors du «cercle de 4m», la pénalisation est de : **100%**
3. Lorsqu'un figure à réaliser à l'intérieur du «cercle de 4m», en version sortir en position, ne termine pas à l'extérieur du «cercle de 4m», la pénalisation est de : **10%**

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.024 Rentrer en pirouette / Rentrer et sortir en position

1. Les 2 mètres obligatoires de la rentrée en position ne sont pas réalisés, la figure n'a pas débuté. La pénalisation est de : **100%**
2. Les 2 mètres de la rentrée en position ne sont montrés que partiellement, la pénalisation est de : **10%**
3. Les 2 mètres obligatoires de la sortie de position ne sont montrés que partiellement, la pénalisation est de : **10%**
4. Les 2 mètres obligatoires de la rentrée en position ne sont montrés que partiellement et les 2 mètres obligatoires de la sortie de position ne sont montrés que partiellement, la pénalisation est de : **10%**
5. La rentrée en pirouette n'est pas montrée sur une surface d'un diamètre de 50cm, la pénalisation est de :
 - a) Si c'est le cas pour plus de la moitié des compétiteurs : **100%**
 - b) Si c'est le cas pour au maximum la moitié des compétiteurs **50%**
6. Rouler plus de 2 mètres entre la rentrée en pirouette et la prise de jonction, la pénalisation est de : **10%**

(article introduit au 1.01.16 ; texte modifié aux 1.01.17 ; 1.01.20)

8.4.025 Etoile

1. Si dans la position finale prescrite, les tubes de direction, respectivement les roues arrières (étoile dos à dos ou étoile jonctions alternées), ne sont pas orientées dans la direction du point central de la piste, si l'erreur de position est réalisé par :
 - a) Plus de la moitié des compétiteurs, la pénalisation est de : **100%**
 - b) Au maximum la moitié des compétiteurs, la pénalisation est de : **50%**
2. Si dans la position finale prescrite, tous les compétiteurs-ne réalisent pas la jonction, la pénalisation à attribuer est de : **100%**
3. Rouler après la jonction vers la position finale est à pénaliser à : **100%**
4. Si la position surplace est manquante, la pénalisation est de : **10%**

(article introduit au 1.01.16)

8.4.026 Moulin avec porte

Si le moulin est surplace lors d'un moulin avec porte, la pénalisation est de :

1. Si le moulin est surplace une fois : **50%**
2. Si le moulin est surplace deux fois : **100%**

(article introduit au 1.01.20)

§ 3 Évaluation de l'exécution

8.4.027 Pour l'évaluation de l'exécution, les règles suivantes sont à respecter :
Les règles générales (Chapitre I), les règles spécifiques (Chapitre II), les descriptions des figures (Chapitre III) et les règles suivantes concernant l'évaluation de l'exécution sont à appliquer lorsque des fautes des groupes sous-visés se produisent au cours du programme.

Exceptions :

- Les fautes du groupe 1f-1g (qui concernent la période de l'entrée à la sortie de la piste)
- Les fautes du groupe 2 et 3 (qui concernent la période de l'entrée de la piste à la fin du temps maximum)

Les contacts avec le sol de la piste qui font partie de la présentation ne doivent pas être pénalisés.

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.028 Faute du groupe 1a, 1b, 1f

Les fautes de ces groupes sont à pénaliser suivant leur apparition:

- A. Visiblement légère et / ou de courte durée :
avec le symbole x (X) pénalisation : 0,2 point
- B. Visiblement importante et / ou de longue durée :
avec le symbole ~ (vague) pénalisation : 0.5 point

8.4.029 Faute du groupe 1c, 1d, 1e, 1g

- A. Les fautes de ces groupes sont à pénaliser
avec le symbole ~ (vague) pénalisation : 0,5 point

8.4.030 Faute du groupe 2

- A. Les fautes du groupe 2 sont à pénaliser
avec le symbole I (trait) pénalisation : 1 point

8.4.031 Faute du groupe 3

- A. Les fautes du groupe 3 sont à pénaliser
avec le symbole O (rond) pénalisation : 2 points

8.4.032 Remarque concernant les groupes de fautes 1 et 2

Lorsqu'une faute du groupe 1 et 2 conduit irrémédiablement à une faute du groupe 3, seule la faute du groupe 3 est à prendre en compte.

Fautes du groupe 1

8.4.033 Fautes du groupe 1a (x, ~)

A pénaliser par nature de faute, uniquement une fois par compétiteur et figure :

1. Mal tendues ou mauvaise position des bras et / ou des mains
2. Mouvements des bras
3. Rouler par saccades
4. Position incorrecte de la partie supérieure du corps
5. Incertitudes
6. Cheminement des pirouettes
7. Courir après la bicyclette, manque de stabilisation ou sautillement (uniquement lors de figures de fin de programme)

8. Mauvaise position des jambes de moins de 20°
9. Genou mal tendu de moins de 20°
10. Pied mal tendues ou mal positionnées

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

8.4.034 Faute du groupe 1b (x, ~)

A pénaliser par nature de faute, uniquement une fois par figure :

1. Cercle de grandeur différente dans les demi-huit et tous les types de 8
2. Boucles de grandeur différente dans les demi changements de boucles, changements de boucles et tous les types de boucles
3. Cercles décalés dans les demi-huit et lors de tous les types de 8
4. Manque de synchronisation dans l'exécution des figures
5. Mauvaise direction
6. Intervalles inégaux
7. Mouvements d'équilibrage de la jonction lors du surplace après les pivotements et étoiles.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

8.4.035 Faute du groupe 1c (~)

Pénalisation par nature de faute, uniquement une fois par figure :

1. Ne passer qu' une seule fois ou pas du tout dans le cercle central de 50 cm lors d'un 8 ;
2. Ne pas passer dans le cercle central de 50 cm lors d'un S ;
3. Mauvaise position sur la piste ;
4. Ne pas respecter une distance constante du point central de la piste lors de parcours en cercle ou demi-cercle en cyclisme artistique à 1 et à 2 avec une tolérance d'un maximum de 2 mètres.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

8.4.036 Faute du groupe 1d (~)

Pénalisation uniquement une fois par compétiteur et par nature de faute :

1. Remise incorrecte de la ou des bicyclettes en cyclisme artistique à 2
2. Descente incorrecte de la bicyclette
3. Présentation incorrecte avant le démarrage du temps maximum;
4. Descente incorrecte de la bicyclette après la fin du temps maximum ;
5. Présentation incorrecte après la fin du temps maximum.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

8.4.037 Faute du-groupe 1e (~)

Pénalisation aussi souvent que la faute se produit, uniquement entre les figures :

1. Rouler à l'extérieur des limites de la piste.

(texte modifié au 1.01.16)

8.4.038 Faute du groupe 1f (x, ~)

Pénalisation avant la première et entre les figures, uniquement une fois :

1. Incertitude.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

- 8.4.039** Faute du groupe 1g (~) (seulement pour le cyclisme artistique à 4 et à 6)
bis Pénalisation avant le premier et entre les figures, uniquement une fois par nature de faute :
1. Bras mal tendus ou en mauvaise position entre les figures 2 mains lâchées ;
 2. Manque de coordination dans la prise ou le lâché de la bicyclette ;
 3. Manque de coordination dans l'abaissement ou le levage de la roue avant.

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.16 ; 1.01.20)

Faute du groupe 2

- 8.4.040** Faute du groupe 2 (I)
bis Pénalisation pour chaque compétiteur et chaque nature de faute aussi souvent que cela se produit (ainsi qu'avant la première et entre les figures) :
1. Reprendre et relâcher à nouveau le guidon, la bicyclette ou le partenaire au cours d'un figure « deux mains lâchées » avec une ou les deux mains (durée maximum 1 seconde)
 2. Reposer et relever la roue avant au cours des figures en cabré (durée maximum 1 seconde)
 3. Reposer et relever la roue avant au cours de passages en cabré
 4. Court appui ou position debout au sol du pied (durée maximum 1 seconde)
 5. Prendre appui, se repousser au guidon, au cadre ou à la selle au cours des sauts avec la /les jambes ou le /les pieds
 6. Se réceptionner sur le cadre lors d'un saut pivoté après la réalisation complète du pivotement et avant la prise de pédales
 7. Le compétiteur arrive dans la position debout, mais la bicyclette tombe sur le sol (seulement pour le groupe des figures de fin de programme)
 8. Appui interdit sur le ou les partenaires (durée maximum 1 seconde et uniquement pendant l'exécution de la figure)

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

Faute du groupe 3

- 8.4.041** Faute du groupe 3 (O)
bis Pénalisation pour chaque compétiteur et chaque nature de faute aussi souvent que cela se produit, ainsi qu'avant et entre les figures :
1. Chute ; de l'entrée de la piste jusqu'à la fin du temps maximum ou la réalisation complète du dernier, une chute ou poser les pieds sur la piste
 2. Debout sur le sol (durée supérieure à 1 seconde) du début à la fin du temps maximum
 3. Se tenir à des objets ou des personnes qui ne font pas partie de l'équipe
 4. Accès sur la piste d'une personne lors du changement de bicyclette en cyclisme artistique à 2 pour prendre la ou les bicyclettes
 5. Le compétiteur n'arrive pas dans la position debout (seulement pour les figures de fin de programme)
 6. La pose de la ou des bicyclettes inutilisées en dehors de la «zone d'encadrement» en cyclisme artistique à 2 (La bicyclette est en pose dès que les compétiteurs ont commencé la figure suivante)

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

Chapitre V TABLEAU DES FIGURES

8.5.001 Dans la colonne nom de la figure, les valeurs de points indiquées entre parenthèses après le «T» peuvent être atteintes progressivement.

§ 1 Cyclisme artistique à 1

8.5.002	Figures avec les roues au sol			Valeur
	Numéro de la figure / nom de la figure			
	1001	a	Assis selle C	0,5
	1001	b	Assis selle O	0,7
	1001	c	Assis selle 2ML, C	0,7
	1001	d	Assis selle 2ML, O	0,9
	1002	a	Assis selle M.ARR, C	2,1
	1002	b	Assis selle M.ARR, O	2,3
	1002	c	Assis selle M.ARR, 2ML tournique BS	3,0
	1003	a	Assis envers selle C	1,2
	1003	b	Assis envers selle O	1,4
	1004	a	Assis envers selle M.ARR, C	1,9
	1004	b	Assis envers selle M.ARR, O	2,1
	1004	c	Assis envers selle M.ARR, S	2,8
	1004	d	Assis envers selle M.ARR, 8	3,6
	1004	e	Assis envers selle M.ARR, 2ML tourniquet BS	3,6
	1011	a	Pieds sur guidon C	0,7
	1011	b	Pieds sur guidon O	0,9
	1011	c	Pieds sur guidon 2ML, C	0,9
	1011	d	Pieds sur guidon 2ML, O	1,1
	1012	a	Amazone C	0,8
	1012	b	Amazone O	1,0
	1012	c	Amazone 2ML, C	1,2
	1012	d	Amazone 2ML, O	1,4
	1013	a	Amazone M.ARR, C	2,5
	1013	b	Amazone M.ARR, O	2,7
	1016	a	Assis guidon C	1,8
	1016	b	Assis guidon O	2,0
	1016	c	Assis guidon 2ML, C	2,0
	1016	d	Assis guidon 2ML, O	2,2
	1016	e	Assis guidon 2ML, S	2,6
	1016	f	Assis guidon 2ML, 8	3,4
	1017	a	Assis envers guidon C	1,2
	1017	b	Assis envers guidon O	1,4
	1017	c	Assis envers guidon 2ML, C	1,4
	1017	d	Assis envers guidon 2ML, O	1,6
	1021	a	Debout embouts avant et arrière C	0,9
	1021	b	Debout embouts avant et arrière O	1,1

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1021	c	Debout embouts avant et arrière 2ML, C	1,1
1021	d	Debout embouts avant et arrière 2ML, O	1,3
1022	a	Debout embouts avant et arrière M.ARR, C	2,6
1022	b	Debout embouts avant et arrière M.ARR, O	2,8
1023	a	Debout envers embouts avant et arrière C	1,3
1023	b	Debout envers embouts avant et arrière O	1,5
1023	c	Debout envers embouts avant et arrière 2ML, C	1,5
1023	d	Debout envers embouts avant et arrière 2ML, O	1,7
1024	a	Debout envers embouts avant et arrière M.ARR, C	2,6
1024	b	Debout envers embouts avant et arrière M.ARR, O	2,8
1031	a	Debout embout avant C	1,8
1031	b	Debout embout avant O	2,0
1031	c	Debout embout avant 2ML	2,0
1031	d	Debout embout avant 2ML, O	2,2
1031	e	Debout embout avant 2ML, S	2,6
1031	f	Debout embout avant 2ML, 8	3,4
1032	a	Debout envers embout avant C	2,0
1032	b	Debout envers embout avant O	2,2
1036	a	Station latérale debout pédale C	1,3
1036	b	Station latérale debout pédale O	1,5
1037	a	Station latérale pédalage d'un pied C	1,2
1037	b	Station latérale pédalage d'un pied O	1,4
1038	a	Station latérale sur embouts C	1,2
1038	b	Station latérale sur embouts O	1,4
1038	c	Station latérale sur embouts 2ML, C	1,4
1038	d	Station latérale sur embouts 2ML, O	1,6
1039	a	Station latérale envers sur embouts C	1,6
1039	b	Station latérale envers sur embouts O	1,8
1039	c	Station latérale envers sur embouts 2ML, C	1,8
1039	d	Station latérale envers sur embouts 2ML, O	2,0
1040	a	Station latérale genou selle, pied pédale C	1,2
1040	b	Station latérale genou selle, pied pédale O	1,4
1041	a	Assis cadre C	1,3
1041	b	Assis cadre O	1,5
1046	a	Debout embouts arrières C	1,3
1046	b	Debout embouts arrières O	1,5
1046	c	Debout embouts arrières 2ML, C	2,1
1046	d	Debout embouts arrières 2ML, O	2,3
1046	e	Debout embouts arrières 2ML, S	2,7
1047	a	Station fléchie embout arrière C	1,6

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1047	b	Station fléchie embout arrière O	1,8
1047	c	Station fléchie embout arrière 2ML, C	3,0
1047	d	Station fléchie embout arrière 2ML, O	3,2
1048	a	Station fléchie embout arrière M.ARR, C	3,0
1048	b	Station fléchie embout arrière M.ARR, O	3,2
1051	a	Accroupi sur cadre C	1,3
1051	b	Accroupi sur cadre O	1,5
1053	a	Genou sur selle C	1,9
1053	b	Genou sur selle O	2,1
1054	a	Genou sur selle M.ARR, C	3,8
1054	b	Genou sur selle M.ARR, O	4,0
1061	a	Station fléchie selle C	1,7
1061	b	Station fléchie selle O	1,9
1062	a	Station fléchie selle M.ARR, C	3,4
1062	b	Station fléchie selle M.ARR, O	3,6
1063	a	Station fléchie cadre C	1,7
1063	b	Station fléchie sur cadre O	1,9
1064	a	Station fléchie cadre M.ARR, C	3,4
1064	b	Station fléchie cadre M.ARR, O	3,6
1065	a	Station fléchie envers cadre C	2,1
1065	b	Station fléchie envers cadre O	2,3
1066	a	Station fléchie envers guidon C	2,2
1066	b	Station fléchie envers guidon O	2,3
1071	a	Station latérale envers pédaler à travers cadre C	1,2
1071	b	Station latérale envers pédaler à travers cadre O	1,4
1076	a	Debout cadre C	1,1
1076	b	Debout cadre O	1,3
1076	c	Debout cadre 2ML, C	2,5
1076	d	Debout cadre 2ML, O	2,7
1076	e	Debout cadre 2ML, S	3,1
1077	a	Debout envers cadre 2ML, C	3,1
1077	b	Debout envers cadre 2ML, O	3,3
1081	a	Suspension frontale C	1,5
1081	b	Suspension frontale O	2,1
1082	a	Suspension frontale M.ARR, C	3,4
1083	a	Suspension envers C	1,3
1083	b	Suspension envers O	1,5

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1083	c	Suspension envers 2ML, C	1,5
1083	d	Suspension envers 2ML, O	1,7
1084	a	Suspension envers M.ARR, C	2,4
1091	a	Allongé guidon C	2,1
1091	b	Allongé guidon O	2,3
1092	a	Allongé selle C	1,3
1092	b	Allongé selle O	1,5
1092	c	Allongé selle et guidon C	1,5
1092	d	Allongé selle et guidon O	1,7
1093	a	Planche sous selle C	1,6
1093	b	Planche sous selle O	1,8
1093	c	Planche sur selle C	1,8
1093	d	Planche sur selle O	2,0
1096	a	Marcher sur roue avant ¼ cercle	2,4
1101	a	Debout selle et guidon C	2,9
1101	b	Debout selle et guidon O	3,1
1101	c	Debout selle et guidon S	3,6
1101	d	Debout selle et guidon 8	4,1
1102	a	Debout selle et guidon M.ARR, C	6,5
1102	b	Debout selle et guidon M.ARR, O	6,9
1102	c	Debout selle et guidon M.ARR, S	7,8
1102	d	Debout selle et guidon M.ARR, 8	9,2
1103	a	Debout selle C	5,7
1103	b	Debout selle O	6,1
1103	c	Debout selle S	6,5
1103	d	Debout selle 8	7,3
1104	a	Debout de face guidon C	4,0
1104	b	Debout de face guidon O	4,2
1104	c	Debout de face guidon S	4,7
1104	d	Debout de face guidon 8	5,2
1104	e	D'assis selle saut debout de face guidon C	4,6
1104	f	D'assis selle saut debout de face guidon O	4,8
1104	g	D'assis selle saut debout de face guidon S	5,3
1104	h	D'assis selle saut debout de face guidon 8	5,8
1104	i	Debout de face guidon, pivotement ½ tour	5,1
1104	j	Debout de face guidon, pivotement 1 tour T (6,4 - 6,9 - 7,4 - 7,9)	5,9
1104	k	Debout de face guidon, pivotement 1½ tour T (7,2 - 7,7 - 8,2 - 8,7)	6,7
1104	l	Debout de face guidon, pivotement 2 tours T (8,0 - 8,5 - 9,0 - 9,5)	7,5
1104	m	D'assis selle saut debout de face guidon, pivotement ½ tour	5,7
1104	n	D'assis selle saut debout de face guidon, pivotement 1 tour T (7,0 - 7,5 - 8,0 - 8,5)	6,5
1104	o	D'assis selle saut debout de face guidon, pivotement 1½ tour T (7,8 - 8,3 - 8,8 - 9,3)	7,3

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
1104 p D'assis selle saut debout de face guidon, pivotement 2 tours T (8,6 - 9,1 - 9,6 - 10,1)	8,1

		Proposé			
Réalisé		1104i	1104j	1104k	1104l
		½	1	1 ½	2
	½	5,1			
	1		5,9		
	1½		6,4	6,7	
	2		6,9	7,2	7,5
	2½		7,4	7,7	8,0
	3		7,9	8,2	8,5
	3½			8,7	9,0
	4				9,5

		Proposé			
Réalisé		1104m	1104n	1104o	1104p
		½	1	1 ½	2
	½	5,7			
	1		6,5		
	1½		7,0	7,3	
	2		7,5	7,8	8,1
	2½		8,0	8,3	8,6
	3		8,5	8,8	9,1
	3½			9,3	9,6
	4				10,1

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
1105 a Debout envers guidon C	4,4
1105 b Debout envers guidon O	4,6
1105 c Debout envers guidon S	5,1
1105 d Debout envers guidon 8	5,6
1111 a Drapeau sur selle C	2,5
1111 b Drapeau sur selle O	3,1
1111 c Drapeau sur selle S	3,5
1111 d Drapeau sur selle 8	5,1
1112 a Drapeau sur guidon C	2,5
1112 b Drapeau sur guidon O	3,1
1112 c Drapeau sur guidon S	3,5
1112 d Drapeau envers 2 mains sur guidon C	3,5
1112 e Drapeau envers 2 mains sur guidon O	4,2
1112 f Drapeau envers 2 mains sur guidon S	4,6
1112 g Drapeau envers 2 mains sur guidon 8	6,4
1112 h Drapeau 2 mains sur guidon C	4,1
1112 i Drapeau 2 mains sur guidon O	4,8
1112 j Drapeau 2 mains sur guidon S	5,2
1112 k Drapeau 2 mains sur guidon 8	7,0
1115 a Equerre de face C	2,8
1115 b Equerre de face O	3,2
1115 c Equerre de face S	3,6
1115 d Equerre de face 8	4,8
1116 a Equerre envers C	3,2
1116 b Equerre envers O	3,6
1116 c Equerre envers S	4,0
1116 d Equerre envers 8	5,2
1117 a Equerre latérale C	3,8
1117 b Equerre latérale O	4,4

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1117	c	Equerre latérale M.ARR, C	6,5
1117	d	Equerre latérale M.ARR, O	7,1
1118	a	Appui carpé guidon	3,3
1118	b	Appui carpé guidon O	3,9
1118	c	Appui carpé selle C	4,2
1118	d	Appui carpé selle O	4,8
1121	a	Appui renversé tête sur selle C	4,4
1121	b	Appui renversé tête sur selle O	4,6
1122	a	Appui renversé épaule C	4,2
1122	b	Appui renversé épaule O	4,4
1123	a	ATR selle et guidon C	7,0
1123	b	ATR selle et guidon O	7,8
1123	c	ATR selle et guidon S	8,6
1123	d	ATR selle et guidon 8	10,2
1123	e	Equerre latérale, ATR selle et guidon C, T (9,8 - 10,4)	8,6
1123	f	Equerre latérale, ATR selle et guidon O, T (10,8 - 11,4)	9,6
1123	g	Equerre latérale, ATR selle et guidon S, T (11,6 - 12,2)	10,4
1123	h	Equerre latérale, ATR selle et guidon 8, T (13,6 - 14,2)	12,4
1123	i	Equerre latérale, ATR selle et guidon suisse C	10,4
1123	j	Equerre latérale, ATR selle et guidon suisse O	11,4
1123	k	Equerre latérale, ATR selle et guidon suisse S	12,2
1123	l	Equerre latérale, ATR selle et guidon suisse 8	14,2
1123	m	Equerre latérale, ATR selle et guidon allemand C	11,0
1123	n	Equerre latérale, ATR selle et guidon allemand O	12,0
1123	o	Equerre latérale, ATR selle et guidon allemand S	12,8
1123	p	Equerre latérale, ATR selle et guidon allemand 8	14,8

Proposé					
Réalisé		1123e	1123f	1123g	1123h
	1123i	9,8			
	1123j		10,8		
	1123k			11,6	
	1123l				13,6
	1123m	10,4			
	1123n		11,4		
	1123o			12,2	
	1123p				14,2

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1124	a	ATR guidon C	7,2
1124	b	ATR guidon O	8,0
1124	c	ATR guidon S	8,8
1124	d	ATR guidon 8	10,4
1124	e	Equerre, ATR guidon C, T (10,0 - 10,6)	8,8
1124	f	Equerre, ATR guidon O, T (11,0 - 11,6)	9,8
1124	g	Equerre, ATR guidon S, T (11,8 - 12,4)	10,6

1124	h	Equerre, ATR guidon 8, T (13,8 - 14,4)	12,6
1124	i	Equerre, ATR guidon suisse C	10,6
1124	j	Equerre, ATR guidon suisse O	11,6
1124	k	Equerre, ATR guidon suisse S	12,4
1124	l	Equerre, ATR guidon suisse 8	14,4
1124	m	Equerre, ATR guidon allemand C	11,2
1124	n	Equerre, ATR guidon allemand O	12,2
1124	o	Equerre, ATR guidon allemand S	13,0
1124	p	Equerre, ATR guidon allemand 8	15,0
1124	q	Appui carpé guidon, ATR guidon C	10,0
1124	r	Appui carpé guidon, ATR guidon O	11,0
1124	s	Appui carpé guidon, ATR guidon S	11,8
1124	t	Appui carpé guidon, ATR guidon 8	13,8

Réalisé	Proposé				
		1124e	1124f	1124g	1124h
	1124i	10,0			
	1124j		11,0		
	1124k			11,8	
	1124l				13,8
	1124m	10,6			
	1124n		11,6		
	1124o			12,4	
	1124p				14,4

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1141	a	Surplace pédales	1,0
1141	b	Surplace pédales 2ML	1,2
1141	c	Surplace pédale et roue avant	1,3
1141	d	Surplace pédale et roue avant 2ML	1,5

(texte modifié aux 1.01.12 ; 1.01.16 ; 1.01.20)

8.5.003 Retournements, sauts groupés, autres sauts

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1151	a	Retournement station latérale /suspension envers	1,7
1156	a	Saut groupé d'assis selle	1,7
1156	b	Saut groupé d'assis selle M.ARR	3,1
1157	a	Saut groupé de suspension frontale avec appui	1,8
1157	b	Saut groupé de suspension frontale	2,0
1157	c	Saut groupé de suspension frontale M.ARR	3,5
1158	a	Saut groupé de suspension envers avec appui	1,7
1158	b	Saut groupé de suspension envers	1,9
1158	c	Saut groupé de suspension envers M.ARR	3,5
1159	a	Saut groupé d'assis envers guidon	1,7
1159	b	Saut groupé d'assis envers guidon M.ARR	2,9

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1171	a	Saut ciseaux d'assis envers guidon	2,2
1171	b	Saut ciseaux de suspension envers	2,6
1172	a	Saut pivoté station latérale / assis envers guidon	2,0
1172	b	Saut pivoté assis selle / assis envers guidon	2,3
1172	c	Saut pivoté assis envers guidon / assis selle	2,3
1172	d	Saut pivoté assis selle / station fléchie cadre	2,8
1172	e	Saut pivoté avec ciseaux	3,8
1173	a	Saut pivoté station latérale / marcher sur roue	2,2
1173	b	Saut pivoté assis selle / marcher sur roue	2,8
1174	a	Saut pivoté station latérale / suspension envers	1,8
1174	b	Saut pivoté assis selle / suspension envers	2,2
1174	c	Saut pivoté suspension envers / assis selle	2,3
1175	a	Saut pivoté 1 tour	4,2
1175	b	Saut pivoté 2 tours T (6,3 - 7,0 - 7,7 - 8,4 - 9,1)	5,6
1175	c	Saut pivoté 3 tours T (7,6 - 8,3 - 9,0 - 9,7 - 10,4)	6,9
1175	d	Saut pivoté 4 tours T (8,8 - 9,5 - 10,2 - 10,9 - 11,6)	8,1
1175	e	Saut pivoté 5 tours T (9,9 - 10,6 - 11,3 - 12,0 - 12,7)	9,2

		Proposé				
Réalisé		1175a	1175b	1175c	1175d	1175e
		1	2	3	4	5
	1	4,2				
	2		5,6			
	3		6,3	6,9		
	4		7,0	7,6	8,1	
	5		7,7	8,3	8,8	9,2
	6		8,4	9,0	9,5	9,9
	7		9,1	9,7	10,2	10,6
	8			10,4	10,9	11,3
	9				11,6	12,0
	10					12,7

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1181	a	Saut de pédales	1,9
1186	a	Saut de Maute	7,3

(texte modifié au 1.01.16)

8.5.004 Figures en cabré

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1201	a	Cabré assis selle C	2,4
1201	b	Cabré assis selle O	2,6
1201	c	Cabré assis selle 2ML, C	2,5
1201	d	Cabré assis selle 2ML, O	2,7
1201	e	Cabré assis selle 1 JL, C	3,1
1201	f	Cabré assis selle 1 JL, O	3,3
1201	g	Cabré assis selle 1 JL, 2ML, C	3,4
1201	h	Cabré assis selle 1 JL, 2ML, O	3,6

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1202	a	Cabré assis selle M.ARR, C	4,3
1202	b	Cabré assis selle M.ARR, O	4,5
1202	c	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, C	4,6
1202	d	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, O	4,8
1202	e	Cabré assis selle M.ARR, 1 JL, C	5,7
1202	f	Cabré assis selle M.ARR, 1 JL, O	6,5
1202	g	Cabré assis selle M.ARR, 1 JL, 2ML, C	6,7
1202	h	Cabré assis selle M.ARR, 1 JL, 2ML, O	7,5
1202	i	Cabré assis selle PIR M.ARR, 2ML	5,3
1203	a	Cabré assis envers selle 2ML, C	3,1
1203	b	Cabré assis envers selle 2ML, O	3,5
1203	c	Cabré assis envers selle 2ML, S	3,9
1203	d	Cabré assis envers selle 2ML, 8	5,1
1203	e	Cabré assis envers selle, 1JL, 2ML, C	3,9
1203	f	Cabré assis envers selle, 1JL, 2ML, O	4,6
1203	g	Cabré assis envers selle PIR, 2ML	5,7
1204	a	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, C	4,8
1204	b	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, O	5,2
1204	c	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, S	6,3
1204	d	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, 8	7,8
1211	a	Cabré amazone C	3,1
1211	b	Cabré amazone O	3,3
1211	c	Cabré amazone 2ML, C	3,4
1211	d	Cabré amazone 2ML, O	3,6
1212	a	Cabré amazone M.ARR, C	5,4
1212	b	Cabré amazone M.ARR, O	6,2
1212	c	Cabré amazone M.ARR, 2ML, C	6,4
1212	d	Cabré amazone M.ARR, 2ML, O	7,2
1216	a	Cabré sur embout C	3,0
1216	b	Cabré sur embout O	3,2
1216	c	Cabré sur embout 2ML, C	3,3
1216	d	Cabré sur embout 2ML, O	3,5
1216	e	Cabré station latérale C	3,2
1216	f	Cabré station latérale O	3,4
1216	g	Cabré station latérale 2ML, C	3,5
1216	h	Cabré station latérale 2ML, O	3,7
1217	a	Cabré sur embout M.ARR, C	5,2
1217	b	Cabré sur embout M.ARR, O	6,0
1217	c	Cabré sur embout M.ARR, 2ML, C	6,2
1217	d	Cabré sur embout M.ARR, 2ML, O	7,0
1217	e	Cabré sur embout PIR, M.ARR	7,2
1217	f	Cabré station latérale M.ARR, C	4,8
1217	g	Cabré station latérale M.ARR, O	5,6
1219	a	Cabré envers sur embout M.ARR, C	3,9
1219	b	Cabré envers sur embout M.ARR, O	4,7

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
1219	c	Cabré envers station latérale M.ARR, C	4,2
1219	d	Cabré envers station latérale, M.ARR, O	5,0
1226	a	Cabré assis guidon C	2,5
1226	b	Cabré assis guidon O	2,7
1226	c	Cabré assis guidon 2ML, C	2,6
1226	d	Cabré assis guidon 2ML, O	2,8
1227	a	Cabré assis guidon M.ARR, C	4,3
1227	b	Cabré assis guidon M.ARR, O	4,5
1227	c	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, C	4,4
1227	d	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, O	4,6
1227	e	Cabré assis guidon PIR, M.ARR	5,1
1228	a	Cabré assis envers guidon 2ML, C	3,0
1228	b	Cabré assis envers guidon 2ML, O	3,4
1228	c	Cabré assis envers guidon 2ML, S	3,8
1228	d	Cabré assis envers guidon 2ML, 8	5,0
1228	e	Cabré assis envers guidon PIR, 2ML	5,5
1229	a	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, C	4,8
1229	b	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, O	5,2
1229	c	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, S	5,9
1229	d	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, 8	7,4
1236	a	Cabré direction 2ML, C	2,6
1236	b	Cabré direction 2ML, O	2,8
1236	c	Cabré direction 1JL, 2ML, C	3,0
1236	d	Cabré direction 1JL, 2ML, O	3,2
1236	e	Cabré direction PIR, 2ML	5,1
1237	a	Cabré direction M.ARR, 2ML, C	4,4
1237	b	Cabré direction M.ARR, 2ML, O	4,6
1237	c	Cabré direction PIR, M.ARR, 2ML	5,1
1238	a	Cabré envers direction 2ML, C	3,0
1238	b	Cabré envers direction 2ML, O	3,4
1238	c	Cabré envers direction, PIR, 2ML	5,5
1239	a	Cabré envers direction M.ARR, 2ML, C	4,8
1239	b	Cabré envers direction M.ARR, 2ML, O	5,2
1246	a	Cabré debout bicyclette devant soi C	4,0
1246	b	Cabré debout bicyclette devant soi O	4,6
1247	a	Cabré debout bicyclette devant soi M.ARR, C	5,3
1247	b	Cabré debout bicyclette devant soi M.ARR, O	5,9
1247	c	Cabré debout bicyclette devant soi PIR, M.ARR	6,5
1248	a	Cabré debout bicyclette derrière soi C	4,2
1248	b	Cabré debout bicyclette derrière soi O	4,8
1248	c	Cabré debout bicyclette derrière soi PIR	6,5

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
1249 a Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, C	5,5
1249 b Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, O	6,1
1249 c Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, S	6,8
1249 d Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, 8	8,8

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

8.5.005 Passages en cabré

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
1281 a P. suspension frontale / cabré direction	5,0
1281 b P. cabré direction / suspension frontale	2,4
1282 a P. suspension frontale / cabré bicyclette derrière soi	7,0
1282 b P. cabré bicyclette derrière soi / suspension frontale	3,0
1283 a P. cabré assis selle / cabré assis guidon	3,1
1283 b P. Cabré assis guidon /cabré assis selle	2,1
1284 a P. cabré assis selle / cabré direction	5,3
1284 b P. cabré direction / cabré assis selle	4,3
1285 a P. cabré assis selle / debout bicyclette derrière soi	6,4
1285 b P. debout bicyclette derrière soi / cabré assis selle	4,7
1286 a P. cabré assis guidon / cabré direction	3,6
1286 b P. cabré direction / cabré assis guidon	2,7
1287 a P. cabré direction / cabré bicyclette derrière soi	4,1
1287 b P. cabré bicyclette derrière soi / cabré direction	1,9
1288 a P. suspension envers / cabré envers direction	3,7
1288 b P. cabré envers direction / suspension envers	1,4
1289 a P. suspension envers / cabré bicyclette devant soi	6,1
1289 b P. cabré bicyclette devant soi / suspension envers	2,4
1290 a P. assis envers selle / cabré envers guidon	5,1
1290 b P. cabré envers guidon / assis envers selle	1,7
1291 a P. cabré envers guidon / cabré debout bicyclette devant soi	6,8
1291 b P. cabré debout bicyclette devant soi / cabré envers guidon	5,1
1292 a P. cabré envers direction / cabré envers guidon	3,9
1292 b P. cabré envers guidon / cabré envers direction	5,8
1293 a P. cabré debout bicyclette devant soi / cabré envers direction	1,8
1293 b P. cabré envers direction / cabré debout bicyclette devant soi	3,6

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17)

8.5.006 Figures de fin de programme

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
1301 a Assis selle / saut groupé guidon	1,4

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
1301 b Station latérale pieds pédales /saut au dessus de la bicyclette	1,9
1301 c Assis selle / saut carpé au dessus du guidon	3,5
1301 d Assis selle / saut groupé guidon avec 1/2tour	2,5
1301 e Assis envers guidon / saut groupé guidon	1,6
1301 f Assis envers guidon / saut carpé guidon	3,7
1301 g Station fléchie selle / ATR guidon / rotation arrière	6,6
1301 h Assis selle / ATR guidon / rotation arrière	7,7
1301 i Debout de face guidon, saut tendu à l'arrière de la bicyclette	4,3
1301 j Debout de face guidon, saut tendu et ½ vrille à l'avant de la bicyclette	5,1
1301 k Debout de face guidon, saut carpé vers l'arrière de la bicyclette	4,7
1301 l Debout envers guidon, saut tendu à l'avant de la bicyclette	4,6
1301 m Debout envers guidon, saut tendu et vrille (1 tour) à l'avant de la bicyclette	6,2
1301 n Debout envers guidon / salto arrière	8,6
1301 o ATR, bicyclette couché sur le sol	4,1
1301 p Equerre avec ATR suisse, bicyclette couché sur le sol	6,1

(texte modifié au 1.01.16)

§ 2 Cyclisme artistique à 2

8.5.007 Figures avec les roues au sol sur deux bicyclettes

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
2001 a Assis selle C	0,4
2001 b Assis selle O	0,5
2001 c Assis selle 2ML, C	0,8
2001 d Assis selle 2ML, O	0,9
2001 e Assis selle moulin	0,5
2001 f Assis selle moulin 2ML	0,9
2001 g Assis selle moulin BS, 2ML	1,5
2002 a Assis selle M.ARR, C	0,8
2002 b Assis selle M.ARR, O	1,0
2002 c Assis selle BS, M.ARR	2,4
2004 a Assis selle moulin M.ARR	0,9
2004 b Assis selle moulin BS, M.ARR	2,0
2005 a Assis envers selle C	0,7
2005 b Assis envers selle O	0,8
2005 c Assis envers selle 2ML, C	1,1
2005 d Assis envers selle 2ML, O	1,2
2011 a Pieds sur guidon C	0,8
2011 b Pieds sur guidon O	0,9
2011 c Pieds sur guidon 2ML, C	1,0
2011 d Pieds sur guidon 2ML, O	1,2
2012 a Amazone C	0,7
2012 b Amazone O	0,8
2012 c Amazone 2ML, C	1,1

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2012	d	Amazon 2ML, O	1,2
2013	a	Amazon M.ARR, C	1,4
2013	b	Amazon M.ARR, O	1,5
2021	a	Assis guidon C	1,8
2021	b	Assis guidon O	2,0
2021	c	Assis guidon 2ML, C	2,0
2021	d	Assis guidon 2ML, O	2,2
2022	a	Assis envers guidon C	0,9
2022	b	Assis envers guidon O	1,0
2022	c	Assis envers guidon 2ML, C	1,3
2022	d	Assis envers guidon 2ML, O	1,5
2026	a	Debout embouts avant et arrière C	0,7
2026	b	Debout embouts avant et arrière O	0,8
2026	c	Debout embouts avant et arrière 2ML, C	1,1
2026	d	Debout embouts avant et arrière 2ML, O	1,2
2027	a	Debout envers embouts avant et arrière C	1,3
2027	b	Debout envers embouts avant et arrière O	1,5
2027	c	Debout envers embouts avant et arrière 2ML, C	1,5
2027	d	Debout envers embouts avant et arrière 2ML, O	1,7
2031	a	Debout embout avant C	1,8
2031	b	Debout embout avant O	2,0
2031	c	Debout embout avant 2ML, C	2,0
2031	d	Debout embout avant 2ML, O	2,2
2036	a	Station latérale pédalage d'un pied C	0,9
2036	b	Station latérale pédalage d'un pied O	1,0
2037	a	Station latérale sur embouts C	0,8
2037	b	Station latérale sur embouts O	1,0
2037	c	Station latérale sur embouts 2ML, C	1,2
2037	d	Station latérale sur embouts 2ML, O	1,4
2046	a	Debout embouts arrières C	0,8
2046	b	Debout embouts arrières O	1,0
2046	c	Debout embouts arrières 2ML, C	1,7
2046	d	Debout embouts arrières 2ML, O	1,9
2047	a	Station fléchie embout arrière C	1,1
2047	b	Station fléchie embout arrière O	1,2
2047	c	Station fléchie embout arrière 2ML, C	1,9
2047	d	Station fléchie embout arrière 2ML, O	2,1
2051	a	Accroupi sur cadre C	1,2
2051	b	Accroupi sur cadre O	1,3
2052	a	Genou sur selle C	1,2
2052	b	Genou sur selle O	1,3

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2061	a	Allongé selle C	1,1
2061	b	Allongé selle O	1,2
2061	c	Allongé selle et guidon C	1,9
2061	d	Allongé selle et guidon O	2,1
2062	a	Planche sous selle C	1,5
2062	b	Planche sous selle O	1,7
2062	c	Planche sur selle C	2,2
2062	d	Planche sur selle O	2,4
2066	a	Debout cadre C	1,1
2066	b	Debout cadre 2ML, C	1,9
2066	c	Debout cadre 2ML, O	2,1
2067	a	Debout selle et guidon séparément, C	2,9
2067	b	Debout selle et guidon séparément, O	3,3
2067	c	Debout selle et guidon C	2,9
2067	d	Debout selle et guidon O	3,3
2067	e	Debout selle et guidon BS	3,9
2067	f	Debout selle et guidon 8 contr.	4,4
2068	a	Debout selle et guidon M.ARR, séparément, C	5,8
2068	b	Debout selle et guidon M.ARR, séparément, O	6,4
2069	a	Debout selle séparément, C	4,2
2069	b	Debout selleséparément, O	4,5
2069	c	Debout selle C	4,1
2069	d	Debout selle O	4,3
2069	e	Debout selle BS	5,8
2069	f	Debout selle 8 contr.	6,7
2070	a	Debout de face guidon séparément, C	3,7
2070	aa	D'assis selle saut debout de face guidon séparément, C	4,5
2070	b	Debout de face guidon séparément, O	3,9
2070	ba	D'assis selle saut debout de face guidon séparément, O	4,7
2070	c	Debout de face guidon C	3,7
2070	ca	D'assis selle saut debout de face guidon C	4,5
2070	d	Debout de face guidon O	3,9
2070	da	D'assis selle saut debout de face guidon O	4,7
2070	e	Debout de face guidon BS	4,8
2070	ea	D'assis selle saut debout de face guidon BS	5,6
2070	f	Debout de face guidon 8 contr.	5,4
2070	fa	D'assis selle saut debout de face guidon 8 contr	6,2
2070	g	Debout de face guidon pivotement ½ tour	6,8
2070	ga	D'assis selle saut debout de face guidon pivotement ½ tour	7,6
2070	h	Debout de face guidon pivotement 1 tour T (8,0 - 8,5 - 9,0 - 9,5)	7,5
2070	ha	D'assis selle saut debout de face guidon pivotement 1 tour T (8,8 - 9,3 - 9,8 - 10,3)	8,3
2070	i	Debout de face guidon pivotement 1½ tour T (8,8 - 9,3 - 9,8 - 10,3)	8,3
2070	ia	D'assis selle saut debout de face guidon pivotement 1½ tour, T (9,6 - 10,1 - 10,6 - 11,1)	9,1

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2070	j	Debout de face guidon pivotement 2 tours, T (9,5 - 10,0 - 10,5 - 11,0)	9,0
2070	ja	D'assis selle saut debout de face guidon pivotement 2 tours, T (10,3 - 10,8 - 11,3 - 11,8)	9,8
2070	k	Debout de face guidon pivotement ½ tour, O contr.	6,5
2070	ka	D'assis selle saut debout de face guidon pivotement ½ tour, O contr.	7,3
2070	l	Debout de face guidon pivotement 1 tour, T (7,7 - 8,2 - 8,7 - 9,2), O contr.	7,2
2070	la	D'assis selle saut debout de face guidon pivotement 1 tour, T (8,5 - 9,0 - 9,5 - 10,0), O contr.	8,0
2070	m	Debout de face guidon pivotement 1½ tour, O contr. T (8,5 - 9,0 - 9,5 - 10,0)	8,0
2070	ma	D'assis selle saut debout de face guidon pivotement 1 ½ tour, T (9,3 - 9,8 - 10,3 - 10,8), O contr.	8,8
2070	n	Debout de face guidon pivotement 2 tours, O contr. T (9,2 - 9,7 - 10,2 - 10,7)	8,7
2070	na	D'assis selle saut debout de face guidon, pivotement 2 tour,s T (10,0 - 10,5 - 11,0 - 11,5), O contr.	9,5

		Proposé			
Réalisé		2070g	2070h	2070i	2070j
		½	1	1 ½	2
	½	6,8			
	1		7,5		
	1½		8,0	8,3	
	2		8,5	8,8	9,0
	2½		9,0	9,3	9,5
	3		9,5	9,8	10,0
	3½			10,3	10,5
	4				11,0

		Proposé			
Réalisé		2070k	2070l	2070m	2070n
		½	1	1 ½	2
	½	6,5			
	1		7,2		
	1½		7,7	8,0	
	2		8,2	8,5	8,7
	2½		8,7	9,0	9,2
	3		9,2	9,5	9,7
	3½			10,0	10,2
	4				10,7

		Proposé			
Réalisé		2070ga	2070ha	2070ia	2070ja
		½	1	1 ½	2
	½	7,6			
	1		8,3		
	1½		8,8	9,1	
	2		9,3	9,6	9,8
	2½		9,8	10,1	10,3
	3		10,3	10,6	10,8
	3½			11,1	11,3
	4				11,8

		Proposé			
Réalisé		2070ka	2070la	2070ma	2070na
		½	1	1 ½	2
	½	7,3			
	1		8,0		
	1½		8,5	8,8	
	2		9,0	9,3	9,5
	2½		9,5	9,8	10,0
	3		10,0	10,3	10,5
	3½			10,8	11,0
	4				11,5

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2071	a	Debout envers guidon séparément, C	3,9
2071	b	Debout envers guidon séparément, O	4,1

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2071	c	Debout envers guidon C	3,9
2071	d	Debout envers guidon O	4,1
2071	e	Debout envers guidon BS	5,0
2071	f	Debout envers guidon 8 contr.	5,7
2073	a	Appui renversé tête sur selle séparément, C	4,4
2073	b	Appui renversé tête sur selle séparément, O	4,6
2074	a	Appui renversé épaule séparément, C	4,2
2074	b	Appui renversé épaule séparément, O	4,4
2076	a	ATR selle et guidon séparément, C	9,2
2076	b	ATR selle et guidon séparément, O	9,6
2076	c	ATR selle et guidon 8 contr.	11,4
2076	d	Equerre latérale, ATR selle et guidon séparément, C T (12,0 - 12,6)	10,8
2076	e	Equerre latérale, ATR selle et guidon séparément, O T (12,4 - 13,0)	11,2
2076	f	Equerre latérale, ATR selle et guidon 8 contr. T (14,2 - 14,8)	13,0
2076	g	Equerre latérale, ATR selle et guidon suisse séparément, C	12,6
2076	h	Equerre latérale, ATR selle et guidon suisse séparément, O	13,0
2076	i	Equerre latérale, ATR selle et guidon suisse 8 contr.	14,8
2076	j	Equerre latérale, ATR selle et guidon allemand séparément, C.	13,2
2076	k	Equerre latérale, ATR selle et guidon allemand séparément, O	13,6
2076	l	Equerre latérale, ATR selle et guidon allemand 8 contr.	15,4

Proposé				
Réalisé		2076d	2076e	2076f
	2076g	12,0		
	2076h		12,4	
	2076i			14,2
	2076j	12,6		
	2076k		13,0	
	2076l		14,8	

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2077	a	ATR guidon séparément, C	9,1
2077	b	ATR guidon séparément, O	9,5
2077	c	ATR guidon 8 contr.	11,3
2077	d	Equerre, ATR guidon séparément, C, T (11,9 - 12,5)	10,7
2077	e	Equerre, ATR guidon séparément, O, T (12,3 - 12,9)	11,1
2077	f	Equerre, ATR guidon 8 contr. T (14,1 - 14,7)	12,9
2077	g	Equerre, ATR guidon suisse séparément, C	12,5
2077	h	Equerre, ATR guidon suisse séparément, O	12,9
2077	i	Equerre, ATR guidon suisse 8 contr.	14,7
2077	j	Equerre, ATR guidon allemand séparément, C	13,1
2077	k	Equerre, ATR guidon allemand séparément, O	13,5
2077	l	Equerre, ATR guidon allemand 8 contr.	15,3
2077	m	Appui carpé guidon, ATR guidon séparément C	11,9
2077	n	Appui carpé guidon, ATR guidon séparément O	12,3
2077	o	Appui carpé guidon, ATR guidon 8 contr.	14,1

Réalisé	Proposé			
		2077d	2077e	2077f
	2077g	11,9		
	2077h		12,3	
	2076i			14,1
	2076j	12,5		
	2076k		12,9	
	2076l			14,7

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2081	a	Saute de Maute séparément	10,2
2091	a	Surplace pédales	0,8
2091	b	Surplace pédales 2ML	1,2
2091	c	Surplace pédale et roue avant	1,1
2091	d	Surplace pédale et roue avant 2ML	1,6

(texte modifié aux 1.01.12 ; 1.01.16 ; 1.01.20)

8.5.008 Figures en cabré sur deux bicyclettes

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2131	a	Cabré assis selle C	1,5
2131	b	Cabré assis selle O	1,7
2131	c	Cabré assis selle 2ML, C	1,9
2131	d	Cabré assis selle 2ML, O	2,1
2131	e	Cabré assis selle BS	3,1
2131	f	Cabré assis selle 2ML, BS	3,6
2132	a	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, C	2,3
2132	b	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, O	2,5
2132	c	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, BS	4,5
2133	a	Cabré assis selle moulin	1,6
2133	b	Cabré assis selle 2ML, moulin	2,0
2133	c	Cabré assis selle moulin BS	2,7
2133	d	Cabré assis selle 2ML, moulin, BS	3,3
2134	a	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, moulin	2,3
2134	b	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, moulin, BS	4,1
2134	c	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, moulin, PIR	5,5
2135	a	Cabré assis envers selle 2ML, C	2,3
2135	b	Cabré assis envers selle 2ML, O	2,5
2135	c	Cabré assis envers selle 2ML, BS	4,7
2136	a	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, C	2,9
2136	b	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, O	3,1
2136	c	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, BS	5,7
2137	a	Cabré assis envers selle 2ML, moulin	2,4
2137	b	Cabré assis envers selle 2ML, moulin, BS	4,3

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2137	c	Cabré assis envers selle 2ML, moulin, PIR	6,0
2138	a	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, moulin	2,9
2138	b	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML, moulin, BS	5,3
2147	a	Cabré amazone M.ARR 2ML, BS	6,6
2151	a	Cabré sur embout C	2,2
2151	b	Cabré sur embout O	2,4
2152	a	Cabré sur embout M.ARR, BS	5,4
2154	a	Cabré sur embout M.ARR, moulin, BS	5,0
2161	a	Cabré assis guidon C	1,7
2161	b	Cabré assis guidon O	1,9
2161	c	Cabré assis guidon 2ML, C	2,1
2161	d	Cabré assis guidon 2ML, O	2,3
2161	e	Cabré assis guidon 2ML, BS	3,8
2162	a	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, C	2,5
2162	b	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, O	2,7
2162	c	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, BS	4,7
2163	a	Cabré assis guidon moulin	1,8
2163	b	Cabré assis guidon moulin 2ML	2,2
2163	c	Cabré assis guidon moulin 2ML, BS	3,4
2164	a	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, moulin	2,9
2164	b	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, moulin, BS	4,3
2164	c	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, moulin, PIR	5,5
2165	a	Cabré assis envers guidon 2ML, C	2,3
2165	b	Cabré assis envers guidon 2ML, O	2,5
2165	c	Cabré assis envers guidon 2ML, BS	4,4
2166	a	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, C	2,8
2166	b	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, O	3,0
2166	c	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, BS	5,0
2167	a	Cabré assis envers guidon 2ML, moulin	2,4
2167	b	Cabré assis envers guidon 2ML, moulin, BS	4,0
2167	c	Cabré assis envers guidon 2ML, moulin, PIR	5,6
2168	a	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, moulin	3,2
2168	b	Cabré assis envers guidon M.ARR, 2ML, moulin, BS	4,8
2176	a	Cabré direction 2ML, C	1,6
2176	b	Cabré direction 2ML, O	1,8
2176	c	Cabré direction 2ML, BS	3,2
2177	a	Cabré direction M.ARR, 2ML, C	2,1
2177	b	Cabré direction M.ARR, 2ML, O	2,3

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2177	c	Cabré direction M.ARR, 2ML, BS	4,1
2178	a	Cabré direction 2ML, moulin	1,8
2178	b	Cabré direction 2ML, moulin, BS	2,7
2179	a	Cabré direction M.ARR, 2ML, moulin	2,1
2179	b	Cabré direction M.ARR, 2ML, moulin, BS	3,7
2179	c	Cabré direction M.ARR, 2ML, moulin, PIR	5,0
2180	a	Cabré envers direction 2ML, C	2,4
2180	b	Cabré envers direction 2ML, O	2,6
2180	c	Cabré envers direction 2ML, BS	4,2
2181	a	Cabré envers direction M.ARR, 2ML, C	2,9
2181	b	Cabré envers direction M.ARR, 2ML, O	3,1
2181	c	Cabré envers direction M.ARR, 2ML, BS	5,1
2182	a	Cabré envers direction 2ML, moulin	2,5
2182	b	Cabré envers direction 2ML, moulin, BS	3,8
2182	c	Cabré envers direction 2ML, moulin, PIR	5,9
2183	a	Cabré envers direction M.ARR, 2ML, moulin	3,0
2183	b	Cabré envers direction M.ARR, 2ML, moulin, BS	4,7
2191	a	Cabré debout bicyclette devant soi, C	2,6
2191	b	Cabré debout bicyclette devant soi, O	2,8
2191	c	Cabré debout bicyclette devant soi, BS	4,4
2192	a	Cabré debout bicyclette devant soi M.ARR, C	2,9
2192	b	Cabré debout bicyclette devant soi M.ARR, O	3,1
2192	c	Cabré debout bicyclette devant soi M.ARR, BS	4,9
2193	a	Cabré debout bicyclette devant soi moulin	2,7
2193	b	Cabré debout bicyclette devant soi moulin, BS	4,0
2194	a	Cabré debout bicyclette devant soi M.ARR, moulin	2,9
2194	b	Cabré debout bicyclette devant soi M.ARR, moulin, BS	4,5
2194	c	Cabré debout bicyclette devant soi M.ARR, moulin, PIR	5,9
2195	a	Cabré debout bicyclette derrière soi C	2,9
2195	b	Cabré debout bicyclette derrière soi O	3,1
2195	c	Cabré debout bicyclette derrière soi BS	4,7
2196	a	Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, C	3,2
2196	b	Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, O	3,4
2196	c	Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, BS	5,4
2197	a	Cabré debout bicyclette derrière soi moulin	3,0
2197	b	Cabré debout bicyclette derrière soi moulin, BS	4,3
2197	c	Cabré debout bicyclette derrière soi moulin, PIR	6,3
2198	a	Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, moulin	3,2
2198	b	Cabré debout bicyclette derrière soi M.ARR, moulin, BS	5,0

8.5.009	Pivotements sur place sur deux bicyclettes			
	Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2211	a	Cabré assis guidon 1 pivotement		4,6
2211	b	Cabré assis guidon 2 pivotements, T (6,8 - 7,3)		6,3
2211	c	Cabré assis guidon 3 pivotements, T (7,8)		7,2
2212	a	Cabré assis envers guidon 1 pivotement		4,9
2212	b	Cabré assis envers guidon 2 pivotements, T (7,0 - 7,5)		6,5
2212	c	Cabré assis envers guidon 3 pivotements, T (8,1)		7,5
2213	a	Cabré direction pivotement 1 pivotement		4,4
2213	b	Cabré direction pivotement 2 pivotements, T (6,5 - 7,0)		6,0
2213	c	Cabré direction pivotement 3 pivotements, T (7,6)		7,0
2214	a	Cabré envers direction 1 pivotement		4,9
2214	b	Cabré envers direction 2 pivotements, T (7,0 - 7,5)		6,5
2214	c	Cabré envers direction 3 pivotements, T (8,1)		7,5
2215	a	Cabré debout bicyclette devant soi 1 pivotement		5,2
2215	b	Cabré debout bicyclette devant soi 2 pivotements, T (7,4 - 7,9)		6,9
2215	c	Cabré debout bicyclette devant soi 3 pivotements, T (8,4)		7,8
2216	a	Cabré debout bicyclette derrière soi 1 pivotement		5,5
2216	b	Cabré debout bicyclette derrière soi 2 pivotements, T (7,7 - 8,2)		7,2
2216	c	Cabré debout bicyclette derrière soi 3 pivotements, T (8,7)		8,1

(texte modifié au 1.01.12)

8.5.010	Passages sur deux bicyclettes			
	Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2236	a	P. cabré assis selle / cabré assis guidon		1,9
2236	b	P. cabré assis guidon / cabré assis selle		1,9
2237	a	P. cabré assis selle / cabré direction		2,9
2237	b	P. cabré direction / cabré assis selle		2,9
2238	a	P. cabré assis guidon / cabré direction		2,4
2238	b	P. cabré direction / cabré assis guidon		2,4
2239	a	P. cabré direction / cabré debout bicyclette derrière soi		2,1
2239	b	P. cabré debout bicyclette derrière soi / cabré direction		2,1
2240	a	P. cabré debout bicyclette devant soi / cabré envers direction		2,1
2240	b	P. cabré envers direction / cabré debout bicyclette devant soi		2,2
2241	a	P. cabré envers direction / cabré assis envers guidon		3,4
2241	b	P. cabré assis envers guidon / cabré envers direction		3,5
2242	a	P. suspension envers / cabré debout bicyclette devant soi séparément		5,7

	Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
	2243 a P. suspension envers / cabré envers direction séparément	4,6
	<i>(texte modifié au 1.01.17)</i>	
8.5.011	Figures de fin de programme sur deux bicyclettes	
	Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
	2250 a Debout envers guidon salto arrière	12,1
	<i>(texte modifié au 1.01.16)</i>	
8.5.012	Figures sur une bicyclette	
	Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
	2261 a Assis selle / Debout embouts arrières C	0,3
	2261 b Assis selle / Debout embouts arrières O	0,4
	2261 c Assis selle / Debout selle C	0,7
	2261 d Assis selle / Debout selle O	0,9
	2266 a Assis selle / Assis épaules C	0,7
	2266 b Assis selle / Assis épaules O	0,9
	2266 c Assis selle 2ML / Assis épaules C	1,6
	2266 d Assis selle 2ML / Assis épaules O	1,9
	2267 a Assis selle M.ARR / Assis épaules C	1,9
	2267 b Assis selle M.ARR / Assis épaules O	2,2
	2268 a Assis selle / debout épaules C	2,0
	2268 b Assis selle / debout épaules O	2,3
	2268 c Assis selle 2ML / debout épaules C	3,0
	2268 d Assis selle 2ML / debout épaules O	3,4
	2269 a Assis selle M.ARR / debout épaules C	3,7
	2269 b Assis selle M.ARR / debout épaules O	4,1
	2270 a Assis selle / suspension renversée C	1,3
	2270 b Assis selle / suspension renversée O	1,5
	2270 c Assis selle 2ML / suspension renversée C	2,1
	2270 d Assis selle 2ML / suspension renversée O	2,4
	2271 a Assis selle M.ARR / suspension renversée C	2,3
	2271 b Assis selle M.ARR / suspension renversée O	2,6
	2276 a Assis selle / Debout guidon C	1,2
	2276 b Assis selle / Debout guidon O	1,3
	2277 a Assis selle / ATR guidon C	5,0
	2277 b Assis selle / ATR guidon O	5,4
	2277 c Assis selle / Appui carpé guidon, ATR guidon C	6,5
	2277 d Assis selle / Appui carpé guidon, ATR guidon O	6,9
	2281 a Assis envers selle / Assis épaules C	1,1
	2281 b Assis envers selle / Assis épaules O	1,3

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2282	a	Assis envers selle M.ARR / Assis épaules C	1,9
2282	b	Assis envers selle M.ARR / Assis épaules O	2,1
2283	a	Assis envers selle / Debout selle C	2,7
2283	b	Assis envers selle / Debout épaules O	3,0
2285	a	Assis envers selle / Suspension renversée C	1,7
2285	b	Assis envers selle / Suspension renversée O	1,9
2286	a	Assis envers selle M.ARR / Suspension renversée C	2,5
2286	b	Assis envers selle M.ARR / Suspension renversée O	2,7
2296	a	Assis guidon / Debout embouts arrières C	1,1
2296	b	Assis guidon / Debout embouts arrières O	1,2
2296	c	Assis guidon 2ML / Debout embouts arrières C	1,6
2296	d	Assis guidon 2ML / Debout embouts arrières O	1,8
2296	e	Assis guidon / Debout selle C	1,8
2296	f	Assis guidon / Debout selle O	2,0
2296	g	Assis guidon 2ML / Debout selle C	2,3
2296	h	Assis guidon 2ML / Debout selle O	2,5
2301	a	Assis envers guidon / Debout embouts arrières C	0,8
2301	b	Assis envers guidon / Debout embouts arrières O	0,9
2301	c	Assis envers guidon 2ML / Debout embouts arrières C	1,3
2301	d	Assis envers guidon 2ML / Debout embouts arrières O	1,4
2302	a	Assis envers guidon / Debout selle et guidon C	1,3
2302	b	Assis envers guidon / Debout selle et guidon O	1,4
2302	c	Assis envers guidon 2ML / Debout selle et guidon C	1,8
2302	d	Assis envers guidon 2ML / Debout selle et guidon O	1,9
2302	e	Assis envers guidon / Debout selle C	1,4
2302	f	Assis envers guidon / Debout selle O	1,7
2302	g	Assis envers guidon 2ML / Debout selle C	2,0
2302	h	Assis envers guidon 2ML / Debout selle O	2,3
2303	a	Assis envers guidon / Assis épaules C	1,3
2303	b	Assis envers guidon / Assis épaules O	1,5
2303	c	Assis envers guidon 2ML / Assis épaules C	1,9
2303	d	Assis envers guidon 2ML / Assis épaules O	2,2
2304	a	Assis envers guidon / Debout épaules C	2,9
2304	b	Assis envers guidon / Debout épaules O	3,2
2304	c	Assis envers guidon 2ML / Debout épaules C	3,6
2304	d	Assis envers guidon 2ML / Debout épaules O	3,9
2305	a	Assis envers guidon / suspension renversée C	1,8
2305	b	Assis envers guidon / suspension renversée O	2,0
2305	c	Assis envers guidon 2ML / suspension renversée C	2,4
2305	d	Assis envers guidon 2ML / suspension renversée O	2,6
2306	a	Assis envers guidon / Appui renversé tête sur selle C	2,7
2306	b	Assis envers guidon / Appui renversé tête sur selle O	2,9

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2311	a	Debout embout avant / Debout embouts arrières C	0,9
2311	b	Debout embout avant / Debout embouts arrières O	1,0
2311	c	Debout embout avant 2ML / Debout embouts arrières C	1,4
2311	d	Debout embout avant 2ML / Debout embouts arrières O	1,6
2311	e	Debout embout avant / Debout selle C	1,6
2311	f	Debout embout avant / Debout selle O	1,8
2311	g	Debout embout avant 2ML / Debout selle C	2,1
2311	h	Debout embout avant 2ML / Debout selle O	2,3
2316	a	Debout embout avant et arrière / Assis épaules C	1,0
2316	b	Debout embout avant et arrière / Assis épaules O	1,2
2316	c	Debout embout avant et arrière 2ML / Assis épaules C	1,6
2316	d	Debout embout avant et arrière 2ML / Assis épaules O	1,8
2317	a	Station latérale embouts / Station latérale embouts, mains dans mains, C	1,4
2317	b	Station latérale embouts / Station latérale embouts, mains dans mains, O	1,6
2319	a	Station fléchie selle / Station fléchie envers guidon C	1,8
2319	b	Station fléchie selle / Station fléchie envers guidon O	2,0
2321	a	Assis cadre / Station fléchie selle C	1,1
2321	b	Assis cadre / Station fléchie selle O	1,2
2322	a	Assis cadre / Debout selle et guidon C	1,5
2322	b	Assis cadre / Debout selle et guidon O	1,7
2322	c	Assis cadre / Debout selle C	1,8
2322	d	Assis cadre / Debout selle O	2,0
2323	a	Assis cadre / Drapeau sur selle C	2,4
2323	b	Assis cadre / Drapeau sur selle O	2,8
2331	a	Suspension frontale / Station fléchie selle C	1,0
2331	b	Suspension frontale / Station fléchie selle O	1,2
2332	a	Suspension frontale / Debout selle et guidon C	1,5
2332	b	Suspension frontale / Debout selle et guidon O	1,7
2332	c	Suspension frontale / Debout selle C	1,8
2332	d	Suspension frontale / Debout selle O	2,0
2334	a	Suspension frontale / Appui renversé tête sur selle C	2,8
2334	b	Suspension frontale / Appui renversé tête sur selle O	3,0
2334	c	Suspension frontale / ATR selle et guidon C	6,1
2334	d	Suspension frontale / ATR selle et guidon O	6,5
2341	a	Suspension envers / Debout embouts arrières C	0,9
2341	b	Suspension envers / Debout embouts arrières O	1,0
2342	a	Suspension envers / Debout selle et guidon C	1,4
2342	b	Suspension envers / Debout selle et guidon O	1,5
2342	c	Suspension envers / Debout selle C	1,7
2342	d	Suspension envers / Debout selle O	1,9

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2343	a	Suspension envers / Debout guidon C	1,8
2343	b	Suspension envers / Debout guidon O	1,9
2346	a	Suspension envers / Appui renversé tête sur selle	2,7
2346	b	Suspension envers / Appui renversé tête sur selle O	2,9
2346	c	Suspension envers / ATR selle et guidon C	6,1
2346	d	Suspension envers / ATR selle et guidon O	6,5
2351	a	Allongé guidon / Station fléchie selle C	1,3
2351	b	Allongé guidon / Station fléchie selle O	1,5
2351	c	Allongé guidon / Debout selle C	2,2
2351	d	Allongé guidon / Debout selle O	2,4
2352	a	Allongé selle / Debout guidon C	1,9
2352	b	Allongé selle / Debout guidon O	2,0
2352	c	Allongé selle / ATR guidon C	5,5
2352	d	Allongé selle / ATR guidon O	5,9
2353	a	Planche / Station fléchie selle C	1,5
2353	b	Planche / Station fléchie selle O	1,6
2353	c	Planche / Debout selle C	2,2
2353	d	Planche / Debout selle O	2,4
2356	a	Debout selle et guidon / Debout selle et guidon C	3,0
2356	b	Debout selle et guidon / Debout selle et guidon O	3,2
2356	c	Debout selle et guidon / Debout selle et guidon S	3,6
2356	d	Debout selle et guidon / Debout selle et guidon 8	4,1
2357	a	Debout selle et guidon / Debout embouts arrières C	2,5
2357	b	Debout selle et guidon / Debout embouts arrières O	2,6
2357	c	Debout selle et guidon / Debout selle C	3,1
2357	d	Debout selle et guidon / Debout selle O	3,2
2357	e	Debout selle et guidon / Debout guidon C	3,7
2357	f	Debout selle et guidon / Debout guidon O	3,8
2358	a	Debout guidon / Debout embouts arrières C	3,2
2358	b	Debout guidon / Debout embouts arrières O	3,4
2358	c	Debout guidon pivotement ½ tour / Debout embouts arrières	5,9
2358	d	Debout guidon pivotement 1 tour / Debout embouts arrières T (7,2 - 7,7 - 8,2 - 8,7)	6,7
2358	e	Debout guidon pivotement 1½ tour / Debout embouts arrières T (8,0 - 8,5 - 9,0 - 9,5)	7,5
2358	f	Debout guidon pivotement 2 tours / Debout embouts arrières T (8,8 - 9,3 - 9,8 - 10,3)	8,3
2358	g	D'assis selle saut debout guidon / Debout embouts arrières C	4,0
2358	h	D'assis selle saut debout guidon / Debout embouts arrières O	4,1
2358	i	D'assis selle saut debout guidon pivotement ½ tour / Debout embouts arrières	6,7
2358	j	D'assis selle saut debout guidon pivotement 1 tour / Debout embouts arrières T (8 - 8,5 - 9,0 - 9,5)	7,5
2358	k	D'assis selle saut debout guidon pivotement 1½ tour / Debout embouts arrières T (8,8 - 9,3 - 9,8 - 10,3)	8,3

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
2358 I D'assis selle saut debout guidon pivotement 2 tours / Debout embouts arrières T (9,6 - 10,1 - 10,6 - 11,1)	9,1

Proposé						Proposé					
Réalisé		2358c	2358d	2358e	2358f	Réalisé		2358i	2358j	2358k	2358l
		½	1	1 ½	2			½	1	1 ½	2
	½	5,9					½	6,7			
	1		6,7				1		7,5		
	1½		7,2	7,5			1½		8,0	8,3	
	2		7,7	8,0	8,3		2		8,5	8,8	9,1
	2½		8,2	8,5	8,8		2½		9,0	9,3	9,6
	3		8,7	9,0	9,3		3		9,5	9,8	10,1
	3½			9,5	9,8		3½			10,3	10,6
	4				10,3		4				11,1

Numéro de la figure / nom de la figure	Valeur
2359 a Debout guidon / Debout selle avec anneau C	3,6
2359 b Debout guidon / Debout selle avec anneau O	3,7
2359 c Debout guidon / Debout selle C	4,9
2359 d Debout guidon / Debout selle O	5,1
2359 e Debout guidon / Debout selle S	5,6
2359 f Debout guidon / Debout selle 8	6,1
2366 a Equerre / Debout embouts arrières C	3,0
2366 b Equerre / Debout embouts arrières O	3,5
2366 c Equerre / Debout selle C	3,8
2366 d Equerre / Debout selle O	4,2
2366 e Equerre / Appui carpé sur selle C	5,0
2366 f Equerre / Appui carpé sur selle O	5,4
2366 g Appui carpé sur guidon / Appui carpé sur selle C	6,0
2366 h Appui carpé sur guidon / Appui carpé sur selle O	6,4
2371 a Appui renversé tête sur selle / Debout guidon C	3,8
2371 b Appui renversé tête sur selle / Debout guidon O	4,1
2372 a Appui renversé tête sur selle / Appui renversé épaule sur cadre C	5,1
2372 b Appui renversé tête sur selle / Appui renversé épaule sur cadre O	5,5
2373 a Appui renversé tête sur selle / Appui carpé sur guidon C	6,1
2373 b Appui renversé tête sur selle / Appui carpé sur guidon O	6,5
2374 a Appui renversé tête sur selle / ATR guidon C	8,5
2374 b Appui renversé tête sur selle / ATR guidon O	9,0
2374 c Appui renversé tête sur selle / ATR guidon S	9,8
2374 d Appui renversé tête sur selle / ATR guidon 8	10,6
2374 e Appui renversé tête sur selle / D'appui carpé, ATR guidon C	11,0
2374 f Appui renversé tête sur selle / D'appui carpé, ATR guidon O	11,5
2374 g Appui renversé tête sur selle / D'appui carpé, ATR guidon S	12,3
2374 h Appui renversé tête sur selle / D'appui carpé, ATR guidon 8	13,1

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2376	a	ATR selle et guidon / Debout guidon C	7,7
2376	b	ATR selle et guidon / Debout guidon O	8,1
2376	c	ATR guidon / Debout selle C	7,6
2376	d	ATR guidon / Debout selle O	8,0
2377	a	ATR guidon / ATR selle et guidon C	10,6
2377	b	ATR guidon / ATR selle et guidon O	11,0
2391	a	Surplace pédales / Assis épaules	1,3
2391	b	Surplace pédales 2ML / Assis épaules	1,8
2391	c	Surplace pédales / Debout épaules	2,7
2391	d	Surplace pédales 2ML / Debout épaules	3,2

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.20)

8.5.013 Figures en cabré sur une bicyclette

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2411	a	Cabré assis selle / Debout embout arrière C	2,2
2411	b	Cabré assis selle / Debout embout arrière O	2,4
2412	a	Cabré assis selle / Assis épaules C	2,9
2412	b	Cabré assis selle / Assis épaules O	3,1
2412	c	Cabré assis selle 2ML / Assis épaules C	3,5
2412	d	Cabré assis selle 2ML / Assis épaules O	3,8
2413	a	Cabré assis selle M.ARR, 2ML / Assis épaules C	4,1
2413	b	Cabré assis selle M.ARR, 2ML / Assis épaules O	4,4
2413	c	Cabré assis selle M.ARR, 2ML, PIR / Assis épaules	6,1
2414	a	Cabré assis selle / Suspension renversée C	3,1
2414	b	Cabré assis selle / Suspension renversée O	3,3
2414	c	Cabré assis selle 2ML / Suspension renversée C	3,8
2414	d	Cabré assis selle 2ML / Suspension renversée O	4,2
2415	a	Cabré assis selle M.ARR, 2ML / Suspension renversée C	4,4
2415	b	Cabré assis selle M.ARR, 2ML / Suspension renversée O	4,6
2416	a	Cabré assis selle / Debout épaules C	4,8
2416	b	Cabré assis selle / Debout épaules O	5,1
2416	c	Cabré assis selle 2ML / Debout épaules C	5,6
2416	d	Cabré assis selle 2ML / Debout épaules O	6,0
2417	a	Cabré assis selle M.ARR, 2ML / Debout épaules C	6,5
2417	b	Cabré assis selle M.ARR, 2ML / Debout épaules O	7,0
2418	a	Cabré assis envers selle 2ML / Assis épaules C	3,9
2418	b	Cabré assis envers selle 2ML / Assis épaules O	4,3
2418	c	Cabré assis envers selle 2ML, PIR / Assis épaules	6,5
2419	a	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML / Assis épaules C	4,9
2419	b	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML / Assis épaules O	5,3
2420	a	Cabré assis envers selle 2ML / Suspension renversée C	4,1

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2420	b	Cabré assis envers selle 2ML / Suspension renversée O	4,5
2421	a	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML / Suspension renversée C	5,1
2421	b	Cabré assis envers selle M.ARR, 2ML / Suspension renversée O	5,5
2422	a	Cabré assis envers selle 2ML / Debout épaules C	6,7
2422	b	Cabré assis envers selle 2ML / Debout épaules O	7,1
2426	a	Cabré assis guidon / Assis épaules C	3,4
2426	b	Cabré assis guidon / Assis épaules O	3,7
2426	c	Cabré assis guidon 2ML / Assis épaules C	4,0
2426	d	Cabré assis guidon 2ML / Assis épaules O	4,4
2427	a	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML / Assis épaules C	4,7
2427	b	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML / Assis épaules O	5,0
2427	c	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML, PIR / Assis épaules	6,9
2428	a	Cabré assis guidon / Debout épaules C	5,5
2428	b	Cabré assis guidon / Debout épaules O	5,9
2428	c	Cabré assis guidon 2ML / Debout épaules C	6,3
2428	d	Cabré assis guidon 2ML / Debout épaules O	6,7
2429	a	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML / Debout épaules C	7,4
2429	b	Cabré assis guidon M.ARR, 2ML / Debout épaules O	8,0
2436	a	Cabré direction 2ML / Assis épaules C	3,6
2436	b	Cabré direction 2ML / Assis épaules O	4,0
2437	a	Cabré direction M.ARR, 2ML / Assis épaules C	4,2
2437	b	Cabré direction M.ARR, 2ML / Assis épaules O	4,6
2437	c	Cabré direction M.ARR, 2ML, PIR / Assis épaules	6,4
2438	a	Cabré direction 2ML / Debout épaules C	6,0
2438	b	Cabré direction 2ML / Debout épaules O	6,4
2439	a	Cabré direction M.ARR, 2ML / Debout épaules C	7,0
2439	b	Cabré direction M.ARR, 2ML / Debout épaules O	7,6
2446	a	Cabré envers direction 2ML / Assis épaules C	4,3
2446	b	Cabré envers direction 2ML / Assis épaules O	4,7
2446	c	Cabré envers direction 2ML, PIR / Assis épaules	7,0
2447	a	Cabré envers direction M.ARR, 2ML / Assis épaules C	5,3
2447	b	Cabré envers direction M.ARR, 2ML / Assis épaules O	5,7
2448	a	Cabré envers direction 2ML / Debout épaules C	6,4
2448	b	Cabré envers direction 2ML / Debout épaules O	6,8
2449	a	Cabré envers direction M.ARR, 2ML / Debout épaules C	7,9
2449	b	Cabré envers direction M.ARR, 2ML / Debout épaules O	8,5

8.5.014	Passages sur une bicyclette			
	Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
2471	a	P. Cabré assis selle- assis guidon / Assis épaules		4,8
2471	b	P. Cabré assis selle- assis guidon / Debout épaules		6,7
2472	a	P. Cabré assis selle-cabré direction / Assis épaules		7,0
2472	b	P. Cabré assis selle-cabré direction / Debout épaules		9,7
2473	a	P. Cabré assis guidon- cabré direction / Assis épaules		5,9
2473	b	P. Cabré assis guidon- cabré direction / Debout épaules		8,2

§ 3 Cyclisme artistique à 4

8.5.015	Cyclisme artistique à 4			
	Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4001	a	File de 4, C		0,8
4001	b	File de 4, O		1,0
4001	c	File de 4, C, 4 B-G		1,4
4001	d	File de 4, O, 4 B-G		1,6
4001	e	File de 4, C, 4 B-D		1,4
4001	f	File de 4, O, 4 B-D		1,6
4001	g	File de 4, C, 2 B-G, 2 B-D		1,6
4001	h	File de 4, O, 2 B-G, 2 B-D		1,8
4001	i	File de 4, 4 change. boucle sup.		2,7
4002	a	File de 4, C, M.ARR		1,6
4002	b	File de 4, O, M.ARR		2,0
4002	c	File de 4, C, 4 B-G, M.ARR 4		2,7
4002	d	File de 4, O, 4 B-G, M.ARR 4		3,1
4002	e	File de 4, 4 change. boucle sup. M.ARR		4,9
4003	a	File de 4, C, cabré		2,0
4003	b	File de 4, O, cabré		2,5
4003	c	File de 4, C, cabré, 2ML		2,6
4003	d	File de 4, O, cabré, 2ML		3,3
4003	e	File de 4, C, 4 B-G, cabré 4		3,4
4003	f	File de 4, O, 4 B-G, cabré 4		3,9
4003	g	File de 4, C, 4 B-G, cabré, 2ML 4		4,4
4003	h	File de 4, O, 4 B-G, cabré, 2ML 4		5,1
4004	a	File de 4, C, cabré, M.ARR, 2ML		3,4
4004	b	File de 4, O, cabré, M.ARR, 2ML		4,3
4004	c	File de 4, C, 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML		5,8
4004	d	File de 4, O, 4 B-G, cabré, M.ARR, 2 ML		6,6
4004	e	File de 4, C, 4 B-D, cabré, M.ARR, 2 ML		6,0
4004	f	File de 4, O, 4 B-D, cabré, M.ARR, 2 ML		6,8
4004	g	File de 4, C, 2 B-G, 2 B-D, cabré, M.ARR, 2 ML		6,6
4004	h	File de 4, O, 2 B-G, 2 B-D, cabré, M.ARR, 2 ML		7,5
4004	i	File de 4, 4 change. boucle sup. cabré, M. ARR, 2ML 4		9,4
4006	a	File de 4 diag.		1,0
4006	b	File de 4 diag. 2 B-G, 2 B-D		1,8

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4007	a	File de 4 en S	1,8
4007	b	File de 4 en 8	2,2
4007	c	File de 4 en 8, interc.	2,6
4008	a	File de 4 en S, M.ARR	3,6
4008	b	File de 4 en 8, M.ARR	4,4
4008	c	File de 4 en 8, interc. M.ARR	5,2
4010	a	File de 4 en S, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
4010	b	File de 4 en 8, cabré, M.ARR, 2ML	9,4
4010	c	File de 4 en 8, interc. cabré, M.ARR, 2ML	10,6
4011	a	File de 4 long.	1,0
4011	b	File de 4 long. 2 B-G, 2 B-D	1,8
4012	a	File de 2 long.-contr.	1,6
4012	b	File de 2 long. contr. 2 moulins	2,7
4013	a	2 CàC long. contr.	1,2
4013	b	2 CàC long. contr. 4 B-G	1,7
4013	c	2 CàC long. contr.	1,6
4013	d	2 CàC long. contr. interc. 4 B-G	2,1
4013	e	2 CàC long. contr. interc. 4 B-D	2,2
4013	f	2 CàC long. contr. interc. 2 moulins	2,7
4014	a	File de 2 diag. contr.	1,6
4015	a	4 CàC ½ transv. change. boucle	2,0
4015	b	4 CàC transv. change. boucle	2,4
4016	a	4 CàC ½ transv. change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	8,7
4016	b	4 CàC transv. change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	10,4
4017	a	4 CàC transv.	1,0
4017	b	4 CàC transv. 4 B-G	1,6
4018	a	4 CàC transv. M.ARR	2,1
4018	b	4 CàC transv. 4 B-G, M.ARR	3,2
4024	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. ½ PT, PIR, cabré, M.ARR, 2ML	9,3
4024	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. PIR, cabré, M.ARR, 2ML	10,2
4024	c	PIR Remmlinger, cabré, M.ARR, 2ML	13,6
4026	a	File de 2 double C	0,8
4026	b	File de 2 double O	1,2
4026	c	File de 2 double O interc.	1,6
4026	d	File de 2 double C, 4 B-G	1,4
4026	e	File de 2 double O , 4 B-G	1,8
4026	f	File de 2 double O interc. 4 B-G	2,2
4027	a	File de 2 double C, M.ARR	1,7
4027	b	File de 2 double O, M.ARR	2,5
4027	c	File de 2 double O interc. M.ARR	3,3

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4027	d	File de 2 double C, 4 B-G, M.ARR	2,8
4027	e	File de 2 double O, 4 B-G, M.ARR	3,6
4027	f	File de 2 double O interc. 4 B-G, M.ARR	4,4
4028	a	File de 2 double C, cabré	2,1
4028	b	File de 2 double O, cabré	3,1
4028	c	File de 2 double O interc. cabré	4,1
4028	d	File de 2 double C, cabré, 2ML	2,7
4028	e	File de 2 double O, cabré, 2ML	3,5
4028	f	File de 2 double O interc. cabré, 2ML	5,3
4028	g	File de 2 double C, 4 B-G, cabré	3,5
4028	h	File de 2 double O, 4 B-G, cabré	4,5
4028	i	File de 2 double O interc. 4 B-G, cabré	5,5
4028	j	File de 2 double C, 4 B-G, cabré, 2ML	4,6
4028	k	File de 2 double O, , 4 B-G, cabré, 2ML	5,4
4028	l	File de 2 double O interc. 4 B-G, cabré, 2ML	7,2
4029	a	File de 2 double C, cabré, M.ARR, 2ML	4,1
4029	b	File de 2 double O, cabré, M.ARR, 2ML	5,3
4029	c	File de 2 double O interc. cabré, M.ARR, 2ML	7,0
4029	d	File de 2 double C, 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	6,5
4029	e	File de 2 double O, 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
4029	f	File de 2 double O interc. 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	9,4
4031	a	File de 2 transv.	1,0
4031	b	File de 2 transv., 4 B-G	1,6
4031	c	File de 2 transv. 2 B-G, 2 B-D	1,8
4032	a	File de 2 transv., M.ARR	2,0
4032	b	File de 2 transv., 4 B-G, M.ARR	3,1
4032	c	File de 2 transv. 2 B-G, 2 B-D, M.ARR	3,5
4044	a	2 CàC transv. contr.	1,2
4044	b	2 CàC transv. contr. 4 B-G	1,7
4044	c	2 CàC transv. contr. interc.	1,6
4044	d	2 CàC transv. contr. interc. 4 B-G	2,1
4044	e	2 CàC transv. contr. interc. 2 moulins	2,7
4044	f	2 CàC ½ transv. contr. change. boucle	2,0
4044	g	2 CàC transv. contr. change. boucle	2,4
4045	a	2 CàC transv. contr., M.ARR	2,3
4045	b	2 CàC transv. contr. interc. M.ARR	3,1
4045	c	2 CàC transv. contr. 4 B-G, M.ARR	3,4
4045	d	2 CàC ½ transv. contr. change. boucle, M.ARR	3,9
4045	e	2 CàC transv. contr. change. boucle, M.ARR	4,7
4048	a	2 CàC ½ transv. contr. change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	9,0
4048	b	2 CàC transv. contr. change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	10,0
4048	c	2 CàC transv. contr. change. boucle, interc. cabré, M.ARR, 2ML	11,7
4071	a	2 en alig. fr. C	0,4
4071	b	2 en alig. fr. O	0,6

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4071	c	2 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr.	0,6
4071	d	2 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr.	1,0
4071	e	2 en alig. fr. C, 4 B-G	1,2
4071	f	2 en alig. fr. O, 4 B-G	1,4
4072	a	2 en alig. fr. C, M.ARR	0,8
4072	b	2 en alig. fr. O, M.ARR	1,2
4072	c	2 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr. M.ARR	1,1
4072	d	2 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr. M.ARR	1,5
4072	e	2 en alig. fr. C, 4 B-G, M.ARR	2,9
4072	f	2 en alig. fr. O, 4 B-G, M.ARR	3,3
4073	a	2 en alig. fr. C, cabré	1,0
4073	b	2 en alig. fr. O, cabré	1,5
4073	c	2 en alig. fr. C, cabré, 2ML	1,3
4073	d	2 en alig. fr. O, cabré, 2ML	2,0
4073	e	2 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr. cabré	1,9
4073	f	2 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr. cabré	2,4
4073	g	2 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr. cabré, 2ML	2,3
4073	h	2 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr. cabré, 2ML	3,0
4073	i	2 en alig. fr. C, 4 B-G, cabré	2,9
4073	j	2 en alig. fr. O, 4 B-G, cabré	3,4
4073	k	2 en alig. fr. C, 4 B-G, cabré, 2ML	3,6
4073	l	2 en alig. fr. O, 4 B-G, cabré, 2ML	4,3
4073	m	2 en alig. fr. C, 4 B-G, interc. cabré	3,9
4073	n	2 en alig. fr. O, 4 B-G, interc. cabré	4,4
4073	o	2 en alig. fr. C, 4 B-G, interc. cabré, 2ML	4,4
4073	p	2 en alig. fr. O, 4 B-G, interc. cabré, 2ML	5,1
4074	a	2 en alig. fr. C, cabré, M.ARR, 2ML	1,7
4074	b	2 en alig. fr. O, cabré, M.ARR, 2ML	2,6
4074	c	2 en alig. fr. C, 2 en alig. fr. cabré, M.ARR, 2ML	2,4
4074	d	2 en alig. fr. O, 2 en alig. fr. cabré, M.ARR, 2ML	3,2
4074	e	2 en alig. fr. C, 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	5,1
4074	f	2 en alig. fr. O, 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	5,9
4074	g	2 en alig. fr. C, 4 B-G, interc. cabré, M.ARR, 2ML	6,8
4074	h	2 en alig. fr. O, 4 B-G, interc. cabré, M.ARR, 2ML	7,6
4081	a	File de 2 en alig. fr. long. cabré, 2ML	2,0
4081	b	File de 2 en alig. fr. long. B-G 2 en alig. fr. cabré, 2ML	2,5
4081	c	File de 2 en alig. fr. long. B-D 2 en alig. fr. cabré, 2ML	2,7
4081	d	File de 2 en alig. fr. long. 4 B-G, cabré, 2ML	3,8
4082	a	File de 2 en alig. fr. long., cabré, M.ARR, 2ML	2,6
4082	b	File de 2 en alig. fr. long., 2 B-G, 2 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	6,8
4083	a	2 en alig. fr. long. contr. interc. 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	9,2
4083	b	2 en alig. fr. long. contr. interc., 4 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	10,4
4083	c	2 en alig. fr. long. contr. interc. 2 moulins, cabré, M.ARR, 2ML	11,6
4086	a	2 en alig. fr. transv.	0,6
4086	b	2 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr.	0,8
4086	c	2 en alig. fr. transv. B-D 2 en alig. fr.	0,8

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4086	d	2 en alig. fr. transv. 4 B-G	1,7
4087	a	2 en alig. fr. transv. M.ARR	1,2
4087	b	2 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr. M.ARR	1,7
4087	c	2 en alig. fr. transv. 4 B-G, M.ARR	2,5
4088	a	2 en alig. fr. transv. cabré	1,5
4088	b	2 en alig. fr. transv. cabré, 2ML	2,0
4088	c	2 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr. cabré	1,9
4088	d	2 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr. cabré, 2ML	2,5
4088	e	2 en alig. fr. transv. B-D 2 en alig. fr. cabré, 2ML	2,7
4088	f	2 en alig. fr. transv. 4 B-G, cabré	3,9
4088	g	2 en alig. fr. transv. 4 B-G, cabré, 2ML	4,8
4089	a	2 en alig. fr. transv. cabré, M.ARR	2,6
4089	b	2 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr. cabré, M.ARR, 2ML	3,2
4089	c	2 en alig. fr. transv. B-D 2 en alig. fr. cabré, M.ARR, 2ML	3,6
4089	d	2 en alig. fr. transv. 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	6,4
4096	a	2 alig. fr. ½ transv. change. boucle	0,7
4096	b	2 alig. fr. transv. change. boucle	1,1
4097	a	2 alig. fr. ½ transv. change. boucle, M.ARR	1,4
4097	b	2 alig. fr. transv. change. boucle, M.ARR	2,2
4098	a	2 alig. fr. ½ transv. change. boucle, cabré	1,8
4098	b	2 alig. fr. transv. change. boucle, cabré	2,8
4098	c	2 alig. fr. ½ transv. change. boucle, cabré, 2ML	2,3
4098	d	2 alig. fr. transv. change. boucle, cabré, 2ML	3,6
4099	a	2 alig. fr. ½ transv. change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	3,0
4099	b	2 alig. fr. transv. change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	4,7
4105	a	2 en alig. fr. transv. contr.	1,2
4105	b	2 en alig. fr. transv. contr. B-G 2 en alig. fr.	1,4
4105	c	2 en alig. fr. transv. contr. 4 B-G	1,8
4106	a	2 en alig. fr. transv. contr. M.ARR	2,4
4106	b	2 en alig. fr. transv. contr. B-G 2 en alig. fr. M.ARR	2,7
4106	c	2 en alig. fr. transv. contr. 4 B-G, M.ARR	3,5
4107	a	2 en alig. fr. transv. contr. cabré	3,0
4107	b	2 en alig. fr. transv. contr. cabré, 2ML	3,9
4107	c	2 en alig. fr. transv. contr. B-G 2 en alig. fr. cabré	3,4
4107	d	2 en alig. fr. transv. contr. B-G 2 en alig. fr. cabré, 2ML	4,4
4107	e	2 en alig. fr. transv. contr. 4 B-G, cabré	4,9
4107	f	2 en alig. fr. transv. contr. 4 B-G, cabré, 2ML	5,7
4108	a	2 en alig. fr. transv. contr. cabré, M.ARR, 2ML	4,1
4108	b	2 en alig. fr. transv. contr. 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	7,5
4108	c	2 en alig. fr. transv. contr. 2 B-G, 2 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	8,3

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4116	a	1 tourne autour de 1	1,6
4117	a	1 tourne autour de 1, M.ARR	2,2
4121	a	2 moulins	0,8
4121	b	2 moulins, 4 B-D	1,4
4122	a	2 moulins, M.ARR	1,7
4122	b	2 moulins, M.ARR, R pos.	2,6
4122	c	2 moulins, M.ARR, R et S pos.	3,1
4123	a	2 moulins, cabré	2,1
4123	b	2 moulins, cabré, 2ML	2,7
4123	c	2 moulins, cabré, 2ML R pos.	4,3
4123	d	2 moulins, cabré, R pos. 2ML	4,3
4123	e	2 moulins, cabré, 2ML R et S pos.	4,6
4123	f	2 moulins, cabré, R et S pos. 2ML	5,1
4124	a	2 moulins, cabré, M.ARR, 2ML	3,6
4124	b	2 moulins, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,6
4124	c	2 moulins, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,6
4124	d	2 moulins, PIR, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	9,4
4124	e	2 moulins, 4 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,7
4133	a	2 anneaux face à face, cabré	1,7
4133	b	2 anneaux face à face, cabré, R pos.	2,9
4133	c	2 anneaux face à face, cabré, R pos. 2ML	3,8
4133	d	2 anneaux face à face, cabré, R et S pos.	3,5
4133	e	2 anneaux face à face, cabré, R et S pos. 2ML	4,6
4134	a	2 anneaux face à face, cabré, M.ARR	2,4
4134	b	2 anneaux face à face, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	4,9
4134	c	2 anneaux face à face, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,0
4134	d	2 anneaux face à face, 4 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	8,5
4134	e	2 anneaux face à face, PIR, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	10,7
4135	a	2 anneaux dos à dos, cabré	2,5
4135	b	2 anneaux dos à dos, cabré, R pos.	3,7
4135	c	2 anneaux dos à dos, cabré, R pos. 2ML	4,8
4135	d	2 anneaux dos à dos, cabré, R et S pos.	4,3
4135	e	2 anneaux dos à dos, cabré, R et S pos. 2ML	5,6
4136	a	2 anneaux dos à dos, cabré, M.ARR	3,5
4136	b	2 anneaux dos à dos, cabré, M.ARR, R pos.	6,3
4136	c	2 anneaux dos à dos, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,3
4136	d	2 anneaux dos à dos, 4 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	9,9
4136	e	2 anneaux dos à dos, PIR, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	12,1
4151	a	4 en alig. fr. C	0,8
4151	b	4 en alig. fr. O	1,0
4151	c	4 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr.	1,2
4151	d	4 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr.	1,4
4151	e	4 en alig. fr. C, 4 B-G	2,4

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4151	f	4 en alig. fr. O, 4 B-G	2,8
4152	a	4 en alig. fr. C, M.ARR	1,7
4152	b	4 en alig. fr. O, M.ARR	2,1
4152	c	4 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr. M.ARR	2,4
4152	d	4 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr. M.ARR	2,8
4152	e	4 en alig. fr. C, 4 B-G, M.ARR	3,8
4152	f	4 en alig. fr. O, 4 B-G, M.ARR	4,2
4153	a	4 en alig. fr. C, cabré	2,1
4153	b	4 en alig. fr. O, cabré	2,6
4153	c	4 en alig. fr. C, cabré, 2ML	2,7
4153	d	4 en alig. fr. O, cabré, 2ML	3,4
4153	e	4 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr. cabré	3,0
4153	f	4 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr. cabré	3,5
4153	g	4 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr. cabré, 2ML	3,9
4153	h	4 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr. cabré, 2ML	3,6
4153	i	4 en alig. fr. C, 4 B-G, cabré	4,5
4153	j	4 en alig. fr. O, 4 B-G, cabré	5,0
4153	k	4 en alig. fr. C, 4 B-G, cabré, 2ML	5,6
4153	l	4 en alig. fr. O, 4 B-G, cabré, 2ML	6,2
4154	a	4 en alig. fr. C, cabré, M.ARR, 2ML	3,6
4154	b	4 en alig. fr. O, cabré, M.ARR, 2ML	4,4
4154	c	4 en alig. fr. C, B-G 2 en alig. fr. cabré, M.ARR, 2ML	5,1
4154	d	4 en alig. fr. O, B-G 2 en alig. fr. cabré, M.ARR, 2ML	6,0
4154	e	4 en alig. fr. C, 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	7,0
4154	f	4 en alig. fr. O, 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	7,8
4154	g	4 en alig. fr. C, PIR, cabré, M.ARR, 2ML	9,3
4154	h	4 en alig. fr. O, PIR, cabré, M.ARR, 2ML	10,2
4161	a	4 en alig. fr. transv.	1,0
4161	b	4 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr.	1,4
4161	c	4 en alig. fr. transv. B-D 2 en alig. fr.	1,5
4161	d	4 en alig. fr., 4 B-G	1,6
4162	a	4 en alig. fr. transv. M.ARR	2,1
4162	b	4 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr. M.ARR	2,8
4162	c	4 en alig. fr. transv. B-D 2 en alig. fr. M.ARR	3,0
4162	d	4 en alig. fr. transv. 4 B-G, M.ARR	3,2
4163	a	4 en alig. fr. transv. cabré	2,6
4163	b	4 en alig. fr. transv. cabré, 2ML	3,4
4163	c	4 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr. cabré	3,5
4163	d	4 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr. cabré, 2ML	4,1
4163	e	4 en alig. fr. transv. 4 B-G, cabré	5,0
4163	f	4 en alig. fr. transv. 4 B-G, cabré, 2ML	5,2
4164	a	4 en alig. fr. transv. cabré, M.ARR, 2ML	3,4
4164	b	4 en alig. fr. transv. B-G 2 en alig. fr. cabré, M.ARR, 2ML	5,0
4164	c	4 en alig. fr. transv. 4 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	6,8
4164	d	4 en alig. fr. transv. 2 B-G, 2 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
4164	e	4 en alig. fr. transv. PIR, cabré, M.ARR, 2ML	10,2

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4171	a	3 en alig. fr. tournent autour de 1	1,1
4172	a	3 en alig. fr. tournent autour de 1, M.ARR	2,2
4173	a	3 en alig. fr. tournent autour de 1, cabré	2,8
4173	b	3 en alig. fr. tournent autour de 1, cabré, 2ML	3,6
4174	a	3 en alig. fr. tournent autour de 1, cabré, M.ARR, 2ML	4,8
4181	a	Calèche, C	0,6
4181	b	Calèche, O	0,8
4182	a	Calèche, C, cabré	1,5
4182	b	Calèche, O, cabré	2,0
4183	a	Serpent, C	0,6
4183	b	Serpent, O	0,8
4191	a	Chaîne, C	0,6
4191	b	Chaîne, O	0,8
4192	a	Chaîne, C, cabré, 2ML	2,0
4192	b	Chaîne, O, cabré, 2ML	2,6
4196	a	Prise de selle, C	1,0
4196	b	Prise de selle, O	1,2
4197	a	Prise de selle avec passage moulin	1,2
4198	a	Prise de selle en anneau	0,8
4198	b	Prise de selle en anneau, 4 B-D	1,8
4199	a	Prise de selle en anneau, M.ARR	1,6
4199	b	Prise de selle en anneau, M.ARR, R pos.	2,6
4199	c	Prise de selle en anneau, M.ARR, R et S pos.	3,0
4211	a	Moulin à ailes 2 en alig. fr.	1,3
4211	b	Moulin à ailes 2 en alig. fr. ½ PT, B-D 2 en alig. fr.	1,7
4211	c	Moulin à ailes 2 en alig. fr. B-D 2 en alig. fr.	1,9
4211	d	Moulin à ailes 2 en alig. fr. ½ PT, 4 B-D	2,1
4211	e	Moulin à ailes 2 en alig. fr. 4 B-D	2,4
4212	a	Moulin à ailes 2 en alig. fr. M.ARR	1,6
4212	b	Moulin à ailes 2 en alig. fr. ½ PT, B-D 2 en alig. fr. M.ARR	2,4
4212	c	Moulin à ailes 2 en alig. fr. B-D 2 en alig. fr. M.ARR	3,1
4212	d	Moulin à ailes 2 en alig. fr. M.ARR, R pos.	2,6
4212	e	Moulin à ailes 2 en alig. fr. M.ARR, R et S pos.	3,0
4213	a	Moulin à ailes 2 en alig. fr. cabré	2,0
4213	b	Moulin à ailes 2 en alig. fr. cabré, 2ML	2,6
4213	c	Moulin à ailes 2 en alig. fr. cabré, 2ML, R pos.	4,2
4213	d	Moulin à ailes 2 en alig. fr. cabré, R pos. 2ML	4,2

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4213	e	Moulin à ailes 2 en align. fr. cabré, 2ML, R et S pos.	4,4
4213	f	Moulin à ailes 2 en align. fr. cabré, R et S pos. 2ML	4,9
4214	a	Moulin à ailes 2 en align. fr. cabré, M.ARR, 2ML	3,4
4214	b	Moulin à ailes 2 en align. fr. cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,4
4214	c	Moulin à ailes 2 en align. fr. cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,0
4214	d	Moulin à ailes 2 en align. fr. ½ PT, moulin avec 2 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	5,1
4214	e	Moulin à ailes 2 en align. fr. ½ PT, B-D 2 en align. fr. cabré, M.ARR, 2ML	4,1
4214	f	Moulin à ailes 2 en align. fr. B-D 2 en align. fr. cabré, M.ARR, 2ML	5,4
4214	g	Moulin à ailes 2 en align. fr. ½ PT, 4 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	5,6
4214	h	Moulin à ailes 2 en align. fr. ½ PT, 4 B-D, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,6
4214	i	Moulin à ailes 2 en align. fr. ½ PT, 4 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,2
4214	j	Moulin à ailes 2 en align. fr. 4 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
4214	k	Moulin à ailes 2 en align. fr. 4 B-D, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	7,5
4214	l	Moulin à ailes 2 en align. fr. 4 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	8,5
4223	a	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré	2,0
4223	b	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré, 2ML	2,6
4223	c	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré, 2ML R pos.	3,7
4223	d	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré, R pos. 2ML	4,2
4223	e	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré, 2ML R et S pos.	4,4
4223	f	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré, R et S pos. 2ML	4,9
4224	a	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré, M.ARR, 2ML	3,4
4224	b	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,4
4224	c	Anneau à ailes 2 en align. fr. cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,5
4230	a	Moulin à ailes 2 en align. fr. moulin avec file de 2, O	1,7
4231	a	Moulin à ailes 2 en align. fr. moulin avec file de 2, O, M.ARR	3,4
4232	a	Moulin à ailes 2 en align. fr. moulin avec file de 2, O, cabré	3,8
4232	b	Moulin à ailes 2 en align. fr. moulin avec file de 2, O, cabré, 2ML	4,6
4232	c	Anneau à ailes 2 en align. fr. anneau face à face avec file de 2, O, cabré	3,9
4232	d	Anneau à ailes 2 en align. fr. anneau face à face avec file de 2, O, cabré, 2ML	4,9
4233	a	Moulin à ailes 2 en align. fr. moulin avec file de 2, O, cabré, M.ARR, 2ML	5,3
4233	b	Anneau à ailes 2 en align. fr. anneau avec file de 2, O, cabré, M.ARR, 2ML	5,6
4233	c	Moulin à ailes 2 en align. fr. ½ PT, moulin avec PIR, cabré, M.ARR, 2ML	8,2
4241	a	Moulin	2,0
4241	b	Moulin, 4 B-D	2,6

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4242	a	Moulin, M.ARR	3,1
4242	b	Moulin, M.ARR, R pos.	4,0
4242	c	Moulin, M.ARR, R et S pos.	4,5
4243	a	Moulin, cabré	2,6
4243	b	Moulin, cabré, 2ML	3,4
4243	c	Moulin, cabré, 2ML R pos.	4,4
4243	d	Moulin, cabré, R pos. 2ML	4,9
4243	e	Moulin, cabré, 2ML R et S pos.	5,2
4243	f	Moulin, cabré, R et S pos. 2ML	5,7
4244	a	Moulin, cabré, M.ARR, 2ML	4,4
4244	b	Moulin, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,5
4244	c	Moulin, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,0
4244	d	Moulin, 4 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	8,0
4244	e	Moulin, 4 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	9,0
4251	a	Anneau face à face autour de 1, cabré	2,8
4251	b	Anneau face à face autour de 1, cabré, R pos.	4,0
4251	c	Anneau face à face autour de 1, cabré, R pos. 2ML	4,7
4251	d	Anneau face à face autour de 1, cabré, R et S pos.	4,6
4251	e	Anneau face à face autour de 1, cabré, R et S pos. 2ML	5,5
4252	a	Anneau face à face autour de 1, cabré, M.ARR	3,9
4252	b	Anneau face à face autour de 1, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,8
4252	c	Anneau face à face autour de 1, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,8
4258	a	Anneau face à face, cabré	2,2
4258	b	Anneau face à face, cabré, R pos.	3,4
4258	c	Anneau face à face, cabré, R pos. 2ML	3,9
4258	d	Anneau face à face, cabré, R et S pos.	4,0
4258	e	Anneau face à face, cabré, R et S pos. 2ML	5,2
4259	a	Anneau face à face, cabré, M.ARR	3,1
4259	b	Anneau face à face, cabré, M.ARR, R pos.	5,8
4259	c	Anneau face à face, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,3
4259	d	Anneau face à face, cabré, M.ARR, R en PIR 2ML	8,0
4259	e	Anneau face à face, cabré, M.ARR, R en PIR et S pos. 2ML	8,5
4267	a	Anneau jonctions alternées, cabré	2,7
4267	b	Anneau jonctions alternées, ½ PT / Anneau face à face, ½ PT, cabré	4,1
4267	c	Anneau jonctions alternées, cabré, R pos.	3,9
4267	d	Anneau jonctions alternées, cabré, R pos. 2ML	4,6
4267	e	Anneau jonctions alternées, cabré, R et S pos.	4,5
4267	f	Anneau jonctions alternées, cabré, R et S pos. 2ML	5,9
4268	a	Anneau jonctions alternées, cabré, M.ARR	3,8
4268	b	Anneau jonctions alternées, ½ PT / Anneau face à face, ½ PT, cabré, M.ARR	5,7
4268	c	Anneau jonctions alternées, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,6

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4268	d	Anneau jonctions alternées, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML cabré M.ARR	7,7
4268	e	Anneau jonctions alternées, cabré, M.ARR, R en PIR et S pos. 2ML	8,8
4272	a	Anneau dos à dos, cabré	3,0
4272	b	Anneau dos à dos, cabré, R pos.	4,2
4272	c	Anneau dos à dos, cabré, R pos. 2ML	5,0
4272	d	Anneau dos à dos, cabré, R et S pos.	4,8
4272	e	Anneau dos à dos, cabré, R et S pos. 2ML	5,7
4272	f	Anneau dos à dos, ½ PT / Anneau face à face, ½ PT, cabré	4,4
4273	a	Anneau dos à dos, cabré, M.ARR	4,2
4273	b	Anneau dos à dos, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	7,1
4273	c	Anneau dos à dos, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	8,2
4273	d	Anneau dos à dos, ½ PT, Anneu face à face, ½ PT, cabré, M.ARR	6,2
4273	e	Anneau dos à dos, 4 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	10,7
4280	a	½ porte	0,8
4280	b	Porte	1,2
4280	c	½ porte synchrone	1,4
4280	d	Porte synchrone	2,8
4280	e	Porte à contresens sim.	3,4
4281	a	½ porte, M.ARR	1,6
4281	b	Porte, M.ARR	2,4
4281	c	½ porte synchrone, M.ARR	2,8
4281	d	Porte synchrone, M.ARR	3,6
4281	e	Porte à contresens sim. M.ARR	4,8
4281	f	Porte à contresens change. boucle sim. M.ARR	6,6
4282	a	½ porte, cabré	2,0
4282	b	Porte, cabré	3,0
4282	c	½ porte, cabré, 2ML	2,6
4282	d	Porte, cabré, 2ML	3,9
4283	a	½ porte, cabré, M.ARR, 2ML	4,4
4283	b	Porte, cabré, M.ARR, 2ML	5,1
4284	a	Porte à contresens et sim., cabré, M.ARR, 2ML	8,2
4284	b	Moulin avec porte à contresens et sim., cabré, M.ARR, 2ML	9,2
4285	a	½ porte synchrone, cabré	3,0
4285	b	Porte synchrone, cabré	4,0
4285	c	½ porte synchrone, cabré, 2ML	4,1
4285	d	Porte synchrone, cabré, 2ML	4,9
4286	a	½ porte synchrone, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
4286	b	Porte synchrone, cabré, M.ARR, 2ML	6,7
4287	a	Porte à contresens sim. cabré	6,0
4287	b	Porte à contresens sim. cabré, 2ML	6,8

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4288	a	Moulin avec ½ porte synchrone, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
4288	b	Moulin avec porte synchrone, cabré, M.ARR, 2ML	7,2
4289	a	Moulin avec porte synchrone, cabré	5,1
4289	b	Moulin avec porte à contresens sim. cabré	6,6
4290	a	Porte boucles sim. cabré, M.ARR, 2ML	9,4
4291	a	Double porte	1,4
4292	a	Double porte, M.ARR	3,8
4292	b	Double porte serpent, M.ARR	5,1
4293	a	Double porte, cabré, M.ARR, 2ML	7,0
4293	b	Turbine double porte au sens contraire, cabré, M.ARR, 2ML	9,9
4294	a	Double porte serpent, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
4294	b	Turbine, double porte serpent au sens contraire, cabré, M.ARR, 2ML	9,6
4296	a	Change. boucle, porte, M.ARR	5,2
4297	a	Change. boucle, porte, cabré, M.ARR, 2ML	9,6
4298	a	Porte à contresens change. boucle sim. cabré, M.ARR, 2ML	11,2
4298	b	Moulin avec porte à contresens change. boucle sim. cabré, M.ARR, 2ML	12,2
4307	a	½ porte anneau, cabré, M.ARR	5,1
4307	b	Porte anneau, cabré, M.ARR	6,5
4307	c	Compas avec anneau face à face au sens contraire, cabré, M.ARR	8,4
4316	a	Étoile face à face	1,7
4316	b	Étoile face à face, 4 B-G	2,2
4317	a	Étoile face à face, cabré	3,2
4317	b	Étoile face à face, cabré, 2 en align. fr. R pos. 2ML	4,2
4317	c	Étoile face à face, cabré, 4 en align. fr. R pos. 2ML	5,2
4317	d	Étoile face à face, cabré, R pos.	5,4
4317	e	Étoile face à face, cabré, R pos. 2ML	6,0
4317	f	Étoile face à face, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	9,2
4317	g	Étoile face à face, 4 B-G, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	10,6
4317	h	Étoile face à face, 4 B-D, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	11,2
4326	a	Étoile dos à dos	1,0
4326	b	Étoile dos à dos, M.ARR, R pos.	3,0
4326	c	Étoile dos à dos, 4 B-G, M.ARR, R pos.	4,1
4327	a	Étoile alternée	1,4
4327	b	Étoile alternée, cabré	3,5
4327	c	Étoile alternée, cabré, R pos.	4,7

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
4327	d	Étoile alternée, cabré, R pos. 2ML	5,1
4327	e	Étoile alternée, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	8,0
4328	a	Étoile dos à dos, cabré	2,5
4328	b	Étoile dos à dos, cabré, M.ARR, 2 en align. fr. R pos. 2ML	4,6
4328	c	Étoile dos à dos, cabré, M.ARR, 4 en align. fr. R pos. 2ML	3,9
4328	d	Étoile dos à dos, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,3
4328	e	Étoile dos à dos, 4 B-G, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	8,2
4328	f	Étoile dos à dos, 4 B-D, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	8,8
4331	a	Étoile face à face, cabré, ½ pivotement	6,7
4331	b	Étoile face à face, cabré, 1 pivotement	9,7
4341	a	2 en align. fr. cabré, ½ pivotement	6,0
4341	b	2 en align. fr. cabré, 1 pivotement	7,0
4341	c	2 en align. fr. cabré, 1½ pivotements	8,0
4341	d	2 en align. fr. cabré, 2 pivotements	9,0
4342	a	4 en align. fr. cabré, ½ pivotement	7,1
4342	b	4 en align. fr. cabré, 1 pivotement	8,1
4342	c	4 en align. fr. cabré, 1½ pivotements	9,1
4342	d	4 en align. fr. cabré, 2 pivotements	10,1

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

§ 4 Cyclisme artistique à 6

8.5.016 Cyclisme artistique à 6

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6001	a	File de 6, C	0,8
6001	b	File de 6, O	1,0
6001	c	File de 6, C, 6 B-G	1,4
6001	d	File de 6, O, 6 B-G	1,6
6001	e	File de 6, C, 6 B-D	1,4
6001	f	File de 6, O, 6 B-D	1,6
6001	g	File de 6, C, 3 B-G, 3 B-D	1,6
6001	h	File de 6, O, 3 B-G, 3 B-D	1,8
6001	i	File de 6, 6 change. boucle sup.	2,7
6002	a	File de 6, C, M.ARR	1,6
6002	b	File de 6, O, M.ARR	2,0
6002	c	File de 6, C, 6 B-G, M.ARR	2,7
6002	d	File de 6, O, 6 B-G, M.ARR	3,1
6002	e	File de 6, 6 change. boucle sup., M.ARR	4,9
6003	a	File de 6, C, cabré	2,0
6003	b	File de 6, O, cabré	2,5
6003	c	File de 6, C, cabré, 2ML	2,6
6003	d	File de 6, O, cabré, 2ML	3,3
6003	e	File de 6, C, 6 B-G, cabré	3,4
6003	f	File de 6, O, 6 B-G, cabré	3,9
6003	g	File de 6, C, 6 B-G, cabré, 2ML	4,4

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6003	h	File de 6, O, 6 B-G, cabré, 2ML	5,1
6004	a	File de 6, C, cabré, M.ARR, 2ML	3,4
6004	b	File de 6, O, cabré, M.ARR, 2ML	4,3
6004	c	File de 6, C, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	5,8
6004	d	File de 6, O, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	6,6
6004	e	File de 6, C, 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
6004	f	File de 6, O, 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	6,8
6004	g	File de 6, C, 3 B-G, 3 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	6,6
6004	h	File de 6, O, 3 B-G, 3 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	7,5
6004	i	File de 6, 6 change. boucle sup. cabré, M.ARR, 2ML	9,4
6006	a	File de 6 diag.	1,0
6006	b	File de 6 diag., 3 B-G, 3 B-D	1,8
6007	a	File de 6 en S	1,8
6007	b	File de 6 en 8	2,2
6007	c	File de 6 en 8, interc.	2,6
6008	a	File de 6 en S, M.ARR	3,6
6008	b	File de 6 en 8, M.ARR	4,4
6008	c	File de 6 en 8, interc., M.ARR	5,2
6010	a	File de 6 en S, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
6010	b	File de 6 en 8, cabré, M.ARR, 2ML	9,4
6010	c	File de 6 en 8, interc., cabré, M.ARR, 2ML	10,6
6011	a	File de 6 long.	1,0
6011	b	File de 6 long., 3 B-G, 3 B-D	1,8
6012	a	File de 3 long. contr.	1,6
6012	b	File de 3 long. contr., 3 moulins	2,7
6013	a	3 CàC long. contr.	1,2
6013	b	3 CàC long. contr., 6 B-G	1,7
6013	c	3 CàC long. contr.	1,6
6013	d	3 CàC long. contr. interc., 6 B-G	2,1
6013	e	3 CàC long. contr. interc., 6 B-D	2,2
6013	f	3 CàC long. à contr. interc., 3 moulins	2,7
6014	a	File de 3 diag. contr.	1,6
6015	a	6 CàC transv., ½ change. boucle	2,0
6015	b	6 CàC transv., change. boucle	2,4
6016	a	6 CàC transv., ½ change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	8,7
6016	b	6 CàC transv., change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	10,4
6017	a	6 CàC transv.	1,0
6017	b	6 CàC transv., 6 B-G	1,6
6018	a	6 CàC transv., M.ARR	2,1
6018	b	6 CàC transv., 6 B-G, M.ARR	3,2

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6024	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., ½ PT, PIR, cabré, M.ARR, 2ML	10,3
6024	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., PIR, cabré, M.ARR, 2ML	11,2
6025	a	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., ½ PT, PIR, cabré, M.ARR, 2ML	9,3
6025	b	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., PIR, cabré, M.ARR, 2ML	10,2
6026	a	File de 3 double C	0,8
6026	b	File de 3 double O	1,2
6026	c	File de 3 double C, 6 B-G	1,4
6026	d	File de 3 double O, 6 B-G	1,8
6027	a	File de 3 double C, M.ARR	1,7
6027	b	File de 3 double O, M.ARR	2,5
6027	c	File de 3 double C, 6 B-G, M.ARR	2,8
6027	d	File de 3 double O, 6 B-G, M.ARR	3,6
6028	a	File de 3 double C, cabré	2,1
6028	b	File de 3 double O, cabré	3,1
6028	c	File de 3 double C, cabré, 2ML	2,7
6028	d	File de 3 double O, cabré, 2ML	3,5
6028	e	File de 3 double C, 6 B-G, cabré	3,5
6028	f	File de 3 double O, 6 B-G, cabré	4,5
6028	g	File de 3 double C, 6 B-G, cabré, 2ML	4,6
6028	h	File de 3 double O, 6 B-G, cabré, 2ML	5,4
6029	a	File de 3 double C, cabré, M.ARR, 2ML	4,1
6029	b	File de 3 double O, cabré, M.ARR, 2ML	5,3
6029	c	File de 3 double C, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	6,5
6029	d	File de 3 double O, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
6039	a	3 CàC transv. contr.	1,2
6039	b	3 CàC transv. contr., 6 B-G	1,7
6039	c	3 CàC transv. contr. interc.	1,6
6039	d	3 CàC transv. contr. interc., 6 B-G	2,1
6039	e	3 CàC transv. contr. interc., 3 moulins	2,7
6039	f	3 CàC transv. contr., ½ change. boucle	2,0
6039	g	3 CàC transv. contr., change. boucle	2,4
6040	a	3 CàC transv. contr., M.ARR	2,3
6040	b	3 CàC transv. contr. interc., M.ARR	3,1
6040	c	3 CàC transv. contr., 6 B-G, M.ARR	3,4
6040	d	3 CàC transv. contr., ½ change. boucle, M.ARR	3,9
6040	e	3 CàC transv. contr., change. boucle, M.ARR	4,7
6042	a	3 CàC, transv. contr., ½ change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	9,0
6042	b	3 CàC transv. contr., change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	10,0
6042	c	3 CàC transv. contr., change. boucle interc., cabré, M.ARR, 2ML	11,7
6052	a	File de 2 transv.	1,0
6052	b	File de 2 transv., 6 B-G	1,6

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6053	a	File de 2 transv., M.ARR	2,0
6053	b	File de 2 transv, 6 B-G, M.ARR	3,1
6061	a	Triple O	1,8
6062	a	Triple O, M.ARR	3,6
6063	a	Triple O, cabré	3,4
6063	b	Triple O, cabré, 2 ML	3,9
6064	a	Triple O, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
6081	a	2 en alig. fr., C	0,4
6081	b	2 en alig. fr., O	0,6
6081	c	2 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr.	0,6
6081	d	2 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr.	1,0
6081	e	2 en alig. fr., C, 6 B-G	1,2
6081	f	2 en alig. fr., O, 6 B-G	1,4
6082	a	2 en alig. fr., C, M.ARR	0,8
6082	b	2 en alig. fr., O, M.ARR	1,2
6082	c	2 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr., M.ARR	1,1
6082	d	2 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr., M.ARR	1,5
6082	e	2 en alig. fr., 6 B-G, M.ARR	2,9
6082	f	2 en alig. fr., 6 B-G, M.ARR	3,3
6083	a	2 en alig. fr., C, cabré	1,0
6083	b	2 en alig. fr., O, cabré	1,5
6083	c	2 en alig. fr., C, cabré, 2ML	1,3
6083	d	2 en alig. fr., O, cabré, 2ML	2,0
6083	e	2 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr., cabré	1,9
6083	f	2 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr., cabré	2,4
6083	g	2 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr., cabré, 2ML	2,3
6083	h	2 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr., cabré, 2ML	3,0
6083	i	2 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré	2,9
6083	j	2 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré	3,4
6083	k	2 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré, 2ML	3,6
6083	l	2 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré, 2ML	4,3
6084	a	2 en alig. fr., C, cabré, M.ARR, 2ML	1,7
6084	b	2 en alig. fr., O, cabré, M.ARR, 2ML	2,6
6084	c	2 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, 2ML	2,4
6084	d	2 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, 2ML	3,2
6084	e	2 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	5,1
6084	f	2 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	5,9
6091	a	File de 2 en alig. fr. long., cabré, 2ML	2,0
6091	b	File de 2 en alig. fr. long., B-G 2 en alig. fr., cabré, 2ML	2,5
6091	c	File de 2 en alig. fr. long., B-D 2 en alig. fr., cabré, 2ML	2,7
6091	d	File de 2 en alig. fr. long., 6 B-G, cabré, 2ML	3,8
6092	a	File de 2 en alig. fr. long., cabré, M.ARR, 2ML	2,6
6092	b	File de 2 en alig. fr. long., 3 B-G, 3 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	6,8

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6093	a	3 en alig. fr. long. contr. interc., 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	9,2
6093	b	3 en alig. fr. long. contr. interc., 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	10,4
6093	c	3 en alig. fr. long. contr. interc., 3 moulins, cabré, M.ARR, 2ML	11,6
6096	a	2 en alig. fr. transv.	0,6
6096	b	2 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr.	0,8
6096	c	2 en alig. fr. transv., B-D 2 en alig. fr.	0,8
6096	d	2 en alig. fr. transv., 6 B-G	1,7
6097	a	2 en alig. fr. transv., M.ARR	1,2
6097	b	2 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr., M.ARR	1,7
6097	c	2 en alig. fr. transv., 6 B-G, M.ARR	2,5
6098	a	2 en alig. fr. transv., cabré	1,5
6098	b	2 en alig. fr. transv., cabré, 2ML	2,0
6098	c	2 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr., cabré	1,9
6098	d	2 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr., cabré, 2ML	2,5
6098	e	2 en alig. fr. transv., B-D 2 en alig. fr., cabré, 2 ML	2,7
6098	f	2 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré	3,9
6098	g	2 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré, 2ML	4,8
6099	a	2 en alig. fr. transv., cabré, M.ARR, 2ML	2,6
6099	b	2 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, 2ML	3,2
6099	c	2 en alig. fr. transv., B-D 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, 2ML	3,6
6099	d	2 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	6,4
6106	a	2 en alig. fr. transv., ½ change. boucle	0,7
6106	b	2 en alig. fr. transv., change. boucle	1,1
6107	a	2 en alig. fr. transv., ½ change. boucle, M.ARR	1,4
6107	b	2 en alig. fr. transv., change. boucle, M.ARR	2,2
6108	a	2 en alig. fr. transv., ½ change. boucle, cabré	1,8
6108	b	2 en alig. fr. transv., change. boucle, cabré	2,8
6108	c	2 en alig. fr. transv., ½ change. boucle, cabré, 2ML	2,3
6108	d	2 en alig. fr. transv., change. boucle, cabré, 2ML	3,6
6109	a	2 en alig. fr. transv., ½ change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	3,0
6109	b	2 en alig. fr. transv., change. boucle, cabré, M.ARR, 2ML	4,7
6121	a	3 moulins	0,8
6121	b	3 moulins, 6 B-D	1,4
6122	a	3 moulins, M.ARR	1,7
6122	b	3 moulins, M.ARR, R pos.	2,6
6122	c	3 moulins, M.ARR, R et S pos.	3,1
6123	a	3 moulins, cabré	2,1
6123	b	3 moulins, cabré, 2ML	2,7
6123	c	3 moulins, cabré, 2ML, R pos.	4,3
6123	d	3 moulins, cabré, R pos. 2ML	4,3
6123	e	3 moulins, cabré, 2ML, R et S pos.	4,6

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6123	f	3 moulins, cabré, R et S pos. 2ML	5,1
6124	a	3 moulins, cabré, M.ARR, 2ML	3,6
6124	b	3 moulins, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,6
6124	c	3 moulins, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,6
6124	d	3 moulins, PIR, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	9,4
6124	e	3 moulins, 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,7
6133	a	3 anneaux, face à face, cabré	1,7
6133	b	3 anneaux, face à face, cabré, pos.	2,9
6133	c	3 anneaux, face à face, cabré, pos. 2ML	3,8
6133	d	3 anneaux, face à face, cabré, R et S pos.	3,5
6133	e	3 anneaux, face à face, cabré, R et S pos. 2ML	4,6
6134	a	3 anneaux, face à face, cabré, M.ARR	2,4
6134	b	3 anneaux, face à face, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	4,9
6134	c	3 anneaux, face à face, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,0
6134	d	3 anneaux face à face, 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	8,5
6134	e	3 anneaux face à face, PIR, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	10,7
6135	a	3 anneaux, dos à dos, cabré	2,5
6135	b	3 anneaux, dos à dos, cabré, R pos.	3,7
6135	c	3 anneaux, dos à dos, cabré, R pos. 2ML	4,8
6135	d	3 anneaux, dos à dos, cabré, R et S pos.	4,3
6135	e	3 anneaux, dos à dos, cabré, R et S pos. 2ML	5,6
6136	a	3 anneaux, dos à dos, cabré, M.ARR	3,5
6136	b	3 anneaux, dos à dos, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,3
6136	c	3 anneaux, dos à dos, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,3
6136	d	3 anneaux dos à dos, PIR, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	9,9
6136	e	3 anneaux dos à dos, 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	12,1
6151	a	3 en alig. fr., C	0,7
6151	b	3 en alig. fr., O	0,9
6151	c	3 en alig. fr., C, 6 B-G	1,3
6151	d	3 en alig. fr., O, 6 B-G	1,5
6152	a	3 en alig. fr., C, M.ARR	1,4
6152	b	3 en alig. fr., O, M.ARR	1,8
6152	c	3 en alig. fr., C, 6 B-G, M.ARR	2,6
6152	d	3 en alig. fr., O, 6 B-G, M.ARR	3,0
6153	a	3 en alig. fr., C, cabré	1,8
6153	b	3 en alig. fr., O, cabré	2,3
6153	c	3 en alig. fr., C, cabré, 2ML	2,3
6153	d	3 en alig. fr., O, cabré, 2ML	3,0
6153	e	3 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré	3,2
6153	f	3 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré	3,7
6153	g	3 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré, 2ML	4,2
6153	h	3 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré, 2ML	4,8
6154	a	3 en alig. fr., C, cabré, M.ARR, 2ML	3,1
6154	b	3 en alig. fr., O, cabré, M.ARR, 2ML	3,9

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure				Valeur
6154	c	3 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML		5,4
6154	d	3 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML		6,3
6165	a	3 en alig. fr. transv.		0,9
6165	b	3 en alig. fr. transv., 6 B-G		1,5
6165	c	3 en alig. fr. transv., 6 B-D		1,5
6166	a	3 en alig. fr. transv., M.ARR		1,8
6166	b	3 en alig. fr. transv., 6 B-G, M.ARR		3,0
6166	c	3 en alig. fr. transv., 6 B-D, M.ARR		3,0
6167	a	3 en alig. fr. transv., cabré		2,3
6167	b	3 en alig. fr. transv., cabré, 2ML		3,0
6167	c	3 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré		3,7
6167	d	3 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré, 2ML		4,8
6168	a	3 en alig. fr. transv., cabré, M.ARR, 2ML		3,9
6168	b	3 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML		6,3
6168	c	3 en alig. fr. transv., 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML		7,2
6170	a	3 en alig. fr. transv. contr.		1,2
6170	b	3 en alig. fr. transv. contr., 6 B-G		1,8
6171	a	3 en alig. fr. transv. contr., M.ARR		2,4
6171	b	3 en alig. fr. transv. contr., 6 B-G, M.ARR		3,5
6172	a	3 en alig. fr. transv. contr., cabré		3,0
6172	b	3 en alig. fr. transv. contr., cabré, 2ML		3,9
6172	c	3 en alig. fr. transv. contr., 6 B-G, cabré		4,9
6172	d	3 en alig. fr. transv. contr., 6 B-G, cabré, 2ML		5,7
6173	a	3 en alig. fr. transv. contr., cabré, M.ARR, 2ML		4,1
6173	b	3 en alig. fr. transv. contr., 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML		7,5
6184	a	1 tourne autor de 1		1,6
6185	a	1 tourne autor de 1, M.ARR		2,2
6186	a	2 en alig. fr. tournent autour de 1		1,2
6187	a	2 en alig. fr. tournent autour de 1, M.ARR		2,4
6208	a	2 turbines, cabré		3,0
6208	b	2 turbines, cabré, 2ML		3,9
6208	c	2 turbines, cabré, 2ML, R pos.		4,5
6208	d	2 turbines, cabré, R pos. 2ML		4,5
6208	e	2 turbines, cabré, 2ML, R et S pos		4,7
6208	f	2 turbines, cabré, R et S pos. 2ML		5,2
6209	a	2 turbines, cabré, M.ARR, 2ML		4,1
6209	b	2 turbines, cabré, M.ARR, R pos. 2ML		6,1
6209	c	2 turbines, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML		6,7
6209	d	2 turbines, PIR, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML		7,9

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6216	a	2 moulins	0,8
6217	a	2 moulins, M.ARR	1,7
6217	b	2 moulins, M.ARR, R pos.	2,6
6217	c	2 moulins, M.ARR, R et S pos.	3,1
6218	a	2 moulins, cabré	2,1
6218	b	2 moulins, cabré, 2ML	2,7
6218	c	2 moulins, cabré, 2ML, R pos.	4,3
6218	d	2 moulins, cabré, R pos. 2ML	4,3
6218	e	2 moulins, cabré, 2ML, R et S pos.	4,6
6218	f	2 moulins, cabré, R et S pos. 2ML	5,1
6219	a	2 moulins, cabré, M.ARR, 2ML	3,6
6219	b	2 moulins, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,6
6219	c	2 moulins, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,6
6219	d	2 moulins, 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	9,2
6228	a	2 anneaux face à face, cabré	1,7
6228	b	2 anneaux face à face, cabré, R pos.	3,4
6228	c	2 anneaux face à face, cabré, R pos. 2ML	3,8
6228	d	2 anneaux face à face, cabré, R et S pos.	4,0
6228	e	2 anneaux face à face, cabré, R et S pos. 2ML	4,6
6229	a	2 anneaux face à face, cabré, M.ARR	2,4
6229	b	2 anneaux face à face, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	4,9
6229	c	2 anneaux face à face, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,0
6229	d	2 anneaux face à face, 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	8,5
6236	a	2 anneaux dos à dos, cabré	2,5
6236	b	2 anneaux dos à dos, cabré, R pos.	4,2
6236	c	2 anneaux dos à dos, cabré, R pos. 2ML	4,8
6236	d	2 anneaux dos à dos, cabré, R et S pos.	4,3
6236	e	2 anneaux dos à dos, cabré, R et S pos. 2ML	4,8
6236	f	2 anneaux dos à dos ½ PT / 2 anneaux face à face ½ PT tour , cabré	3,9
6237	a	2 anneaux dos à dos, cabré, M.ARR	3,5
6237	b	2 anneaux dos à dos, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,3
6237	c	2 anneaux dos à dos, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,3
6237	d	2 anneaux dos à dos ½ PT / 2 anneaux face à face ½ PT, cabré, M.ARR	5,5
6238	a	2 étoiles face à face, cabré, 3 en alig. fr. R pos. 2ML	4,1
6238	b	2 étoiles face à face, cabré, R pos. 2ML	6,4
6238	c	2 étoiles face à face, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	8,3
6251	a	2 étoiles dos à dos, M.ARR, R pos.	3,6
6252	a	2 étoile dos à dos, cabré, M.ARR, 3 en alig. fr. R pos. 2ML	4,7
6252	b	2 étoile dos à dos, cabré, M.ARR R pos. 2ML	6,4

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6271	a	6 en alig. fr., C	0,8
6271	b	6 en alig. fr., O	1,0
6271	c	6 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr.	1,2
6271	d	6 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr.	1,4
6271	e	6 en alig. fr., C, 6 B-G	2,4
6271	f	6 en alig. fr., O, 6 B-G	2,8
6272	a	6 en alig. fr., C, M.ARR	1,7
6272	b	6 en alig. fr., O, M.ARR	2,1
6272	c	6 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr., M.ARR	2,4
6272	d	6 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr., M.ARR	2,8
6272	e	6 en alig. fr., C, 6 B-G, M.ARR	3,8
6272	f	6 en alig. fr., O, 6 B-G, M.ARR	4,2
6273	a	6 en alig. fr., C, cabré	2,1
6273	b	6 en alig. fr., O, cabré	2,6
6273	c	6 en alig. fr., C, cabré, 2ML	2,7
6273	d	6 en alig. fr., O, cabré, 2ML	3,4
6273	e	6 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr., cabré	3,0
6273	f	6 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr., cabré	3,5
6273	g	6 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr., cabré, 2ML	3,9
6273	h	6 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr., cabré, 2ML	3,6
6273	i	6 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré	4,5
6273	j	6 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré	5,0
6273	k	6 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré, 2ML	5,6
6273	l	6 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré, 2ML	6,2
6274	a	6 en alig. fr., C, cabré, M.ARR, 2ML	3,6
6274	b	6 en alig. fr., O, cabré, M.ARR, 2ML	4,4
6274	c	6 en alig. fr., C, B-G 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, 2ML	5,1
6274	d	6 en alig. fr., O, B-G 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, 2ML	6,0
6274	e	6 en alig. fr., C, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	7,0
6274	f	6 en alig. fr., O, 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	7,8
6281	a	6 en alig. fr. transv.	1,0
6281	b	6 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr.	1,4
6281	c	6 en alig. fr. transv., B-D 2 en alig. fr.	1,5
6281	d	6 en alig. fr. transv., 6 B-G	1,6
6282	a	6 en alig. fr. transv., M.ARR	2,1
6282	b	6 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr., M.ARR	2,8
6282	c	6 en alig. fr. transv., B-D 2 en alig. fr., M.ARR	3,0
6282	d	6 en alig. fr. transv., 6 B-G, M.ARR	3,2
6283	a	6 en alig. fr. transv., cabré	2,6
6283	b	6 en alig. fr. transv., cabré, 2ML	3,4
6283	c	6 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr., cabré	3,5
6283	d	6 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr., cabré, 2ML	4,1
6283	e	6 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré	5,0
6283	f	6 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré, 2ML	5,2
6284	a	6 en alig. fr. transv., cabré, M.ARR, 2ML	3,4
6284	b	6 en alig. fr. transv., B-G 2 en alig. fr. cabré, M.ARR, 2ML	5,0

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6284	c	6 en alig. fr. transv., 6 B-G, cabré, M.ARR, 2ML	6,8
6284	d	6 en alig. fr. transv., 3 B-G, 3 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
6284	e	6 en alig. fr. transv., PIR, cabré, M.ARR, 2ML	10,2
6291	a	5 en alig. fr. tournent autour de 1	1,1
6292	a	5 en alig. fr. tournent autour de 1, M.ARR	2,2
6293	a	5 en alig. fr. tournent autour de 1, cabré	2,8
6293	b	5 en alig. fr. tournent autour de 1, cabré, 2ML	3,6
6294	a	5 en alig. fr. tournent autour de 1, cabré, M.ARR, 2ML	4,8
6301	a	Calèche, C	0,6
6301	b	Calèche, O	0,8
6302	a	Calèche, C, cabré	1,5
6302	b	Calèche, O, cabré	2,0
6311	a	Serpent, C	0,6
6311	b	Serpent, O	0,8
6316	a	Chaîne, C	0,6
6316	b	Chaîne, O	0,8
6317	a	Chaîne, C, cabré, 2ML	2,0
6317	b	Chaîne, O, cabré, 2ML	2,6
6321	a	Prise de selle, C	1,0
6321	b	Prise de selle, O	1,2
6322	a	Prise de selle avec passage moulin	1,2
6323	a	Prise de selle en anneau	0,8
6323	b	Prise de selle en anneau, 6 B-D	1,8
6324	a	Prise de selle en anneau, M.ARR	1,6
6324	b	Prise de selle en anneau, M.ARR, R pos.	2,6
6324	c	Prise de selle en anneau, M.ARR, R et S pos.	3,0
6331	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. porte à contresens, ext., sim., M.ARR	5,2
6331	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. porte à contresens, sim., M.ARR	6,4
6332	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. porte à contresens, ext., sim., cabré	4,5
6332	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. porte à contresens, ext., sim., cabré, 2ML	5,0
6332	c	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. porte à contresens, sim., cabré	6,0
6332	d	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. porte à contresens, sim., cabré, 2ML	6,9

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6333	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. porte à contresens, ext., sim., cabré, M.ARR, 2ML	7,1
6333	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. porte à contresens, sim., cabré, M.ARR, 2ML	8,6
6341	a	Moulin à ailes, 3 en alig. fr.	2,1
6341	b	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., ½ PT, 6 B-D	2,8
6341	c	Moulin à ailes, 3 en alig. fr. 6 B-D	3,1
6342	a	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., M.ARR	2,2
6342	b	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., M.ARR, R pos.	3,2
6342	c	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., M.ARR, R et S pos	3,7
6343	a	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., cabré	2,8
6343	b	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., cabré, 2ML	3,1
6343	c	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., cabré, 2ML R pos.	4,2
6343	d	Moulin-à ailes, 3 en alig. fr., cabré, R pos. 2ML	4,7
6343	e	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., cabré, 2ML, R et S pos.	5,0
6343	f	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., cabré, R et S pos. 2ML	5,5
6344	a	Moulin-à ailes, 3 en alig. fr., cabré, M.ARR, 2ML	3,8
6344	b	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,8
6344	c	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,8
6344	d	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., ½ PT, moulin avec 4 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
6344	e	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., ½ PT, 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	8,0
6344	f	Moulin à ailes, 3 en alig. fr., 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	9,3
6351	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr.	1,3
6351	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., ½ PT, B-D 2 en alig. fr.	1,7
6351	c	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., B-D 2 en alig. fr.	1,9
6351	d	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., ½ PT, 6 B-D	2,1
6351	e	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., 6 B-D	2,4
6352	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr. M.ARR	1,6
6352	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., ½ PT, B-D 2 en alig. fr., M.ARR	2,4
6352	c	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., B-D 2 en alig. fr., M.ARR	3,1
6352	d	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., M.ARR, R pos.	2,6
6352	e	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., M.ARR, R et S pos.	3,0
6353	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré	2,0
6353	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré, 2ML	2,6
6353	c	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré, 2ML R pos.	4,2
6353	d	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré, R pos. 2ML	4,2
6353	e	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré, 2ML R et S pos.	4,4
6353	f	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré, R et S pos. 2ML	4,9
6354	a	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, 2ML	3,4
6354	b	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,4
6354	c	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,0
6354	d	Moulin à ailes, 2 en alig. fr., ½ PT, moulin avec 3 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	5,1

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6354	e	Moulin à ailes, 2 en align. fr., ½ PT, B-D 2 en align. fr. tour , cabré, M.ARR, 2ML	4,1
6354	f	Moulin à ailes, 2 en align. fr., B-D 2 en align. fr. cabré, M.ARR, 2ML	5,4
6354	g	Moulin à ailes, 2 en align. fr., ½ PT, 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	5,6
6354	h	Moulin à ailes, 2 en align. fr., ½ PT, 6 B-D, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,6
6354	i	Moulin à ailes, 2 en align. fr., ½ PT, 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,2
6354	j	Moulin à ailes, 2 en align. fr., 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
6354	k	Moulin à ailes, 2 en align. fr., 6 B-D, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	7,5
6354	l	Moulin à ailes, 2 en align. fr., 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	8,5
6363	a	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré	2,0
6363	b	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré, 2ML	2,6
6363	c	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré, 2ML R pos.	3,7
6363	d	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré, R pos. 2ML	4,2
6363	e	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré, 2ML, R et S pos.	4,4
6363	f	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré, R et S pos. 2ML	4,9
6364	a	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré, M.ARR, 2ML	3,4
6364	b	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,4
6364	c	Anneau à ailes 2 en align. fr., cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,5
6371	a	Moulin à ailes 3 en align. fr., moulin avec file de 4, O, M.ARR	3,7
6371	b	Anneau à ailes 3 en align. fr., anneau face à face avec file de 4, O, M.ARR	3,4
6372	a	Moulin à ailes 3 en align. fr., moulin avec file de 4, O, cabré	3,4
6372	b	Moulin à ailes 3 en align. fr., moulin avec file de 4, O, cabré, 2ML	3,7
6372	c	Anneau à ailes 3 en align. fr., anneau face à face avec file de 4, O, cabré	3,5
6372	d	Anneau à ailes 3 en align. fr., anneau face à face avec file de 4, O, cabré, 2ML	4,2
6373	a	Moulin à ailes 3 en align. fr., moulin avec file de 4, O, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
6373	b	Anneau à ailes 3 en align. fr., anneau face à face avec file de 4, O, cabré, M.ARR, 2ML	6,4
6375	a	Moulin à ailes 2 en align. fr., moulin avec file de 3, O	1,7
6376	a	Moulin à ailes 2 en align. fr., moulin avec file de 3, O, M.ARR	3,4
6377	a	Moulin à ailes 2 en align. fr., moulin avec file de 3, O, cabré	3,8
6377	b	Moulin à ailes 2 en align. fr., moulin avec file de 3, O, cabré, 2ML	4,6
6377	c	Anneau à ailes 2 en align. fr., anneau face à face avec file de 3, O, cabré	3,9
6377	d	Anneau à ailes 2 en align. fr., anneau face à face avec file de 3, O, cabré, 2ML	4,9

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6378	a	Moulin à ailes 2 en alig. fr., moulin avec file de 3, O, cabré, M.ARR, 2ML	5,3
6378	b	Anneau à ailes 2 en alig. fr., anneau face à face avec file de 3, O, cabré, M.ARR, 2ML	5,6
6378	c	Moulin à ailes 2 en alig. fr., ½ PT, moulin avec PIR, cabré, M.ARR, 2ML	8,2
6386	a	Moulin	2,0
6386	b	Moulin, 6 B-D	2,6
6387	a	Moulin, M.ARR	3,1
6387	b	Moulin, M.ARR, R pos.	4,0
6387	c	Moulin, M.ARR, R et S pos.	4,5
6388	a	Moulin, cabré	2,6
6388	b	Moulin, cabré, 2ML	3,4
6388	c	Moulin, cabré, 2ML R pos.	4,4
6388	d	Moulin, cabré, R pos. 2ML	4,9
6388	e	Moulin, cabré, 2ML, R et S pos.	5,2
6388	f	Moulin, cabré, R et S pos. 2ML	5,7
6389	a	Moulin, cabré, M.ARR, 2ML	4,4
6389	b	Moulin, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,5
6389	c	Moulin, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,0
6389	d	Moulin, 6 B-D, cabré, M.ARR, 2ML	8,0
6389	e	Moulin, 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	9,0
6396	a	Anneau face à face autour de 2, cabré	2,8
6396	b	Anneau face à face autour de 2, cabré, R pos.	4,0
6396	c	Anneau face à face autour de 2, cabré, R pos. 2ML	4,7
6396	d	Anneau face à face autour de 2 au sens contraire, cabré, R pos. 2ML	6,0
6396	e	Anneau face à face autour de 2, cabré, R et S pos.	4,6
6396	f	Anneau face à face autour de 2, cabré, R et S pos. 2ML	5,5
6396	g	Anneau face à face autour de 2 au sens contraire, cabré, R et S pos. 2ML	6,8
6397	a	Anneau face à face autour de 2, cabré, M.ARR	3,9
6397	b	Anneau face à face autour de 2, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,8
6397	c	Anneau face à face autour de 2 au sens contraire, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	8,1
6397	d	Anneau face à face autour de 2, cabré, M.ARR, R et S pos.	7,8
6397	e	Anneau face à face autour de 2 au sens contraire, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	8,9
6403	a	Anneau face à face, cabré	2,2
6403	b	Anneau face à face, cabré, R pos.	3,4
6403	c	Anneau face à face, cabré, R pos. 2ML	3,9
6403	d	Anneau face à face, cabré, R et S pos.	4,0
6403	e	Anneau face à face, cabré, R et S pos. 2ML	5,2
6404	a	Anneau face à face, cabré, M.ARR	3,1
6404	b	Anneau face à face, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	5,8

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6404	c	Anneau face à face, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	6,3
6404	d	Anneau face à face, cabré, M.ARR, R en PIR 2ML	8,0
6404	e	Anneau face à face, cabré, M.ARR, R en PIR et S pos. 2ML	8,5
6412	a	Anneau jonctions alternées, cabré	2,7
6412	b	Anneau jonctions alternées ½ PT / Anneau face à face ½ PT, cabré	4,1
6412	c	Anneau jonctions alternées, cabré, R pos.	3,9
6412	d	Anneau jonctions alternées, cabré, R pos. 2ML	4,6
6412	e	Anneau jonctions alternées, cabré, R et S pos.	4,5
6412	f	Anneau jonctions alternées, cabré, R et S pos. 2ML	5,9
6413	a	Anneau jonctions alternées, cabré, M.ARR	3,8
6413	b	Anneau jonctions alternées ½ PT / Anneau face à face ½ PT, cabré, M.ARR	5,7
6413	c	Anneau jonctions alternées, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	6,6
6413	d	Anneau jonctions alternées, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	7,7
6413	e	Anneau jonctions alternées, cabré, M.ARR, R en PIR et S pos. 2ML	8,8
6417	a	Anneau dos à dos, cabré	3,0
6417	b	Anneau dos à dos, cabré, R pos.	4,2
6417	c	Anneau dos à dos, cabré, R pos. 2ML	5,0
6417	d	Anneau dos à dos, cabré, R et S pos.	4,8
6417	e	Anneau dos à dos, cabré, R et S pos. 2ML	5,7
6417	f	Anneau dos à dos ½ PT / Anneau face à face ½ PT, cabré	4,4
6418	a	Anneau dos à dos, cabré, M.ARR	4,2
6418	b	Anneau dos à dos, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	7,1
6418	c	Anneau dos à dos, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	8,2
6418	d	Anneau dos à dos ½ PT / Anneau face à face ½ PT, cabré, M.ARR	6,2
6418	e	Anneau dos à dos, 6 B-D, cabré, M.ARR, R et S pos. 2ML	10,7
6425	a	½ porte	0,8
6425	b	Porte	1,2
6425	c	½ porte synchrone	1,4
6425	d	Porte synchrone	2,8
6425	e	Porte à contresens sim.	3,4
6426	a	½ porte, M.ARR	1,6
6426	b	Porte, M.ARR	2,4
6426	c	½ porte synchrone, M.ARR	2,8
6426	d	Porte synchrone, M.ARR	3,6
6426	e	Porte à contresens, sim., M.ARR	4,8
6427	a	½ porte, cabré	2,0
6427	b	Porte, cabré	3,0
6427	c	½ porte, cabré, 2ML	2,6
6427	d	Porte, cabré, 2ML	3,9
6428	a	½ porte, cabré, M.ARR, 2ML	4,4
6428	b	Porte, cabré, M.ARR, 2ML	5,1

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6429	a	Porte à contresens, sim., cabré, M.ARR, 2ML	8,2
6429	b	Moulin avec porte à contresens, sim., cabré, M.ARR, 2ML	9,2
6430	a	½ porte synchrone, cabré	3,0
6430	b	Porte synchrone, cabré	4,0
6430	c	½ porte synchrone, cabré, 2ML	4,1
6430	d	Porte synchrone, cabré, 2ML	4,9
6431	a	½ porte synchrone, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
6431	b	Porte synchrone, cabré, M.ARR, 2ML	6,7
6432	a	Porte à contresens, sim., cabré	6,0
6432	b	Porte à contresens, sim., cabré, 2ML	6,8
6433	a	Moulin avec ½ porte synchrone, cabré, M.ARR, 2ML	6,0
6433	b	Moulin avec porte synchrone, cabré, M.ARR, 2ML	7,2
6434	a	Moulin avec porte synchrone, cabré	5,1
6434	b	Moulin avec porte à contresens, sim., cabré	6,6
6435	a	Porte boucles sim. cabré, M.ARR, 2ML	9,4
6436	a	Double porte	1,4
6436	b	Double porte synchrone	2,0
6437	a	Double porte, M.ARR	3,8
6437	b	Double porte serpent, M.ARR	5,1
6437	c	Double porte synchrone, M.ARR	4,8
6438	a	Double porte, cabré, M.ARR, 2ML	7,0
6438	b	Turbine double porte au sens contraire, cabré, M.ARR, 2ML	9,9
6438	c	Double porte synchrone, cabré, M.ARR, 2 ML	8,5
6441	a	Double porte serpent, cabré, M.ARR, 2ML	7,7
6442	a	Change. boucle, porte, M.ARR	5,2
6443	a	Change. boucle, porte, cabré, M.ARR, 2ML	9,6
6452	a	½ porte anneau, cabré	3,5
6452	b	Porte anneau, cabré	4,2
6453	a	½ porte anneau, cabré, M.ARR	5,1
6453	b	Porte anneau, cabré, M.ARR	6,5
6462	a	½ double porte anneau, cabré	2,7
6462	b	Double porte anneau, cabré	3,7
6463	a	½ double porte anneau, cabré, M.ARR	3,8
6463	b	Double porte anneau, cabré, M.ARR	5,2
6471	a	Étoile face à face	1,7

RÈGLEMENT UCI DU SPORT CYCLISTE

Numéro de la figure / nom de la figure			Valeur
6471	b	Étoile face à face, 6 B-G	2,2
6472	a	Étoile face à face, cabré	3,2
6472	b	Étoile face à face, cabré, 2 en align. fr. R pos. 2ML	4,2
6472	c	Étoile face à face, cabré, 6 en align. fr. R pos. 2ML	5,2
6472	d	Étoile face à face, cabré, R pos.	5,4
6472	e	Étoile face à face, cabré, R pos. 2ML	6,0
6472	f	Étoile face à face, cabré, M.ARR R pos. 2ML	9,2
6472	g	Étoile face à face, 6 B-G, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	10,6
6472	h	Étoile face à face, 6 B-D, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	11,2
6481	a	Étoile dos à dos	1,0
6481	b	Étoile dos à dos, M.ARR, R pos.	3,0
6481	c	Étoile dos à dos, 6 B-G, M.ARR, R pos.	4,1
6482	a	Étoile alternée	1,4
6482	b	Étoile alternée, cabré	3,5
6482	c	Étoile alternée, cabré, R pos.	4,7
6482	d	Étoile alternée, cabré, R pos. 2ML	5,1
6482	e	Étoile alternée, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	8,0
6483	a	Étoile dos à dos, cabré	2,5
6483	b	Étoile dos à dos, cabré, M.ARR, 2 en align. fr. R pos. 2ML	4,6
6483	c	Étoile dos à dos, cabré, M.ARR, 6 en align. fr. R pos. 2ML	3,9
6483	d	Étoile dos à dos, cabré, M.ARR, R pos. 2 ML	6,3
6483	e	Étoile dos à dos, 6 B-G, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	8,2
6483	f	Étoile dos à dos, 6 B-D, cabré, M.ARR, R pos. 2ML	8,8
6485	a	2 étoiles face à face, cabré, ½ pivotement	6,2
6486	a	Étoile face à face, cabré, ½ pivotement	6,7
6486	b	Étoile face à face, cabré, 1 pivotement	9,7
6496	a	2 en align. fr., cabré, ½ pivotement	6,0
6496	b	2 en align. fr., cabré, 1 pivotement	7,0
6496	c	2 en align. fr., cabré, 1½ pivotements	8,0
6496	d	2 en align. fr., cabré, 2 pivotement	9,0
6496	e	3 en align. fr., cabré, ½ pivotement	6,5
6496	f	3 en align. fr., cabré, 1 pivotement	7,5
6496	g	3 en align. fr., cabré, 1½ pivotements	8,5
6496	h	3 en align. fr., cabré, 2 pivotements	9,5
6497	a	6 en align. fr., cabré, ½ pivotement	7,1
6497	b	6 en align. fr., cabré, 1 pivotement	8,1
6497	c	6 en align. fr., cabré, 1½ pivotements	9,1
6497	d	6 en align. fr., cabré, 2 pivotements	10,1

(texte modifié aux 1.01.16 ; 1.01.17 ; 1.01.20)

Chapitre VI Coupe du monde de cyclisme artistique UCI

8.6.001 La coupe du monde de cyclisme artistique UCI est la propriété exclusive de l'UCI.

8.6.002 La coupe du monde de cyclisme artistique UCI est discutée sur 4 événements au maximum. La série de la coupe du monde consiste en trois tours préliminaires et un tour final de la coupe du monde.

8.6.003 La coupe du monde de cyclisme artistique UCI sera disputée dans la catégorie « élites » dans les disciplines suivantes :

- Cyclisme artistique à 1, femmes
- Cyclisme artistique à 1, hommes
- Cyclisme artistique à 2, femmes
- Cyclisme artistique à 2, équipe mixte
- Cyclisme artistique à 4, équipe mixte

Participation

8.6.004 Tour préliminaire

L'admissibilité des participants aux tours préliminaires de la coupe du monde de cyclisme artistique UCI dépend du ranking le plus haut au sein des fédérations nationales dans les disciplines respectives lors des derniers championnats du monde. Les fédérations nationales ont droit d'enregistrer un maximum de compétiteurs / équipes pour la coupe du monde de cyclisme artistique UCI comme suit :

Discipline	Ranking championnat du monde cyclisme en salle UCI		
	Rang 1 à 3	Rang 4 à 5	À partir de rang 6
	Maximum de compétiteurs / équipes pour		
Cyclisme artistique à 1, femmes	3	2	1
Cyclisme artistique à 1, hommes	3	2	1
Cyclisme artistique à 2, femmes	3	2	1
Cyclisme artistique à 2, équipe mixte	3	2	1
Cyclisme artistique à 4, équipe mixte	2	1	1

Si le nombre maximal d'inscription n'est pas complètement utilisé par les Fédérations Nationales éligibles, d'autres Fédérations Nationales qui n'ont pas ou seulement une inscription peuvent s'inscrire pour les places disponibles. Dans ce cas une Fédération Nationale pourra uniquement recevoir un maximum de deux inscriptions par discipline. La demande pour des inscriptions supplémentaires est faite par l'inscription pour la manche préliminaire.

La répartition des inscriptions disponibles se fait comme suit :

- 1) Les Fédérations Nationales qui n'ont pas d'inscription régulière dans la discipline correspondante seront prise en considération avec une inscription
- 2) Ensuite toutes les Fédérations Nationales qui ont une inscription régulière recevront une inscription supplémentaire.

- 3) Ensuite les Fédération Nationales de 1) peuvent obtenir une deuxième inscription
- 4) S'il y a plus d'inscriptions que de places libres disponibles, la date de réception de la demande d'inscription est décisive

(texte modifié au 11.02.20)

8.6.005 Tour final
Les compétiteurs ou équipes (à 2, à 4) qui ont atteint les rangs 1 à 10 dans le ranking de la coupe du monde après les trois tours préliminaires seront qualifiés pour le tour final dans la discipline prespective.

8.6.006 La procedure d'enregistrement pour les compétiteurs et équipes se fait par les fédérations nationales, selon la demande par l'UCI.

Ranking de la coupe du monde
8.6.007 Le ranking de la coupe du monde pour les compétiteurs et équipes se fait sur base de la table dans l'article 8.6.012 et 8.6.013.

8.6.008 Les points ranking de la coupe du monde attribués aux compétiteurs et équipes lors des tours préliminaires sont également valides au tour final.

8.6.009 Au cas d'égalité de points, le ranking des compétiteurs et équipes sera determine sur base des résultats finals atteints dans la discipline respective lors d'évènements de la coupe du monde.

Organisation
8.6.010 Le jury doit être composé de 2 commissaires internationaux UCI et de 3 commissaires nationaux.

Maillot du leader
8.6.011 L'UCI attribue le maillot du leader de la coupe du monde pour chaque discipline lors de chaque évènement de la série.

Le maillot du leader ne peut être porté que lors d'évènements de la coupe du monde de cyclisme artistique UCI ; il ne peut pas être porté lors d'aucun autre évènement.

Les couleurs du maillot du leader de la coupe du monde sont déterminées par l'UCI.

Plus de details sont régis par l'article 1.3.055 bis.

Barème à points
8.6.012 Barème à points tours préliminaires

Rang	Points	Rang	Points
1	100	16	23
2	80	17	21
3	70	18	19
4	65	19	17
5	60	20	15
6	55	21	13

7	50	22	11
8	45	23	9
9	40	24	7
10	35	25	6
11	33	26	5
12	31	27	4
13	29	28	3
14	27	29	2
15	25	30	1

8.6.013 Barème à points tour final

Rang	Points
1	200
2	160
3	140
4	130
5	120
6	110
7	100
8	90
9	80
10	70

(chapitre introduit au 1.11.18)

TITRE 8 CYCLISME EN SALLE

CYCLE BALL

Version 01.01.2018

SOMMAIRE

	Page
Chapitre I CONDITIONS TECHNIQUES.....	3
§ 1 Type de sport	3
§ 2 Jury	3
§ 3 Terrain de jeu et dimensions	4
§ 4 Bordure d'encadrement du terrain	4
§ 5 Marquage du terrain	5
§ 6 Cages de but.....	5
§ 7 Balle	5
§ 8 Equipement sportif.....	5
§ 9 Vélos de Cycle Ball.....	6
§ 10 Dégâts matériel et changement de vélo.....	9
§ 11 Déroulement des matches.....	10
§ 12 Catégories d'âge / Durée des matches / Prolongations	10
 Chapitre II RÈGLES DU JEU.....	 12
§ 1 Règles générales	12
§ 2 L'engagement.....	13
§ 3 Début du jeu	13
§ 4 Interruptions / Coups de sifflet / Balle neutre	14
§ 5 Règle de l'avantage.....	15
§ 6 Franchissement de la ligne de but / Retour au droit de jouer	15
§ 7 Buts marqués	16
§ 8 Sortie en touche	16
§ 9 Corner	16
§ 10 Défense du but	17
§ 11 Surface de réparation	17
§ 12 Coup franc.....	18
§ 13 Tirs de réparation (penalties).....	19
§ 14 Coups de sifflet.....	21
§ 15 Réclamations / Comportement inconvenant / Comportement Anti-sportif / Avertissements	22
§ 16 Blessures et élimination de joueurs ou d'équipes	23
 Chapitre III RÉSULTATS / DÉCOMPTE DES POINTS / RÉCLAMATIONS	 25
§ 1 Résultats	25
§ 2 Décompte des points.....	25
§ 3 Egalité de points / Matches d'appui	25
§ 4 Tirs de réparation (penalties).....	27
§ 5 Réclamations.....	28
 Chapitre IV CLASSIFICATION DES ÉPREUVES / CLASSEMENT UCI ...	 29
§ 1 Classification des épreuves	29
§ 2 Classement UCI	29

Chapitre V DISPOSITION CHAMPIONNATS DU MONDE	31
--	----

PART 8 CYCLISME EN SALLE - CYCLE BALL

Chapitre VII CONDITIONS TECHNIQUES

§ 1 Type de sport

- 8.7.001** Le cycle-ball se pratique dans un gymnase ou un hall de sport. Les surfaces adéquates sont les suivantes: bois, parquet, panneaux à base de copeaux, «triplex ou Isorel» et revêtements synthétiques (durs).

Un match se dispute entre deux équipes composées chacune de deux joueurs.

§ 2 Jury

- 8.7.002** Les compétitions de cycle-ball doivent être supervisées par un jury se composant d'au moins un commissaire, un chronométreur et un secrétaire.

Il peut y avoir plusieurs commissaires et juges d'observation. Les juges d'observation doivent être titulaires d'une licence de commissaire.

- 8.7.003** Si aucun Président des Commissaires n'a été nommé avant le début de la compétition, il convient d'en désigner un avant le début des matches.

Le Président des Commissaires est responsable du déroulement conforme aux règles de la totalité des rencontres de la journée ou de l'ensemble d'un tournoi.

- 8.7.004** Le commissaire en charge d'un match est responsable de l'application des règles du jeu.

- 8.7.005** Les juges d'observation ont pour mission de suivre le cours du jeu sur le terrain. Ils prennent place à hauteur de la ligne de but à l'opposé de la zone du coach (voir le plan du terrain). Il montre au commissaire d'une manière visuelle en levant le bras, qu'il voudrait participer à la décision. Le Commissaire et le juge d'observation assurent la communication et utilisent, si besoin, des signes de mains.

Le juge d'observation indique toujours la direction des sorties de balle en corner.

Le commissaire peut demander l'avis du juge d'observation.

(texte modifié au 1.01.18)

- 8.7.006** Le chronométreur est chargé de contrôler la durée de jeu, de donner clairement le signal de fin de la première mi-temps, de la fin du match et sur décision du commissaire d'arrêter le chronomètre.

Le temps indiqué par le chronométreur est décisif.

Ce dernier doit surveiller le temps s'écoulant entre les deux mi-temps et avertir le commissaire après 1'45".

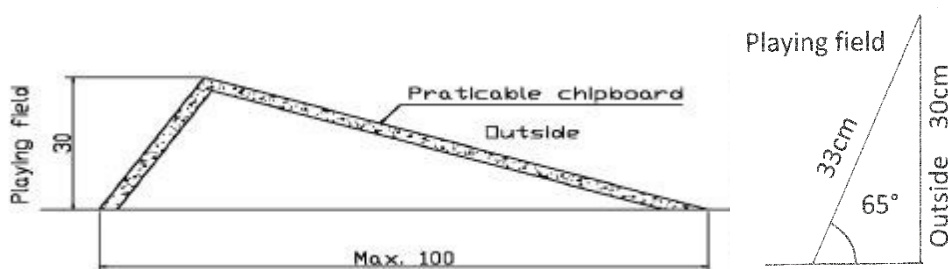
- 8.7.007** Le secrétaire prend note des buts marqués et établit la liste des résultats. Le secrétaire ou le speaker annonce le résultat ainsi que toute autre information importante sur la suite du tournoi.

§ 3 Terrain de jeu et dimensions

- 8.7.008** Les dimensions du terrain servant à des compétitions doivent être de 14 x 11 mètres.
- 8.7.009** Pour des compétitions internes à chaque nation, des dimensions minimales de 12 x 9 mètres sont toutefois tolérées.
- 8.7.010** A l'extérieur du terrain, un espace minimum de 0,60 mètre doit être libre au-delà de toute la longueur des deux lignes de but. Les dimensions sont prises entre le côté extérieur de la ligne de but prolongée et la bordure d'encadrement du terrain.
- 8.7.011** Tout autour du terrain, une zone libre d'au moins 0,60 mètre doit être aménagée. Les dimensions sont prises entre la bordure d'encadrement du terrain et le mur ou le public.

§ 4 Bordure d'encadrement du terrain

- 8.7.012** La totalité de la surface de jeu doit être entourée d'une bordure inclinée composée de bois ou d'une autre matière composite.
- 8.7.013** La bordure d'encadrement doit présenter les dimensions suivantes (voir le croquis ci-dessous)
 Hauteur: 0,30 mètre
 Inclinaison par rapport au sol: 65° à 70° (voir dessin)
 Les bords de la partie supérieure doivent être arrondis et ne peuvent présenter aucune aspérité.

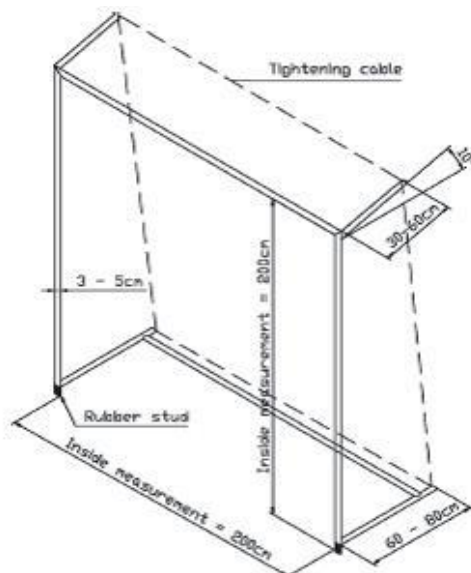


(texte modifié au 1.01.18)

- 8.7.014** La bordure d'encadrement ne doit pas être fixée au sol.
- 8.7.015** La bordure d'encadrement peut porter des publicités.

8.7.022 Cage de but de cycle-ball

Les dimensions intérieures doivent être 2x2 mètres. Le diamètre des tubes doit être compris entre 3 et 5 cm. Les fixations du filet doivent être construites d'une manière qui ne cause pas de blessures. Le dessin suivant sert d'exemple.



(texte modifié au 1.01.18)

§ 7 Balle

8.7.023 L'enveloppe de la balle de cycle-ball doit être en tissu et avoir un diamètre compris entre 17 et 18 cm. Elle doit être parfaitement sphérique.

Son poids doit se situer entre 500 et 600 grammes. C'est le commissaire qui décide si la balle est apte au jeu.

§ 8 Equipement sportif

8.7.024 L'équipement sportif se compose d'un maillot ou T-shirt, d'un short ou d'un cuissard cycliste. Le T-shirt doit être rentré dans le short (risque d'accidents). Le port d'une combinaison de compétition une pièce est autorisée.

Si le cuissard cycliste est à bretelles, un maillot collant peut être porté par-dessus. Les deux membres de chaque équipe doivent porter le même équipement.

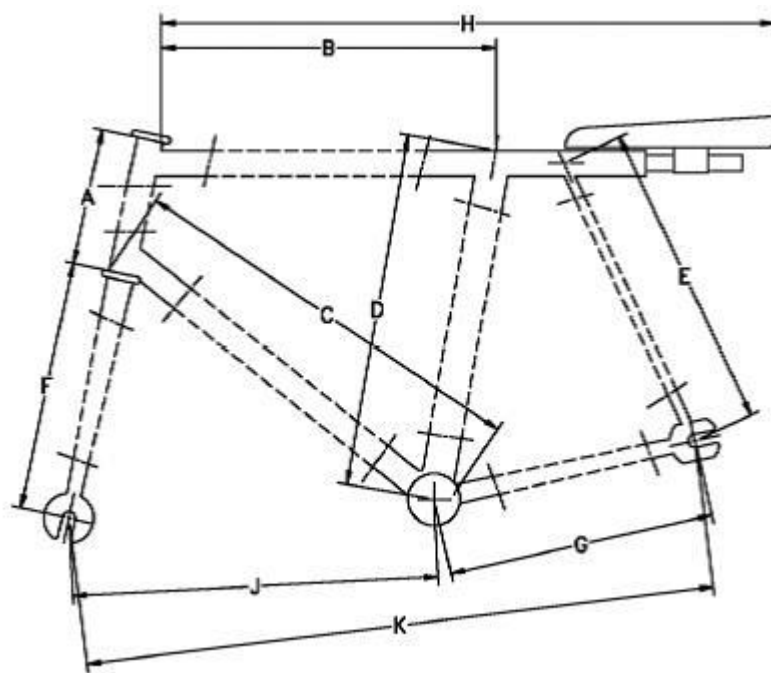
8.7.025 Des chaussures de sport à tige montante ou des protections de chevilles doivent être utilisées pour protéger les chevilles.

8.7.026 Des chaussettes ou bas, avec ou sans pied, montant jusqu'aux genoux doivent être portés. Des protèges tibias sont recommandées.

- 8.7.027** Le port de gants, bandeau à transpiration et casque de cycliste est autorisé.
- 8.7.028** Le port d'effets/objets pouvant être dangereux pour les autres joueurs est interdit. Les piercings doivent être enlevés.
- 8.7.029** Lorsque les deux équipes se présentent avec une tenue de couleur identique, une d'entre elles doit impérativement se changer. Si aucune d'entre elles ne se porte volontaire, le commissaire procède à un tirage au sort. Si l'équipe désignée refuse toujours, elle perd le match sur le score de 0-5.
- 8.7.030** La publicité sur les équipements sportifs est autorisée pour autant qu'elle reste en conformité avec les règlements de l'UCI.

§ 9 Vélos de Cycle Ball

- 8.7.031** Les vélos doivent être construits conformément aux directives et dimensions suivantes:



Dimensions	A = 150 - 180 mm	B = 395 - 455 mm
	C = 560 - 610 mm	D = 500 - 550 mm
	E = 400 - 500 mm	F = 370 - 410 mm
	G = 360 - 410 mm	H = 815 - 960 mm
	J = 530 - 580 mm	K = 920 - 970 mm

Pour les vélos de plus petite taille, ces dimensions peuvent être modifiées proportionnellement au diamètre des roues.

Les tubes du cadre peuvent être ronds ou ovales. Les tubes courbés sont autorisés. La coupe transversale la plus grande des tubes ne peut pas excéder 50 mm.

Le raccordement des tubes ne doivent pas comporter de renforts ou de supports de dimensions supérieures au diamètre de la balle.

Les nouveaux types de bicyclettes déviant de ces normes doivent être homologués par la commission du Cyclisme en Salle de l'UCI.

8.7.032 Pédalier

La distance entre le point le plus bas du plateau du pédalier et le sol doit être au moins égale à 220 mm +/- 2 mm.

8.7.033 Manivelles

La longueur des manivelles entre le roulement central du pédalier et l'axe central de la pédale doit se situer entre 135 et 170 mm.

8.7.034 Guidon

La largeur hors-tout du guidon ne peut pas dépasser 380 mm. Les extrémités du guidon doivent être obturées pour éviter les accidents.

8.7.035 Selle

Elle peut être en cuir ou en matière plastique. Sa longueur maximale ne doit pas dépasser 300 mm et sa largeur maximale 200 mm. La selle doit être fixée directement sur la tige de selle (extension du tube supérieur du cadre). Le point le plus haut de la selle doit se trouver au-dessus du bord supérieur du tube horizontal, avec un maximum de 100 mm. Il est interdit de jouer sans selle.

8.7.036 Pédales

Les parties métalliques des pédales doivent être enveloppées de caoutchouc ou de plastique.

8.7.037 Roues

Les roues avant et arrière doivent être de même diamètre. Ce diamètre ne peut en aucun cas être supérieur à 26" (660 mm) ni inférieur à 20" (508 mm). Seules les roues à rayons sont autorisées. Les roues à disque (pleines) sont interdites. Le diamètre des roues avant et arrière peut varier selon les normes DIN 7168. par ex. pour les roues de 26 " +/- 3 mm.

8.7.038 Braquet

Un tour de pédalier doit déplacer la bicyclette de 2,0 m au minimum et de 3,20 m au maximum.

8.7.039 Généralités

L'utilisation d'équipements dangereux et d'autres artifices tels que cadres reconstruits, cale-pieds, etc., est interdite.

Les moyeux avant et arrière ainsi que le tendeur de chaîne doivent être munis de capuchons de protection ou protégés par des écrous borgnes.

§ 10 Dégâts matériel et changement de vélo

8.7.040 Il est interdit de continuer à jouer sur un vélo endommagé pouvant représenter un danger pour les autres joueurs.

Si le commissaire décide que le vélo doit être remplacé car il risque de blesser un autre joueur, le temps sera stoppé durant le remplacement du vélo.

Le joueur concerné continuera à jouer immédiatement après avoir changé de vélo. Il est interdit d'attendre jusqu'à ce que le vélo soit réparé.

8.7.041 Tout changement de vélo doit s'effectuer à l'extérieur du terrain où se déroule le jeu, derrière sa propre ligne de but prolongée (zone de coaching) et sans gêner l'adversaire. Si le joueur ne se conforme pas à cela, il sera averti et en cas de récidive, il recevra un carton jaune. Aucun entraîneur ni mécanicien ne peut pénétrer ou interférer sur le terrain durant le déroulement du match (ne pas dépasser la bordure d'encadrement du terrain). Si cela est malgré tout le cas, leur équipe sera sanctionnée par un tir de réparation (penalty) (4 mètres).

§ 11 Déroulement des matches

8.7.042 Avant le début du premier match, chaque équipe doit être informée du mode de déroulement de la compétition (formation des groupes, ordre et horaires).

§ 12 Catégories d'âge / Durée des matches / Prolongations

8.7.043 Le cycle-ball est divisé en catégories d'âge:

- | | | |
|----|--------------------------------|------------------|
| A. | Minimes jusqu'à 14 ans | = moins de 15 |
| B. | Jeunesse jusqu'à 16 ans | = moins de 17 |
| C. | Juniors jusqu'à 18 ans | = moins de 19 |
| D. | Moins de 23 ans jusqu'à 23 ans | = moins de 23 |
| E. | Élites à partir de 19 ans | = à partir de 19 |

L'âge atteint dans l'année détermine la catégorie. Par exemple, un joueur atteignant l'âge de 18 ans au cours d'une année est autorisé à jouer toute l'année dans la catégorie Juniors.

Dans les fédérations nationales, les championnats peuvent en outre être divisés pour réduire le nombre de participants ou combinés si le nombre de participants est trop restreint.

8.7.044 La durée de jeu (match) est fonction des différentes catégories:

- A. Élites et moins de 23 ans 2 x 7 minutes
- B. Juniors 2 x 6 minutes
- C. Jeunesse et Minimes 2 x 5 minutes

La durée des matches peut être réduite au maximum à 2 x 5 minutes pour certains tournois ou pré-qualifications. La durée du jeu comprend toujours deux mi-temps, hors temps nécessaire au changement de côté (deux minutes).

8.7.045 La durée de jeu d'un match d'appui est d'une seule mi-temps (sans changement de camp): 1 x 7, 1 x 6 ou 1 x 5 minutes en fonction de la durée normale du jeu.

8.7.046 La durée maximale autorisée pour le changement de côté ne pourra dépasser 2 minutes. Après deux avertissements verbaux, les infractions aux règles seront sanctionnées par un avertissement officiel à l'équipe concernée (les deux joueurs). Si l'équipe ignore l'avertissement officiel, un second avertissement sera donné et le match sera en conséquence arrêté.

8.7.047 Pendant la durée du jeu, les pertes intentionnelles de temps, les interruptions de jeu dont la responsabilité incombe à un joueur ou à une équipe peuvent être sanctionnées après un avertissement (photo 4) par le commissaire. Dans ce cas, le commissaire annonce au chronométrateur, le temps de la prolongation (20 secondes au minimum).

Le temps de jeu restant doit alors être annoncé clairement. Si l'annonce du temps se fait par voie électronique, l'annonce verbale peut être ignorée.

Le commissaire fait redémarrer le jeu d'un coup de sifflet. En cas de sortie de la balle, il doit siffler également pour donner l'information correcte au chronométrateur.

8.7.048 Si le coup de sifflet mettant fin à la première mi-temps est donné trop tôt ou trop tard, la seconde mi-temps doit être prolongée ou raccourcie en conséquence.

En cas d'opinions divergentes sur le temps exact restant, c'est toujours l'avis du chronométrateur qui prime. A la fin de la mi-temps et à la fin du match, c'est le signal du chronométrateur qui est déterminant.

Les buts marqués au cours d'une durée de jeu prolongée par erreur ne seront pas annulés. Si le signal de fin est donné trop tôt, la durée de match restant sera disputée après l'annonce du temps restant. En cas de désaccord concernant le temps, c'est le commissaire qui décidera après avoir consulté le chronométrateur.

Après le signal final du chronométrateur, s'il est nécessaire d'effectuer un tir, il sera exécuté et seulement après, la fin du match sera sifflée par le commissaire.

Chapitre VIII RÈGLES DU JEU

§ 1 Règles générales

8.8.001 Les marquages du terrain sont neutres.

8.8.002 Les joueurs peuvent envoyer la balle dans le but adverse par des coups donnés avec les roues du vélo. Une main doit être sur le guidon et un pied sur la pédale du vélo. Si ce n'est pas le cas, le but n'est pas accordé et l'action ne donne ni droit à un penalty ni à un corner. Lors d'une telle situation, le jeu doit continuer depuis la marque droite du corner avec un ballon de remplacement.

Le ricochet de la balle sur le vélo ou le corps d'un joueur est considéré comme un tir valable. Les coups de tête sont autorisés.
(texte modifié au 1.01.18)

8.8.003 Les fautes suivantes sont considérées comme des infractions aux règles du jeu et seront sanctionnées:
Gêner l'adversaire (l'empêcher volontairement de rouler, le pousser, le retenir ou le tenir), prendre appui sur un poteau du but ou sur un mur, prendre appui sur un joueur avec les mains ou le corps, interpeller à haute voix (son coéquipier, l'entraîneur, l'adversaire ou toute autre personne), protester (contre son partenaire, l'adversaire, le commissaire, le jury, les entraîneurs ou le public).

8.8.004 Les attaques sont toujours à mener sur la balle et non sur l'adversaire ou son vélo. De ce fait, un joueur en possession du ballon ne pourra être attaqué que par le côté où se trouve celui-ci.

8.8.005 La balle ne doit pas être immobilisée longtemps inutilement dans le terrain de jeu ainsi que contre la bordure du terrain ou jouée d'arrière en avant si l'adversaire ne gêne pas le développement du jeu.

Un joueur qui monopolise la balle sans être gêné par l'adversaire et après avertissement du commissaire commet une infraction aux règles du jeu.

8.8.006 Si la balle est coincée dans le vélo ou sur le corps d'un joueur cela cause une balle neutre.
(texte modifié au 1.01.18)

8.8.007 Le joueur ne peut abandonner ou sauter de son vélo pour intercepter une balle qui est hors de sa portée. En cas de récidive, un avertissement officiel sera adressé au joueur fautif.

8.8.008 Zone de coaching
Seules deux personnes responsables de l'équipe ont le droit de rester sur les chaises du côté de la zone de coaching (voir le croquis 8.1.018).

8.8.009 Antijeu (jouer le temps)

Si le commissaire est convaincu qu'une équipe essaie de monopoliser la balle pour gagner du temps afin de maintenir le score du moment, il doit en informer les joueurs en déplaçant ses bras (voir illustration 4 – Invitation à jouer).

Cette perte de temps sera sanctionnée d'un coup franc accordé à l'adversaire au centre du terrain.

§ 2 L'engagement

8.8.010 Avant la rencontre, le commissaire procède à un tirage au sort pour déterminer l'équipe qui engagera la partie. L'équipe qui remporte le tirage au sort débute la première mi-temps. L'autre équipe entamera la deuxième mi-temps.

Après chaque but, l'équipe qui a encaissé le but réengagera le match.

§ 3 Début du jeu

8.8.011 La balle doit être placée sur le point central du terrain de jeu au début du match, après le changement de côté et après chaque but validé.

8.8.012 Au début de la première ou deuxième mi-temps ainsi qu'après chaque but accordé, les joueurs peuvent se placer n'importe où sur le terrain, à l'exception du cercle central et dans la surface de réparation de l'équipe adverse.

8.8.013 Après le coup de sifflet d'engagement, l'équipe qui attaque peut pénétrer dans le rond central et jouer la balle. La balle peut être touchée plusieurs fois par le joueur qui a engagé.

L'équipe qui défend peut pénétrer dans le rond central dès que le joueur chargé de l'engagement touche la balle.

8.8.014 Si un membre de l'équipe adverse se trouve dans le rond central avant que la balle soit jouée, le défenseur sera sanctionné par un coup franc à l'endroit le plus proche de la cage de but défensive (ligne centrale). Le commissaire peut donner l'avantage à l'équipe attaquante si l'attaque peut se développer sans être gênée.

§ 4 Interruptions / Coups de sifflet / Balle neutre

8.8.015 Le début de chaque mi-temps et toute autre interruption du jeu sont signalés par un coup de sifflet du commissaire. A chaque but accordé, le commissaire donne un long coup de sifflet.

La mi-temps et la fin du match sont signalées par le chronométrateur. Pour confirmer la fin de la première mi-temps ou la fin du match, le commissaire siffle deux coups longs, mais le signal sonore déterminant pour la fin du jeu est donné par le chronométrateur.

8.8.016 Le commissaire doit interrompre le jeu:

- En cas d'infraction de quelque sorte que ce soit contre les règles.
- Lorsque la balle quitte les limites du terrain de jeu.

- Après un but accordé.
- Lorsque la balle touche le plafond.

Le commissaire doit interrompre la partie et le chronomètre en donnant un signe de la main (selon illustration n° 6) et un coup de sifflet:

- Quand un joueur, le jury ou d'autres personnes doivent être informés verbalement.
- Quand le score ou la durée de jeu ne sont pas clairs.
- Quand un joueur est blessé ou lorsqu'il y a suspicion de blessure.
- En cas d'avertissement officiel.
- En cas de disqualification.
- Quand le terrain de jeu a été modifié ou n'est plus conforme aux règles.

(texte modifié au 1.01.18)

8.8.017 Le chronomètre n'est pas interrompu en cas d'ennui mécanique sur un vélo ou d'ennui vestimentaire d'un joueur, sauf si des objets sont disséminés sur le terrain ou en cas de tenue vestimentaire indécente.

8.8.018 Un match interrompu pour une raison quelconque sans que la balle soit sortie des limites du terrain, ou sans qu'il y ait eu faute, sera repris par une «balle neutre». Une «balle neutre» sera accordée lorsque la balle touche le plafond ou un quelconque objet étranger tel que les systèmes d'éclairage.

Dans tous les cas, la «balle neutre» est placée sur le point central du terrain. Les joueurs doivent attendre en dehors du rond central et ne peuvent entrer dans le cercle et toucher la balle qu'après le coup de sifflet du commissaire. Le joueur qui prend la balle peut la toucher plusieurs fois.

§ 5 Règle de l'avantage

8.8.019 Un joueur ne doit jamais tirer avantage d'une infraction qu'il vient de commettre. Par conséquent, l'arbitre peut décider de ne pas interrompre le jeu si l'équipe non fautive retire un avantage de la situation, même quand l'autre équipe a commis une faute.

Lorsqu'un avantage est octroyé, le commissaire l'annonce en montrant la direction du jeu et en disant « Continuez » (voir illustration numéro 2).

Si un avantage est perdu pendant la même séquence de jeu, le commissaire peut décider de retirer l'avantage en interrompant le jeu en faveur de l'équipe non-fautive.

(texte modifié au 1.01.18)

§ 6 Franchissement de la ligne de but / Retour au droit de jouer

8.8.020 Si, pendant la durée du jeu (sauf durant les interruptions ou lors du changement de côté), un joueur tombe, touche le sol, prend appui sur un autre joueur, contre un mur ou contre la bordure d'encadrement du terrain, sur la balle ou contre la cage du but, il se trouve dans l'impossibilité de poursuivre le jeu à partir de cet instant.

- 8.8.021** Pour pouvoir reprendre part au jeu, le joueur concerné doit se rendre immédiatement derrière sa ligne de but (à pied ou à vélo) et rentrer dans le terrain de jeu du même côté. Il devra franchir la ligne de but en dehors de la surface de réparation avec l'une des roues pour obtenir à nouveau le droit de jouer.
- 8.8.022** Lorsqu'un joueur qui n'est pas autorisé à participer au jeu perturbe le déroulement du match en restant à terre ou debout, en restant dans la zone de jeu, en continuant à marquer, en retenant son adversaire ou en touchant la balle pour désavantager l'adversaire, commet une infraction aux règles de jeu et doit être sanctionnée d'un coup franc.
(texte modifié au 1.01.18)
- 8.8.023** Si un joueur situé dans sa propre surface de réparation touche le sol ou prend appui contre la cage de but, il doit quitter immédiatement à pied ou en vélo sa surface de réparation et franchir la ligne de but pour pouvoir participer à nouveau au jeu.
- Le joueur concerné doit franchir la ligne de but de telle sorte que ses deux roues aient quitté la surface de réparation et qu'au moins une roue ait franchi la ligne de but en dehors de la surface de réparation.
- 8.8.024** Si un défenseur n'ayant pas l'autorisation de participer au jeu reste dans la surface de réparation, un tir de réparation à 4m (penalty) sera accordé s'il touche la balle (lui ou son vélo) ou gêne l'adversaire.
- 8.8.025** Les infractions contre le franchissement de la ligne de but dans le terrain seront sanctionnées d'un coup franc et d'un tir de réparation (penalty) lorsqu'elles sont commises dans la surface de réparation.

§ 7 Buts marqués

- 8.8.026** Un but marqué est valable si la balle a franchi la ligne de but entre les poteaux du but.
- Quand la balle roule sur le sol, le point central de la balle doit franchir complètement le bord arrière de la ligne de but.
- Le même principe s'applique à toutes les balles aériennes.
- Le but est également validé même si le tireur tombe de son vélo après son tir.
- 8.8.027** Lorsque la cage de but est déplacée de ses marques durant le match et qu'un but est marqué, ce sont les poteaux de la cage et non les marquages au sol qui sont pris en compte. Si la balle franchit la ligne imaginaire entre les montants de la cage, le but est validé.
- 8.8.028** Un tir accidentel d'un joueur ou une balle déviée dans son propre but est toujours en faveur de l'adversaire.
- 8.8.029** Après un but non valable, la balle doit être placée sur le point de corner droit et peut être jouée par l'équipe qui défend.

§ 8 Sortie en touche

- 8.8.030** Lorsque la balle sort des limites du terrain par les bordures latérales en roulant au sol ou en l'air, le match doit être interrompu par un coup de sifflet. Le commissaire doit replacer la balle à 1 mètre de la bordure, à hauteur du point où elle est sortie du terrain. C'est l'équipe qui n'a pas envoyé la balle en touche qui la remet en jeu. Les adversaires doivent se trouver à une distance d'au moins 2 m de la balle et le commissaire permettre la reprise du match sans le moindre signal sonore. Si l'adversaire se situe à moins de 2 m, un coup franc sera octroyé.
- 8.8.031** Lorsque la balle est envoyée par l'équipe attaquante derrière la ligne de sortie de but adverse (en dehors de la cage), elle est placée sur le point de corner du côté par lequel elle est sortie. Lorsque la balle franchit la ligne de but, le commissaire doit siffler. L'équipe qui défend peut reprendre la partie sans signal de la part du commissaire.
- 8.8.032** A la suite d'une sortie, la balle peut être touchée plusieurs fois par le joueur qui sert.
- 8.8.033** La remise en jeu d'une balle en touche n'est plus effectuée après le coup de sifflet de la mi-temps ou de fin de partie.

§ 9 Corner

- 8.8.034** Si la balle est envoyée derrière sa propre ligne de but (en dehors de la cage) par un défenseur (corps ou vélo), le commissaire doit arrêter le match en sifflant et octroyer un corner à l'équipe adverse. La remise en jeu sur corner se fait sur le point de corner du côté où la balle est sortie du terrain après un coup de sifflet de l'arbitre. Tous les joueurs doivent être en position correcte.
- 8.8.035** Pour l'exécution d'un corner, le joueur défenseur (gardien de but) doit se trouver avec ses deux roues dans sa surface de réparation, tandis que son équipier doit se trouver derrière la ligne médiane, à l'opposé du point de corner. Il doit observer une distance minimale de 4 mètres en dehors de la ligne de défense en pointillés. Dès que la balle a été jouée, il peut franchir la ligne médiane et le gardien de but pourra quitter sa surface de réparation.
La balle est considérée comme jouée dès qu'elle est touchée par le joueur attaquant après le coup de sifflet de l'arbitre. Le second joueur attaquant n'est pas autorisé à entrer dans la surface de réparation de l'équipe qui défend, ni dans la zone opposée entre la surface de réparation et la ligne de défense en pointillés. La ligne médiane entre le point de penalty et le centre de la surface de réparation est considéré comme un «mur», même dans la surface de réparation. Cela signifie que ce «mur» ne peut pas être franchi par un attaquant ou un défenseur avant que le corner ait été exécuté. Cela concerne à la fois la zone de contact au sol de la roue mais aussi la partie la plus avancée de la roue, du vélo ou du corps.
- 8.8.036** Le joueur qui tire le corner ne peut toucher la balle qu'une seule fois. Une balle de corner servie et qui rebondit sur l'encadrement du but ou sur la bordure du terrain ne peut pas être touchée une deuxième fois par le joueur qui sert tant qu'aucun autre joueur n'a touché la balle.

- 8.8.037** Un corner sera toujours exécuté même si le temps réglementaire du match (mi-temps et fin du match) est écoulé.

Si un but est marqué sur corner une fois le temps réglementaire du match (mi-temps et fin du match) écoulé, il ne sera validé que si la balle pénètre dans le but directement ou à la suite d'une erreur défensive du gardien de but.

Les deux autres joueurs ne peuvent ni intervenir dans l'action ni feinter l'adversaire une fois le match terminé.

- 8.8.038** Un corner tiré après le temps réglementaire et dévié par le gardien de but ne peut pas donner lieu à un autre corner.

Une parade non conforme aux règles sera sanctionnée par un tir de réparation, qui sera encore exécuté.

§ 10 Défense du but

- 8.8.039** Toute infraction aux règles commise par le gardien de but dans la surface de réparation sera sanctionnée par un tir de réparation (penalty).

- 8.8.040** La défense du but peut être assurée alternativement par les deux joueurs d'une équipe.

Le gardien de but peut utiliser une ou les deux mains pour défendre son but, pour autant que les deux roues de son vélo se trouvent dans la surface de réparation, que ses deux pieds soient sur les pédales du vélo et qu'il ait le droit de jouer.

- 8.8.041** Une balle interceptée (tenue) par le gardien de but dans la surface de réparation ne peut pas être lancée au-delà de la ligne de défense pointillée. La balle doit toucher le sol dans les 3 secondes. La balle ne doit pas être lancée vers l'avant en direction du coéquipier (tête, corps, vélo) tant que le coéquipier se trouve en dehors de la ligne de défense.

- 8.8.042** Tant qu'il n'a pas intercepté la balle d'une ou des deux mains, le gardien de but peut repousser la balle des mains (et même la repousser deux fois), même si elle franchit la ligne de défense.

- 8.8.043** Une balle repoussée des mains et qui continue à rouler, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la ligne de défense, ne peut donner lieu à un but que si elle a été correctement défendue et touchée par un autre joueur.

Un but ne peut donc jamais être marqué directement de la main, sauf contre son propre but s'il s'agit d'un but résultant d'une mauvaise défense du gardien de but.

- 8.8.044** Après avoir intercepté la balle, le gardien de but peut la faire rebondir une fois contre le sol et la reprendre en mains. Après cette action, il devra jeter la balle ou jouer.

§ 11 Surface de réparation

8.8.045 Au cours du jeu, un seul joueur par équipe a le droit de se tenir dans sa surface de réparation et d'y agir en tant que gardien de but. Il est considéré dans la surface de réparation dès qu'une partie de son vélo ou de son corps se trouve en contact avec le sol situé à l'intérieur de la ligne délimitant cette surface.

8.8.046 Dans tous les cas, un seul joueur de l'équipe attaquante a le droit de se tenir dans la surface de réparation adverse, à condition que la balle s'y trouve déjà.

Un joueur se trouve dans cette surface dès qu'une partie de son vélo ou de son propre corps touche celle-ci. La ligne qui délimite la surface est neutre.

Si un joueur intercepte la balle sur le sol, depuis l'intérieur de la surface de réparation même s'il se tient à l'extérieur de cette surface, il est considéré comme étant à l'intérieur de la surface de réparation.

La ligne prolongée de la surface de réparation derrière le but n'est pas considérée comme faisant partie de la surface de réparation.

8.8.047 Lorsque la balle est renvoyée de la surface de réparation et que le joueur attaquant se trouve dans la dite surface, il n'y a pas d'infraction tant que la balle s'éloigne du but et tant que le gardien de but n'est pas gêné par l'attaquant de quelque façon que ce soit.

Si la balle est interceptée par l'équipe attaquante, aucun avantage ne sera donné, mais la situation sera considérée comme un "hors-jeu". Le joueur attaquant se trouvant dans la surface de réparation ne pourra à nouveau intervenir dans le jeu qu'après avoir quitté entièrement la surface de réparation.

8.8.048 Si le commissaire considère qu'il y a faute, il la sanctionne d'un coup franc accordé au centre de la surface de réparation, au début de la ligne médiane (point de hors-jeu).

8.8.049 Si les deux joueurs attaquant se trouvent dans la surface de réparation de l'adversaire, même si la balle est à l'intérieur, il y a infraction aux règles. Cette dernière est sanctionnée par un coup franc situé sur le point de hors-jeu. La balle doit être jouée après le coup de sifflet du commissaire par un des joueurs défendant. Ce dernier ne peut toucher la balle qu'une seule fois.

8.8.050 La zone occupée par la cage de but est considérée comme faisant partie de la surface de réparation.

§ 12 Coup franc

8.8.051 Le coup franc sanctionne les infractions commises à l'extérieur de la surface de réparation. La balle est placée au point où l'infraction a été commise, mais au moins à 1 m de distance de la bordure d'encadrement.

L'équipe ayant commis l'infraction doit observer une distance d'au moins 4 mètres de la balle jusqu'à ce que celle-ci ait été jouée par l'adversaire après le coup de sifflet du commissaire. Si cette distance n'est pas respectée, une nouvelle infraction aux règles sera sifflée avant que la balle ne soit jouée.

Si le coup franc est situé à moins de 4 mètres du gardien de but, la chose suivante est obligatoire : avant le coup de sifflet, le gardien doit se tenir parallèlement à la ligne de but à 15 cm maximum de sa ligne de but. Il ne peut quitter sa position qu'après que la balle ait été touchée par son adversaire.

Un coup franc ne peut être donné qu'une seule fois. Avant un deuxième contact, la balle doit d'abord être touchée par un autre joueur ou son vélo. Le tireur du coup franc ne peut pas toucher la balle une seconde fois si celle-ci touche l'encadrement du but ou la bordure du terrain.

- 8.8.052** Un coup franc doit toujours être exécuté, même si la mi-temps ou la fin de match a été sifflée entre-temps. On parle alors de «dernier coup».

Si le «dernier coup» amène un but, celui-ci ne sera considéré comme valable que si la balle entre dans le but directement ou à la suite d'une erreur de défense.

Si un coup franc donné après l'expiration du temps réglementaire est bien défendu et si la balle est déviée correctement et franchit la ligne de but, aucun corner ne sera accordé.

Les autres joueurs ne peuvent pas intervenir ou feinter l'adversaire.

Toute infraction aux règles de la défense (gardien du but) doit être sanctionnée par un tir de réparation (penalty).

§ 13 Tirs de réparation (penalties)

- 8.8.053** Les tirs de réparation (penalties) sanctionnent les infractions commises dans sa propre surface de réparation.

Un joueur est considéré comme se trouvant dans sa propre surface de réparation lorsqu'une partie de son vélo ou de son corps est en contact avec le sol de cette surface, même si l'infraction est commise en dehors de la surface de réparation.

Infraction dans sa propre surface de réparation.

- A. Lorsqu'un joueur arrête un adversaire en commettant une faute «grave» (tacler ou faire tomber l'adversaire de son vélo).
- B. Lorsqu'un joueur ayant perdu le droit de jouer arrête l'adversaire en marchant, courant, sautant afin d'empêcher une attaque.
- C. En touchant volontairement la balle de la main en dehors de la surface de réparation.
- D. Lorsque la cage de but est intentionnellement déplacée par un joueur défenseur, son entraîneur ou des coéquipiers.
- E. Lorsqu'un joueur ne tient pas son vélo et tient ou dévie intentionnellement la balle ou arrête l'adversaire.
- F. Lorsqu'un joueur est prêt à tirer dans une cage vide et qu'il est arrêté par son adversaire.

- 8.8.054** Lors du tir de réparation (penalty), tous les joueurs, sauf le gardien de but, doivent se tenir derrière le point de penalty. Au coup de sifflet de l'arbitre, un

joueur de l'équipe bénéficiant du penalty doit envoyer la balle directement vers le but. Les deux autres joueurs ne doivent en aucun cas participer à l'action.

Le joueur défenseur (autre que le gardien de but) doit observer une distance de 4 mètres par rapport à la balle et doit se trouver du côté opposé à celui d'où l'attaquant se dirige vers la balle. Les deux joueurs inactifs peuvent reprendre part au jeu dès que la balle a été touchée.

Si un défenseur commet une infraction à cette règle, un nouveau tir de réparation (penalty) est accordé. Si le deuxième attaquant commet une infraction, il sera sanctionné par un coup franc.

- 8.8.055** Un tir de réparation (penalty) ne peut être tiré qu'une seule fois, directement vers le but. Toute feinte ou un arrêt au cours de l'élan est interdit.

Toute infraction à cette règle sera sanctionnée par un coup franc.

Un ricochet de la balle sur l'encadrement de la cage de but ne permet pas un second tir.

- 8.8.056** Pour défendre son but en cas de réparation (penalty), le gardien de but doit se trouver, avant le coup de sifflet du commissaire, les roues avant et arrière parallèles à la ligne de but et au maximum à 15 cm devant cette ligne. Le défenseur pourra quitter sa position dès que la balle aura été touchée. Toute infraction aux règles sera sanctionnée par un nouveau tir de réparation (penalty).

- 8.8.057** Un tir de réparation (penalty) sera tiré même si le temps réglementaire de la mi-temps ou de la fin du match est écoulé. Si le coup de sifflet final retentit avant l'exécution du tir, le commissaire sifflera dès que le gardien de but est en position. Si le coup de sifflet final retentit alors que la balle est en l'air mais n'a pas franchi la ligne de but, le but ne sera pas validé et le penalty ne sera pas retiré.

Un tir de réparation (penalty) exécuté après la fin du temps réglementaire ne sera validé que si la balle entre directement dans le but sans l'aide des autres joueurs qui ne sont pas impliqués dans le tir. Le tireur et le gardien de but sont les seuls joueurs directement impliqués dans le tir du penalty. Le joueur qui sert ne peut tirer une deuxième fois si la balle a été arrêtée par le poteau du but ou par le gardien de but.

Un tir de réparation (penalty) correctement exécuté après l'expiration du temps réglementaire et franchissant la ligne de but ne donnera pas lieu à un corner.

Si le penalty n'a pas été correctement défendu et si aucun but n'a été marqué, un nouveau penalty sera accordé.

Si le tir n'est pas exécuté correctement après l'expiration du temps réglementaire (p.ex. arrêt, freinage durant l'élan, etc.), il n'y aura pas d'autre sanction. Le tir ne sera plus exécuté. Le match est terminé.

§ 14 Coups de sifflet

8.8.058 Le début de la mi-temps, les tirs de corner, de réparation (penalty), le coup franc et la balle neutre sont annoncés par coup de sifflet du commissaire.

Un corner, un tir de réparation et un coup franc ne peuvent se faire qu'en une seule frappe. Avant d'avoir le droit de retoucher la balle, elle doit d'abord avoir été en contact avec un autre joueur ou le vélo de celui-ci. Après le tir, tous les autres joueurs peuvent intervenir dans le jeu.

8.8.059 Si une balle ne pouvant être mise en jeu qu'au coup de sifflet est jouée avant le coup de sifflet, elle doit être rejouée.

8.8.060 Si la balle sort du terrain en cours de jeu, un coup de sifflet est donné pour interrompre la partie. Le commissaire replace la balle au point où cette dernière a quitté le terrain de jeu. Si la balle a franchi la ligne de but prolongée, elle est placée sur le point de corner situé du côté où la balle est sortie. En aucun cas un coup de sifflet ne sera donné pour faire reprendre la partie.

La libération de la balle ne dépend pas de la couverture du but. La balle doit être jouée immédiatement.

8.8.061 Pour toute infraction, le commissaire doit indiquer très clairement l'équipe contre laquelle le coup franc ou le tir de réparation (penalty) est octroyé. La même procédure doit être suivie pour les corners et les touches.

8.8.062 Le signal d'exécution d'un coup franc, d'un tir de réparation (penalty), d'un corner ou d'une balle neutre sera sifflé dès que tous les joueurs auront pris leur position aux distances requises de la balle.

§ 15 Réclamations / Comportement inconvenant / Comportement anti-sportif grave / Avertissements

8.8.063 Tout comportement incorrect d'un joueur ou d'une équipe peut être sanctionné par le commissaire d'un avertissement verbal ou d'un carton jaune.

Il y a comportement inconvenant lorsque:

- Un ou plusieurs joueurs critiquent plusieurs fois les décisions prises par le commissaire.
- Un ou plusieurs joueurs cherchent à discuter avec un adversaire, coéquipier, le jury du tournoi ou/et des spectateurs.
- Un ou plusieurs joueurs lèvent le bras de façon injustifiée et répétée pour protester.
- Il y a intentionnellement des infractions répétées aux règles.
- Un ou plusieurs joueurs quittent le jeu ou le terrain sans raison justifiée.
- *(texte modifié au 1.01.18)*

8.8.064 Si un entraîneur perturbe de manière répétée le déroulement d'un match ou critique de manière répétée un commissaire, le commissaire peut sanctionner l'entraîneur par un carton jaune ou rouge. Dans le cas d'un carton rouge, l'entraîneur doit quitter la salle.
(texte modifié au 1.01.18)

- 8.8.065** Lorsqu'un avertissement est infligé, le match doit être interrompu. Le temps à retenir (illustration 6 - Temps mort) ainsi que le ou les joueurs recevant le carton jaune doivent être signalés.

Le jury doit être informé par le commissaire de la raison du carton jaune. Le jury doit annoncer l'avertissement et la durée de jeu restant. Avec un panneau électronique de chronométrage, la durée n'a pas besoin d'être donnée. Après cela, le jeu reprend par un coup de sifflet.

- 8.8.066** Si un joueur reçoit un deuxième carton jaune au cours du même match en raison de son comportement, le commissaire doit agir conformément à l'article 8.2.066.

L'arbitre doit ensuite montrer au joueur incriminé un carton rouge et le joueur incriminé doit quitter le terrain.

La partie est alors perdue par l'équipe sanctionnée sur le score de 0-5, sauf si le score était plus favorable à l'équipe adverse au moment de l'expulsion.

- 8.8.067** En cas de comportement antisportif extrême, le joueur incriminé peut être exclu sans avertissement préalable. Il reçoit alors directement un carton rouge.

Il y a comportement antisportif notamment lorsque:

- Un joueur arrête ou retient violemment son adversaire, p.ex. en le renversant ou en le tirant de son vélo («faute nécessaire»).
- En cas d'actes de violence envers des joueurs, les membres du jury, le commissaire ou le public.
- Injures envers le commissaire.
- Un joueur lance la balle en direction du commissaire.
- Un joueur précipite son vélo intentionnellement en direction du commissaire ou le bouscule avec son vélo.

Dans tous les cas susmentionnés, le match est arrêté et perdu par l'équipe sanctionnée sur le score de 0-5, sauf si le score était plus favorable à l'équipe adverse au moment de l'exclusion.

- 8.8.068** Un avertissement doit toujours être suivi d'un carton jaune.

§ 16 Blessures et élimination de joueurs ou d'équipes

- 8.8.069** En cas de non-présentation ou de retard ainsi qu'en cas d'élimination d'une équipe, les règles suivantes doivent être appliquées.

- 8.8.070** Tout match lors duquel les deux joueurs d'une équipe ne sont pas présents sur le terrain au moment du coup d'envoi est considéré comme perdu sur le score de 0-5.

- 8.8.071** Le jury est autorisé à modifier l'ordre des matches au cas où une équipe est en retard pour cas de force majeure.

- 8.8.072** Une équipe se présentant en retard dans la salle reste qualifiée pour disputer les autres matches pour autant que tous les matches de sa poule n'ont pas encore été disputés. Cependant, les rencontres auxquelles l'équipe s'est présentée en retard sont perdues sur le score de 0-5.

8.8.073 Si une équipe arrête une compétition en ne se présentant pas (forfait) lors d'un tournoi ou d'un championnat, elle perd tous ses matches par 0-5.

8.8.074 Si une équipe ou un joueur est suspendu conformément à l'art. 8.2.067, l'équipe ou le joueur peut disputer le match suivant.

8.8.075 Si un joueur est suspendu conformément à l'art. 8.2.068, il ne peut pas disputer les deux matches suivants du championnat. Il peut être remplacé par un autre équipier.

Si les faits incriminés sont très sérieux, une action disciplinaire peut être entamée à l'encontre de la personne concernée suivant les procédures définies par le chapitre 12 «Discipline et procédures» du Règlement UCI.

8.8.076 Si les deux joueurs sont exclus conformément à l'art. 8.2.068, tous les résultats de cette équipe sont annulés. L'équipe expulsée ne pourra en outre pas figurer au classement ni prétendre à un prix.

8.8.077 Dans le cas de l'exclusion des deux joueurs d'une équipe durant un tour dans une compétition ou un championnat conformément à l'art. 8.2.068, l'équipe conserve les points obtenus. Les matches restants sont perdus sur le score de 0-5.

8.8.078 Si une équipe doit déclarer forfait par suite de blessure, maladie ou manque de remplaçant, les résultats qu'elle a enregistrés jusqu'à son forfait seront comptabilisés. Les autres matches seront perdus sur le score de 0-5.

Procédure en cas de blessure

8.8.079 Lorsqu'un joueur indique qu'il est blessé en levant la main, le commissaire peut interrompre le match.

Si le commissaire ne peut pas clairement identifier la blessure, il doit donner un signal en levant sa main pour indiquer qu'il a constaté l'indication du joueur, mais il n'a aucune obligation d'arrêter le jeu.

Le commissaire doit être certain que la blessure n'est pas simulée pour diverses raisons telles qu'un vélo endommagé. Dans ce dernier cas, il n'y a aucune interruption de jeu.

Si le commissaire arrive à la conclusion qu'il y a une réelle blessure, il doit interrompre le jeu. Il donne le signal par un signe de la main à l'entraîneur ou au médecin qu'il peut venir sur le terrain de jeu.

Seule une personne responsable, le médecin ou une autre personne appartenant au service médical est autorisée à entrer sur le terrain de jeu.

Si la personne responsable ou le médecin entre sur le terrain avant que le commissaire n'ait donné son accord en levant la main, l'équipe concernée peut être pénalisée d'un tir de penalty (4 mètres).

Durant la période d'interruption pour cause de blessure, les vélos peuvent être échangés ou réparés en dehors du terrain (zone de coaching).

Les commissaires de ligne doivent suivre scrupuleusement ces actions de manière à pouvoir identifier des irrégularités ou pour clarifier la situation.

- 8.8.080** Si un joueur est sérieusement blessé et si le commissaire arrive à la conclusion qu'il ne sera pas en mesure de reprendre le jeu dans les 5 minutes qui suivent, son équipe peut reprendre le jeu avec le remplaçant prévu au plus tard au bout de ces 5 minutes. Si le commissaire estime que le temps nécessaire à traiter la blessure sera plus long, il peut augmenter la durée du traitement jusqu'à 10 minutes.

Après avoir été remplacé, le joueur blessé peut poursuivre le tournoi après qu'un message ait été donné au commissaire ou au Président des Commissaires. Si le même joueur est blessé et est remplacé une deuxième fois, il ne pourra plus participer au tournoi.

Un joueur titulaire de cette équipe devra toujours rester en jeu. Aucun des autres joueurs ne peut quitter le terrain de jeu.

Durant le temps d'interruption dû à une blessure, les responsables de l'équipe adverse ne sont pas autorisés à pénétrer sur le terrain de jeu. Ils doivent rester derrière la bordure du terrain.

Chapitre IX RÉSULTATS / DÉCOMPTE DES POINTS / RÉCLAMATIONS

§ 1 Résultats

- 8.9.001** Tout tir au but valable pénétrant dans la cage du but comptera pour un but marqué.
- 8.9.002** Le score doit être clairement annoncé après tout but validé et après chaque mi-temps.
- 8.9.003** Les buts marqués doivent être comptabilisés sur la feuille de match de façon continue par le secrétaire du jury du tournoi.
Le score en cours doit être inscrit sur le tableau d'affichage à l'attention des joueurs et des spectateurs.
- 8.9.004** Le vainqueur du match est l'équipe qui a marqué le plus grand nombre de buts. Si les deux équipes ont marqué le même nombre de buts, le match se termine sur un score nul.

§ 2 Décompte des points

- 8.9.005** L'équipe gagnante marque 3 points pour chaque match remporté. Lorsque le match se termine sur un score nul, chaque équipe marque un point. L'équipe perdante ne marque aucun point.
- 8.9.006** Le résultat d'un tournoi ou d'un championnat est calculé en additionnant tous les points marqués par chaque équipe.
- 8.9.007** Si des matches de qualification, etc., sont disputés, les points remportés à cette occasion ne comptent que pour cette qualification. Il est cependant possible d'ajouter les points des matches préliminaires ou des demi-finales si les participants sont informés à l'avance.
- 8.9.008** Le gagnant est l'équipe qui comptabilise le plus grand nombre de points.

§ 3 Egalité de points / Matches d'appui

- 8.9.009** En cas d'égalité aux points, la différence de buts est déterminante pour le classement. La différence de buts est calculée en soustrayant le nombre de buts encaissés du nombre de buts marqués. La différence de buts peut être positive, égale à zéro ou négative.

Si deux équipes présentent le même résultat, c'est l'équipe qui a marqué le plus de buts qui devance l'autre.

S'il y a à nouveau égalité, un match d'appui doit être disputé conformément à l'art. 8.1.046, pour autant que ce match soit déterminant pour l'accession au tour suivant, la montée ou la descente d'un groupe.

8.9.010 Si deux équipes sont à égalité de points et sont toutes deux premières, un match d'appui doit être disputé conformément à l'art. 8.1.046. Si le résultat de cette rencontre est un match nul, une série de tirs de réparation (penalty) sera exécutée conformément au § 4.

Si plus de deux équipes sont à égalité de points pour la première place, elles seront départagées par les scores obtenus entre elles. Les deux meilleures équipes de ce classement disputeront un match d'appui conformément à l'art. 8.1.046. Si ce match se termine sur un score nul, une série de tirs de réparation (penalty) sera exécutée conformément au § 4.

Si plus de deux équipes ont le même nombre de points après calcul, les deux équipes présentant la meilleure différence de but seront classées première et deuxième. En cas d'égalité, l'équipe ayant marqué le plus grand nombre de buts sera déclaré gagnante. Les deux meilleures équipes disputeront un match d'appui conformément à l'art. 8.1.046. Si ce match se termine sur un score nul, une série de tirs de réparation (penalty) sera exécutée conformément au § 4.

Si la différence de buts de plus de deux équipes est rigoureusement identique, le résultat enregistré lors du tour final total déterminera la meilleure équipe. Les deux équipes présentant la meilleure différence de buts ou le plus grand nombre de buts marqués disputeront un match d'appui conformément à l'art. 8.1.046. Si ce match se termine sur un score nul, une série de tirs de réparation (penalty) sera exécutée conformément au § 4.

Dans le cas où plus de deux équipes de ce tour final sont à égalité de points et que ces équipes ne peuvent pas être départagées conformément à ce qui est décrit ci-dessus, plus de deux équipes (s'opposant l'une à l'autre) disputeront des matches d'appui conformément à l'art. 8.1.046.

L'ordre de ces matches, ainsi que le droit au coup d'envoi, sera déterminé par tirage au sort.

L'équipe ayant marqué le plus grand nombre de points à l'issue des matches d'appui sera gagnant.

Si, après les matches d'appui, deux ou plusieurs équipes restent à égalité de points, une série de tirs de réparation se disputera selon le § 4.

Lorsque des tirs de réparation (penalties) sont tirés, le vainqueur reçoit trois points, le perdant ne reçoit aucun point. L'équipe ayant remporté le plus de points est déclarée gagnante.

Si les équipes restent toujours à égalité de points, la gagnante doit être celle qui affiche la meilleure différence de buts ou, en cas d'égalité, le plus grand nombre de buts marqués. En cas de match nul, des tirs de réparation seront exécutés un à un alternativement par chaque équipe jusqu'à qu'il soit possible de déterminer le vainqueur.

Les équipes disputant les matches d'appui seront classées après ces derniers. Les autres équipes seront classées en fonction des points obtenus, de leur différence de buts et du nombre de buts marqués. S'il y a égalité, les confrontations directes entre les équipes seront déterminantes. En cas de match nul, un match d'appui sera disputé, pour autant que ce match soit

déterminant pour l'accession au tour suivant, la montée ou la descente d'une division.

- 8.9.011** *Championnats du Monde et Continentaux / Coupe du Monde et Continentale*
Durant ces compétitions, la procédure décrite à l'art. 8.3.010 doit être suivie pour toutes les places donnant droit à une médaille.

Les équipes ne se battant pas pour une médaille seront classées en fonction des points obtenus, de la différence de buts et des buts marqués. En cas d'égalité, le résultat de la rencontre directe entre les deux équipes sera déterminant. Si ce résultat était un match nul, un match d'appui sera disputé.

§ 4 Tirs de réparation (penalties)

- 8.9.012** Si deux équipes ou plus sont à égalité de points après les matches décisifs, il sera procédé aux tirs de réparation. Lors de la première série de tirs, chaque joueur de l'équipe doit tirer deux tirs de réparation (penalties) en direction du but adverse.

- 8.9.013** Le commissaire tirera au sort l'équipe qui commence. Chaque équipe doit annoncer le joueur qui tirera le premier tir de réparation (penalty). Ensuite, chacun des joueurs tirera alternativement. Les joueurs doivent tirer en suivant le même ordre.

Le gardien de but peut être changé dans l'équipe.

- 8.9.014** L'équipe gagnante reçoit trois points.

Si aucune décision n'intervient à l'issue de la première série de coups de réparation, chaque équipe tirera successivement un penalty, jusqu'à ce que la décision tombe.

§ 5 Réclamations

- 8.9.015** Les réclamations contre des faits et décisions du commissaire sont irrecevables.

Aucune objection ne peut être formulée contre la désignation des commissaires.

- 8.9.016** Les réclamations contre la répartition en poules ou en groupes, le déroulement ou l'ordre des matches doivent être formulées immédiatement après leur réception.

- 8.9.017** Les réclamations contre le terrain de jeu, la balle, les buts, etc. doivent être formulées avant le début des matches.

Handsigns Commissaire

Picture 1 - Goal



Picture 2 - Advantage



Picture 4 – Temps perdu



Illustration 5 – But annulé



Illustration 6 – Temps mort



Chapitre X CLASSIFICATION DES ÉPREUVES / CLASSEMENT UCI

§ 1 Classification des épreuves

8.10.001 Epreuves de catégorie A

- minimum 4 nations participantes;
- minimum 8 équipes participantes;
- 1 président du collège, commissaire international UCI;
- 2 commissaires UCI ou nationaux, mais provenant de 2 pays différents;
- transmission à l'UCI de la feuille de résultats signée par le président du collège des commissaires dans les 48 heures, aux frais de l'organisateur (enveloppe timbrée remise au président du collège ou envoi par fax ou e-mail).

Remarque: L'organisateur qui demande lors de l'inscription le classement de son épreuve dans la catégorie A et qui ne s'est pas donné les moyens de respecter toutes les exigences demandées, n'aura plus aucune organisation acceptée dans la catégorie A pour les deux années suivantes. Toutefois, pour ne pas pénaliser les compétiteurs les points de la catégorie A seront attribués.

(article introduit le 1.01.05; texte modifié le 1.01.13; 11.02.20)

8.10.002 Épreuves de catégorie B

- minimum 2 nations participantes;
- minimum 5 équipes participantes;
- 1 président du collège, commissaire international UCI ou national;
- 1 commissaire UCI ou national;
- transmission à l'UCI de la feuille de résultats signée par le président du collège des commissaires dans les 4 jours, aux frais de l'organisateur (enveloppe timbrée remise au président du collège ou envoi par fax ou e-mail).

(article introduit le 1.01.05; texte modifié le 1.01.13; 11.02.20)

§ 2 Classement UCI

8.10.003 Classement UCI

Le classement UCI est établi par l'addition de tous les points que les équipes ont obtenu lors des événements suivants :

1. Les Championnats du Monde (CM)
2. Coupe du Monde (CDM)

Les points ne sont attribués qu'aux équipes de la catégorie d'âge « élites ». Les équipes dans lesquelles il y a également des compétiteurs des catégories d'âge « juniors », « moins de 15 ans » et/ou « moins de 13 ans » ne reçoivent pas de points.

L'UCI est la propriétaire exclusive de ces classements.

(article introduit le 1.01.05; modifié le 11.02.20)

8.10.004 Les classements seront publiés aux 30 juin, 30 septembre, 30 novembre et 31 décembre.

8.10.005 Les fédérations nationales et les organisateurs sont tenus de transmettre immédiatement, par téléfax, les résultats complets à l'UCI.

Toute fédération nationale doit communiquer immédiatement à l'UCI tout fait ou toute décision entraînant une modification des points obtenus.

En cas de défaillance, le comité directeur de l'UCI peut déclasser l'épreuve en question ou l'exclure du calendrier, sans préjudice d'autres sanctions prévues par le Règlement.

8.10.006 Barème des points

Place	<i>Championnats du monde</i>	Coupe du monde
1	60	50
2	55	45
3	50	40
4	45	35
5	40	30
6	35	25
7	32	20
8	29	18
9	26	16
10	23	14
11	20	12
12	18	10
13	16	8
14	14	6
15	12	4
16	10	
17	9	
18	8	
19	7	
20	6	
21	5	
22	4	
23	3	
24	2	
25	1	

(text modifié le 1.01.05; 11.02.20)

Chapitre XI DISPOSITION CHAMPIONNATS DU MONDE

8.11.001 Répartition des ligues

Nombre d'équipes	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Ligue A	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
1er tour	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
2ème tour	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3ème tour	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Finale	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Ligue B 1	6	7	4	5	5	6	6	5	6	5
1er tour	15	21	6	10	10	15	15	10	15	10
Ligue B 2			4	4	5					
1er tour			6	6	10					
Ligue B Classement			4	4	5					
Ligue C 1						5	6	4	4	5
1er tour						10	15	6	6	10
Ligue C 2								4	4	5
1er tour								6	6	10
Classement								4	4	5
Promotion						1	1	1	1	1
Total final	36	42	37	41	46	47	52	48	53	57
Commissaires	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7
Jeux / Commissaire Chef non inclus	6	6	6.2	7	7.7	7.8	7.5	7	7.5	8.1

8.11.002 Mode championnats du monde
valide depuis 2015 UCI Indoor Cycling World Championships

1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour	1.demi finale	2.demi finale	Jeu pour 3 ^{ème} place	Finale
1.				Gagnant 1 ^{er} tour	Perdant 1.demi finale	Gagnant 1.demi finale
2.	2. – 5.	Perdant match 2.	Gagnant match 2.			
3.	3. – 4.	Contre	Contre	Contre	Contre	contre
4.		Perdant match 3.	Gagnant match 3.			
5.				Chanceux perdant	Perdant 2.demi finale	Gagnant 2.demi finale
6.						
		Chanceux perdant > 2.demi finale	Gagnant > Finale	Gagnant > Finale		
			Perdant > Jeu pour 3 ^{ème} place	Perdant > Jeu pour 3 ^{ème} place		
Match indécis :	* tir de pénalité	* tir de pénalité	* tir de pénalité	* tir de pénalité	* prolongation et puis tir de pénalité	* prolongation et puis tir de pénalité

* decision en cas d'une matche d'appuis.